RB DC134.M9
№ 2649.3
v.2

NOV 29 H
APR 15
DEC 29

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV,
OU
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS, PARTICULARITÉS ET ANECDOTES DE SON REGNE.

. . . . Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

HOR.

TOME SECOND.

Orné de Portraits.

A LONDRES,
Chez JOHN PETER LYTON.

1781.

RS DC 134 .M9

1874

Oct. 9, 1874

VIE PRIVÉE DE LOUIS XV.

QUELQUE désir qu'eût le Cardinal, de conserver la paix, disposé à l'acheter, même aux dépens de l'argent de la France, parce qu'il savoit bien le faire revenir en plus grande abondance, par les occupations utiles de cette paix; qu'il savoit que la guerre, en obstruant les canaux d'un semblable reflux, en emportoit infiniment davantage, il ne put en prévenir une où il se trouva emporté malgré lui. La mort du Roi de Pologne (1 *Fév.* 1733.), Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe, fit renaître les espérances de Stanislas, beau-pere du Roi; & ce jeune Monarque ne pouvoit en abandonner les intérêts. (17 *Mars.*) Il déclara à tous les Ambassadeurs étrangers qui étoient à sa cour, qu'il ne souffriroit point qu'aucune Puissance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'est-à-dire, qu'il empêcheroit qu'on en élût d'autre que Stanislas. En effet, l'influence de la France se manifesta bientôt à l'assemblée de la Diete. (7 *Mai.*) Elle fait un acte de confédération générale, par lequel il est arrêté que les seuls Piastes ou Gentilshommes Polonois, nés de pere & de mere Catholiques, pourront prétendre à la Couronne, & que personne, autre que le Primat, ne pourra proclamer le Roi, sous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Elle fixe au vingt-

cinq du mois d'Août l'Election (*), afin de laiſſer le tems à Stanislas de ſe rendre en Pologne. Il étoit parti en poſte ; mais pour donner le change à ſes ennemis, on laiſſa croire qu'une Eſcadre ſortie de Breſt pour la mer Baltique portoit le Monarque futur. On pouſſa cette comédie juſqu'à faire embarquer un Seigneur françois, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte reſſemblance. L'Empereur Charles VI étoit entiérement oppoſé à ce choix. Il avoit appelé la Ruſſie à ſon ſecours: tous deux favoriſoient le fils du Roi défunt, au mépris de la réſolution de la Diete, qui n'admettoit parmi les candidats que des nationaux. Déjà 30,000 Moſcovites, ſous les ordres du Général Laſci, étoient venus violenter les ſuffrages. Malgré leurs menaces, Stanislas, ſuivi d'un ſeul homme (†) de confiance, après avoir pénétré en Pologne, à la faveur d'un déguiſement, par une route oppoſée à celle qu'on croyoit qu'il tiendroit, eſt nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas ſon ſuffrage; il ſortit de l'aſſemblée, & ſe retira à quelque diſtance du champ de l'élection avec les troupes qu'il avoit amenées. Cet événement n'auroit eu aucune ſuite fâcheuſe pour Stanislas, ſi, ſe mettant ſur le champ à la tête de la Poſpolite, comme on l'en preſſoit, il eût marché droit à ce traître, qu'il auroit certainement taillé en pieces. Mais, ſoit qu'il ne voulût pas marquer ſon avénement au trône par l'effuſion du ſang de ſes ſujets, ſoit indolence, ſoit mépris pour les rebelles, dont le nombre ne lui paroiſſoit pas redoutable [**], il ne ſe donna aucun mouvement, & laiſſa au parti oppoſé tout le tems de ſe

(*) Reculée depuis au 12 Septembre.

(†) M. de Solignac.

(**) On lit dans la Vie de Staniſlas, par M. Aubert, cette belle réponſe: „ qu'il ne vouloit ni s'aſſurer une couronne aux dépens „ de la vie de ſes ſujets, ni ſe mettre dans le cas d'avoir „ marqué ſon avénement au trône par l'effuſion de leur ſang."

fortifier, à l'aide des Ruſſes, dont les menaces ont bientôt leur effet. Ils arrivent à Varſovie : la Diete ſe diſſipe ; le Roi Ephémere ſe retire à Dantzic avec une partie de ceux qui lui ſont attachés. Le Général ennemi, maître du pays, convoque une aſſemblée à Prague, & l'Electeur de Saxe eſt élu ſous le nom d'Auguſte II.

Pendant que ce nouveau Monarque ſe fait couronner à Cracovie, le Général Laſci s'avance vers Dantzic, où s'étoit réfugiée une partie de la Nobleſſe Polonoiſe à la ſuite de Stanislas. Il y arrive le 2 Mars ; ſomme les habitans de ſe ſoumettre à Auguſte, veut les intimider par la crainte des hoſtilités les plus vives, & ſur leur refus commence le blocus, & fait ouvrir la tranchée ; mais le nombre des aſſiégeans ne ſuffiſant pas, vu la grandeur de la place, la valeur & la réſolution des aſſiégés, le Comte de Munich conduit au ſiege un corps de troupes conſidérable, prend le commandement de l'armée Moſcovite, preſſe la ville, s'empare du fort de Weichſelmunde & de pluſieurs autres ouvrages, dont la priſe empêche les François, amenés par l'Eſcadre du Roi, d'entrer dans la ville.

Le Cardinal de Fleuri, ne pouvant ſe refuſer au deſir de Louis XV & à l'honneur de la Nation, avoit cru en être quitte pour répandre de l'argent en profuſion dans la Diete ; il auroit craint d'allarmer les Puiſſances du Nord, s'il eût envoyé une nombreuſe armée, capable de ſoutenir l'élection de Stanislas. Il vouloit ſurtout ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables : il s'étoit contenté de faire équiper une Eſcadre foible, avec 1500 hommes de troupes de tranſport ſeulement, commandées par un Brigadier [*]. Il ſe propoſoit d'en faire filer d'autres ſucceſſivement au beſoin, & par cette manœuvre fauſſe

[*] M. de La Motte.

& puſillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

La premiere colonne du ſecours envoyé à Stanislas, s'étoit rendu ſans accident en Danemarck. L'Officier qui la commandoit ayant obſervé en paſſant la ſituation de Dantzic & celle de l'armée des aſſiégeans, avoit regardé comme fol d'eſſayer un débarquement avec ſa petite troupe. Le Comte de Plélo, Ambaſſadeur de France à Copenhague, vit avec indignation cette retraite; il la regarda comme humiliante: il étoit jeune, vif, entreprenant, & contre l'avis du commandant, qui vouloit attendre le reſte du renfort, uſant des pouvoirs qu'il avoit, il réſolut de marcher à la ville aſſiégée, dans le deſſein de s'y jetter, ou plutôt de périr; ce qu'on juge aiſément à cette phraſe de ſa *Lettre au Comte de Maurepas*, citée par M. de Voltaire: *je ſuis ſûr que je n'en reviendrai pas; je vous recommande ma femme & mes enfans.* Arrivé à la vue des lignes des aſſiégeans, & guidé par ſon zele bouillant, avec une poignée de gens qu'il enflamme de ſon enthouſiaſme de gloire, il tente de forcer le paſſage, mais inutilement. Il perdit beaucoup de monde dans cette action, & ſe fit tuer en s'expoſant comme un ſimple ſoldat. Le Général, à qui l'on reprocha d'avoir eu trop de déférence pour l'Ambaſſadeur, plus propre au rôle qu'il venoit de jouer, qu'au caractere dont il étoit revêtu, s'il ne déploya la même bravoure, avec une prudence ſinguliere, qualité non moins eſſentielle à ſa place, arrêta les ſuites de cette étourderie, dont il avoit prévu le mauvais ſuccès. Il fit ſa retraite avec beaucoup d'intelligence, & revint en bon ordre à Copenhague, où il reçut la ſeconde diviſion de ſon détachement. Alors on réſolut de faire un effort mieux combiné, & de ſe procurer le paſſage plutôt par la ruſe que par la force. On employa vainement toutes ſortes de ſtratagêmes, & l'on étoit ſur le point de ſe retirer honteuſement ſans rien faire,

lorſqu'un Officier d'environ vingt ans, offrit & répondit ſur ſa tête de faire entrer une partie des troupes dans la ville, en les tranſportant de nuit dans des bateaux par la riviere ; ce qu'il exécuta, malgré le feu des aſſiégeans, à qui le bruit des rames donna du ſoupçon. Ce petit renfort ranima les aſſiégés, & dans l'eſpérance d'en avoir de plus conſidérables, ils ſe défendirent avec vigueur ; mais faute de ſecours il fallut ſuccomber enfin. Stanislas même, ſentant bien par l'état où Dantzic étoit réduit, qu'il ſeroit forcé inceſſamment d'ouvrir ſes portes à l'ennemi, crut devoir prévenir le deſtin qu'on lui préparoit. Il ſavoit ſa tête miſe à prix ; il ſortit de la ville furtivement & dans la nuit, deux jours avant la capitulation, conduit par un guide fidele, parfaitement inſtruit du local. Après bien des détours-, des traveſtiſſemens, des fatigues & des dangers, dont ce Prince fait une deſcription touchante dans ſa Lettre à la Reine de France, il arrive à Konigsberg dans les Etats du Roi de Pruſſe, où il fut traité avec tous les honneurs dûs à ſon rang : il y ſéjourna quelque tems & revint en France.

C'eſt ainſi que Stanislas fut chaſſé une ſeconde fois du Trône de Pologne, & peut-être fut-ce un bonheur pour lui. Ce Prince, tout débonnaire & peu guerrier, ne convenoit gueres à une nation ſe reſſentant toujours de ſon ancienne origine des Sarmates, active, turbulente, ne reſpirant que l'indépendance & les armes, dont l'inquiétude naturelle étoit encore accrue par ſes voiſins, jaloux de la voir libre au milieu d'eux gémiſſans a l'entour ſous le joug du deſpotiſme. Il eſt vraiſemblable qu'il n'eut fait qu'accélerer la révolution & le démembrement de la Pologne, que nous avons vu s'effectuer trente ans après ſous Poniatswski, ſimple Gentilhomme Polonois, devenu Roi comme lui, ſans conſiſtance au-dedans, ſans appui au dehors, comme lui magnanime, humain, bienfaiſant, pouplaire, aimant les

lettres & les arts, mais dénué de ce caractere d'énergie, d'intrépidité, de férocite même, seul capable d'en imposer à des hordes tumultueuses & d'arrêter leurs insurrections. Nous savons qu'Auguste n'avoit pas le génie plus belliqueux que son rival, n'avoit pas plus de fermeté & d'audace; mais fils du Roi défunt, déjà maître d'un puissant Etat limitrophe, il étoit membre de l'Empire, neveu de Charles VI & allié de la Russie. La Prusse n'avoit point encore acquis la prépondérance qu'un grand Monarque lui a donnée depuis. Ces circonstances doivent rendre son élection plus durable & plus solide, & ce fut ce qui arriva. La Czarine étoit intéressée par amour propre à soutenir dans le fils l'ouvrage de Pierre le Grand en faveur du pere, & l'Empereur goûtoit la satisfaction de se venger de la France par cette humiliation, foible dédommagement, il est vrai, de tant de possessions qu'elle lui avoit enlevées.

Ayant manqué l'instant favorable, on perdit l'espoir de rétablir Stanislas sur le trône de Pologne; mais la gloire de Louis XV ne permettoit pas de laisser impuni l'affront fait à son beau-pere, & le Cardinal, malgré son génie pacifique, faute d'avoir fait d'abord des efforts assez vigoureux, se vit forcé d'entrer dans une querelle sérieuse. Avant, pour empêcher qu'elle ne devint général, il s'assura de l'Angleterre & de la Hollande. M. de Chavigni, Ministre de France à Londres, avoit présenté à cette cour un Mémoire des griefs que le Roi avoit contre l'Empereur. Ils rouloient sur la convention que ce Prince avoit faite avec la Czarine d'empêcher l'élection & le couronnement du Roi Stanislas, & sur les violences exercées par ces deux Puissances contre une nation libre. Ils parurent des motifs de guerre légitimes: on en jugea de même à la Haye, où l'on signa le 4 Décembre 1733, un traité de neutralité pour les Pays-bas. La Ré-

publique de Veniſe demanda & obtint la même ſureté en Italie. Le Cardinal fut d'autant plus enchanté d'avoir ainſi convaincu les autres Etats de la modération du Roi & de ſon éloignement de toutes vues ambitieuſes qui puſſent les inquiéter, qu'il avoit été contraint d'en venir à une voie de fait déſagréable, mais néceſſaire. Il ne s'y ſeroit pas porté, s'il eût été poſſible d'oublier une ville ſi près de la France que Nanci & de riſquer que les ennemis s'en emparaſſent. Par décence on avoit préalablement fait prévenir la Ducheſſe de Lorraine de ce qui alloit arriver. Le Comte de Belle-île avoit été chargé de la commiſſion, & il étoit entré dans ſa capitale le 13 Octobre, avec un corps de troupes. Il ne devoit ni entreprendre ſur ſon autorité, ni toucher à ſes revenus, & l'on avoit obtenu ſon conſentement ; mais quel conſentement ! C'eſt en ces occaſions-là ſur-tout que le philoſophe reconnoît en frémiſſant qu'il n'eſt d'autre droit ſur la terre que le droit du plus fort. Après ces préliminaires on choiſit le meilleur plan d'opérations. On ne pouvoit tirer raiſon des Moſcovites par leur éloignement : on fit retomber tout le poids de la guerre ſur l'Empereur ; on ſe rapprocha de l'Eſpagne ; on forma une alliance où la Sardaigne entra, & l'on attaqua à la fois ce Monarque ſur le Rhin & en Italie. Le Roi ſe chargea ſeul de l'Allemagne & d'aider le Roi de Sardaigne en Lombardie, pendant que l'armée de S. M. Catholique feroit la conquête des deux Siciles. Le Maréchal de Berwick s'étoit avancé avec ſes troupes ſur le bord du Rhin ; il le paſſa, aſſiégea le fort de Kell & le prit. Le Comte de Charolois & le Prince de Conti ſervoient ſous ſes ordres, auſſi-bien que le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Clermont. Le dernier avoit obtenu un Bref du Pape, qui lui permettoit de porter les armes & de garder ſes bénéfices. Le Comte de Saxe y faiſoit

ſon apprentiſſage en qualité de Maréchal de camp. Après diverſes marches ſavantes qui tromperent le Prince Eugene, le plus habile Général de l'Empereur, on inveſtit Philipsbourg, le boulevard & la clef de l'Allemagne. Cette place forte ne fit pas une auſſi belle défenſe qu'on l'auroit cru. Malgré les obſtacles du terrein & une pluie continuelle, on pouſſa les travaux avec vigueur. Le ſoldat animé par la préſence du Général & par l'exemple de tant d'illuſtres combattans, alloit aux attaques le corps à moitié dans l'eau, avec un zele & une bravoure dignes des plus grands éloges. Berwick, maître de la plus grande partie des ouvrages, ſe préparoit à donner l'aſſaut au corps de la place, lorſqu'il fut tué [*le 12 Juin 1734*] au milieu de ſes enfans & de quelques Officiers généraux, d'un coup de canon, pendant qu'il examinoit de deſſus le revers de la tranchée l'effet des batteries qu'il avoit ordonnées. Ainſi périt au lit d'honneur, comme Tureune, victime de ſa bravoure & de ſon activité, ce Maréchal expérimenté, vigilent, ſévere; &, ce qui met le comble à ſon éloge, d'une probité peu commune. Sa mort affligea les troupes, mais ne les découragea pas. Le commandement paſſa au Marquis d'Asfeld, le plus ancien Lieutenant-général; quoique bien inférieur pour la capacité, il recueillit tout le fruit des ſavantes diſpoſitions du héros défunt & eut tout l'honneur de ce ſiege, avec le Duc de Noailles, ſon collegue. Enfin, après ſix ſemaines de tranchée ouverte, des travaux infinis, des obſtacles imprévus & extraordinaires, tels que des pluies continuelles, le débordement du Rhin, l'inondation des ouvrages & la préſéance de l'armée Impériale, toujours prête à attaquer les retranchemens, la ville capitula le 18 Juillet.

Le Marquis d'Asfeld & le Duc de Noailles, créés Maréchaux de France, reſterent chargés de la conduite de l'armée; mais jaloux l'un de l'autre, ils

n'agirent plus de concert & ne firent rien le reſte de la campagne, ni la ſuivante. Ceux qui ont ſervi ſous eux, nous peignent le premier comme un homme blanchi dans le métier des armes, & qui, artiſan de ſa fortune, étoit parvenu à la tête du Génie, qu'il n'entendoit cependant pas parfaitement; indécis, ſans plan fixe, n'agiſſant qu'à meſure, ne ſachant pas aſſez profiter des avantages que ſa poſition ou celle de l'ennemi pouvoit lui donner: le ſecond, comme rempli d'eſprit & de connoiſſances très-étendues ſur toutes les parties; au fond guerrier médiocre, timide, peu eſtimé des troupes par cette raiſon, ayant la vue courte, défaut phyſique très-dangereux dans un Général. Du reſte avantageux, extraordinairement vif & entêté, fin courtiſan & heureux.

La troiſieme campagne; afin de prévenir le prejudice qu'apportoit aux opérations la méſintelligence des deux chefs, dont on s'apperçut, mais trop tard, on envoya en Italie le Maréchal de Noailles, au lieu du Maréchal de Coigny qui paſſa en Allemagne. Malgré cette ſage précaution & l'accord du nouveau Général avec le Maréchal d'Asfeld, le Prince Eugene eut l'habileté d'arrêter le progrès des armes de la France. Tout ce que purent faire ſes rivaux vis-à-vis de ce vieux guerrier, ce fut par des marches & contremarches ſavantes, dont le Comte de Belle-île étoit un des principaux auteurs, de conſerver les conquêtes faites, & de ſe poſter toujours ſi avantageuſement, ou de ſe retrancher ſi bien qu'ils ne puſſent être forcés à combattre. Mais dans l'état déſeſpéré où étoient les affaires de l'empereur par les pertes conſidérables qu'il éprouvoit dans ſes autres poſſeſſions, c'étoit un coup de maître de la part de ſon Général de réduire les François à une eſpece de défenſive, même au milieu de leurs victoires, & S. M. Impériale s'apperçut trop tard de la ſageſſe du Prince Eugene,

contre l'avis duquel elle avoit entrepris cette guerre, croyant n'avoir affaire qu'à un enfant & à un vieillard.

En effet, Charles VI payoit bien cher en Italie la vengeance ſtérile qu'il avoit goûtée dans le Nord. Il n'étoit pas poſſible d'y avoir des ſuccès plus rapides. L'armée françoiſe, commandée par le Maréchal de Villars, avoit eu ordre de ſe joindre à celle du Roi de Sardaigne & de conquérir la Lombardie. Le bonheur de ce Genéral ne l'abandonna point dans ſa vieilleſſe; les villes s'ouvroient devant lui; mais en ſe chargeant d'un tel emploi, il avoit plus conſulté ſon zele & ſon amour pour la gloire que ſon âge & ſes forces. Bientôt les chaleurs exceſſives du climat, la fatigue du corps & d'eſprit attachée à ſes fonctions, altérerent ſa ſanté. Il remit le commandement entre les mains du Marquis de Coigny, & ſe retira [*le 17 Juin 1734.*] à Turin, où il mourut peu de jours après, dans la même chambre, dit-on, où il étoit né: il s'écria qu'il ne regrettoit que l'honneur de périr les armes à la main, & conſerva juſqu'au bout ce caractere naturellement fanfaron qu'il avoit porté ſouvent trop loin. On prétend qu'il avoit ſollicité ce dernier généralat avec une préſomption excuſable dans un jeune guerrier, mais ridicule dans un héros à cheveux blancs & octogénaire. Au reſte, une confiance aveugle & une bravoure téméraire lui avoient toujours réuſſi. Elles avoient ſuppléé chez lui à une étude profonde de ſon métier, qu'il n'avoit jamais faite, quoiqu'entré de bonne heure au ſervice. A cette époque ſon bien étoit des plus médiocres, & par un autre ſecret qui n'appartenoit alors qu'à lui, & trouvé depuis par beaucoup de ſes ſucceſſeurs, il amaſſa des richeſſes immenſes dans ce métier où ſe ruinoient les autres. Ce fut lui à qui un vivrier menacé de la corde répondit, *qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres*

au ſervice du Général. Et en effet il échappa au ſupplice.

Le Roi de Sardaigne parut regretter Villars, mais au fond il ne fut pas fâché d'être débarraſſé d'un homme qui l'étourdiſſoit ſans ceſſe de ſa capacité, & qui s'oppoſant à tout ce qu'il vouloit, le contrarioit d'autant mieux dans ſes opérations, que les troupes françoiſes faiſoient le plus grand nombre & la principale force de l'armée combinée.

Le Marquis de Coigny & le Comte de Broglio, les deux Lieutenans-généraux plus anciens ſous Villars, ſe partagerent le commandement, & furent bientôt faits Maréchaux de France. Tous deux étoient vifs, avides de renommée, fermant un peu trop les yeux ſur la diſcipline, & dès-lors aimés du ſoldat; très propres aux coups de main, excellens en ſecond ou à la tête d'un corps peu conſidérable, mais incapables d'embraſſer le détail immenſe d'une armée entiere: au reſte, bons patriotes & agiſſant de concert pour le bien de la cauſe commune. C'eſt ce qu'on vit à la bataille de Parme, dans laquelle les Impériaux, [29 *Juin* 1734] commandés par le Comte de Mercy, étant venus attaquer l'armée des alliés, ſuccomberent. Le ſuccès fort long-tems incertain, l'ardeur des troupes ennemies qui avoient déjà porté le déſordre parmi les François, dont la vaillance commençoit à ſe laſſer, donnoit lieu à leur Général de ſe flatter d'une victoire complette, lorſqu'il fut tué. Quelque ſoin qu'on prît de cacher cette mort aux ſiens, ils la ſurent bientôt. Dans leur effroi, ils n'attaquerent plus avec la même vigueur. Ce moment de relâche, ou plutôt la même nouvelle fit reprendre cœur à l'armée combinée; elle revint avec fureur ſur les vainqueurs qui, découragés à leur tour, n'oppoſerent qu'une réſiſtance foible, & prirent enfin la fuite. Ils perdirent 8,000 hommes, avec le champ de bataille. Le Maréchal de Coigny envoya auſſi-tôt le Marquis de Coigny, ſon

fils, annoncer cette victoire au Roi. La prise de Modene, par le Marquis de Maillebois, en fut le fruit. Le Prince de Wurtemberg, qui avoit pris le commandement des Impériaux, n'avoit osé soutenir cette ville & s'étoit retiré; mais en habile homme il profita d'une faute du Maréchal de Broglio & eut bientôt un petit avantage, plus flatteur au fond pour son amour-propre, que vraiment utile aux affaires. Les armées avoient changé de position, & s'étant approchés chacune de Guastalla, dix mille Impériaux s'avancent sur la Secchia. On sollicite le Général François de garnir un poste à la vue de l'ennemi, qu'il soutenoit être hors d'insulte par la nature & la disposition même du terrein: il s'obstine à rejetter cet avis; il se livre au sommeil avec la même sécurité que s'il dormoit dans son hôtel à Paris. [*le 15 Août*] Il y avoit à peine deux heurs qu'il reposoit, qu'il est réveillé en sursaut par un grand bruit d'armes & par les cris des combattans; il se leve en diligence, & veut se mettre en état de courir où le danger l'appelle; il n'en a pas le tems; l'attaque avoit été si imprévue & si bien combinée, qu'après avoir forcé un foible détachement de cinquante hommes qui gardoient le gué, les ennemis passent la riviere, traversent son quartier & pénetrent jusqu'à sa tente. En chemise, & ses culottes à la main, Broglio est trop heureux de se sauver & d'abandonner tout. Cette petite disgrace, suite nécessaire de sa présomption & de son imprudence, fournit matiere pendant quelques jours aux bons mots du soldat. Mais comme sa bravoure n'étoit point équivoque, sa réputation n'en souffrit pas.

[19 *Sept.*] La bataille de Guastalla fut la suite de cet échec, que le Maréchal étoit impatient de réparer. Après avoir fait pendant huit heures des prodiges de valeur, les Impériaux sont battus & obligés de se retirer précipitamment au-

delà du Pô, d'abandonner leurs morts, leurs blessés & le champ de bataille. Cette victoire coûta cher aux vainqueurs, parce que les deux armées s'étant attaquées par pelotons détachés, qui se succédoient sans interruption, il se livra autant de combats qu'il y eut de corps qui allerent à la charge. Le Comte de Konigsegg, le nouveau Général de l'Empereur, malgré sa défaite, recueillit beaucoup de gloire de cette journée Il réduisit par sa longue défense ses rivaux, fort mal-traités eux-mêmes & accablés de lassitude, à n'oser le poursuivre, & à lui laisser faire sa retraite sans inquiétude. L'armée des Alliés perdit 1,200 hommes; plusieurs Officiers de distinction, principalement le Marquis du Pezé, Colonel du Régiment du Roi & Maréchal de camp, dont le mérite & les talens pour la guerre donnoient les plus grandes espérances, & lui avoient déjà concilié l'estime & l'amitié de son maître.

Ce fut à cette action qu'un autre Officier de marque (*), menant la troupe à la charge, eut le malheur de tomber & d'être, pendant un tems considérable, foulé aux pieds des hommes & des chevaux qui lui passoient sur le corps. Il fut enfin tiré de-là dans un état déplorable qui, par une suite de miracle, n'eut aucune suite fâcheuse. C'étoit un des plus superbes hommes qu'on pût voir, mais taxé de s'aimer autant qu'une femme; ce qui donna lieu de croire que tremblant pour sa beauté, il s'étoit laissé cheoir volontairement & adroitement dans un fossé, préférant le danger presque inévitable d'être tué ou fait prisonnier, à celui d'être défiguré.

Quelque grands que fussent les désastres de l'Em-

(*) Le Duc de La Tremoille, Colonel du Régiment du *Champagne*. Cette anecdote, qui se trouve dans les *Anecdotes de Perse*, nous a été confirmée par trop de militaires, présens à l'action, pour l'omettre.

pereur en Lombardie, ſes affaires étoient encore plus mauvaiſes dans le Royaume de Naples. L'Infant Dom Carlos y entre avec l'armée Eſpagnole, ſans trouver aucune réſiſtance. [29 *Mars* 1734.] Il perce juſqu'à la Capitale, qui lui ouvre ſes portes. Il fait prêter par les Magiſtrats de cette ville, ſerment de fidélité au Roi ſon pere, qui lui cede bientôt ſes droits. [10 *Mai.*] Alors le jeune Prince fait ſon entrée, & reçoit en ſon nom l'hommage de tous les Ordres de l'Etat.

Les Impériaux, au nombre de neuf à dix mille hommes, commandés par le Général Visconti, s'étoient retranchés à Bitonto dans la Pouille; les Eſpagnols les forcent dans leurs retranchemens, & les mettent hors d'état de balancer leurs efforts & d'arrêter leurs conquêtes. Le Duc de Montemart, leur Général, en acquiert le glorieux ſurnom de Bitonto.

Le Royaume de Naples, conquis en entier, Dom Carlos paſſe en Sicile: les habitans préférent la domination Eſpagnole à celle des Allemands, ſe déclarent pour lui & favoriſent ſon entrepriſe. En moins d'un an il eſt maître de tout le pays, au point de pouvoir détacher une partie de ſon armée, qui va joindre l'armée des Alliés en Lombardie. Alors Louis XV le regarde déja comme ſi bien affermi ſur le trône, qu'il le reconnoît Souverain des deux Siciles, envoie le Marquis de Puiſieux Ambaſſadeur auprès de cette nouvelle Majeſté, & reçoit en la même qualité de ſa part [1 *Juillet* 1735] le Prince de la Torrella Caraccioli.

C'eſt ainſi que l'Empereur, pour avoir procuré un Royaume à l'Electeur de Saxe, en perdit deux & une grande partie de l'Italie. Il couroit riſque d'en perdre davantage, s'il ne ſe fût hâté de conclure la paix. Les Anglois & les Hollandois avoient déja communiqué en forme à Londres & à la Haye, aux Miniſtres des Puiſſances belligérantes un pro-

jet de pacification générale ; mais il n'avoit point été agréé : il servit néanmoins de base aux négociations qui suivirent. Seulement Charles VI désirant accélérer un ouvrage qu'il avoit si fort à cœur, & connoissant par expérience la lenteur des Congrès, proposa à Louis XV de lui envoyer le Sr. Dutheil, premier Commis des affaires étrangeres. Il avoit senti la nécessité d'un sacrifice pour faire passer le plan des Puissances maritimes, trop partiales au gré de la France, qui le rejettoit en ce qu'il y manquoit une indemnité envers Staniſlas. Il trouva l'expédient de faire céder les Duchés de la Lorraine & de Bar par leur Souverain, en échange de la succession éventuelle du Grand-Duché de Toscane. Alors toute difficulté est levée, (3 *Oct.* 1735) & l'on signe à Vienne les préliminaires de la paix.

Par ces préliminaires le beau-pere de Louis XV renonçoit au Royaume qu'il avoit déja eu deux fois. Il conservoit seulement la dénomination de Roi de Pologne, & tous les honneurs & titres attachés à son rang. Pour dédommagement utile il eut les Etats stipulés ci-dessus, & en fut mis en possession sur le champ, moyennant quelque argent comptant & une pension de quatre millions cinq cens mille livres, faite au Duc François, jusqu'à ce que la Toscane lui échût. C'étoit la France qui faisoit ces fraix, à la charge de la reversion des Duchés de Lorraine & de Bar à la couronne. A ces conditions l'Electeur de Saxe restoit en possession du trône de son rival & du Grand-Duché de Lithuanie, & les Alliés reconnoissoient son élection. Dom Carlos conservoit les Royaumes de Naples & de Sicile ; le Roi de Sardaigne, une portion de la Lombardie. Toutes les autres possessions de l'Empereur en Italie lui étoient restituées, ainsi que les conquêtes faites par les armes de la France en Allemagne. On lui cédoit en outre les Duchés de Parme & de Plaisance.

Quelle révolution ſurvenue dans la face politique de l'Europe, de cette guerre courte, mais importante par ſes conſéquences ! Accoutumée à voir donner & changer des Etats, il y avoit encore de quoi l'étonner. Les deux Siciles priſes & reprises tant de fois auparavant, l'objet continuel des prétentions de la Maiſon d'Autriche pendant plus de deux ſiecles, ſont acquiſes pour jamais à un Prince de la maiſon de Bourbon. La maiſon regnante des Princes Lorrains eſt tranſportée dans cette Toſcane, accordée déja par l'Empereur à Dom Carlos, dont le dernier Souverain vivoit encore, ne reconnoiſſoit point ſon état comme fief de l'Empire, & près de ſa fin demandoit ſi l'on ne lui donneroit pas un troiſieme héritier, & quel enfant l'Empire & la France vouloient lui faire ? Un Roi de Pologne paſſe en Lorraine, & un Electeur de Saxe illégitimement élu, met ſur ſa tête la Couronne de ce Monarque, que lui garantit le beau-pere du détrôné. Enfin les Duchés du ſang de Parme & de Plaiſance, que les droits du ſang donnoient à Dom Carlos, fils de Philippe V & d'une Princeſſe de Parme, révendiqués toujours par le Saint-Siege (*), & dont le dernier Duc avoit fait hommage au Pape, ſont cédés à Charles VI en propriété, & il garde le Milanois, magré la loi générale des fiefs de l'Empire, qui veut que le Chef, Seigneur Suzerain, en donne toujours l'inveſtiture, ſans quoi les Empereurs pourroient engloutir à la longue toutes les mouvances de leur ſuprématie ! On auroit pu renouveller, obſerve M. de Voltaire, la médaille de Trajan : *Regna aſſignata. Les trônes donnés.*

(*) Le 1 Avril 1743, le Pape avoit fait faire entre les mains du Magiſtrat de Cambrai, par le miniſtere de l'Abbé Rota, Auditeur de ſon Nonce en France, une proteſtation contre tout ce qui pourroit être fait au Congrès indiqué dans cette ville, au préjudice des droits du Saint-Siege, au ſujet de l'inveſtiture éventuelle des Duchés de Parme & de Plaiſance, accordée à l'Infant Dom Carlos.

Cependant, quoique ces préliminaires réparaſſent la plus grande brêche faite à la Couronne d'Eſpagne par la guerre de la ſucceſſion & par la paix d'Utrecht, elle n'étoit pas contente; elle ſe voyoit avec peine privée des Duchés de Parme & de Plaiſance, & de Toſcane qu'elle eſpéroit conſerver. Le Roi de Sardaigne avoit compté ſur un agrandiſſement plus étendu, & ſe plaignoit que ſon zele & ſes ſervices fuſſent ſi mal payés; mais tous deux ſeuls ne pouvoient ſoutenir la guerre contre l'Empereur, ils furent obligés de céder: le Duc de Lorraine, au contraire, acquieſce avec joie à un échange qui lui aſſure en mariage l'Archiducheſſe, fille aînée de l'Empereur, & avec elle la plus belle ſucceſſion de l'Europe & les prétentions les plus vaſtes.

Telle fut la fin d'une guerre dont l'Empereur, réduit aux plus grandes extrêmités, ſe tira le plus adroitement qu'il étoit poſſible aux dépens d'autrui, c'eſt-à-dire de ſon futur gendre & du Grand-Duc de Toſcane; car les ſacrifices qu'il fit perſonnellement n'en étoient plus, puiſqu'il ne cédoit que les Etats que le ſort des armes lui avoit déja ravis. Ses ceſſions, d'ailleurs, étoient balancées par d'autres que lui accordoit le traité: titre plus certain que ſes prétendus droits, qu'il n'auroit pu faire valoir qu'en ſe remettant aux haſards des combats. Au reſte, il ſe trouvoit dédommagé de tout par un article qu'il avoit le plus à cœur.

Ce Prince avoit 51 ans; il étoit d'un tempérament délicat; il ne ſe voyoit pour toute poſtérité que des filles, & l'âge de l'Impératrice ne lui permettoit guere d'en eſpérer d'autre. Depuis 1713 il travailloit à faire garantir la poſſeſſion indiviſible de ſes Etats héréditaires à ſa fille aînée Marie-Thereſe: il eſpéroit mettre par-là ſon futur gendre en état de lui ſuccéder à l'Empire; il eſpéroit que, plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit un petit-

fils, dont renaîtroit sa race prête à s'éteindre, & sur la tête duquel se transmettroit la couronne Impériale depuis si long-tems annexée à sa maison. Cette considération n'étoit pas entrée pour peu dans son projet de mettre sur le trône de Pologne l'Electeur de Saxe, mari d'une de ses nieces, qui, pour prix de ce secours avoit signé le fameux acte de succession, appellé la *Sanction Pragmatique Caroline*. Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande, de la Russie, du Danemarck & des Etats de l'Empire; il en fit un des articles préliminaires de la Paix de 1735, & la France y accéda; dernier coup de politique dont il se félicitoit, comme rendant désormais ses dispositions certaines & inattaquables. On verra dans la suite qu'il se trompa. Le Prince Eugene avoit mieux vu les choses, en lui disant peu de tems avant de mourir, [20 *Avril* 1736.] *qu'il falloit avoir deux cens mille soldats, & point de garantie.*

Les ennemis naturels de la France, dont l'idée des vues pacifiques & dépouillées d'ambition de son Roi, même en faisant la guerre, avoit enchaîné la jalousie active, se répentirent de leur tranquillité. Ils la virent s'accroître de deux superbes Duchés par la réunion de la Lorraine à ce Royaume; réunion tant de fois inutilement tentée, & consommée celle-ci irrévocablement dans cette querelle purement d'amour-propre & d'honneur. Persuadés que Louis XV pouvoit attaquer l'Empereur, sans allarmer la liberté de l'Europe, ils avoient regardé tranquillement les succès rapides de ses armes; ils s'étoient flattés que le théatre principal de la guerre étant en Italie, ils ne dureroient pas, & ne contribueroient à la longue qu'à affoiblir la France. Ils se tromperent sans doute, mais ils avoient spéculé d'après une expérience soutenue. C'est la seule guerre d'au-delà les Monts qui se soit terminée avec un avantage solide pour elle depuis Charlemagne. Plu-

ſieurs cauſes y concoururent : les François s'entendoient avec le gardien des Alpes, devenu le plus puiſſant Prince de ces contrées. Ils étoient ſecondés des meilleures troupes d'Eſpagne : leurs ennemis compoſés, au contraire, de troupes Allemandes, n'étoient point acclimatés. Les armées furent toujours dans l'abondance ; il regnoit une parfaite intelligence entre les Chefs. Enfin cette guerre fut courte, & ne laiſſa pas le tems aux François de ſe laiſſer amollir par les délices de Capoue.

Au reſte, le Cardinal, en acquieſçant au deſir de ſon Royal pupille, n'avoit réellement enviſagé dans cette guerre aucune utilité domaniale ; la gloire de la France, l'abaiſſement de ſes ennemis & le ſuccès de ſes alliés, l'avoient ſeuls déterminé : il fut conduit par les événemens ; l'Empereur vint en quelque ſorte au-devant de lui ; il étoit même ſi modéré dans ſes prétentions qu'il n'avoit demandé d'abord que la reverſion du Barrois. Ce fut le Miniſtre des affaires étrangeres qui l'encouragea, & lui donna une énergie qu'il n'auroit pas en autrement.

Les Hollandois & ſes compatriotes reprocherent au Miniſtre Walpole d'avoir abandonné en cette occaſion la maiſon d'Autriche, la ſeule en état de balancer ſur le Continent la puiſſance de celle de Bourbon. Il ſe défendit en leur faiſant connoître la convention ſecrette avec le Cardinal de tenir toujours ſa Marine dans l'abaiſſement, de leur laiſſer l'empire de la mer & du commerce, empire avec lequel ils ſeroient en tout tems maître de contenir la France & de faire échouer ſes projets d'agrandiſſement.

Les préliminaires de la paix du 3 Octobre 1735, ſe convertirent donc ſans obſtacle en traité définitif, qui fut ſigné à Vienne par le Marquis de Mirepoix, Ambaſſadeur & Plénipotentiaire de France, avec les Miniſtres de l'Empereur, le 19 Novembre

1738, & l'on regarde cette année comme une des plus glorieuſes époques du regne de Louis XV.

Il conclut avec ſon ennemi une paix honorable, qui augmente ſon Empire & donne des Etats à ſes parens & à ſes alliés. Médiateur généreux en faveur de l'ennemi réconcilié, il travaille avec zele à le délivrer d'une guerre cruelle & malheureuſe contre les Turcs, par le miniſtere du Marquis de Villeneuve à la Porte, & il réuſſit (*). Il renouvelle une ancienne alliance [10 *Nov.* 1738.] avec une Puiſſance amie, avec la Suede, qui s'engage, moyennant un ſubſide de 90,000 livres, à ne conclure pendant dix ans aucun traité avec aucune Puiſſance, que du conſentement du Roi : coup de politique néceſſaire pour maintenir ainſi dans le Nord un *Argus* vigilant, propre à donner l'*éveil* au premier trouble. Protecteur de deux Républiques qu'il aime, il éteint à Genève pour jamais [8 *Mai*] des mouvemens inteſtins toujours renaiſſans & reçoit les remerciemens de ſes Députés. Il travaille à ſoumettre à Gênes, [24 *Mai.*] par l'empire de la raiſon & de la juſtice, autant que par la voie des armes, des ſujets prétendus rebelles (†), les Corſes, dont un certain Baron de Neuhoff, aventurier Allemand, homme de tête, ambitieux & entreprenant, s'étoit fait déclarer Roi, ſous le nom de Théodore I (**). Il avoit été aſſez adroit pour déterminer en Hollande une compagnie de négocians à lui fournir des ſecours de munitions & d'argent, & à le ſoutenir dans ſa Souveraineté ; mais à ſon retour il ſe trouva dépouillé & finit par errer en différens pays, par être en priſon & par mourir miſérable.

(*) Cette paix eut lieu en 1739, en effet, à la recommandation de l'Ambaſſadeur de France à Conſtantinople.

(†) C'étoit l'idée qu'on en avoit donnée à la France. Nous verrons dans le tems ſi elle étoit juſte.

(**) Voyez ſa vie.

Occupé de tant d'objets extérieurs, le Cardinal ne perdoit pas de vue le soin de rendre les peuples heureux. Par une petite supercherie il s'étoit ménagé la faculté de prolonger le Dixieme autant qu'il lui plairoit, en inférant dans la Déclaration d'établissement de cet impôt, qu'il ne devoit finir d'être perçu qu'après la publication de la paix. Il n'en abusa pas excessivement, & s'il ne l'ôta pas dès que les préliminaires furent signés, il prévint l'époque fixée, [1 *Janv.* 1737.] & par Arrêt du Conseil le fit cesser deux ans & demi plutôt. Quel contraste avec la conduite de ses successeurs!

Plusieurs Loix utiles, émanées dans différentes parties, du tems même de la guerre ou des négociations, prouvoient son attention à tout.

Afin de diminuer le luxe des Officiers, il fit regler par une Ordonnance de S. M. [15 *Fév.* 1734.] les équipages qu'ils devoient avoir à l'armée : précaution essentielle pour la facilité du transport des troupes, pour la diminution de la consommation générale, & pour prévenir les dépenses ruineuses des militaires. Cette Ordonnance, renouvellée de nos jours par le Comte de Saint-Germain, atteste combien peu depuis on avoit tenu la main à l'exécution de dispositions aussi sages.

Par une autre, on statuoit sur l'habillement, [28 *Mai* 1733.] armement & équipement de la Cavalerie & sur la hauteur des chevaux. Il étoit enjoint aux Officiers de reprendre la cuirasse & aux cavaliers le plastron.

On ordonnoit par une troisieme à tous les Anglois, Irlandois & Ecossois résidans en France, [2 *Nov.* 1734.] sans emploi, de s'engager dans quelques-uns des Régimens Irlandois de S. M. à l'exception de ceux qui n'avoient pas atteint l'âge de dix-huit ans, ou de ceux qui en avoient plus cinquante.

En 1736, [30 *Janv.*] le Cardinal fait enrégis-

trer une Déclaration du Roi, portant établiſſement d'une Chambre de Tournelle civile au Parlement de Paris, pour l'expédition des procès. Cette Chambre devoit ouvrir ſes ſéances à la Chandeleur & ſe clorre à la Saint-Germain. Louis XIV en avoit établi une pareille en 1669, & nous en avons vu depuis créer une en 1775. C'eſt un ſecours extraordinaire accordé aux plaideurs, après les grandes criſes où l'interruption de la Juſtice a laiſſé les affaires s'accumuler.

Peu après émane une loi du Trône, [3 *Fév.*] concernant les Teſtamens, dont l'objet, ſuivant les termes du preambule, eſt d'affermir l'autorité des loix anciennes, & de les expliquer d'une maniere ſi préciſe que l'incertitude ou la variété des maximes ne ſoit plus déſormais une matiere toujours nouvelle d'inquiétudes pour les teſtateurs, de doutes pour les juges & de procès ruineux pour les parties.

On en promulgue encore une autre infiniment plus importante, [9 *Avril*] qui fixe la forme dans laquelle on doit tenir les regiſtres des baptêmes, mariages, ſépultures, profeſſions religieuſes, & les extraits qui en doivent être expédiés pour aſſurer l'état des Citoyens.

On cherche l'année ſuivante à réprimer la mauvaiſe foi, [11 *Déc.* 1737.] à lui enlever ſes ſubterfuges par des définitions claires, diſtinctes & & préciſes du faux principal, du faux incident, en rétabliſſant la formule & les regles de la reconnoiſſance des écritures & ſignatures en matiere criminelle. On pourſuit la chicane dans ſes détours, dans ſes ſinuoſités les plus obliques, en déterminant les cas & la maniere des évocations & réglemens de juger. Telles étoient une foule d'Ordonnances deſtinées à faire éternellement la regle de cet Empire & l'admiration de l'Europe. Plût à Dieu que le Légiſlateur au nom duquel on faiſoit parler

la loi avec tant de majeſté, eût appris à la reſpecter lui-même ! que courbant toujours ſous ſon joug ſa tête auguſte, il eût conſtamment donné l'exemple d'une ſoumiſſion non moins impoſée au monarque qu'aux ſujets ! Hélas ! dès ce tems, d'abominables Séjans, dont les cours abondent ſans ceſſe, cherchoient à corrompre ſon cœur, à égarer ſa droiture, &, ce qui imprima une tache ineffaçable ſur la mémoire du Cardinal de Fleuri, c'eſt qu'il fut le premier à céder à leur impulſion.

On ſavoit combien il étoit avide du pouvoir : ces hommes qui ne peuvent avoir de conſiſtance que dans le déſordre & la licence, ſaiſirent ſon foible pour parvenir à leurs fins. Le Cardinal avoit pour maîtreſſe, la Princeſſe de Carignan ; c'eſt-à-dire en étoit gouverné, dépoſoit dans ſon ſein les ſecrets de l'Etat, ne décidoit rien que par ſes conſeils ; car voilà à quoi ſe réduit un mot uſité à la cour, ſouvent dans cette acception, la ſeule que pouvoit préſenter le commerce d'une femme âgée de quarante-cinq ans avec un vieillard preſque nonagénaire, chez qui les plaiſirs des ſens devoient ſe réduire à des réminiſcences. Celui de commander au Miniſtre qui tenoit le Monarque en liſieres, étoit donc la grande volupté de la Princeſſe ; mais cet empire ne tenoit qu'à un fil. Le Roi conſtant juſqu'alors à ſa tendreſſe pour ſon auguſte compagne, avoit écarté loin de lui les ſéducteurs infames qui avoient eſſayé de l'en détourner. Lorſqu'on cherchoit à fixer avec adreſſe ſes regards ſur quelque objet enchanteur, il répondoit froidement : *Je trouve la Reine encore plus belle* (*). Mais enfin il pouvoit s'en dégoûter ; la multitude d'enfans qu'elle lui avoit donnés, devoit même accé-

(*) C'eſt au Duc de Pecquigny, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, que, ſuivant la tradition, cette réponſe à été faite.

lérer ce moment fatal ; & quelle révolution à craindre en pareille circonſtance ! Le vrai moyen d'en prévenir les ſuites étoit de l'opérer ſoi-même ; de mettre dans la couche de S. M. une Syrene dont on fût ſûr ; qui, ſatisfaite du département des plaiſirs, laiſſât celui de la politique & des affaires à ſon Eminence. On fit comprendre cela à la Princeſſe, qui l'inſinua au Cardinal, & l'on ourdit en conſéquence une trame où ſe ſeroit priſe la ſageſſe elle-même. D'une part on gagna le confeſſeur de la Reine : ce Béat fit pieuſement entendre à S. M. qu'ayant rempli les devoirs de ſon état en donnant un héritier au trône, & des Princeſſes pour en être l'édification, elle feroit une choſe très-agréable à Dieu en exerçant déſormais la plus excellente des vertus, la chaſteté, en ſe ſevrant de tems en tems des voluptés charnelles, toujours trop propres à courber notre ame vers la terre, au lieu de l'élever au ciel, notre véritable partie. Sans doute, ſi *Marie* eût eu pour les plaiſirs un attrait bien vif, ces conſeils n'euſſent pas produit un grand effet ; mais le peu de tempérament qu'elle avoit, étoit éteint par la dévotion. Un jour que ſon époux, la tête chaude de vin, & conſéquemment mal diſpoſé à l'amour, s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine, elle ſe livra trop indiſcrétement à ſon dégoût & repouſſa ſes embraſſemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevroit pas deux fois un pareil affront & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu ; il ne leur reſta plus qu'à vaincre ſa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué, augmentée encore par une timidité qui faiſoit l'eſſence de ſon caractere. La Comteſſe de Mailly, Dame du palais de la Reine, fut jugée la plus convenable pour ce rôle. Elle étoit à-peu-près comme veuve, ſans enfans, pleine de probité & dénuée d'ambition ;

tion ; d'ailleurs amie de Madame la Comteſſe de Toulouſe, incapable d'abuſer de ſa place & de donner le moindre ombrage au Cardinal : en outre très-aimante, très-careſſante, & pourvue du manege néceſſaire pour apprivoiſer le moderne Hippolythe. Elle n'étoit ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée près de trente-cinq ans, elle n'avoit de remarquable dans le viſage que deux grands yeux noirs, aſſez bien fendus, très-vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, adouci pour le Monarque, ne conſervoit que cette hardieſſe, indice du tempérament, aiguillon puiſſant pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le ſon de ſa voix rude ne faiſoit que confirmer cette annonce, que complettoit encore ſa démarche délibérée & laſcive. Un tel extérieur, dans la circonſtance, étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétiſſante, aux bras les mieux arrondis, à la nobleſſe, aux graces, à tous les attraits de cent beautés de la cour. Elle les ſurpaſſoit en outre par un talent qui ſupplée à bien des charmes, par l'art de la toilette qu'elle poſſédoit au ſuprême dégré, par un goût exquis que ſes rivales tâchoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommagée de ce qu'elle lui avoit refuſé du côté de la figure, par les qualités de l'eſprit & du cœur. Elle étoit amuſante, enjouée, d'une humeur égale, amie ſure, généreuſe, compatiſſante & cherchant à rendre ſervice. Malheureuſement juſques dans ſon élévation elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, ſans s'expoſer à perdre ſa faveur, l'affection des perſonnes auguſtes à qui elle la devoit, & ſurtout l'appui du Cardinal, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement paſſif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Miniſtre chargea le Duc de Richelieu de propoſer au Roi Madame de Mailly. Ce courtiſan fin

& ſéduiſant s'étoit inſinué dans les bonnes graces de S. M. & avoit ſa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faiſant changer d'objet à ſes talens, on ne pût l'employer avec autant de ſuccès dans une négociation galante, que dans une négociation politique. En effet, uſant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, ſon favori le mit adroitement ſur le compte de la Reine, ſur le vuide qu'elle laiſſoit dans ſon cœur; il le fit convenir de la néceſſité de remplacer cette paſſion par une autre; il lui repréſenta l'amour comme la conſolation de tous les hommes & principalement des grands Princes; obligés de charmer les ſoucis du trône. Il détermina de la ſorte le Roi à une entrevue avec Madame de Mailly, & malgré l'ardeur que devoit lui donner ſon âge, malgré la fougue de ſon tempéramment, malgré la longue privation où il avoit vécu depuis ſa rupture, elle fut infructueuſe (*): la timidité avoit glacé ſes ſens, au point que la Comteſſe déſeſpérée ſe plaignit du peu d'impreſſion qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un ſecond tête-à-tête: on la prévint qu'il falloit oublier le monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du jeune Prince à revenir à elle l'encouragea merveilleuſement; perſuadée par cette démarche qu'il n'étoit queſtion que d'aſſaillir pour triompher après les agaceries préliminaires elle ſe permit les moyens extrêmes des courtiſannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un tailiſman ſi heureux, que l'amant reprenant à l'inſtant ſes droits, ſe livra à des emportemens d'autant plus violens qu'il avoit été plus contraint. Quand cette ſcene fut finie, Madame de

[*] Voyez *les amours de Zeokiniſul, Roi des Koſirans, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinebboi*, un de ces écrits obſcurs & licencieux, dont il faut ſe défier cependant, & que nous n'adoptons qu'autant que les faits ſe rapportent avec les manuſcrits plus authentiques que nous avons ſous les yeux, ou avec le récit des courtiſans contemporains.

Mailly enchantée, ſortit dans le déſordre amoureux où elle étoit encore, & ſe préſentant à ſes inſtigateurs, curieux d'apprendre ce qui s'étoit paſſé, elle ne leur dit autre choſe, ſinon : *voyez de grace, comme ce paillard m'a accommodée.*

Le premier pas fait, le Roi ne ſentit plus rien qui l'inquiétât ; il ſe livra ſans remords à ce double adultere. Cependant les rendez-vous ſe donnerent encore quelque tems en ſecret, mais il ſecoua bientôt cette gêne & ne fit nul myſtere de ſa conquête. Les courtiſans s'en entretinrent : la Reine même en fut informée, & au lieu d'eſſayer ſur ſon époux l'aſcendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeller au lit nuptial, elle ſe contenta d'en gémir aux pieds des autels. Le Comte de Mailly, qui ſe ſoucioit peu de ſa femme avant, s'aviſa de trouver mauvaiſe cette infidélité. Pour réponſe il reçut défenſe d'avoir avec elle aucun commerce. Le Marquis de Neſle, pere de la favorite, d'une des plus illuſtres maiſons du royaume, voulut auſſi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure de demander de l'argent, dont il avoit grand beſoin, vu le dérangement de ſes affaires, & l'on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le perſonnage le plus embarraſſé à jouer ſon rôle dans le début des amours du Roi, ce fut le Cardinal. Afin d'en impoſer à la nation, fauteur indirect des déréglemens de ſon auguſte pupille, il pouſſa l'hypocriſie juſqu'à oſer lui faire des remontrances. *Je vous ai abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'eſpere que vous me laiſſerez maître de la mienne.* Mots qui, malgré leur ſéchereſſe, le comblerent. Ses émiſſaires, en le diſculpant, divulguerent dans les cercles la réponſe du Roi. On ne ſauroit concevoir combien les Pariſiens en furent ſcandaliſés. Les peuples, en général, & le François ſurtout, aiment à changer de ſituation, dans l'eſpérance

d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtreſſe opéreroit quelque révolution : s'appercevant que celle-ci ne ſervoit qu'à raffermir l'autorité du premier Miniſtre, ceux qui avoient applaudi à la paſſion du Roi, ne la regarderent plus du même œil. On la fit paſſer aux yeux du public pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du ciel ſur le Royaume. On fit des vers ſatyriques, on chanta des chanſons licencieuſes, où l'on maltraitoit également l'amante & l'amant.

Ce qui excuſe le perſonnage ſingulier de la prémiere, auquel elle n'étoit point faite, qu'elle jouoit, ſans doute, pour la premiere fois, infâme, abominable dans toute autre, c'eſt qu'il lui étoit inſpiré par ſon cœur ; c'eſt qu'elle fut toujours plus attachée à la perſonne qu'au diadême; c'eſt qu'elle aimoit véritablement Louis XV ; c'eſt qu'elle ne demanda jamais aucune grace, ni pour elle, ni pour ſes parens ; c'eſt qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat ; c'eſt qu'elle ſortit de la cour auſſi pauvre qu'elle y étoit entrée ; c'eſt, qu'à l'exemple de Madame de la Valliere, après cet amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu ; c'eſt enfin, qu'elle expia dans les larmes & les macérations juſqu'à ſa mort, le ſcandale qu'elle avoit donné, le ſeul crime, toujours grand dans la ſociété, d'avoir ſouillé la couche nuptiale.

Hélas! long-tems avant, au comble de ſa ſatisfaction, elle ne tarda à trouver ſa punition dans ſa paſſion même. Elle ſe répentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein ſalutaire : ce Prince qui l'eſtimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucune pudeur, donna l'eſſor à tous ſes deſirs : l'inceſte ne l'effraya pas. La favorite avoit pour ſœur, Madame de Vintimille, mariée depuis peu. Celle-ci, grande auſſi, n'avoit par deſſus ſon aînée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeuneſſe ; mais elle avoit encore plus d'eſprit & ne tarda pas

à le faire ſervir à ſon projet de ſupplanter Madame de Mailly & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoiſſoient, redouterent bientôt ſon pouvoir. Elle étoit altiere, entreprenante, envieuſe, vindicative, aimant à gouverner & à ſe faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne penſant qu'à ſes intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foibleſſe de ſon eſclave, & certes elle auroit réuſſi, ſi la mort ne l'eût pas arrêtée au commencement de ſa carriere. Elle périt en couches, non ſans ſoupçon de poiſon. Sa perte cauſa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa Sœur, qu'il avoit toujours conſervée, comme pour ſervir d'entremetteuſe à leur commerce, encore ſecret, y mêla les ſiennes, & n'en regretta pas moins ſa rivale. Celle-ci laiſſa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appellé à la cour *le demi-Louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureuſement la ſenſibilité de S. M. dans cet âge où elle eſt ſi extrême, étoit déja émouſſée, déja nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette ſenſation de douleur paſſagere que nous cauſe la mort de nos ſemblables, par le retour ſecret que nous faiſons ſur nous-mêmes, dont elle nous rappelle le fatal deſtin. Les plaiſirs ſuſpendus reprirent bientôt leurs cours; la chaſſe, des voyages continuels, dont le Monarque avoit toujours beſoin pour ſe ſecouer, & plus néceſſaires dans la circonſtance, firent oublier Madame de Vintimille. La premiere favorite reprit ſes droits; elle l'accompagnoit par tout, Mademoiſelle de Charolois & la Comteſſe de Toulouſe la ſecondoient. C'étoient elles qui avoient imaginé ces ſoupers divins qu'on faiſoit dans des réduits délicieux, acceſſibles aux ſeuls confidens, & déſignés par cette raiſon ſous le nom de *petits appartemens*. Louis XV en fit pratiquer dans ſes diffé-

rens palais. Sans être abſolument ſéparés des appartemens de repréſentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit néceſſairement pour le ſervice. Une porte ſecrette pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en ſecret, quand elle le jugeoit à propos avec les convives déſignés. Les artiſtes y avoient épuiſé leur art pour la commodité des diſtributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. Afin d'en donner une idée aux étrangers, en voici une deſcription allégorique, qu'on trouve dans les *Anecdotes de Perſe*, & que l'hiſtorien, pour dépayſer ſes lecteurs, déclare lui-même avoir tranſcrit d'ailleurs (*).

„ C'étoit un petit temple, où l'on célébroit fré-
„ quemment des fêtes nocturnes en l'honneur de
„ Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit grand-
„ prêtre, *Retima* la grande prêtreſſe ; le reſte de
„ la troupe ſacrée étoit compoſé de femmes aima-
„ bles & de courtiſans galans, dignes d'être ini-
„ tiés à ces myſteres. Là, par quantité de liba-
„ tions les plus exquiſes, & par différentes hym-
„ nes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de ſe le
„ rendre favorable auprès de la Déeſſe de Cythe-
„ re, à laquelle enſuite on faiſoit de tems en tems
„ de précieuſes offrandes. Les libations ſe faiſoient
„ avec les vins les plus rares. Les mets les plus
„ recherchés étoient les victimes. Souvent même,
„ & c'étoit aux jours les plus ſolemnels, ces mets
„ étoient préparés par les mains du grand-prêtre.
„ Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes ; Mo-
„ mus y préſidoit : il n'étoit permis à aucun eſ-
„ clave d'oſer troubler ces auguſtes cérémonies,

---

[*] Il prétend ce morceau tiré de l'hiſtoire des différentes religions qui ſe ſont introduites dans la Perſe, depuis la conquête qu'en a faite Alexandre le grand, juſqu'à préſent, par Kodgia.

„ ni d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au mo-
„ ment que les prêtres & les prêtreſſes, comblés
„ enfin des faveurs divines, tomboient dans une
„ extaſe, dont la plénitude prouvoit la grandeur
„ de leur zele & annonçoit la préſeance des
„ Dieux. Alors tout étoit conſommé: on enlevoit
„ avec reſpect ces favoris des Dieux, & l'on fer-
„ moit les portes du temple.....Il y avoit
„ certains jours de l'année qui n'étoient conſacrés
„ qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs ſe
„ faiſoient particulierement par Comus. Ces jours,
„ qu'on peut appeller *les petites fêtes*, étoient
„ ceux où le grand-prêtre admettoit dans le tem-
„ ple *Sévagi*, *Fatmé*, *Zelide* & quelques autres,
„ aux yeux deſquels, comme profanes, on ne
„ célébroit que les petits myſteres. En effet, loin
„ de mériter d'être du nombre fortuné à qui les
„ fonctions importantes & eſſentielles du culte
„ étoient confiées, à peine étoient-ils du peu dont
„ on vouloit bien leur faire part. „

Nous voyons par les détails de ce récit myſté-rieux, où Louis XV eſt déſigné ſous le nom de *Sophi*, & la favorite ſous le nom de *Retima*, ré-cit dont tous les Seigneurs, encore vivans & par-ticipans de ces fêtes, atteſtent la fidélité que les *petits appartemens* étoient également deſtinés aux plaiſirs de l'amour & à ceux de la table. On n'ad-mettoit aux premieres que les courtiſans aſſez cor-rompus pour être les compagnons des débauches du monarque, ou aſſez vils pour en reſter les ſim-ples témoins. Les autres comprenoient un cercle plus étendu & plus honnête. Mrs. le Comte & Madame la Comteſſe de Toulouſe, Mlle de Cha-rolois, appellés par l'écrivain hiéroglyphique, *Sé-vagi*, *Zélide* & *Fatmé*, en étoient les principaux acteurs. Tout s'y paſſoit alors dans la décence; on ne s'y mettoit en pointe de vin que pour faire mieux naître les bons mots & les ſaillies, que pour

y donner un cours plus libre à ces ſarcaſmes malins où, ſous l'apparence d'une gaité frivole, les la Trémoille; les d'Ayen, les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient au Roi d'utiles vérités, qui malheureuſement étoient perdus. Quand les Princeſſes étoient retirées, ou en leur abſence, ces orgies devenoient vraiment bacchiques; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-ſiecle plutôt, qui aimoit le Champagne, en avoit inſpiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défis des anciens buveurs : c'étoit à qui mettroit ſous la table ſon adverſaire, & après une longue réſiſtance, il falloit que des ſerviteurs affidés vinſſent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comteſſe d'avoir entraîné ſon amant dans ces parties crapuleuſes, auxquelles nous ſerions portés cependant à croire qu'il ne répugnoit pas. Nous le préſumons par une autre circonſtance de cette deſcription: c'eſt que Louis XV ſe plaiſoit fort à faire la cuiſine, à préparer de petits ragoûts; genre de divertiſſement ignoble, ſinon condamnable en lui-même, au moins très-fâcheux, en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & ſublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain. Auſſi-bien n'étoit-ce point ainſi que le Cardinal déſiroit que le Roi s'occupât; & la favorite ne faiſoit que ſuivre le plan qui lui étoit tracé. Le tems n'étoit point venu, où les *petits appartemens* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la cour n'étoit pas exempte d'orages & d'intrigues. Il eſt tems de reprendre le fil de ces dernieres, dont M. de Chauvelin fut une victime éclatante.

Ce Miniſtre, d'une famille diſtinguée dans la robe, revêtu d'une charge de Préſident à mortier au Parlement, où il avoit joué un rôle, lors de

la disgrace de Mrs. d'Armenonville, suivie de la retraite du Comte de Morville, son fils, avoit remplacé l'un & l'autre. Il avoit été chargé à la fois & des sceaux & du département des affaires étrangeres. Il n'étoit point au dessous de ces deux places; il avoit toutes les qualités nécessaires pour les bien remplir. Sa connoissance des loix, de la jurisprudence, des devoirs du magistrat; son intégrité, sa fermeté, mais surtout sa longue habitude dans sa compagnie, le rendoient très-propre à être à la tête de la justice: son génie, supérieur à la fois & souple, insinuant, sa profonde étude des hommes & de la politique, ses vues étendues, ses desseins vastes, ses correspondances multipliées convenoient à merveille à ses autres fonctions. Il étoit en outre d'un abord facile & gracieux, d'une conversation séduisante, très au fait du manege de la cour, sans affectation, laborieux, expéditif, sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires. Tel étoit ce personnage d'un mérite vraiment éminent, & tel qu'on en voit peu; Ministre accompli de tout point, s'il n'en eut le défaut que produisent presque toujours les grands talens, une ambition démesurée. Quoique le Cardinal, reconnoissant son infériorité, lui eût accordé toute sa confiance, il s'indigna d'être en second & de ne pouvoir déployer qu'en partie les ressources qu'il se sentoit en lui-même. D'ailleurs, lié avec les plus grands Seigneurs de la cour, vivant avec eux, mais sans bassesse, bien venu des femmes les plus accréditées, des Princes même, il avoit un parti puissant qu'il s'étoit formé pour s'entourer & se soutenir. Ce parti étoit celui de M. le Duc. Sa mere, Madame la Ducheſſe, fiere, absolue, violente, vindicative, turbulente, jalouse de représenter, en étoit l'ame. Malheureusement il n'étoit pas le plus puissant. La faction de Rambouillet, à laquelle se joignirent le Duc d'Orléans & le Duc du Maine,

contre-balançoit celle-là, ou plutôt l'empêchoit d'éclater. M. de Chauvelin étoit trop adroit pour ſe compromettre ſans ſuccès apparent, il ſe contentoit d'entretenir la bienveillance avec ſes protecteurs & de déconcerter les projets de ſes ennemis, qu'il étoit habile à éventer par ſa vigilance continuelle. Il cherchoit auſſi à ſe rendre agréable à tout le monde il ne refuſoit que ce qu'il lui étoit impoſſible d'accorder, & toujours avec une politeſſe affectueuſe preſqu'équivalente aux graces; il acueilloit les gens de mérite, il protégeoit les beaux-arts; il étoit ardent à les faire fleurir; il étoit aimé & eſtimé des étrangers, qui ſortoient d'auprès de lui toujours contens, toujours enchantés; il étoit redouté des Puiſſances, dont il perçoit les cabinets par ſes ruſes & ſes intelligences. Il avoit lieu d'eſpérer de remplacer inceſſamment le premier Miniſtre, lorſqu'il ſe vit enveloppé dans une diſgrace qu'il n'avoit pu prévoir. On l'accuſa d'avoir par le traité de Vienne ſacrifié les intérêts des Alliés de la France à ceux de l'Empereur, en ne faiſant pas acheter la paix à ce Prince à des conditions infiniment plus dures, que ſon état de détreſſe l'auroit forcé d'accepter. On l'accuſa d'avoir reçu de l'argent pour prix de cette honteuſe colluſion. Le Roi lui-même, ſe conduiſant en cette occaſion comme il a preſque toujours fait depuis, en ſimple particulier, en ami du Cardinal, lui dénonça Chauvelin, dit-on, & lui conſeilla d'éclairer ſa conduite: Sa Majeſté lui fit entendre qu'elle étoit bien informée que Chauvelin abuſoit de ſa confiance; mais ſon protecteur ayant peine à ſon âge de ſe défaire d'une créature qui lui étoit devenue néceſſaire, le juſtifioit ſans ceſſe, & attribuoit à la ſeule jalouſie des traits lancés contre. Enfin on fit connoître au premier Miniſtre les intrigues du Garde des ſceaux avec la maiſon de Condé, & ce grief fut un crime irrémiſſible. Il fut enlevé & conduit dans un châ-

teau-fort, comme un criminel d'état, où on ne lui laiſſoit parler à perſonne, ni voir qui que ce fût, même de ſa famille. Châtiment trop doux pour un traître à ſon Roi, & trop cruel pour un ſimple ſoupçon. Il y a grande apparence qu'on ne pût découvrir des preuves ſuffiſantes; que même le ſoupçon n'étoit que ſimulé, le prétexte pris pour le perdre, puiſque ſa captivité ne fut pas longue, & qu'elle fut convertie en ſimple exil à Bourges, où il rendoit les viſites qu'on lui faiſoit, recevoit & écrivoit des lettres. Les Sceaux furent reſtitués pour la troiſieme fois au vieux d'Agueſſeau, & M. Amelot, Intendant des finances, fut élevé à la chargede Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangeres.

Iſſu d'une famille connue dans la politique, le nouveau Miniſtre n'avoit jamais été initié dans ſes myſteres; il n'avoit que ſon nom pour lui; il étoit abſolument inepte en négociations : aucune de ces qualités tranſcendantes de ſon prédéceſſeur ne ſuppléoit à ſon ignorance; il ne payoit pas même en repréſentation; il bégayoit, défaut eſſentiel dans un homme deſtiné à conférer journellement avec les perſonnages les plus déliés de l'Europe. Pour l'aider dans les fonctions délicates de ſa place, il eut le bonheur de trouver d'excellens coopérateurs parmi les premiers commis de ſon Département, qui depuis long-tems en faiſoient le détail, & connoiſſoient parfaitement les intérêts de la France & ceux des autres royaumes. Ces Sous-miniſtres, moins en bute que le chef aux traits de l'envie, & d'autant moins expoſés aux révolutions, qu'il faut pour les remplacer une grande capacité qui, en pareil genre, ne peut s'acquérir que par une longue expérience, ſont les hommes de l'état : leurs maîtres changent, & eux meurent en place. Auſſi un Miniſtre adroit, qui a ſon entrée à la cour, a beſoin d'eux, & les ménage; mais M. Amelot, fier, jaloux de ſon rang, comme les petits eſprits, & qui

d'ailleurs en vouloit au ſieur Pecquet, l'un de ces chefs de bureau, parce qu'il avoit eu, & avec raiſon, toute la confiance de M. Chauvelin, s'attacha à le perdre. Il l'accuſa d'entretenir des correſpondances ſuſpectes avec cet exilé, & d'éluder de lui découvrir les ſecrets importans dont il avoit la clef. Sans autre examen, cet homme fut arrêté & reſſerré ſi étroitement, qu'on refuſa même à ſa femme la permiſſion de le voir. Heureuſement cette punition ne fit aucun tort à l'accuſé dans le public. Sa probité étoit ſi univerſellement reconnue, qu'on ne le ſoupçonna pas de la faute la plus légere, & ſon infortune fut uniquement attribuée à la jalouſie baſſe du Miniſtre; ce qui le rendit odieux aux étrangers & à la nation.

Le Cardinal s'apperçut bientôt du tort qu'il avoit eu de ſe priver d'un ſecond comme M. de Chauvelin; il ſe dégoûta des affaires, & fut tenté d'en abandonner le timon en d'autres mains. Le Comte de Toulouſe fut celui qu'il choiſit pour ſe remplacer, ou plutôt qu'on lui ſugéra. Ce n'eſt pas que ce Prince, né pareſſeux, dans un âge où l'on le devient encore davantage, d'ailleurs d'une ſanté affoiblie & frappé de la perte encore récente du Duc du Maine, ſon frere, fut empreſſé de gouverner; mais les ſollicitations du premier Miniſtre, du jeune Roi qu'il aimoit tendrement, & plus encore celles de la Comteſſe & de tout ce qui l'entouroit, eſpérant jouir de ſa faveur, le déterminerent. Les meſures étoient priſes pour le nommer premier Miniſtre à Rambouillet, ou Louis XV devoit aller paſſer une partie de l'automne avec ſa cour, lorſque la mort termina ſa carriere. Taillé pour la ſeconde fois de la pierre, il ſoutint ſes ſouffrances pendant vingt-deux jours avec une fermeté héroïque. Avant d'expirer il fit venir le Duc de Penthievre, ſon fils unique, & lui donna les plus belles inſtructions. Il fut univerſellement regretté, & mé-

ritoit de l'être; la Comteſſe de Toulouſe ſurtout fut inconſolable.

Louis XV envoyoit chaque jour pour ſavoir des nouvelles du malade, & tous les grands ſuivoient cet exemple. A l'inſtant le plus critique, la Peyronie vint, & deſira être introduit auprès de S. A. malgré le triſte état où elle étoit Le Duc de Noailles, ſon beau-frere, ne doutant pas que cette viſite ne produisît un bon effet, voulut avant le prévenir, & lui dit qu'attendu ſa foibleſſe il alloit recevoir pour lui le meſſager de S. M. Le moribond rappellant ſon ame fugitive, répondit que ce n'étoit pas trop de lui-même pour jouir de cet honneur. Le premier chirurgien entre & fait part au Prince de l'inquiétude du Monarque S. A. avec une préſence d'eſprit qui étonne tous ceux qui l'avoient vu l'inſtant d'auparavant en ſyncope, le prie d'aſſurer le Roi de ſon reſpect, de ſa reconnoiſſance & de ſa fidélité, & le charge de tendres complimens pour le Cardinal, auquel il recommande ſinguliérement ſa femme & ſon fils; puis il retombe dans ſon affaiſſement. Tel eſt le génie du courtiſan, qui ne ceſſe de l'être qu'au moment où il expire.

Cet événement dérangea tous les projets du Roi & de ſon Miniſtre. Celui-ci oublia ſes idées de retraite; mais ſes rivaux n'en travailloient pas moins ſourdement à le ſupplanter. C'eſt alors qu'eut lieu ce qu'on a appellé *la guerre des mirmidons*, c'eſt-à-dire une ligue de quelques jeunes Seigneurs de la cour avec la Comteſſe de Mailly, dont on n'a jamais trop ſu le but, qu'ils ignoroient eux-mêmes; mais ligue excitée vraiſemblablement par la faction de Condé, dans l'eſpoir de remettre en place M. Chauvelin. Le Duc d'Antin, qui en étoit, quoique fils de la Comteſſe de Toulouſe, fut exilé. On vit en cette occaſion quel étoit le caractere de Louis XV, ſa foibleſſe, ſon inſouciance, & ſon peu de ménagement pour ſes favoris les plus accrédités.

Le Duc de la Trémouille, gentilhomme de la chambre & que S. M. honoroit de ſon intimité, quand il vit la mine éventée, ſupplia le Roi de ne pas le déſigner à ſon Mentor, comme ayant été du complot, dans la crainte de reſter expoſé à ſon reſſentiment. S. M. le lui promit, & cependant la premiere choſe qu'elle fit, fut de manquer à ſa parole. Le Duc reçut de vifs reproches de ſon Eminence, & voulant s'excuſer, fut étourdi quand le Cardinal le diſſuada de nier plus long-tems un fait qu'il avoit appris de la bouche même du maître. Alors ce Seigneur outré, dans la premiere converſation qu'il eut avec S. M., lui déclara qu'en qualité de ſon ſujet & de ſon ſerviteur, il continueroit à remplir ce double devoir, mais il la ſupplia en même tems de le rayer du nombre de ſes familiers; il lui dit, en propres termes, qu'*il ne pouvoit plus être ſon ami*. Propos noble & hardi, qui caractériſoit dans ce Seigneur, ayant toutes les apparences de la frivolité, un philoſophe. Nous conſignons ici d'autant plus volontiers cette anecdote, qu'elle doit réparer la premiere, injurieuſe à ſa mémoire. Tout le monde connoît le Duc de la Trémoille pour un homme de beaucoup d'eſprit. On ſait qu'on lui attribue un des plus ingénieux & des plus agréables perſiflages qu'ait enfanté en romans (*) notre ſiecle; mais peu de gens ſavent que c'étoit un ſage. Il ceſſa dès-lors d'aller aux petits appartemens, & quelques avances que fît Louis XV, il demeura inébranlable & ſe renferma ſtrictement dans ſes fonctions de gentilhomme de la chambre: bien plus, un jour qu'aſſiſtant aux bals qu'on donnoit chez M. le Dauphin dans ſon enfance, pour former ce Prince à l'exercice de la danſe &

---

[*] *Angola*, que s'eſt attribué le Chevalier de la Morliere, mais que beaucoup de gens prétendent être un manuſcrit trouvé dans les papiers du Duc de la Trémoille, après ſa mort.

l'amuſer, ce Seigneur y parut ; comme il étoit fort beau danſeur, on l'invita à ſe faire admirer de l'héritier du trône. Il obéit, & les battemens de mains duroient encore, quand le Monarque entra. Il voulut ſavoir ce que c'étoit ; on le lui dit. Il pria le Duc de la Trémoille de recommencer pour lui ; le Duc s'excuſa ſur ce qu'il s'étoit fait mal & ne pouvoit ſatisfaire Sa Majeſté.

L'intrigue dont nous venons de parler, fut le dernier effort contre la puiſſance du Cardinal qu'il eût à combattre. Le cours du reſte de ſon adminiſtration s'écoula ſans nuages, & finit paiſiblement comme la longue carriere. Plus ſon royal pupille croiſſoit en âge & plus il lui étoit ſoumis. A l'éclat du trône, à la repréſentation près, on l'eût pris pour le premier ſujet de ſon Eminence, qui elle-même étoit gouvernée par deux hommes très-obſcurs. L'un étoit l'abbe Couturier, ſupérieur du ſéminaire de St. Sulpice, qui, ſans être le confeſſeur en titre du Miniſtre ſouverain, dirigeoit en grand ſa conſcience, & ſans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires eccléſiaſtiques. Ce perſonnage groſſier, ſans éducation ſous un air de balourdiſe, avoit eu aſſez de dextérité pour manier l'eſprit de ſon pénitent, l'aſſouplir & ſe rendre ſous lui diſtributeur de toutes les graces de l'égliſe. Le chef couvert d'un vaſte chapeau (*), dont les aîles rebattues ombrageoient ſes larges épaules, en rabat blanc, en ſoutane de bure, il voyoit ſon antichambre remplie des plus grands Seigneurs du royaume. Sa maiſon étoit devenue la pépiniere de tous les abbés de qualité aſpirans à la prélature, & comme il étoit voué aux Jéſuites, il en avoit fait le repaire du Moliniſme, dont elle eſt encore infectée. L'autre étoit Barjac, valet de

---

[*] Depuis ce tems les abbés petits-maîtres appellent les vieux eccléſiaſtiques attachés à ce coſtume, *les grands chapeaux*.

chambre du Cardinal, & conſéquemment le miniſtre de ſes plaiſirs & le confident de ſes peines. Il connoiſſoit à merveille les foibles de ſon maître & ſavoit les ſaiſir : il les careſſoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de tems avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire ſouper un jour des Rois avec douze convives de la cour en hommes & en femmes plus âgés que lui ; enſorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation auſſi fine & auſſi ſoutenue, Barjac ne pouvoit manquer d'être très-avant dans la faveur de ſon Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures, & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit ſur lui ; enſorte qu'il ſe trouva puiſſamment riche à la mort de ſon protecteur. Tels étoient les deux hommes, ſans caractere apparent, les plus accrédités depuis la diſgrace de M. Chauvelin, Cependant un eſprit d'équité & de modération engageoit le Cardinal à laiſſer à chaque Secrétaire d'Etat la diſtribution des emplois dans ſa partie ; mais comme eux-mêmes dépendoient de cette Eminence, ils avoient de très-grands égards pour ſes favoris.

Quant au Roi, circonſcrit dans un cercle d'occupations & d'amuſemens particuliers, la ſeule fonction eſſentielle du trône qu'il remplit, parce qu'il ne pouvoit s'en diſpenſer, c'étoit d'aſſiſter aux délibérations importantes concernant l'Etat. Là, il commençoit à déployer ce jugement exquis, dont l'excellence ſe manifeſtoit moins alors ; parce que le Conſeil étant compoſé de Miniſtres honnêtes & expérimentés, ſon avis ſe perdoit en quelque ſorte dans celui des autres, parce que ſa modeſtie, louable juſques-là, le faiſoit déférer à celui du Cardinal, dont la vieilleſſe & l'aſcendant naturel lui en impoſoient : mais la juſteſſe de ce ſens droit n'avoit pu échapper au précepteur, ce qui le rend

inexcuſable aux yeux de la nation. Quel bonheur pour la France en effet, s'il eût cultivé chez ſon auguſte pupille une faculté auſſi précieuſe; s'il en eût aiguillonné la pareſſe par les grands motifs du devoir, du bien public, & de la gloire au défaut des deux premiers ; ſi le rompant de bonne heure au travail par l'habitude, il lui en eût fait un jeu. Rien de tout cela ; ſon éducation étoit manquée : il avoit tellement engourdi le jeune Prince dans l'âge de l'activité & de l'énergie, que les gens éclairés prévirent dès-lors en gémiſſant les ſuites funeſtes qui en réſulteroient durant le cours du regne entier. Le Roi ſe livroit aux exercices ſanguinaires de la chaſſe, & altéroit ſa ſanté par les excès de la table ; il faiſoit un cours de lubricité ſous Madame de Mailly. Ne pouvant cependant ſe ſouſtraire abſolument à cette loi plus ou moins impérieuſe pour tous les hommes de s'occuper à quelque choſe, il travailloit à la cuiſine, comme on a vu : il tournoit auſſi. Aux étrennes de 1739 il avoit mis à la mode une ſorte de tabatieres, dont le modele venoit de lui. C'étoit un morceau de rondin, couvert de ſon écorce, creuſé en dedans, qu'un artiſan auroit eu honte de montrer. Il en tourna quelques-unes, dont il fit préſent à ſes courtiſans, & chacun en voulut avoir. Du reſte, il ne ceſſoit de faire une foule de queſtions, indices d'un eſprit avide de s'inſtruire. Malheureuſement elles étoient ſouvent futiles ou relatives à des objets étrangers à ſon métier de Roi. Il parloit beaucoup de phyſique, d'aſtronomie, de botanique. Quand il tenoit quelque prélat ou abbé, il le pouſſoit ſur le latin, ſur la liturgie, dont il ſembloit fort inſtruit. C'étoit une ſuite de l'éducation que lui avoit donnée ſon précepteur, regardant la religion comme un frein ſalutaire pour les Rois, mais dans le génie de ſon ordre, c'eſt-à-dire, comme un moyen d'arrêter les atteintes qu'un

Souverain voudroit porter, non au repos, aux propriétés, à la liberté de ſes ſujets, mais aux droits, privileges, franchiſes, immunités prétendues de l'égliſe. Il lui en avoit inſpiré beaucoup de ce genre-là : il l'avoit plus attaché à la lettre qu'à l'eſprit. Ainſi Louis XV en obſervoit-il exactement toutes les pratiques, toutes les formules minutieuſes. Au milieu de ſes plus grands déſordres il ne manqua jamais à ſes prieres du matin & du ſoir ; il entendoit réguliérement la meſſe chaque jour ; il avoit un livre d'heures dont il ne levoit pas les yeux, & le mouvement de ſes levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot ; il aſſiſtoit à vêpres, au ſermon, au ſalut. Plein de vénération pour les miniſtres de la religion, il vouloit qu'ils fuſſent reſpectés. Il avoit en horreur les indévots : par cette raiſon, malgré toutes les fadeurs que lui prodiguoit Voltaire, il n'a jamais pu le ſupporter.

C'eſt, ſans doute, ſon eſprit religieux qui fit faire à cette jeune Majeſté deux actes de dévotion éclatans durant la période de tems que nous parcourons. Le 1 Septembre 1736, il vint à St. Denis, & aſſiſta au ſervice ſolemnel de Louis XIV. C'eſt la ſeule fois que le Roi ait rendu ce devoir de piété à ſon biſayeul ; devoir auquel n'ont jamais manqué les Princes légitimés. Le Général des Bénédictins, qui le harangua, ne manqua pas de lui annoncer, que ſuivant la promeſſe de Dieu, il ſeroit récompenſé d'une longue vie & d'un regne floriſſant. Cette prédiction qui n'a pas été plus heureuſe que celle du Czar, prouve que le moine ne liſoit pas mieux dans l'avenir que le Prince hérétique.

En 1738, année qui étoit la centieme depuis le vœu de Louis XIII, auquel ce Monarque a cru devoir la naiſſance de Louis XIV, le petit-fils de ce dernier ordonna que la proceſſion annuelle inſtituée à Paris en l'égliſe de Notre-Dame, de l'Aſ-

ſomption, fut célébrée avec plus de ſolemnité que de coutume, & un plus grand concours des trois cours ſupérieures, du clergé & du conſeil.

Le Monarque ſuperſtitieux ſe flattoit d'appaiſer ainſi le ciel, & de compenſer, par des actes de dévotion extérieure, ſes adulteres & ſes inceſtes.

Depuis la mort du Comte de Toulouſe, Louis XV aſſervi à ſes habitudes, continua d'aller à Rambouillet pendant deux ans; & peut-être il y eût été plus long-tems, ſi l'abbé de Saluberri, chef du conſeil de la Comteſſe de Toulouſe, la dirigeant & maître abſolu dans la maiſon, n'eût, par ſes léſineries envers la ſuite du Roi, dégoûté les principaux officiers de S. M. qui l'en éloignerent inſenſiblement. D'ailleurs il acheta du Duc de la Valliere le château de Choiſi. Ce ſéjour lui plut & il mit tous ſes ſoins à le rendre digne de lui.

Louis XV commença par des augmentations dans le bâtiment qui n'étoit point aſſez vaſte. On y admira bientôt entr'autres choſes un petit appartement pratiqué au-deſſus de celui du Roi, auquel il communiquoit par un eſcalier dérobé. C'étoit l'appartement de la favorite. „ La fineſſe de „ la ſculpture, l'or, l'azur, un meuble des mieux „ entendus & quantité de très-belles glaces, avan„ tageuſement placées, en relevoient la ſimplicité „ & lui donnoient un air ſéduiſant qui frappoit. „ L'art s'y étoit épuiſé pour les commodités, le „ bon goût & la galanterie. „ Ce ſont les expreſſions d'un auteur du tems, (*) que nous copions fidelement, pour qu'on puiſſe, par la comparaiſon, apprécier les progrès du luxe en peu d'années. Si l'écrivain (**), ſoupçonné être un des courtiſans les plus ingénieux & les plus délicats attachés à

(*) Voyez les *Anecdotes de Perſe*.

[**] On a attribué les *Anecdotes de Perſe* au Duc de Nivernois ; mais il s'en eſt toujours défendu.

Louis XV, étoit alors saisi d'un étonnement pareil, quel a-t-il dû être depuis à la vue des chef-d'œuvres de volupté enfantés par les Circès modernes, les Pompadour & les Dubarri !

Quoi qu'il en soit, telle étoit le palais destiné à soustraire le Monarque à la curiosité maligne des courtisans, & surtout aux propos dangereux, aux plaintes indiscretes des peuples. C'étoit-là où il devoit faire ses parties mystérieuses avec sa maîtresse & ses favoris. En conséquence il en donna le gouvernement à l'un d'eux, au fils du Maréchal Duc de Coigny; il s'y transportoit souvent, & abandonna les petits appartemens de Versailles, trop environnés d'Argus. D'ailleurs la situation de Choisi étoit infiniment agréable. Sur les bords de la Seine, en face d'une forêt, le champêtre & la solitude dont on y pouvoit jouir à chaque moment, tout favorisoit le goût & les plaisirs de Louis XV, qui ne s'en lassa jamais & ne cessa de travailler, au contraire, à ses embellissemens. Il créa *le petit château*, sanctuaire plus secret de ses orgies, où l'on voit cette table, prodige de méchanisme, perfectionnée cependant depuis par le fameux Loriot, & modele de toutes celles connues sous le nom de *confidentes :* table qui descend & remonte au gré des convives, chargée de nouveaux mets, ainsi que ces *servantes* (*) officieuses, allant chercher sans relâche les vins exquis qu'on y faisoit couler à grand flots. Ainsi, tandis qu'un luxe ennuyeux chassoit de nos festins la joie & la liberté de nos ancêtres, en s'entourant d'une foule de valets, nos espions nés, la mode de se débarrasser de surveillans continuels, en se servant soi-même, s'introduisoit à la cour.

(*) Especes de petites tables, que les convives ont à côté d'eux de distance en distance, où l'on met les vivres & les boissons. Il y a dessus un crayon & des cartes, pour écrire ce qu'on souhaite.

Il y avoit auſſi à Choiſi un théatre, petit, mais élégant. Un jour on y jouoit *Eſope à la cour*. Le Roi trouva cette piece de Bourſault vilaine, indécente & défendit de l'exécuter déſormais devant lui. Il faut ſe rappeller que dans cette comédie, d'une morale excellente, il y a une ſcene de courtiſans, auxquels le Prince permet de lui dire ſes défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre meſure : un ſeul oſe lui reprocher d'aimer le vin, de ſe griſer ; vice dangereux chez tout homme, & plus encore chez un Souverain. Madame de Mailly avoit mis Louis XV dans l'habitude de boire ; il crut que la Reine, pour lui donner une leçon, avoit fait placer exprès *Eſope à la cour* ſur le répertoire : il en ſut très-mauvais gré au gentilhomme de la chambre, & prouva trop dans cette occaſion qu'il craignoit la vérité ; ce qui étoit le moyen de l'écarter pour jamais du trône. Nous obſerverons ici à la gloire de Louis XVI, qu'il a ſollicité lui-même la repréſentation de cette comédie proſcrite par ſon ayeul ; qu'il l'a jugée admirable, pleine de ſens, faite pour les Rois, & qu'il a ordonné qu'on la lui remît ſouvent ſous les yeux (*).

Le Roi étoit bon pere ; il aimoit ſes enfans avec cette bonhommie bourgeoiſe, rare chez les Princes. On préſume aiſément que le Dauphin, à ce titre, lui devoit être plus précieux. Il alloit le voir & ſe le faiſoit apporter fréquemment. Ceux qui ont des graces à demander, ſont d'ordinaire clairvoyans ſur les moyens de les obtenir. Quelques-uns ſe ſervirent ingénieuſement de ce canal. Un jour Louis XV trouva dans l'appartement du Prince enfant cette petite piece de vers aſſez mauvaiſe :

(*) Nous tenons cette anecdote des comédiens même, qui ont entendu le propos du Roi. Et, en effet, *Eſope à la cour* a été déjà joué pluſieurs fois à Verſailles.

Si le fils du Roi, notre maître
Par ſon crédit faiſoit renaître
En ſon entier ma penſion ;
(Choſe dont j'aurois grande envie)
Je chanterois comme Arion,
Un Dauphin m'a ſauvé la vie.

La requête avoit été préſentée par un pauvre officier dont on avoit réduit la penſion. Le Roi y ſouſcrivit & la fit rétablir.

Une autre fois la femme infortunée d'un homme en priſon pour dettes, avoit imaginé de demander ſon élargiſſement à l'héritier du trône. L'embarras étoit de lui faire agréer ſon placet, de frapper ſes ſens aſſez pour qu'il y fit attention dans un âge auſſi tendre. Elle borda le papier d'une guirlande de fleurs & le fit jouer à ſes yeux dans le parc de Verſailles pendant une promenade du Prince : il le remarqua, & fit ſigne qu'on l'approchât, il le tourna en tout ſens, & à ſon retour il le montra à S. M. Le ſtratagême de la femme lui plût & elle réuſſit.

Quoi qu'il ſoit d'uſage de laiſſer les Princes entre les mains des femmes juſqu'à l'âge de ſept ans, on trouva M. le Dauphin d'un tempéramment & d'un eſprit aſſez avancé pour le faire paſſer aux hommes avant l'époque ordinaire. Qui pourroit ignorer de quelle conſéquence eſt le choix des inſtituteurs employés à l'éducation même des particuliers, à plus forte raiſon d'un enfant dont le ſort de vingt millions d'hommes doit dépendre un jour ? On ne voit pas que Louis XV ait apporté en cette circonſtance la diſcuſſion éclairée, caractere de la véritable affection paternelle. Le Comte, depuis Duc de Châtillon, nommé Gouverneur ; (20 *Nov.* 1735.) les Comtes de Polaſtron & de Muy Sous-gouverneurs ; l'Evêque de Mirepoix

Précepteur, l'Abbé de St. Cyr Sous-précepteur; le Marquis de Puy-guion & le Chevalier de Créqui, Gentilshommes de la manche, n'offrent aucun de ces perſonnages du mérite éminent qu'exigeroient de pareilles places, & pluſieurs n'en avoient point. Bien loin de l'adopter, nous refuterons à ce ſujet la conjecture atroce de certains contemporains, prétendant que le Monarque ne vouloit pas que ſon fils fût un jour plus grand Roi que lui. 1°. S'il ſe refroidit depuis à l'égard du Dauphin, par les raiſons que nous dirons, il l'aimoit tendrement alors, & cette jalouſie ne s'accorde point avec les ſentimens de la nature. 2°. Cette diſſimulation noire & réfléchie n'eſt guere plus l'apanage de la jeuneſſe franche & inconſidérée. 3°. Avec la meilleure volonté, Louis XV, à vingt-cinq ans étoit-il propre à faire un triage auſſi combiné, auſſi délicat, auſſi difficile? 4°. N'eſt-il pas ſimple de croire qu'il s'en rapportoit en cela, comme dans le reſte, au Cardinal de Fleuri? Il eſt certain, n'importe comment, que les Jéſuites influerent viſiblement ſur cette nomination, dont les ſuites malheureuſes en entraînant une autre non moins funeſte, ſe font ſentir encore aujourd'hui.

Il eſt d'autant plus fâcheux que le premier choix des perſonnes chargées de l'éducation du jeune Prince fût mal tombé, que le Roi ſe conduiſant à cet égard, comme à l'égard de l'adminiſtration de ſon Royaume, ſouſcrivit toujours aux diſpoſitions de ceux qu'il y avoit prépoſés & faits dépoſitaires de ſon autorité en cette partie. Il ſe permettoit ſeulement de ſolliciter quelques graces en faveur de ſon fils, mais ſans les exiger & ſans trouver mauvais qu'on lui repréſentât ſouvent qu'il ne ſeroit pas à propos qu'on les accordât. Il prenoit plaiſir à lui faire raconter ſes petites peines: elles naiſſoient principalement d'un caractere altier, qu'avoit développé de bonne heure la connoiſſance de

ſon rang, par les marques extérieures de reſpect que prodiguent aux enfans des Rois ceux qui les environnent, & dont ne ſont pas diſpenſés leurs inſtituteurs. Contradiction qui choquoit toutes ſes idées : il ne pouvoit concevoir qu'au milieu de ces égards & de cette ſoumiſſion générale, quelques particuliers priſſent avec lui le ton de maîtres, prétendoient lui faire la loi, & contrariaſſent habituellement ſes penchans les plus chers. „ Monſieur „ de Saint-Cyr „, diſoit-il un jour au Roi, „ eſt un „ homme qui n'entend point raiſon. Je conçois bien „, répondit S. M. „ que votre raiſon ne doit pas „ être tout-à-fait d'intelligence avec la ſienne, mais „ avec le tems elles pourront ſe rapprocher & faire „ la paix „.

C'eſt avec ce ton de l'amitié & de la confiance que l'auguſte pere parloit à ſon fils. On ne pouvoit le flatter davantage qu'en lui rapportant quelque ſaillie. Le Cardinal de Fleuri aſſiſtant un jour à ſon dîner, entreprit de lui faire une leçon de modération, ou plutôt de ſoumiſſion totale à la vue de ſon dénouement & de ſon impuiſſance. Il commença pour cela l'énumération de tout ce qui l'entouroit, & à chaque choſe il ajoutoit : „ cela, „ Monſieur, eſt au Roi ; cela vient du Roi ; rien „ de tout cela ne vous appartient ". Le Dauphin écoutoit fort impatiemment la leçon, & n'y tenant plus, s'écria vivement : „ eh bien ! que tout le „ reſte ſoit au Roi, au moins mon cœur & ma „ penſée ſont à mois „.

Mais ſi le Roi, ſentant tout le prix d'un Dauphin, Prince unique, s'en occupoit eſſentiellement, par l'importance du rôle auquel il étoit deſtiné, il faut convenir que ſes entrailles paternelles ſembloient s'ouvrir davantage pour ſes filles, & entr'autres pour Madame premiere. Il fut charmé de lui procurer l'expectative d'une Souveraineté, en la mariant à Dom Philippe Infant d'Eſpagne. Un

tel

tel eſpoir compenſa ſes regrets de la voir échapper de ſes bras. La Nation prit part à cet événement, en ce qu'il effaçoit tout reſte d'animoſité pour le renvoi de l'Infante, & cimentoit plus que jamais l'union entre les deux cours. Elle fut célébrée avec tout l'éclat & la pompe poſſibles : [16 Août 1739] les fêtes les plus galantes, les ſpectacles les plus magnifiques, les arcs de triomphe ornés de diviſes, & d'inſcriptions, les feſtins les plus ſomptueux ſe ſuccéderent tour-à-tour ; ils firent pendant pluſieurs jours l'amuſement de la cour & de la ville, ainſi que l'admiration des étrangers accourus de toutes parts. Le feu d'artifice ſurtout, exécuté dans le baſſin de la Seine entre le pont-neuf & le pont-royal, produiſit par le local un coup d'œil dont on ſe ſouvient encore, & dont il n'y a point eu d'exemple depuis. Il rendra mémorable à jamais pour ces ſortes de réjouiſſances, le nom de Turgot, dont la prévôté fut ſignalée d'ailleurs par des monumens plus utiles & plus durables.

La Princeſſe n'avoit que treize ans ; elle étoit extrêmement aimable & d'une grande blancheur. A une douceur charmante qui lui gagnoit tous les cœurs, elle joignoit une nobleſſe qui imprimoit le reſpect. Elle fut l'amour des Eſpagnols, comme elle l'avoit été des François. L'Infant étoit âgé de vingt ans, & pour les agrémens du corps & les qualités de l'ame, il ne le cédoit point à ſon auguſte épouſe.

Le Cardinal de Fleuri fut peut-être le ſeul homme de France qui ne ſe réjouit pas d'une union de plus en plus reſſerrée entre les deux couronnes. C'eſt qu'il prévit avec douleur qu'elle nous entraîneroit dans une guerre inévitable. Elle ſe fomentoit depuis long-tems entre l'Eſpagne & l'Angleterre. Juſques-là il avoit réuſſi à empêcher une rupture abſolue entre ces deux Puiſſances. Dès 1735 il avoit heureuſement interpoſé la médiation du Roi entre

la premiere & le Portugal qui, excitée par la seconde, & appuyée d'une formidable escadre, commandée par l'Amiral Norris, soutenoit son Ambassadeur, auteur d'une insulte grave, faite à la majesté des loix à Madrid (*). L'insolence avec laquelle ce Général avoit parlé, les armes à la main, & couvert la partialité de son maître, avoit inspiré plus de terreur que de confiance : en publiant une déclaration qu'il n'avoit d'autre mission que de protéger la flote du Brésil, chargée de fonds considérables pour les sujets de S. M. Britannique, il avoit accru plutôt qu'éteint l'animosité espagnole.

Le commerce, dont toutes les nations commençoient à faire la base principale de leur politique, en étoit la source. Depuis la paix d'Utrecht les Anglois avoient obtenu de fournir exclusivement de Negres les colonies espagnoles, moyennant 33 piastres par tête, qu'on payoit à leur gouvernement. Sur cette vente, évaluée à quatre mille huit cens esclaves, les huit cens étoient affranchis du droit.

La Compagnie de négocians, sous le nom de l'*Assiento* ou de Mer du Sud, chargée de l'approvisionnement, avoit en outre la permission d'envoyer tous les ans un vaisseau au Mexique. D'abord il ne devoit être que de 500 tonneaux ; dès 1717 il fut convenu qu'il pourroit être de 850, & l'on conçoit qu'il étoit aisé de frauder sur cette

(*) Le 22 Février 1735, le Roi d'Espagne fait arrêter les domestiques du Marquis de Belmonté, Ambassadeur de Portugal, dans son hôtel, se plaignant de ce qu'ils avoient enlevé publiquement un meurtrier des mains des soldats & des officiers de justice, qui le conduisoient ; de ce qu'ils l'avoient mené en triomphe dans la maison de l'Ambassadeur, l'avoient exposé aux fenêtres du palais, à la vue du peuple assemblé, & lui avoient donné ensuite la liberté. Le Roi de Portugal, par représailles, fait arrêter à Lisbonne les domestiques de l'Ambassadeur d'Espagne.

quantité. Une patache qui ſuivoit le navire, ſous prétexte de lui porter des vivres, alloit & venoit continuellement, le rempliſſoit de nouvelles marchandiſes à meſure qu'il ſe vuidoit ; & ſe conformant à la lettre du traité, on en éludoit ainſi l'eſprit. Les gouverneurs Eſpagnols ſe vengerent ſur les particuliers des torts du Miniſtere. De-là, des hoſtilités continuelles entre les deux peuples dans le nouveau monde, des cruautés, des horreurs, dont l'humanité frémit, car les nations cupides ſont comme les individus ; elles perdent alors toute leur magnanimité, toute leur équité : il n'eſt point de forfait dont leur avarice ne ſoit capable.

Les garde-côtes furent autoriſés à empêcher, de quelque maniere que ce fût, le commerce illicite des Anglois : ils prirent pluſieurs vaiſſeaux & maltraiterent les équipages. S. M. Britannique demanda raiſon des vexations, confiſcations de navires & autres déprédations exercées contre ſes ſujets : on lui répondit qu'elle eût elle-même à faire ceſſer les plaintes qu'on lui portoit depuis ſi longtems inutilement. Les négociations durerent plus de trois ans. Enfin les deux Couronnes conclurent au Pardo le 14 Janvier 1739 une convention, par laquelle elles ſe firent réciproquement compenſation de leurs griefs : le ſang des ſujets égorgés durant cette querelle fut compté pour rien : ſeulement le Roi d'Eſpagne s'obligea de payer aux Anglois 95,000 livres ſterlings, pour indemnité des priſes faites par les Eſpagnols. Cette convention, malgré l'approbation du Parlement d'Angleterre, n'eut même pas lieu : la compagnie de la mer du Sud ſe plaignoit de cet accord ; le peuple s'éleva contre, & il reſta ſans aucune exécution. Voici comme M. de Voltaire raconte le fait.

„ Un patron de vaiſſeau, nommé Jenkins, vint „ en 1739 ſe préſenter à la chambre des com-

„ munes : c'étoit un homme franc & ſimple qui „ n'avoit point fait, dit-on, de commerce illi„ cite, mais dont le vaiſſeau avoit été rencontré „ par un garde-côte Eſpagnol, dans un parage de „ l'Amérique, où les Eſpagnols ne vouloient point „ ſouffrir de navires Anglois : le Capitaine Eſpa„ gnol avoit ſaiſi le vaiſſeau de Jenkins, mis l'é„ quipage aux fers, fendu le nez & coupé les „ oreilles au patron : en cet état Jenkins ſe pré„ ſenta au Parlement, & y raconta ſon aventure „ avec la naïveté de ſa profeſſion & de ſon carac„ tere : *Monſieur*, dit-il, *quand on m'eut ainſi „ mutilé, on me menaça de la mort ; je l'atten„ dis, je recommandai mon ame à Dieu, & ma „ vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement, excitérent un cri de pitié „ & d'indignation dans l'aſſemblée ; le peuple de „ Londres écrivit à la porte du Parlement : *la mer „ libre, ou la guerre* „.

Quoi que Walpole, preſque auſſi pacifique que Fleuri, pût faire, il fallut céder à la nation. Le fanatiſme belliqueux fut porté au point qu'un membre du Parlement écrivit cette fanfaronnade : *où eſt le tems qu'un Miniſtre de S. M. diſoit qu'il ne falloit pas qu'on oſât tirer un coup de canon en Europe ſans la permiſſion de l'Angleterre ?* On n'en vint cependant à la guerre que par degrés ; les Anglois, loin de ſe mettre en devoir de remplir la convention du Pardo, font croiſer une forte eſcadre ſur les côtes d'Eſpagne. Celle-ci ne paye point l'indemnité, & continue à faire arrêter les navires Anglois. [*le* 21 *Juillet.*] Le Roi de la Grande Bretagne permet à ſes ſujets d'uſer de repréſailles contre les Eſpagnols ; il donne des lettres de marque aux marchands & armateurs. [*le* 20 *Août.*] S. M. Catholique rend une pareille proclamation. Enfin l'Angleterre déclare la guerre la premiere dans les formes. [*le* 28 *Nov.*] L'Eſ-

pagne en fait autant. Les effets ſuivent de près, [*le* 1 *Déc.*] & l'Amiral Vernon enleve & fait raſer Porto-bello, l'entrepôt des tréſors du nouveau monde, le lieu principal de la querelle. C'étoit-là terminer en quelque ſorte dès le début. Cette conquête ouvroit aux Anglois un chemin libre à ce commerce qu'ils n'avoient pu exercer juſques-là que clandeſtinement : auſſi regarderent-ils ſon expédition comme un des plus grands ſervices rendus à la patrie. Le vainqueur fut remercié par une lettre glorieuſe des deux Chambres du Parlement. On ſe flattoit à Londres de s'emparer inceſſamment de toute l'Amérique Eſpagnole : on crut que rien ne réſiſteroit à l'Amiral Vernon, & lorſqu'un an après il alla mettre le ſiege devant Carthagene, & qu'il ſe fut emparé du fort de Bocachica, une des principales défenſes de la ville, on ſe hâta d'avance d'en célébrer la priſe; on fit frapper une médaille repréſentant ce Port, avec la légende : *Il a pris Carthagene.* Au revers on voyoit le Général, & on liſoit ces mots : *au vengeur de la patrie.* [*le* 5 *Avril* 1741.] Et préciſément alors l'Amiral, au bout d'un mois de travaux, étoit obligé de lever le ſiege & de ſe retirer, après avoir perdu plus de la moitié de ſes troupes.

(1740) Le Cardinal de Fleuri déſirant la paix davantage, à meſure qu'il approchoit de plus près du tombeau, auroit bien voulu la conſerver avec l'Angleterre, & ſuivre le ſyſtême de réſerve & d'amitié apparente avec cette cour, commencé par le Régent & ſoutenu de M. le Duc. Il s'étoit efforcé juſques-là de ſe maintenir avec cette Puiſſance par les plus grands ſacrifices, & s'il y avoit réuſſi en abandonnant la marine, il ſe flattoit n'en avoir pas beſoin & conſerver ſon aſcendant dans le cabinet. Il s'apperçut trop tard en ce moment de ſa faute; il comprit qu'on peut éluder quelque tems par la fineſſe des négociations un danger imminent, mais

qu'il n'eſt rien de tel, pour garder ſa ſupériorité ; que de l'avoir en forces réelles. Quoi qu'il en fût, malgré cette poſition déſavantageuſe, la politique autant que la conſanguinité exigeoient qu'on ne laiſſât pas écraſer l'Eſpagne par la marine Angloiſe, à laquelle la ſienne, combinée avec celle de France, pouvoit au moins tenir tête. En effet, grace aux diſpoſitions ſages du Comte de Maurepas, qui préſidoit la nôtre, malgré ſa foibleſſe elle arrêta les progrès de ſa rivale, & même eut quelque ſupériorité dans les commencemens, mais minée enfin, elle rendit en quelque ſorte les derniers ſoupirs au combat de Toulon qui, quoique moins funeſte en dommages réels que celui de La Hogue, occaſionna une diviſion avec la marine Eſpagnole, & fut comme le ſignal de toutes nos pertes ſucceſſives. Mais avant d'entrer dans le détail intéreſſant de ces faits maritimes, voyons comment le Cardinal, déjà trop fâché de cette guerre, fut entraîné dans une autre de terre, & mourut en laiſſant la France plongée dans des calamités, dont il avoit cherché à la préſerver pendant tout ſon Miniſtere.

[*Le 20 Octob.*] La mort de l'Empereur Charles VI en fut la cauſe. Elle fut inopinée. Il avoit à peine 55 ans, & pouvoit, malgré la délicateſſe de ſon tempérament, eſpérer avoir le tems de mettre la derniere main au projet de l'indivinſibilité de ſa ſucceſſion en la perſonne de ſa fille aînée, en ſe déſignant pour ſucceſſeur à l'Empire, ſon gendre. Il commençoit à laiſſer entrevoir ſon deſſein, & étoit occupé à ſonder les diſpoſitions des Electeurs & à les ménager, lorſqu'une indigeſtion précipita tout à la fois ce Monarque au tombeau, & l'Empire & ſa fille chérie ſur le bord de leur ruine.

Dès le premier moment, les vœux des peuples ſe réunirent pour leur nouvelle Souveraine, & c'eſt

cette unanimité qu'il faut regarder comme le meilleur ſoutien qu'elle ait eu. Elle reçut bientôt les hommages des Etats d'Autriche à Vienne. [*le 7 Nov.*] Les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent leurs ſermens par leurs députés. Elle ſe concilia ſur-tout les eſprits des Hongrois, obſerve Voltaire (*), en ſe ſoumettant à prêter l'ancien ſerment du Roi André II, fait l'an 1222 : *Si moi ou quelques-uns de mes ſucceſſeurs en quelque tems que ce ſoit, veut enfreindre vos privileges, qu'il vous ſoit permis, en vertu de cette promeſſe, à vous & à vos deſcendans, de vous défendre, ſans pouvoir être traités de rebelles.*

C'eſt par une démarche auſſi juſte & auſſi prudente que cette Princeſſe gagna le cœur des Hongrois. Ce peuple qui, tant que la maiſon d'Autriche, naturellement deſpotique, voulut appéſantir le joug ſur ſa tête, eſſaya de le ſecouer, embraſſa celui de Marie Thereſe ; & après deux cens ans de ſéditions, de haines & de guerre civiles, paſſa tout d'un coup à l'adoration, dès qu'il eut recouvré de ſon Roi (*) l'ombre de ſa liberté. Le premier acte d'adminiſtration de Marie-Thereſe fut d'aſſocier le Grand-Duc de Toſcane, ſon époux, au gouvernement de ſes Etats, ſous le nom de *Co-régent*, par un diplôme enrégiſtré dans tous les tribunaux de l'Archiduché d'Autriche & ſuc-

(*) Voyez ſon *hiſtoire de la guerre de* 1741.

A cette occaſion nous avouerons une fois pour toutes, que nous ne rougiſſons point de nous ſervir, lorſque l'occaſion s'en préſente, des idées & des expreſſions même de ce grand homme, ne pouvant ni mieux penſer ni écrire auſſi bien. Obligés même de confronter ſouvent ſon récit avec d'autres, pour l'infidélité qu'on lui reproche, nous reconnoiſſons que rien n'eſt plus mal fondé, & que s'il ſe permet de changer les détails, il eſt de la plus grande exactitude pour les maſſes, la ſeule choſe vraiment eſſentielle.

(*) Les Palatins d'Hongrie donnent toujours le titre de Roi à leur Reine, & celle-ci fit voir qu'elle le méritoit bien.

ceſſivement dans ceux de ſes autres Royaumes. Mais jalouſe de remplir les intentions de l'Empereur ſon pere, elle ne perdit en rien ſa Souveraineté & ne porta nulle atteinte à la Pragmatique-ſanction. Son but étoit par les nouvelles dont elle inveſtiſſoit ſon mari, non de tirer aucune utilité pour le gouvernement de ſes Etats, d'un Prince dont elle connoiſſoit l'incapacité en paix comme en guerre, mais de le faire paroître aux Electeurs plus digne de la couronne impériale. Elle ſe trompa : elle manquoit d'argent pour ſéduire, & ſes troupes diſperſées dans ſes vaſtes Etats ne pouvoient être raſſemblées aſſez tôt pour en impoſer.

Le premier réclamant fut l'Electeur de Baviere. Il fit faire à Vienne, par le Comte de Pérouſe, ſon Miniſtre une proteſtation contre la priſe de poſſeſſion de l'Archiducheſſe : il prétendit que la renonciation de l'Archiducheſſe, ſa femme, ne devoit point empêcher qu'il ne fît valoir les droits qu'il avoit de ſon chef à la ſucceſſion des Etats de la maiſon d'Autriche : ils étoient fondés ſur un teſtament de deux ſiecles. Dans ce monument de ſes dernieres volontés, l'Empereur Ferdinand I, dont Albert V, Duc de Baviere, avoit épouſé la fille aînée, lui ſubſtituoit les Royaumes de Hongrie & de Bohême, au défaut d'héritiers mâles. Philippe V, comme héritier de Charles II, repréſentant en cette qualité la branche Eſpagnole, fait auſſi ſon oppoſition & ſa proteſtation pour la conſervation de ſes droits, & ſpécialement de la Grande-maîtreſſe de l'Ordre de la Toiſon d'or, appartenante aux Rois d'Eſpagne, comme fondateurs.

Le Roi de Pruſſe, ſans s'amuſer à faire des proteſtations & un procès par écrit pour le ſoutien des droits qu'il prétendoit ſur la Siléſie, y fait entrer une armée de trente mille hommes, qui s'en empare. En même tems il fait aſſurer l'Ar-

chiducheſſe de ſon zele pour ſes intérêts en toute autre affaire, lui offre ſes ſervices pour le maintien de la Pragmatique-ſanction, & pour faire le Grand-Duc Empereur, ſi elle veut lui céder la Siléſie, ou au moins une partie de ce Duché. Mais la Reine offenſée, refuſe d'acheter par une marque de foibleſſe & par le démembrement de ſes Etats, la protection du plus entreprenant de ſes ennemis, juſqu'à ce qu'elle n'ait point d'autre reſſource. Cependant les embarras ſe multiplient; les Rois de Pologne & de Sardaigne réclament auſſi des droits; les Princes de l'Empire refuſent de reconnoître le ſuffrage électoral de Bohême entre les mains d'une Princeſſe. On lui conteſte même la faculté de tranſmettre au Grand-Duc un droit que l'on ſoutient n'être point ceſſible, & ne pouvoir être exercé que par le poſſeſſeur du titre qui le donne. En un mot, la plupart des Puiſſances qui avoient garanti la fameuſe Pragmatique, ſont les premieres à l'enfreindre & à réclamer contre, & la prédiction du Prince Eugene ſe réaliſe.

L'invaſion du Roi de Pruſſe n'étoit point concertée avec la France, ainſi qu'on le crut alors. Le Marquis de Beauveau, envoyé par le Roi à Berlin, pour complimenter le nouveau Monarque (*), ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes, ſi elles étoient deſtinées contre ſon pays ou contre l'Autriche. Il fut raſſuré lorſque le Prince lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu : ſi les as me viennent, nous partagerons.* Il eſt vrai que ce commencement de négociation contribua beaucoup à ébranler le Cardinal : il craignoit de perdre ſa réputation d'équité, & de la faire perdre au Roi, en travaillant à détruire

(*) Frédéric n'étoit monté ſur le trône que le 31 Mai 1740. Il avoit envoyé auſſitôt le Marquis de Camas faire part au Roi, de ſon avénement au trône.

cette Pragmatique-ſanction, ſignée naguere & authentiquement garantie : mais il étoit entouré de gens avides de la guerre, qui l'y portoient. On diſoit : *le Cardinal de Richelieu abaiſſa la Maiſon d'Autriche ; le Cardinal de Fleuri en fera, s'il peut, une nouvelle.* On lui rendit exprès ces propos, & ſon amour-propre en fut vivement piqué. Il ſe trouva malheureuſement à la cour un ambitieux (le Comte de Belle-île,) homme de beaucoup d'eſprit, plein de connoiſſances, d'ailleurs guerrier expérimenté, non moins bon pour le conſeil que pour l'exécution : il profita du moment de l'embarras de ſon Eminence, afin de la déterminer. Il lui fit part d'un grand projet, qui conſiſtoit non ſeulement à procurer la couronne Impériale à l'Electeur de Baviere, en gagnant quelques-uns des principaux Electeurs & en intimidant les autres, mais encore à porter un coup mortel à la Maiſon d'Autriche, en lui enlevant ſes plus beaux Etats pour en faire un établiſſement au protégé de la France, juſques-là trop peu puiſſant pour une pareille dignité. Le ſuccès ſuivant lui, étoit infaillible, ſi l'on avoit à la Diete de Francfort un négociateur adroit, au fait des différens caracteres des Electeurs, capable de manier leur eſprit & aſſez inſtruit des affaires de l'Allemagne pour leur faire ſentir que la France, en renonçant elle-même à ſes prétentions, n'avoit d'autre vue que de veiller aux intérêts du Corps Germanique, & d'en aſſurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Sans doute, ces négociations devoient être appuyées efficacement d'une armée formidable, qui, jointe comme auxiliaire aux troupes Bavaroiſes, s'empareroit de l'Autriche, de la Bohéme, des plus belles provinces de la Reine de Hongrie, & tiendroit en même tems en reſpect de ce côté-là, les partiſans ou les alliés de cette Princeſſe.

Il falloit auſſi faire marcher en Weſtphalie une

autre armée, moins forte, dont le but seroit de soutenir l'Electeur de Cologne, frere de l'Empereur qu'on vouloit élire, de contenir ses voisins & surtout le Roi d'Angleterre, qui craindroit pour son Electorat d'Hanovre, où l'on seroit prêt d'entrer au premier mouvement de sa part.

L'Auteur du projet insistoit sur la nécessité de s'assurer du Roi de Prusse, dont l'irruption récente en Silésie étoit une diversion toute faite, capable d'opérer les suites les plus heureuses & les plus promptes. Le Roi d'Espagne, avec Dom Carlos son fils, attaquant à la fois les Etats Autrichiens d'Italie, il étoit impossible qu'en moins de six mois, à tant d'efforts réunis, il ne succédât une paix générale.

Ce mot de *paix*, & de *paix prochaine*, adroitement glissé à la fin du plan du Comte, étoit un mot trop agréable au Cardinal pour ne pas le séduire. Il se voyoit vengé du reproche injurieux auquel il avoit été si sensible : loin de la faire renaître, il achevoit le grand ouvrage de l'abaissement de la Maison d'Autriche, conçu par Henri IV, commencé par Richelieu, suivi par Louis XIV. Plus habile, il opéroit en six mois ce qui n'avoit pu s'exécuter depuis un siecle & demi, & pour comble de félicité, il pouvoit jouir de sa gloire.

Il n'en falloit pas tant pour vaincre les scrupules de son Eminence : elle comprit que la réclamation personnelle de l'Electeur qui faisoit tomber la Pragmatique-sanction, annulloit nécessairement les garanties. [1741.] Elle se rappella que dès 1737 elle avoit fait entendre à l'Empereur que, par sa garantie, Louis XV n'avoit pas voulu nuire aux prétentions de son Allié ; qu'elle l'avoit fait souvenir qu'en 1732, lorsqu'il fit signer aux Etats de l'Empire son acte d'indivisibilité, il avoit formellement déclaré lui-même qu'il ne préjudicioit aux droits de personne : enfin son Eminence trouva que la France devoit être déterminée à soutenir l'Elec-

teur par la reconnoiſſance envers ſa Maiſon, attachée de tout tems à celle de Bourbon, & tout récemment envers le pere du Prince regnant, qui avoit perdu ſes Etats dans la guerre de la ſucceſſion, ſacrifice dont le fils demandoit le prix.

Le Comte de Belle-île fut chargé de rédiger le projet; en huit jours de tems il fut conclu, mis ſous les yeux du Conſeil & approuvé. Ce n'étoit pas l'inventeur qui en devoit tirer le moins de profit. Suivant ſes inſinuations, il fut d'abord nommé Ambaſſadeur Extraordinaire & plénipotentiaire du Roi à la Diete de Francfort pour l'Election d'un Empereur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Peu après il fut nommé Maréchal de France, & eut auſſi le commandement de l'armée. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avoit donnée de de lui comme négociateur; il commença par en en impoſer à la Diete avec une grande repréſentation (*). Il ſe rendit enſuite au camp du Roi de Pruſſe, & ſe concilia le Monarque frappé de ſes divers talens. Il fut à Dreſde, & gagna ſi bien l'eſprit du Roi Electeur, que ce Prince fit marcher ſes troupes, avant qu'il y eût même un traité de ſigné. Enfin il négocioit dans toute l'Allemagne; il étoit l'ame du parti Bavarois. Revenu à Francfort, il y ſembloit être plutôt un des premiers Electeurs qu'un Ambaſſadeur de France. Il jouiſſoit d'honneurs incroyables : l'Archevêque de Mayence qui préſide à l'élection, lui donnoit la main dans ſon palais, & le Plénipotentiaire ne donnoit

(*) Pour donner une idée de la dépenſe de cette Ambaſſade, il ſuffira de dire, qu'il partoit chaque ſemaine deux voitures chargées de proviſions pour Francfort ſur le Mein, où elles arrivoient en très-peu de jours, au moyen des relais diſpoſés de diſtance en diſtance ſur la route; ce qui dura pendant près d'un an que le Maréchal de Belle-île ſéjourna dans cette Capitale. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre au Cardinal, que ce luxe comeſtible étoit un des moyens les plus eſſentiels pour leur plaire & les gagner.

la main chez lui qu'aux ſeuls Electeurs. Il prenoit le pas ſur tous les autres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françoiſe à la Chancellerie Allemande, qui juſques-là avoit toujours exigé que ces pieces fuſſent préſentés en latin, comme étant la langue du Gouvernement, qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot, il parloit, il agiſſoit en Repréſentant d'un Monarque qui alloit donner la couronne Impériale. Charles-Albert fut élu le 4 Janvier 1742, de la maniere la plus tranquille & la plus ſolemnelle. Le Maréchal tint ainſi le premier point de ſes promeſſes ; & ſi le ſecond n'eut pas lieu, on lui doit la juſtice de convenir que ce ne fut pas ſa faute.

Il avoit toujours préſenté la partie militaire de ſon projet comme un coup de main, dont la promptitude devoit faire la réuſſite ; pour lequel conſéquemment il ne falloit épargner ni les hommes ni l'argent. Dans ſes converſations préliminaires, afin de ne point effrayer le Cardinal, peut-être n'avoit-il pas parlé auſſi clairement ; peut-être avoit-il diminué le nombre des hommes, & ſurtout la quantité de millions à ſacrifier : mais il eſt certain que dans la minute rédigée par écrit, il entre dans le plus grand détail du nombre de bataillons & d'eſcadrons qu'il lui faut. Il propoſe qu'un armée de cinquante mille François paſſe le Rhin avant le mois de Juin & ſe porte ſur le Danube ; qu'il y ait au moins 20,000 hommes de cavalerie. Il diſcute tous les détails de la marche & de la ſubſiſtance des troupes, & il répete à chaque page, qu'il vaut mieux ne rien faire que de faire à moitié ; qu'en n'envoyant pas les forces ſuffiſantes à la fois, on laiſſera le tems à l'ennemi de ſe reconnoître, de ſe défendre & de s'oppoſer à des conquêtes devenues plus difficiles.

Outre les 50,000 François, M. de Bell-île ſuppoſoit que le futur Empereur auroit une armée au moins auſſi forte, combinée avec celle de ſes alliés ;

& toutes ces troupes devant ſe lever & s'entretenir avec les ſubſides de la France, c'étoit à-peu-près comme ſi l'on eut envoyé cent mille hommes, indépendamment des quarante mille à entretenir ſur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour un projet auſſi vaſte, ſe conduiſit avec le Maréchal, ainſi qu'un propriétaire meſquin à l'égard du devis d'un ſuperbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant proviſoirement, flatté de la beauté du plan, mais ſe promettant bien intérieurement de réduire les dépenſes exagérées ; tandis qu'il faudroit, au contraire, que, pour n'être point trompé dans ſon calcul, il les ſupposât encore plus conſidérables. Son Eminence effrayée donc des 140,000 hommes & des fraix qu'ils entraîneroient, ſe réſerva d'opérer les retranchemens que lui dicteroit ſon économie. Il déclara au Comte en partant, qu'il ne changeroit rien à l'armée d'obſervation, mais qu'il ne porteroit la premiere qu'à quarante mille hommes.

Le Comte fit en vain les repréſentations les plus fortes : en vain il oſa dire que ce ſeroit compromettre la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer ; il fut obligé de ſuivre ſa deſtination, en prévoyant à regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna pas lui-même, il réſolut de ſuppléer aux ſecours qui lui manquoient, par les reſſources de ſon eſprit & de ſes intrigues. Il étoit d'autant plus néceſſité à déployer toute ſon énergie, qu'il ſentoit qu'en cas de mauvaiſe iſſue le blâme retomberoit en entier ſur lui. Un événement, au ſurplus prochain, ſuivant les apparences, pouvoit le retirer d'affaire. Le Cardinal devoit terminer ſa carriere avant la fin de cette guerre nouvelle ; il trouveroit peut-être plus de facilité ſous un autre Miniſtere, du moins il pourroit alors ré-

véler la léſinerie de ce dernier, & ſe rejetter ſur fauſſe & pitoyable politique.

Le Comte n'eut garde de témoigner à l'Electeur de Baviere ſes regrets & ſes craintes : en fin négociateur, au contraire, il lui fit valoir les puiſſans ſecours que lui envoyoit le Roi de France. Il lui repréſenta cette armée floriſſante, dont ſon Alteſſe alloit être Généraliſſime (*), ſur le point d'être groſſie d'autres troupes au beſoin. Dans ſon enthouſiaſme ; il les regarda comme inutiles ; il ne doutoit pas que dans cette campagne l'on ne s'emparât de l'Autriche & de la Bohême : il lui peignit la Reine ſa rivale, obligée de fuir dans ſes Etats de Hongrie & d'y chercher un aſyle. Il lui preſcrivoit ainſi le plan de ſes opérations. On prétend que ſi elles euſſent été ſuivies exactement, malgré la foibleſſe des moyens, ils auroient pu devenir ſuffiſans. La premiere faute fut de ne pas commencer par ſe rendre maître de Vienne, où la terreur étoit déja, & dont s'étoit retirée la famille Impériale. C'étoit le conſeil du Maréchal, oppoſé au ſuffrage du héros Pruſſien. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint.

La ſeconde fut de s'enfermer dans la Bohême, où des ſuccès apparens éblouirent l'Electeur. Il avoit à cœur de commencer par s'y faire élire & couronner Roi. Pour tromper les François même qu'il commandoit, il s'empara de quelques petites places frontieres ; mais après avoir reçu l'hommage & le ſerment des Etats d'Autriche, [*Sept.*] content d'avoir fait prendre le change à la cour de Vienne, de l'avoir engagée à raſſembler toutes ſes forces dans les environs de cette ville & à débarraſſer le Roi de Pruſſe en Siléſie de l'armée du Comte de Neuperg, il laiſſa les Marquis de Ségur

(*) L'Electeur de Baviere fut créé Généraliſſime des troupes du Roi de France, par lettres patentes, ſcellées le 20 Août 1741.

& de Minutzi à Lintz, pour protéger l'Archiduché avec un corps de dix mille hommes. Il fit passer brusquement le Danube à ses troupes & marcha en Bohême, au mépris des représentations du Maréchal de Broglio, qui lui présagea inutilement les dangereuses conséquences de cette conduite. Ce Général lui avoit été envoyé pour remplacer le Maréchal de Belle-île, qui, obligé d'être à la Diete de Francfort, ne pouvoit commander en même tems. Il fallut qu'il obéit : on partagea l'armée en plusieurs colonnes, & le point de réunion fut sous les murs de Prague. L'entreprise fut brillante ; les François & les Bavarois s'en trouverent le 23 Novembre à trois lieues ; le 25 la tranchée s'ouvrit, & le 26 la ville fut emportée d'assaut à la vue du Grand-Duc. Il avoit pris le commandement de l'armée du Comte de Neuperg ; il étoit accouru au secours & ne put rien entreprendre pour la défense de cette capitale. C'est à ce siege que le Comte de Saxe, si fameux depuis, se signala pour la premiere fois. Frere naturel du Roi de Pologne, sa réputation l'avoit fait élire d'une commune voix Duc de Courlande ; mais la Russie lui ayant enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avoit donné, il s'en consoloit au service de Louis XV, qui l'aimoit beaucoup. Il imagina de prendre la ville par escalade, en formant à la fois quatre attaques, dont une seule véritable. Il partagea la gloire de l'exécution avec les Comtes de Polastron, de Broglio & M. de Chevert, qui entra le premier dans Prague, & pareillement avec ceux employés sous leurs ordres, & les Saxons venus de leur côté pour le siege, sous le commandement du Comte Rudowski. Une action plus belle, sans doute, du Comte de Saxe, fut de préserver dans ce tumulte la ville du pillage. Les vainqueurs se trouverent confondus trois jours, sans qu'il y eût une goutte de sang répandue : François, Saxons, Bavarois, Bohé-

miens, ſans ſe reconnoître, ſembloient ne faire qu'une même nation. C'eſt dans cette ivreſſe de joie générale, & au milieu des acclamations des habitans, heureux d'échapper, aux cruelles extrêmités de la guerre, que Charles fut couronné Roi de Bohême. Prélude de la fête plus auguſte qui l'attendoit à Francfort.

Le Maréchal de Belle île vint l'avertir que les Miniſtres des Electeurs avoient entamé leurs conférences ; qu'ils les continuoient aſſidument, & qu'il étoit tems de paroître. Quelle gloire pour Louis XV de voir cet Electeur de Baviere, cet Electeur-Roi de Bohême, ce futur Empereur, lui rendre compte du ſucces comme un Général à ſon Souverain ! Avant de retourner à le Diete, l'Ambaſſadeur de France, qui ſe piquoit de s'entendre en faits d'adminiſtration, auſſi-bien qu'en faits militaires, voulut établir dans cette conquête un ordre parmi les troupes, capable de concilier les eſprits à leur nouveau maître. Il publia ſur ce ſujet un Réglement du 14 Décembre, qui peut ſervir de modele.

Tandis que Charles VII montoit au faîte des grandeurs, ſa rivale, dans l'humiliation, ſans en être abattue; raſſembloit les quatre ordres de l'Etat à Presbourg. Elle y parut tenant entre ſes bras ſon fils aîné, encore à la mamelle; elle le ſouleve aux yeux de l'aſſemblée; elle le fait paſſer de rang en rang: *je mets en vos mains*, dit elle, *la fille & le fils de vos Rois, qui attendent de vous leur ſalut.* Tous les Palatins Hongrois, attendris & animés, tirent leur ſabre, en s'écriant : *Moriamur pro Rege noſtro Maria-Thereſia ! Mourons pour notre Roi Marie-Thereſe.* Ce qui rendoit cette ſcene plus touchante, s'il eſt poſſible, c'eſt que cette Princeſſe étoit enceinte. [18 *Mai*] Il n'y avoit pas long-tems qu'elle avoit écrit à la Ducheſſe de Lorraine, ſa belle-mere : *j'ignore aujourd'hui s'il*

me reſtera une ville pour y faire mes couches. En effet, par le traité d'alliance offenſive, conclu entre ſon compétiteur & la France & l'Eſpagne, auquel avoient accédé les Rois de Pruſſe, de Pologne & de Sardaigne, abandonnée de ſes amis, perſécutée de ſes ennemis, attaquée par ſes plus proches parens, elle n'avoit plus d'autre reſſource que dans la fidélité, la conſtance & le courage de ſes ſujets. La Ruſſie étoit occupée de ſes diviſions inteſtines (*) & des mouvemens des Suédois (*); & l'armée d'obſervation de la France, envoyée en Weſtphalie ſous les ordres du Maréchal de Maille-

(*) Le 16 Octobre 1740, la Czarine nomme pour ſon ſucceſſeur au trône de Ruſſie, en préſence de tous les Grands de l'Etat, le Prince Jean de Brunſwick Bevern, né au mois d'Août dernier, lui donne le titre de Grand Prince de Ruſſie, & le lendemain, craignant pour les ſuites de la goutte remontée dans ſa poitrine, elle fait prêter ſerment à cet enfant par le Sénat, les Miniſtres, les Généraux & les principaux Officiers des Tribunaux, & établit le Comte de Biron, Duc de Courlande, pour Régent pendant la minorité du jeune Prince. Ces diſpoſitions faites, elle meurt dix jours après. Le jeune Prince Jean eſt proclamé Czar de Moſcovie, & le Duc de Courlande entre en exercice de la Régence qui lui eſt déférée. Mais ſon autorité deshonorant le Duc & la Ducheſſe de Bevern, pere & mere du Czar, à qui elle paroiſſoit devoir appartenir, il en eſt privé le 20 Novembre, arrêté & enfermé dans une citadelle par les ordres de ſon pupille, ou plutôt du Duc & de la Ducheſſe de Bevern, qui ſe font enſuite déférer la Régence.

Le 6 Décembre 1741, la Princeſſe Eliſabeth Petrowna, fille du Czar Pierre, monte ſur le trône de Ruſſie par une révolution auſſi ſubite que ſinguliere. Cette Princeſſe, animée par ſon courage, conduite ſeulement par ſept grenadiers du régiment des gardes, dont elle s'étoit aſſurée, ſe tranſporte à minuit aux caſernes de ce régiment, y trouve cent cinquante gardes, leur expoſe en peu de mots ſes droits & les malheurs préſens de l'Etat, les détermine en ſa faveur, retourne avec cette petite eſcorte au palais, fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune Czar, le Prince & la Princeſſe de Brunſwick-Bevern, les Comtes de Munich & d'Oſterman & tous leurs autres Miniſtres & partiſans; eſt reconnue le lendemain Czarine & Impératrice de Ruſſie par les Ordres de l'Etat, ſans avoir fait répandre une ſeule goutte de ſang.

(*) Le 4 Août 1741, le Roi de Suede fait publier à Stockholm une déclaration de guerre contre la Ruſſie, dont les motifs ſont pluſieurs infractions faites au Traité de Neuſtadt. En conſéquence une flotte Suédoiſe va bloquer le port de Pétersbourg, pendant

bois, contenoit les Electeurs d'Hanovre, de Treves, de Mayence & les Etats généraux. Le premier même, quoique, (récemment lié avec la Reine de Hongrie par le Traité d'Hanovre) il fut à la tête de 30 mille Hanovriens, Heſſois ou Danois, ſe vit obligé d'en conclure avec la France un autre de neutralité exacte. Les Anglois ſeuls, peuple qui n'attend pas le ſentiment de ſon maître pour en avoir un, aidoient ouvertement de leur argent cette Princeſſe infortunée, & les Hollandois lui en fourniſſoient ſecrétement. En attendant qu'elle pût raſſembler ſes troupes & repouſſer la force par la force, cette derniere raiſon des Rois, elle repandoit des manifeſtes, où elle expoſoit que ſes droits héréditaires étoient le droits de la nature, confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, ſous la garantie de tous les Souverains de l'Europe. Elle refutoit les prétentions de l'Electeur de Baviere, ſoutenant que les auteurs de la Reine n'étoient que des uſufruitiers, des donataires de ſes ancêtres à charge de reverſion, qui n'avoient pu diſpoſer en faveur de cette Princeſſe d'un bien dont ils n'avoient pas la propriété; propriété qui lui étoit dévolue par la mort de Charles VI, ſans hoirs mâles. Elle s'élevoit ſurtout contre ces mots d'*hoirs mâles*, & accuſoit ſon adverſaire de mauvaiſe foi, en ce que l'original portoit ceux-ci : *dans le cas où il n'y auroit plus d'héritiers légitimes.* Elle concluoit de la diſpoſition ainſi énoncée, que la préférence ſur qui que ce fût lui appartenoit, comme fille aînée du dernier vivant des mâles; en ce que d'ailleurs il étoit conſtant que, lorſqu'il s'agit d'une

---

qu'une armée marche ſur la frontiere. On conçoit bien que cette guerre étoit le réſultat d'une convention ſecrete avec la France, qui fourniſſoit des ſubſides & qui avoit conclu le 25 Avril précédent un traité de commerce & de navigation entre les deux Puiſſances, par lequel il eſt accordé aux ſujets reſpectifs des deux Monarques, dans les Etats réciproques, les mêmes droits & privileges que ceux dont jouiſſent leurs propres ſujets.

ſucceſſion qui n'exclut pas les femmes, elles doivent être compriſes ſous le nom de *deſcendans légitimes.*

Les manifeſtes d'un Souverain ſont comme les mémoires des plaideurs, qui ne ſont bons qu'à inſtruire ou amuſer le public, mais qui ne ſont jamais lus des juges. Les autres Souverains, mus par leurs intérêts politiques, ſont décidés communément avant qu'ils paroiſſent. Auſſi la Reine d'Hongrie comptoit peu ſur les ſiens, & les fit accompagner d'armées formidables, dès qu'elle put raſſembler ſes troupes & les ſoudoyer avec l'argent de ſes alliés. C'eſt alors que les affaires commencerent à changer de face. La fortune, d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint contraire en Autriche & même en Baviere. Le Comte de Ségur, non ſeulement ne peut aſſurer les conquêtes qu'on avoit faites dans cette Principauté, mais ſe ſentant trop foible pour oſer tenir la campagne contre le Comte de Kevenhuller, Général de la Reine d'Hongrie, ſe retire ſous Lintz, ville aſſez forte, ſituée ſur le Danube, par lequel il eſpéroit ſe procurer des convois. La communication fut interceptée, & il ſe trouva réduit en peu de jours à manquer de vivres. Depuis long-tems le Maréchal avertiſſoit de ce déſaſtre.

On laiſſe, diſoit-il, *dans la haute Autriche des troupes qui ſeront infailliblement coupées.* Il écrivoit à M. de Breteuil, alors Secrétaire d'Etat au département de la guerre, le 7 Décembre 1741 : „ Je „ ne me relâcherai pas ſur ce point important : je „ peux vous aſſurer que le malheur que je prévois „ arrivera. La premiere ſource de nos maux viendra „ du mélange des nations & de la diſperſion des „ troupes. „

Il étoit malade à Francfort, où il reçut pour récompenſe de ſes ſoins, de ſes travaux & de ſes bons conſeils, [8 *Mars* 1742.] la nouvelle que le Roi

avoit erigé en Duché sa terre de Gisors, & fut en même-tems déclaré par Charles VII, Prince de l'Empire. (1742) Tant de faveurs dédommagerent cet ambitieux de la mauvaise issue de son projet, qui tournoit fort mal. Le Grand-Duc arrivé en personne devant Lintz, fit sommer les François de se rendre prisonniers. Sur leur refus il fit entrer ses troupes le flambeau à la main, & brûla une partie de sa propre ville, pour ensevelir ses ennemis sous ses ruines. On lui envoya M. Duchâtel, Lieutenant-général; il insista de nouveau sur une capitulation honteuse: *eh bien* ! lui dit cet Officier, *recommencez donc à brûler, nous allons recommencer à tirer.* Le Prince se radoucit, & accorda les honneurs de la guerre à la garnison, à condition qu'elle ne serviroit d'un an. Il paroît qu'on eût voulu que le Comte de Ségur, plus renommé pour sa belle figure que pour sa capacité, eût préféré de s'ouvrir un passage l'épée à la main à la tête de sa petite armée. Il est certain que sa reddition ne lui fit point d'honneur parmi les militaires. On prétend qu'il se justifia sur un ordre écrit du Cardinal; ce qui acquit beaucoup de vraisemblance par la bonne réception du Roi qui ne tarda pas à l'employer. La faute dont il ne put se laver, ce fut de n'avoir pas eu la prévoyance de spécifier dans la capitulation qu'elle route ses troupes tiendroient dans leur retraite; ensorte qu'on le força de faire une marche longue & pénible, où périt la plus grande partie de soldats auxquels on refusoit la subsistance.

L'Autriche fut bientôt reconquise, & la prise de Scharding que le Maréchal de Torring s'efforça vainement de reprendre, où il reçut même un échec considérable, ouvrit la Baviere aux ennemis & fut la source de tous les malheurs de l'Electorat. Le Colonel Steins y pénétra par le Tirol, & [13 *Fév.*] la ville de Munich se rendit par ca-

pitulation à un ſimple partiſan nommé Mentzel, qui n'étoit accompagné que de 5,000 hommes. Ce barbare pilla non-ſeulement les maiſons des habitans & le palais du Souverain, mais exerça des cruautés inouïes. On ſe rappelle en frémiſſant d'indignation ſon horrible traitement contre un brave citoyen qui méritoit la plus grande diſtinction. Un riche marchand voyant l'ennemi prêt à forcer un pont communiquant à la ville, le fit couper au plus vîte, & de ſa maiſon ſituée en face, dans laquelle il avoit raſſemblé quelques gens d'élite, incommodoit fort les aſſiégeans. Après la réduction de la ville, Mentzel fit pendre au bout de ce même pont cet autre Coclès, dont il eſt fâcheux que la tradition n'ait pas conſervé le nom mémorable. Le reſte de la Baviere, après la conquête de la capitale, reſta en proie aux exactions & aux atrocités du vainqueur. C'eſt ainſi que, tandis que l'Electeur acquéroit une couronne idéale, il perdoit ſes propres Etats ; il étoit confiné à Francfort, où l'Ambaſſadeur de France étoit plus grand que lui.

Les affaires en meilleur état en Bohême ne tarderent pas à devenir auſſi très-mauvaiſes. Deux batailles (*) gagnées par les Alliés, ne purent prévaloir contre la méſintelligence des Généraux. Elle occaſionna, ſans doute, la défection du Roi de Pruſſe, ſource de tous les autres déſaſtres. La Reine de Hongrie avoit ſenti la néceſſité de ſe débarraſſer d'un ennemi auſſi redoutable par ſon voiſinage, par ſa jeuneſſe, ſon activité, ſa valeur, ſa prudence, par la réunion de toutes les qualités qui conſtituent le général, le politique & l'homme d'Etat.

(*) La bataille de Czaſlaw, gagnée par le Roi de Pruſſe, le 17 Mai 1742, & le combat de Sahay, livré le 25 au Prince de Lobkowitz, par les Maréchaux de Broglio & de Belle-île, qui en ſortirent vainqueurs.

Elle réſolut d'abandonner ce qu'il avoit déjà conquis; elle lui fit faire des propoſitions, perſuadée qu'avec ce ſacrifice elle ſe trouveroit en état de conſerver le ſurplus de ſes Etats, & de ſe venger peut-être de ſes pertes ſur le reſte de ſes concurrens. De ſon côté, le Roi de Pruſſe ſe trouvoit heureux d'obtenir par un traité le fruit de deux campagnes, qu'il pouvoit reperdre par le ſort des armes, & il n'avoit aucun eſpoir d'en obtenir davantage. Il prévoyoit que le poids de la guerre alloit dans peu retomber entiérement ſur lui. Les troupes de l'Empereur commandées par de mauvais généraux, foibles par elles-mêmes, n'étoient ſoudoyées que de l'argent de France, & devoient ſe diſperſer dès que cet argent manqueroit; ce qui ne pouvoit tarder. Les Saxons n'avoient donné aucune preuve de grande bravoure, n'avoient été d'aucune utilité. Le premier feu des François une fois paſſé, loin de leurs foyers, il étoit à craindre que leur armée ne ſe décourageât, ne fondît faute de recrues, ne ſe débandât ou ne périt de miſere. Il étoit prudent de prévenir tant de maux, d'affecter même un air de modération qui ſied toujours bien aux conquérans, & en épargnant le ſang de ſes ſujets d'agrandir ſes Etats. Ce qu'il devoit à ſes Alliés ne l'arrêta pas; il avoit commencé la guerre ſeul, il avoit fait ſeul ſes conquêtes, il crut pouvoir ſeul ſe les aſſurer: il ſe regarda donc comme plus que quitte envers eux, puiſque par ſes diverſions puiſſantes il avoit favoriſé leurs différentes invaſions.

Les négociations ne purent être ſi ſecrettes qu'il n'en tranſpirât quelque choſe. Le Maréchal de Broglio en avoit même informé ſa cour & mandé pluſieurs fois qu'il ne falloit avoir aucune confiance au Monarque Pruſſien, ne cherchant que ſes propres intérêts; qu'avant peu on le verroit prendre le parti de la Reine de Hongrie, ou du moins faire

ſa paix avec elle, ſans égard pour la France & ſes alliés. On donnoit d'autant moins de créance à Verſailles aux lettres de ce Général, que le Maréchal de Belle-île, qui malgré toute ſa pénétration & ſon eſprit ſe laiſſoit amuſer par le Prince, près duquel il ſe rendoit fréquemment; écrivoit le contraire. C'eſt que ce Maréchal plein d'amour-propre, s'aveugloit par les louanges d'un héros auſſi bon connoiſſeur. Au contraire, Frédéric ſe défioit du premier, qui dès ſon début l'avoit pénétré. Après ſa victoire de Czaſlaw le vainqueur lui avoit écrit une lettre aſſez haute, où il avoit ajouté cette apoſtille de ſa main: „ je ſuis quitte envers mes alliés, „ car mes troupes viennent de remporter une vic- „ toire complette. C'eſt à vous à en profiter inceſ- „ ſamment, ſans quoi vous pourrez en être reſpon- „ ſable envers vos alliés „

Le Maréchal de Belle-île, alarmé de cette Lettre au Maréchal de Broglio, (*6 Juin*) va trouver le Roi de Pruſſe dans ſon camp pour le raffermir. S. M. lui répond: „ je vous avertis que le Prince „ Charles s'avance ſur M. de Broglio, & que ſi „ on ne profite de l'avantage qu'on a eu ſur lui, „ je vais faire ma paix particuliere „. Il ſavoit bien que ſans lui on ne pouvoit profiter de cet avantage; que l'armée françoiſe affoiblie par les maladies & la diſette, forte à peine de 15,000 hommes, bien loin d'attaquer, ne pouvoit tenir tête aux troupes réunies des Princes Charles & de Lobkowitz, montant à plus de 60,000. Ainſi il fut queſtion de reployer en hâte les poſtes trop éloignés & dont la communication même n'étoit point aiſée. La raiſon avoit été d'embraſſer plus de terrein à la fois, &, par ces points divers, de contenir tout le pays conquis. Le Maréchal de Broglio s'y étoit oppoſé, & l'on attribuoit une diſpoſition auſſi mal combinée à l'Electeur de Baviere, ou plutôt aux conſeils de M. de Belle-île. Son genie pour la tactique ſe

trouva

trouva en défaut à cette occaſion. Tout ce qu'on put faire, fut de former, avec aſſez de peines, deux ou trois corps, & de chercher à ſe rejoindre au plutôt, mais on n'en eut pas le tems. Mrs. d'Aubigné & de Bouflers, poſtés en avant ſur la Moldaw, ſont forcés dans leurs quartiers, & ne regagnent l'armée qu'en déſordre. (6 *Juin.*) M. de Broglio dans cette criſe, cache ſes allarmes, montre à ſes ſoldats un viſage aſſuré, diviſe en trois ſa petite armée, & pendant que les Brigades de *Navarre* & d'*Anjou* combattent vaillamment une nuée de Croates & de Hongrois, il paſſe le ruiſſeau de Blanitz, range ſes troupes en bataille de l'autre côté, & attend de pied ferme l'ennemi étonné d'une manœuvre auſſi hardie. Celui-ci s'arrête ſur le bord du ruiſſeau & n'oſe le paſſer. La nuit le Maréchal part, dérobe une marche & pénetre ſans échec ſous le canon de Prague, rendez-vous des ſecours qu'il attendoit.

Une retraite auſſi belle, auſſi fiere étoit, ſans doute, digne des applaudiſſemens du Roi de Pruſſe; il étoit trop habile pour n'en pas ſentir le mérite: mais enfin c'étoit une retraite, c'eſt-à-dire; tout le contraire de ce qu'il exigeoit. Elle annonçoit notre inſuffiſance pour attaquer, même pour nous ſoutenir dans nos conquêtes, ſurtout ſi cet Allié nous manquoit. Le ſeul moyen de le conſerver, auroit été d'être aſſez forts pour nous en paſſer, d'avoir les cent mille hommes qu'avoit demandés le Maréchal de Belle-île, & de lui en impoſer par cette grande ſupériorité. L'économie du Cardinal de Fleuri rendit infructueuſes tant de dépenſes qu'on avoit faites pour mettre Charles VII ſur le trône impérial, & le ſeconder. De ce qui ſe paſſoit, le Roi de Pruſſe n'en conclut que mieux la néceſſité de terminer, en ſignant le traité de Breſlaw le 11 Juin, cinq jours après l'échec de la Moldaw. Il fut rédigé ſous les auſpices de l'Angleterre. Son Miniſ-

tre même, le Lord Hindford, étoit chargé des pouvoirs de la Reine & le souscrivit en son nom. Le prix de la paix étoit de sa part la cession de toute la Silésie & du de Glatz comté.

La Saxe devoit être comprise dans ce traité, pourvu que dans le terme de seize jours, depuis sa signification, ses troupes abandonnassent les François. Elles s'étoient retirées long-tems avant le terme, & dans le vrai n'avoient jamais été d'une grande utilité.

Cependant l'activité du Maréchal de Belle-île l'avoit fait se porter à la cour de Dresde pour empêcher cette autre défection; il ne put l'arrêter: Auguste III renonça à ses prétentions (*).

Les Saxons faisoient au moins nombre; l'impuissance des François parut alors en entier. Leur armée rassemblée & recrutée n'étoit pas de 30,000 hommes; elle étoit en pays étranger, sans secours, elle restoit sans alliés, elle manquoit de subsistance & de ressources pour s'en procurer; elle étoit haïe dans les villes conquises, dont elle ignoroit même la langue pour faire entendre ses besoins. Ajoutez à cela l'insubordination des subalternes & la rivalité des généraux: comment auroit-elle pu résister à celle du Prince Charles, supérieur pour le nombre, aimé de ses troupes & de ses peuples, en état de la grossir continuellement, & de se procurer sans relâche des munitions, des vivres & de l'argent. On doit regarder comme un prodige de valeur, d'intelligence & de fermeté, qu'on se soit maintenu encore plus de six mois en Bohême, depuis le funeste traité du Roi de Prusse.

Le Maréchal de Belle-île étoit revenu de Dresde au camp, & c'est ce qui occasionna la rivalité dont

(*) Il avoit épousé la fille aînée de l'Empereur Joseph, frere aîné de Charles. Il avoit été réglé en 1703, que les filles de Joseph hériteroient au préjudice de celles de Charles VI, en cas que les deux freres mourussent sans enfans mâles. Charles VI avoit cassé la Pragmatique de Joseph, & ayant eu ses nieces en sa puissance, ne les avoit mariées qu'en les faisant renoncer à leurs droits; ce qu'on regardoit comme un acte forcé.

nous venons de parler. Il avoit la patente de Général en Bohême, mais le Maréchal de Broglio, en qualité de ſon ancien, vouloit retenir le commandement : les principaux officiers ne ſavoient auquel obéir. Le Cardinal de Fleuri, en conſervant au premier la confiance dont le Roi l'avoit honoré, ne décida pas aſſez affirmativement & ne trouva enfin d'autre moyen que de retirer le dernier.

[2 *Juillet.*] Cependant l'armée étoit inveſtie. Heureuſement le Maréchal de Broglio, après avoir mis une partie de ſes troupes dans Prague, avoit eu le tems de faire camper le reſte autour des murs, en élevant devant lui de bons retranchemens. Mais la diſette ſe fait bientôt ſentir. Le Maréchal de Belle-île, dont ſon concurrent reconnoiſſoit la ſupériorité pour les négociations, entre en pourparlers avec le Comte de Koenigſeck, propoſe de remettre la ville à la Reine, ſi elle veut accorder à l'armée françoiſe & à la garniſon la liberté de ſe retirer où elles jugeront à propos, avec les armes, l'artillerie & le bagage. Il appuie cette propoſition de toutes les raiſons que le déſeſpoir des aſſiégés, l'intérêt de la Reine, la conſervation d'une capitale floriſſante peuvent fournir. On le refuſe ; on veut que l'armée ſe rende priſonniere de guerre ; on eſpere la reduire par la famine, ſans égard pour cent mille habitans, qu'on affame à la fois ; on continue le blocus plus d'un mois ſans ſuccès ; de gros détachemens battent la campagne & ne font aucun quartier aux françois. Un de ces partis, ſous la conduite d'un nommé Trenck, tombe ſur un petit endroit ſans défenſe, dont on avoit fait un hôpital, où il y avoit au moins 800 malades, gardés par environ 200 hommes, qui ſe rendent ſur le champ ; tout eſt paſſé au fil de l'épée ſans miſéricorde. Ces cruautés ne ſervant qu'à renforcer le courage des aſſiégés, la Reine de Hongrie, qui avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette capi-

tale, en ordonne le ſiege en forme. Elle fait ſortir tous les chevaux de ſon écurie, pour conduire l'artillerie & les munitions : les Seigneurs de ſa cour imitent ſon exemple, en payant de leur argent les chevaux des rouliers ; ce qui, en montrant l'ardeur de cette Souveraine & le zele de ſa ſuite, montroit auſſi ſon épuiſement.

Enfin on ouvre la tranchée, on pouſſe les ouvrages avec vivacité ; mais les François détruiſent en un jour tout ce qui a été fait. Une ſortie de 12,000 hommes, remarquable entre pluſieurs autres, exécutée le 22 Août, apprend aux aſſiégeans le danger & la difficulté de leur entrepriſe. Les François rentrent en vainqueurs, ramenant 200 priſonniers, le Général Monti, des drapeaux, des canons, mais pleurant la perte des Marquis de Teſſé, de Clermont, de Molac, & de quelques autres officiers de diſtinction, & rapportant le Duc de Biron, qui les avoit commandés dans cette ſanglante journée, bleſſé.

Cette grande action, équivalente à une bataille, n'auroit ſervi qu'à accélérer la reddition de la place, en affoibliſſant d'autant ſa défenſe, ſi les Autrichiens euſſent eu une artillerie auſſi bien ſervie qu'elle etoit nombreuſe & formidable, & des ingénieurs plus habiles. Ils s'en repoſerent ſur le tems & la famine. Elle devint extrême : dès la fin de Juillet on mangeoit du cheval aux meilleures tables ; il coûtoit plus d'un écu la livre. Il n'en falloit pas tant pour ramener le Cardinal à ſon eſprit de tranquillité ; il auroit eu droit d'en vouloir au Maréchal de Belle-île, s'il ſe fût conformé entierement à ſon projet ; mais il ſavoit trop bien l'excuſe que pouvoit lui apporter ce Général, & il préféra de lui continuer ſa confiance. Il eſpéra qu'il concourroit de bonne foi à ſes meſures pacifiques. (*le 11 Juillet*) Il lui fit rendre de ſa part une lettre au Maréchal de Koenigſeck, où il diſoit en propres

termes : „ bien des gens ſavent combien j'ai été „ oppoſé aux réſolutions que nous avons priſes „ & que j'ai été en quelque façon forcé d'y con- „ ſentir. Votre Excellence eſt trop inſtruite de tout „ ce qui ſe paſſe, pour ne pas deviner celui qui „ mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à en- „ trer dans une ligue qui étoit ſi contraire à mon „ goût & à mes principes. „

Il étoit ſingulier, ſans doute, de voir le Maréchal de Belle-île être lui-même porteur d'une lettre où l'on inculpoit auſſi gravement. Il faut croire que c'étoit de convention avec lui, & qu'en fin courtiſan il avoit conſenti à prendre vis-à-vis du Plénipotentiaire de la Reine de Hongrie tout le tort ſur ſon compte. Le vieux Miniſtre ſe rendoit par-là moins déſagréable à la cour de Vienne, mais il rendoit plus odieuſe la perſonne du négociateur. D'ailleurs il annonçoit un défaut de fermeté, & il étoit très-mal-adroit de faire ainſi connoître à l'ennemi ſon côté foible. Il arriva ce qu'il auroit dû prévoir; ſa lettre n'inſpira que du mépris. Pour toute réponſe la Reine de Hongrie la fit imprimer. Plaintes du Cardinal au Général Autrichien de cette publicité; il lui dit *qu'il ne lui écrira plus déſormais auſſi facilement*. Même procédé, & ſon Eminence fut réduite à déſavouer ſes Lettres, comme elle avoit déſavoué la guerre. On mit ſur le compte de ſon grand âge ſes fauſſes démarches, qui n'en furent pas moins funeſtes.

Incapable de remédier aux maux de l'armée de Bohême le premier Miniſtre eut la manie d'en vouloir cacher l'excès au Roi. On ne ſait juſqu'où il auroit porté cette diſcrétion dangereuſe. Heureuſement on eut recours à un ſtratagême qui réuſſit. On fit parvenir à Madame de Mailly une lettre, où l'on en peignoit l'affreuſe ſituation. C'étoit peut-être la premiere fois que la favorite entendoit parler d'affaires d'Etat. Elle conclut de quelle conſé-

quence il étoit d'inſtruire S. M. ; elle laiſſa la lettre ſans affectation ſur une table, prévoyant bien que ſon auguſte amant, curieux & jaloux, ne manqueroit pas de s'en emparer. Il la lut en effet, & fut frappé d'étonnement : il parut piqué contre ſon Mentor, qui le traitoit encore en pupille ; mais ſon aſſerviſſement étoit ſi exceſſif, qu'il n'oſa pas lui en témoigner la plus légere humeur. Il ſe contenta de faire aſſembler le conſeil en ſa préſence : on y diſcuta ſi l'on ſecourroit ou non les troupes enfermées dans Prague. Le Cardinal fut pour la négative, & repréſenta les ſommes immenſes qu'il en avoit coûté juſques-là pour un Prince qui ne s'aidoit pas lui-même ; mais la plus grande partie des Miniſtres, & ſurtout M. Orry Contrôleur-général, quoiqu'il lui dût ſon élévation, le contrarierent. Ils firent voir au Roi que ſa gloire & l'honneur de la nation étoient intéreſſés, non-ſeulement à dégager les François, mais à continuer de ſoutenir l'Empereur, d'autant qu'on avoit plus fait pour lui ; qu'enfin le danger étant extrême, il n'y avoit point à balancer d'ordonner au Maréchal de Maillebois de marcher en diligence vers la Bohême à la tête de ſes troupes. Afin d'ôter au Cardinal toute inquiétude ſur les moyens de finance, objet qui le frappoit ſurtout, M. Orry aſſura que l'argent ne manqueroit pas, qu'il avoit en réſerve plus de 70 millions prêts pour cette expédition. Il reſtoit une objection très-forte ; c'eſt que cette armée, en allant des bords du Rhin s'enfoncer dans la Bohême, laiſſoit le Royaume dégarni. Il n'étoit pas juſqu'aux Hollandois à la diſcrétion de qui l'on ſe mettoit. Il eſt vrai qu'on avoit fait tout ce qu'il falloit pour ſe les concilier. On venoit de conclure avec eux (*Sept.* 1741.) un traité de commerce, navigation & marine, par lequel on accordoit aux ſujets & habitans des Provinces-unies, les mêmes droits, libertés & exemptions qu'aux ſujets du Roi dans les mers, ports & rades

de France, ſans payer de plus forts droits, & quoique le réciproque fût accordé aux François dans les mers, rades & ports de Hollande, on conçoit que, vu l'immenſité de leur commerce, malgré la parité des conditions, l'avantage n'étoit pas égal. Le Marquis de Fenelon, Ambaſſadeur du Roi en Hollande, avoit déclaré (*le* 15 *Novembre* 1741) aux Etats-généraux, que l'intention de S. M. en donnant du ſecours à l'Electeur de Baviere, n'avoit pas été de faire aucune conquête à ſon profit, ni d'accroître ſa puiſſance, & qu'elle n'avoit d'autre objet que le ſoutien de ſes alliés & l'avantage de l'Empire. Enfin ce même Fenelon répondit de leur neutralité.

Mais on avoit encore l'Angleterre à craindre; le liant & pacifique Robert Walpole avoit été remplacé par le fougueux & turbulent Carteret. Celui-ci avoit rejetté avec hauteur les ouvertures du Cardinal, même celles de l'Empereur, qui avoit inutilement offert de ſéculariſer les Evêchés d'Oſnabruck & de Hildesheim, pour les céder en propriété à l'Electeur d'Hanovre, ſuivant ſes prétentions. Son armée raſſemblée ſous Bruxelles depuis le printems, commandée par Milord Stairs, éleve de Malborough, impatient d'écarter, n'étant plus contenu par celle qui avoit forcé ſon maître à ſigner une neutralité apparente pour ſes Etats d'Allemagne, pouvoit à tout inſtant la rompre & faire une irruption. Il ne reſtoit guerre plus de vingt mille hommes dans le cœur du royaume à lui oppoſer au premier moment. La criſe étoit trop embarraſſante pour ne pas conſulter les plus anciens & les plus habiles Généraux. Le Maréchal de Puyſégur repréſenta les difficultés & les dangers de la nouvelle expédition; le Maréchal de Noailles en convint, mais il inſiſta ſur la néceſſité; le Maréchal d'Asfeld penſa de même. Le Roi, toujours d'un jugement exquis quand il n'étoit pas ſubjugué par la plura-

lité, ſe détermina pour ce parti haſardeux, mais urgent. Il reſtoit un autre point à décider : par où faire paſſer cette armée ? où la conduire ? L'Empereur la demandoit dans ſon Electorat ; il écrivoit que l'envoyer en Bohême, c'étoit l'affoiblir par une marche longue, lente & pénible, & manquer ſon objet, puiſqu'elle ſeroit hors d'état de rien entreprendre par ſon délabrement : qu'au contraire, en délivrant la Baviere, c'étoit délivrer Prague ; c'étoit forcer les Autrichiens d'accourir ſur le Danube. Ce Prince, en outre, deſiroit la commander. Il n'avoit pas inſpiré juſques-là aſſez de confiance pour qu'on mît entre ſes mains cette ſeule reſſource. Le Cardinal prit le prétexte ridicule qu'elle n'étoit par aſſez puiſſante pour marcher ſous les ordres d'une Majeſté de ſa conſéquence ; qu'on ne pouvoit lui donner l'appareil proportionné à la couronne impériale. Il diſoit dans ſa lettre : (*Lettre du 19 Août.*) „ conviendroit-il à un Empereur de ne pas „ paroître à la tête de nos armées avec tout l'équi„ page que ſa dignité exige ?„ C'étoit, en voulant mettre en jeu ſa vanité, l'humilier étrangement ! c'étoit un cruel perſiflage pour un Prince ne ſubſiſtant que de ſix millions que lui donnoit la France.

Le Maréchal de Maillebois, qui commandoit l'armée & ſongeoit plus à lui qu'aux Généraux enfermés dans Prague, appuyoit la demande de Charles VII, parce qu'il ſe flattoit de trouver plus de vivres en Baviere que dans les défilés arides de la Bohême. Puyſégur, toujours circonſpect, forcé d'accéder à l'avis des autres pour le tranſport de cette armée, opinoit du moins pour qu'on laiſſât Maillebois maître de ſa route. Ces avis mitigés ne rempliſſoient pas l'objet eſſentiel ; ou du moins pouvoient le faire manquer. Il n'y avoit pas de tems à perdre ; il fut réſolu de marcher en Bohême & à grandes journées.

A cette nouvelle, l'armée de Prague témoigna une joie inexprimable ; elle ranima son ardeur : celle des ennemis se rallentit ; il perdent l'espérance de faire, d'un seul coup, prisonniers deux Maréchaux de France renommés, & une armée de vingt mille hommes. Ils renouent les négociations rejettées ; mais le Maréchal de Belle-île refuse à son tour leurs propositions, & la Reine qui s'étoit fait faire un habit d'Amazone pour entrer à cheval dans Prague en triomphe, à la tête de ses troupes victorieuses, est obligée d'ordonner la levée du siege, [*le* 14 *Sept.*] & de faire marcher son armée aux extrémités du royaume pour en fermer l'entrée.

On étoit cependant dans une très-grande inquiétude à Versailles, & l'on ne se rassura que lorsqu'on apprit que le Maréchal de Maillebois avoit heureusement pénétré jusqu'aux frontieres de la Bohême ; qu'il avoit été renforcé par quinze mille hommes de recrues, envoyés, il y avoit quelques mois, sous les ordres du Duc d'Harcourt, qui n'avoit pu parvenir & avoit beaucoup fait de se maintenir le long du Danube contre un ennemi supérieur ; & qu'enfin, malgré le Prince Charles, il comptoit joindre dans peu le Maréchal de Broglio, qui, de son côté, s'étoit mis en marche avec une partie de ses troupes, pour accélérer & faciliter leur réunion, tandis que le Maréchal de Belle-île étoit resté dans Prague avec le surplus. Le Comte de Saxe, très-instruit de la carte du pays, s'étoit aussi, avec environ 14,000 hommes, rendu auprès du Maréchal de Maillebois, & répondit sur sa tête dans un conseil de guerre, de faire passer l'armée sans aucun obstacle par un débouché qu'il connoissoit ; mais rien ne put déterminer ce Général à se porter en avant. Ses défenseurs, & Voltaire surtout, s'épuisent en raisonnemens pour le justifier. Le plus grand argument

dont ils s'appuyent, ſont les Lettres du Cardinal qui lui écrit deux fois : „ évitez de commettre „ l'honneur des armées du Roi, & n'engagez point „ d'affaire dont le ſuccès puiſſe être douteux „. Que ſignifient-elles au fond, ſinon qu'il s'en rapporte à ſa prudence ? Ainſi, ces paroles ambigues, propres à fomenter la puſillanimité d'un Général craintif, n'auroient ſervi qu'à exciter le zele d'un autre plus intrépide. Quel étoit l'objet de la miſſion de Maillebois ? L'a-t-il rempli ? A-t-il fait tout ce qui a dépendu de lui pour le remplir ? C'eſt ſur ces trois points qu'il doit être jugé. Son objet non ſeulement étoit de faire lever le ſiege de Prague, ce que ſa diverſion en Baviere auroit également produit, mais de ſauver par ſa jonction une armée entiere, qui, enfermée de toutes parts dans un pays ennemi, devoit autrement périr à la longue de faim, de miſere & de déſeſpoir. Il ne pouvoit opérer ce ſalut ſans battre l'ennemi, ſans forcer les gorges de la Bohême : il le ſavoit en partant. Il falloit donc, avec une armée de ſoixante mille hommes, belle, pleine de feu, qui ne demandoit que la bataille, en haſarder une, dont la plus funeſte iſſue étoit de cauſer ce qu'alloit produire ſa ſeule inaction. Quand il ne fut plus tems, lorſque l'armée n'eut plus de pain que pour huit jours, il aſſembla un conſeil de guerre. Tous les officiers-généraux furent d'avis de rétrograder. Le Comte d'Etrées ſeul, qui étoit dans Egra, écrivit : „ je ne vois de parti à prendre que de tout raſ- „ ſembler, de combattre, ou de ne pas aller plus „ loin „. Maillebois ſe jugeant aſſez autoriſé par les autres, laiſſe Egra à la garde du Marquis d'Hérouville, tourne ſur la droite, prend la route du Danube, & cherche à donner aux ennemis de l'inquiétude pour l'Autriche. Le Grand-Duc va couvrir Paſſaw, qui en eſt la clef. Le Général Berenklaw, qui étoit enfermé dans Munich, en

ſort. Le Domte de Seckendorf envoie quatre mille hommes en prendre poſſeſſion au nom de l'Empereur. C'étoit la ſeconde fois que les Autrichiens évacuoient cette ville conquiſe, reconquiſe juſqu'à trois fois & enfin totalement ruinée la derniere.

Les murmures étoient extrêmes dans Paris, où ſans ceſſe une foule de ſpeculateurs oiſifs, tourmentés, malgré le danger, du beſoin de parler, critiquent ſouvent, avec autant de juſteſſe que de ſagacité, les opérations du gouvernement & des généraux. L'inquiétude naturelle de la nation lui avoit fait deſirer la guerre, elle avoit bientôt blâmé les moyens de l'exécution : elle ſentoit le fardeau d'un Empereur n'en ayant que le titre ; elle admiroit la Reine de Hongrie ; elle auroit voulu ſe venger du Roi de Pruſſe, qui tirant à lui tout le profit de la victoire, nous en avoit laiſſé l'embarras, les dépenſes & les ſuites funeſtes : elle avoit en ce moment les yeux tournés vers la Bohême ; elle eſpéroit en voir échapper tant de braves gens, parmi leſquels il n'étoit perſonne qui n'y eût des parens ou des amis. L'indignation fut générale, quand on apprit la honteuſe manœuvre de Maillebois. On ſatisfit le public en le rappellant & le diſgraciant ; on le remplaça par le Maréchal de Broglio, & l'on laiſſa ainſi le Maréchal de Belle-île maître des opérations trop gênées juſques-là par la rivalité de ces deux chefs. Il ſe voyoit bloqué de nouveau dans Prague par le Prince de Lobkowitz : les calamités d'un ſiege ſe firent ſentir plus violemment qu'auparavant ; la rigueur de la ſaiſon y ajoutoit encore, & ſa ſituation étoit bien plus affreuſe que la premiere fois, en ce qu'il ne reſtoit plus aucun eſpoir d'être dégagé, qu'il falloit tirer de ſoi-même toutes ſes reſſources. A en croire ce Général, ſes meſures étoient priſes pour tous les ordres qu'on pouvoit

lui donner. Vouloit-on qu'il tînt, il répondoit de la garniſon pour quatre mois, ſinon, il ſe faiſoit fort de la conduire à Egra. La cour choiſit ce dernier parti : il lui fut permis de ſortir, de ramener ſes troupes. C'étoit des ennemis, plus acharnés que jamais, qu'il auroit fallu obtenir cette permiſſion. En effet, comment oſer traverſer, dans une ſaiſon rigoureuſe, une eſpace de trente-huit lieues de campagnes dévaſtées, ſans proviſions, ſans magaſins, ſans cavalerie, environnée d'une armée & ſans ceſſe harcelé par des nuées de troupes légeres ? Le Maréchal n'eſt point effrayé de tant d'obſtacles ; il couvre ſon projet d'un ſecret impénétrable, pourvoit à tout, ordonne les préparatifs ſous un autre prétexte, trompe le Prince de Lobkowitz, les bourgeois de la ville, ſes eſpions, & même les ſiens. Il en ſort la nuit du 16 au 17 Décembre avec onze mille hommes de pied & 3250 chevaux, emmene avec lui les ôtages les plus diſtinguées de la ville, trente pieces de canon & les vivres néceſſaires pour douze jours. Il perce avec cet attirail des plaines couvertes de neige, ayant à combattre le froid & une multitude de Huſſards, de Croates, de Pandours & de Tolpaches. Le premier étoit ſi exceſſif, que plus de 800 ſoldats périrent, & qu'un des ôtages mourut dans le caroſſe du Maréchal. Les Huſſards ſont des cavaliers Hongrois, montés ſur de petits chevaux légers & infatigables. Les Croates, appellés en France *Cravates*, ſont des miliciens de Croatie. Les Pandours ſont des Sclavons, qui habitent les bords de la Drave & de la Save : ils ont un habit long ; ils portent pluſieurs piſtolets à la ceinture, un ſabre & un poignard. Les Tolpaches ſont une infanterie hongroiſe, armée d'un fuſil, de deux piſtolets & d'un ſabre. Telles étoient les troupes irrégulieres, ou plutôt les brigands plus barbares que leurs noms, que les François avoient continuellement en tête,

en queue & en flanc ; mais le général, quoique malade & ne pouvant monter à cheval n'abandonna point ſa petite armée, ſe fit porter partout où ſa préſence étoit néceſſaire, empêcha qu'elle ne fût entamée, & ſut la ſouſtraire à la vigilance, à l'activité, à la cruauté de ces hordes ſauvages : il évite les défilés où les troupes régulieres l'attendoient, & arrive à Egra ſans aucun échec. Une ſi belle retraite a été comparée à celle des dix mille, avec la différence que celle-ci, paſſée il y a plus de vingt ſiecles, racontée par le chef même, eſt très-ſuſceptible de quelque pyrrhoniſme ; que l'autre, arrivée de nos jours & ſous nos yeux (*), encore atteſtée par ſes acteurs, & reſtée ſans contradiction de la part de leurs rivaux, fait l'admiration de tous.

Le Général Autrichien, déſeſpéré d'avoir laiſſé échapper une auſſi belle proie, revient à Prague, & ſomme la ville de ſe rendre. M. de Chevert, que le Maréchal y avoit laiſſé avec une garniſon d'environ ſix mille hommes, mais compoſée pour la plus grande partie de malades & de bleſſés, menace de mettre le feu à la ville & de s'enſevelir ſous ſes ruines, ſi on ne lui accorde les honneurs de la guerre & la liberté de rejoindre la grande armée avec toute ſa garniſon. Il obtient tout ce qu'il demande & ſe rend à Egra. C'étoit la ſeule ville de Bohême, dont l'Empereur fût encore le maître & qu'il perdit l'année ſuivante. [*le 7 Sept.* 1743.] Il ſe voyoit, par une révolution auſſi rapide que ſa fortune, dépouillé de toutes ſes

(*) Un Pyrrhonien auroit encore très-beau jeu, même à l'égard de cet événement. Voltaire ne convient-il pas dans ſon *Hiſtoire de la guerre de* 1741, qu'on a toujours mis depuis en problême, ſi les troupes françoiſes avoient été ou non juſqu'à Caden ? Ne s'efforce-t-il pas de conſtater le fait ? Et cependant, après l'avoir lu, n'eſt-on pas en droit de dire qu'il n'a pas réſolu le problême ?

(*Note de l'Editeur.*)

conquêtes, ſur le point d'être privé pour la troiſieme fois de ſes propres Etats, & trop heureux de conſerver, par la protection de Louis XV, un titre impoſant, mais peu reſpecté, quand il n'eſt pas ſoutenu par la puiſſance. [*le* 12 *Mai.* 1743.] En effet, la Reine de Hongrie, qui s'étoit fait couronner à Prague le 12 Mai, lui rendit tout le chagrin, toutes les humiliations qu'il lui avoit donnés, (*le* 13 *Sept.* 1743.] & ſe fit prêter le ſerment par les Etats de Baviere.

Elle célébra la reddition de la capitale de la Bohême par une fête magnifique & des plus galantes, qu'elle donna à Vienne. C'étoit une courſe de chevaux & de chars, à l'imitation des Grecs, qui fut d'autant plus ſinguliere, qu'il n'y eut que les Dames, à la tête deſquelles étoient Marie-Thérese & ſa ſœur la Princeſſe de Lorraine, qui entrerent en lice pour y diſputer le prix : ſpectacle inconnu juſqu'alors en Europe & dans tout le reſte du monde. Elle avoit voulu célébrer avec raiſon le triomphe de ſon ſexe en ſa perſonne. Quand ſon rang ne l'eût pas fait diſtinguer, ſa beauté auroit fixé les yeux ſur elle. A la fleur de l'âge, elle avoit tout l'éclat de la jeuneſſe ; elle étoit d'une taille avantageuſe & du port le plus majeſtueux. A ces qualités extérieures elle en joignoit de plus eſſentielles, & beaucoup d'eſprit à une fermeté d'ame rare, même dans les hommes. Elle avoit gagné tous les cœurs par une affabilité populaire, inconnue à ſes ancêtres. Elle avoit banni cette morgue & cette étiquette dont ils ne s'étoient jamais départis. L'Archiducheſſe ſa tante, Gouvernante des Pays-bas, n'avoit jamais mangé avec perſonne : Marie-Thereſe admettoit à ſa table toutes les Dames & tous les Officiers de mérite. Elle donnoit des audiences régulieres, on lui parloit librement, & ſi l'on n'obtenoit ce qu'on lui demandoit, on ſortoit ſatisfait d'elle. C'eſt par ſon caractere de

douceur & de magnanimité, ſoutenu pendant un regne de près de quarante ans, qu'on peut répondre à ceux qui lui reprochent les cruautés que durant cette guerre commirent ſes troupes, ſouvent aſſemblage de nations indiſciplinées, féroces, altérées de ſang, dont elle avoit beſoin, & à la merci deſquelles leur Souveraine ſe trouvoit elle-même. Le profond reſſentiment de ſes infortunes fut, ſans doute, la cauſe de ſon obſtination à ne point vouloir reconnoître pour chef de l'Empire un Prince élu ſuivant toutes les formalités, mais l'auteur immédiat de ſes maux. Aſſurément, ſi quelque choſe pouvoit excuſer aux yeux de l'humanité une vengeance qui coûta tant de ſang à ſes ſujets & à l'Europe entiere, ce ſeroit le ſpectacle de la détreſſe affreuſe où elle s'étoit trouvée réduite.

Ces tems étoient paſſés : les affaires de la Reine changeoient de face, non-ſeulement en Allemagne, mais en Italie. Le Roi de Sardaigne, d'abord un des réclamans, avoit formé des prétentions ſur le Milanois, avoit expoſé ſes droits dans un manifeſte, avoit mis des troupes ſur pied pour les ſoutenir, avoit accédé au traité d'alliance entre la France & l'Electeur de Baviere, dans l'eſpoir d'en recevoir des ſecours réciproques & de s'enrichir des dépouilles de l'infortunée Marie-Thereſe. Mais dès que les Eſpagnols, ayant les mêmes vues que lui, eurent fait paſſer des troupes dans les pays conteſtés, il reconnut la fauſſeté de ſa politique ; il comprit aiſément qu'il ne travailleroit pas pour ſon compte, & qu'après s'être épuiſé pour des alliés ingrats, ce ſeroit cette autre Puiſſance qui en recueilleroit le fruit. Tout conſidéré, il aimoit encore mieux voir le Duché entre les mains de la maiſon d'Autriche, que de celle de Bourbon, dont il redoutoit le voiſinage & l'agrandiſſement en Italie. Ne ſe piquant, comme le Roi de Pruſſe, de fidélité à ſes engagemens qu'autant qu'ils lui étoient

utiles, il changea tout-à-coup de parti, & conclut avec la Reine de Hongrie une convention, par laquelle, ſous la réſerve de ſes droits & prétentions, il s'uniſſoit avec elle contre l'ennemi commun : c'étoit un traité de deux ennemis, dicté par une néceſſité preſſante contre un troiſieme. Auſſitôt il joignit ſes troupes à celles de la Reine, & s'empara du Duché de Modène. Le Souverain de ce petit Etat, mari d'une Princeſſe du ſang de France, ſecrétement du parti de l'Eſpagne, affectoit une neutralité, qu'il ne pouvoit garder. Jouet du plus fort, il perdit ſa Principauté, [*Mai* 1743.] qui fut ruinée, & pour dédommagement, reçut le titre de Généraliſſime de S. M. Catholique. Par ſa défection, le Roi de Sardaigne qui, ainſi que nous l'avons obſervé précédemment, ouvre & ferme à ſon gré les portes de l'Italie du côté des Alpes, conſerva le Milanois à ſa rivale, que dans ſon premier plan il vouloit en dépouiller. Bien plus, il lui rendit le ſervice inappréciable d'occuper 40,000 François & autant d'Eſpagnols dans ce pays-là, ſe conſumant en vains efforts, qu'ils auroient pu employer ailleurs avec plus de ſuccès.

Le Roi d'Eſpagne avoit commencé ſon agreſſion par faire débarquer par mer en Italie un corps de troupes qui s'avançoit vers Ferrare, ſous les ordres du Duc de Montemar, que ſon glorieux ſurnom de *Bitonto*, acquis dans ces contrées, devoit exciter à le ſoutenir. Le ſingulier, c'eſt que ces troupes, obligées de paſſer ſur les terres de Toſcane en avoient reçu la permiſſion du Grand-Duc, déclaré neutre dans la cauſe de ſa femme.

Dom Philippe, de ſon côté, s'y rendoit par terre avec d'autres troupes, [*le* 17 *Mai.*] en paſſant par la France : c'étoit tout ce qu'on avoit pu obtenir du Cardinal, qui n'ayant pas la force d'obſerver une neutralité parfaite, ne ſavoit pas davantage ſe porter à des attaques vigoureuſes, ca-

pables de déterminer promptement la paix. Auſſi cette irruption n'eut-elle aucun effet heureux, & avant la fin de la campagne, après quelques ſuccés, Dom Philippe fut obligé de ſe retirer & de repaſſer en Dauphiné. Dans le cœur de l'Italie les affaires de S. M. Catholique n'étoient pas plus avancées que ſur la frontiere. Le Roi des deux Siciles avoit été obligé de retirer ſes troupes, & tandis qu'on forçoit d'autres Princes à rompre la neutralité, on y obligeoit celui-ci : on ne vouloit pas que le fils donnât des ſecours à ſon pere. Une Eſcadre Angloiſe ſe préſenta devant le Port de Naples : [*le* 18 *Août.*] le Capitaine Martin la commandoit. Ce Général d'une nation qui s'aſſimile en tout aux Romains, & qui ſouvent en a la grandeur, l'injuſtice & l'inſolence, menaça le Roi de bombarder ſa capitale, s'il n'abandonnoit les intérêts de l'Eſpagne. Nouveau Popilius, il ne lui donna qu'une heure pour ſe déterminer, il fallut obéir. Ce n'étoit, après tout, qu'une repréſaille de la conduite de la France vis-à-vis d'Hanovre, vis-à-vis de la Hollande, vis-à-vis de ces petits Princes d'Allemagne, toujours entraînés dans le tourbillon des grandes Puiſſances. Seulement il y avoit plus de franchiſe & d'audace dans celle de l'Angleterre. Enfin c'étoit toujours ce droit du plus fort, ſous lequel gémit d'un bout de l'univers à l'autre la triſte humanité, & dont, ſi quelque choſe pouvoit l'en conſoler, ce ſeroit de voir ſes oppreſſeurs en être les victimes à leur tour.

Le Duc de Montemar, affoibli de la retraite du Roi de Naples, ſuivi de poſte en poſte, preſſé par les Autrichiens, perdoit toujours du rerrein ; il auroit infailliblement ſuccombé, ſans la diverſion de Dom Philippe. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonſtances, & il ne devint fameux dans cette ſeconde guerre d'Italie que par ſa diſgrace. Le Comte de Gages le remplaça, mais n'ayant

pas mieux réuſſi, faute de forces ſuffiſantes, il juſtifia ſon prédéceſſeur.

Ces événemens n'étoient que les préludes d'événemens plus conſidérables. Dans la confuſion générale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus poſſible qu'elles ſe débrouillaſſent ſans une criſe violente, & elle ne pouvoit naître que du choc des deux Puiſſances prépondérantes alors, qui, d'auxiliaires, alloient bientôt devenir parties principales. La France ſe montroit déjà ouvertement; elle avoit prodigué ſes tréſors & le ſang de ſes ſujets. L'Angleterre, agiſſant plus ſourdement, n'avoit encore fourni que de l'argent, mais elle venoit de parler haut, & ſa démarche vis-à-vis du Roi de Naples annonçoit une diſpoſition prochaine à la ſoutenir de toutes ſes forces.

Le Cardinal, pour ſe ſervir de ſon expreſſion, *entraîné ſi loin hors de ſes meſures*, déſeſpéra de pouvoir y revenir. Sa ſanté s'altéroit de jour en jour, & quoique par une adulation puérile on eût ſoin de groſſir la gazette de centénaires, la plupart imaginaires, de répandre des contes romaneſques d'élixirs merveilleux pour prolonger la vie, il ne pouvoit pas s'appercevoir qu'il étoit mortel. Il tomboit ſouvent dans des états fâcheux, avant-coureurs d'un anéantiſſement total. Les médecins lui ayant abſolument défendu *pour quelque tems* l'application au travail, il ne prenoit aux délibérations du conſeil que le moins de part qu'il pouvoit, & paſſoit la plus grande partie du tems à Iſſy, château de plaiſance à deux lieues de Paris; mais il retenoit le phantôme de l'autorité. Les Miniſtres venoient chaque jour lui rendre compte & prendre ſes ordres. M. de Bretueil, Secrétaire d'Etat au département de la guerre, un matin après avoir travaillé quelques heures avec ſon Eminence [*le* 1 *Janv.* 1743.] ſe trouva très-mal en ſortant, au point qu'on le tint pour mort. Les gens

du Cardinal, craignant que cet accident ne fît une trop vive impreſſion ſur leur maître, (1742.) ne lui donnerent aucun ſecours, s'en débarraſſerent promptement, le rembarquerent dans ſon caroſſe & il expira en arrivant à Paris. Un ménagement ſi recherché, ou plutôt une inhumanité ſi atroce, contre laquelle on cria généralement, qui coûta la vie au Marquis de Breteuil, ne prolongea que de peu de jours celle de Fleuri. Il termina ſa carriere le 29 Janvier. Il ſouffrit long-tems & avec beaucoup de fermeté: il conſerva toute ſa préſence d'eſprit preſque juſques au dernier ſoupir. Le Roi lui rendit deux viſites pendant ſa maladie: il fut témoin de ſa fin; il amena le Dauphin dans ſa chambre, & comme l'on tenoit ce jeune Prince éloigné du lit du mourant, le Cardinal pria qu'on l'approchât: *il eſt bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels ſpectacles.* Mot philoſophique, mais trop éloigné du langage du courtiſan pour qu'il lui fût échappé plutôt. C'étoit un indice ſûr qu'il ne tenoit plus à la terre. Il ne proféra pas d'autres paroles. On prétend que dans ces conférences, en rendant compte à S. M. de l'Etat du royaume & de ce qu'il eſtimoit néceſſaire dans les circonſtances où ſe trouvoit l'Europe, il lui inſpira de l'éloignement pour le Cardinal de Tencin, homme de beaucoup d'eſprit, qui ſembloit avoir ſon eſtime & ſa confiance, qui venoit d'entrer dans le conſeil, qu'il avoit même flatté de l'eſpoir de lui ſuccéder; Prélat d'ailleurs dans ſes principes, très-attaché au Moliniſme & aux Jéſuites. On ne peut attribuer cette fauſſeté qu'à la crainte du défunt que ce Miniſtre ne fît trop tôt oublier ſa mémoire. Elle naiſſoit, au reſte, de ſa façon de penſer, qui modifie & corrige en quelque ſorte ce qu'un tel égoïſme offre d'abord de révoltant & d'abominable. Il redoutoit dans les grandes places les génies profonds ou actifs: il craignoit les ſyſtêmes des uns, l'inquiétude des

autres. Il s'imaginoit qu'on pouvoit aiſément s'en paſſer, & qu'ils faiſoient ſouvent plus de mal que de bien. Il regardoit l'adminiſtration de l'Etat du même œil que celle du bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie que ce n'étoit pas les hommes de plus de talent qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la ſimplicité, les dehors de la candeur & de la bonne foi étoient, ſuivant lui, les vrais reſſorts d'un gouvernement, & il étoit aſſez indifférent de quelle perſonne on ſe ſervoit, lorſqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités. Ceux qui auroient voulu le combattre, auroient pu lui oppoſer l'exemple du Régent ; mais il leur auroit répondu par le ſien, & ſa propre expérience étoit à ſes yeux plus ſure que tous les modeles. Avec plus de philoſophie & une plus vaſte étendue de vues, il auroit obſervé que Philippe étoit l'homme qu'il falloit dans la minorité de Louis XV, & Fleuri à la ſuite de la Régence. A la mort de Louis XIV, où l'autorité longtems unique alloit ſe ſous-diviſer entre différens corps, il étoit beſoin d'une main ferme pour en reſſerrer & réunir tous les liens ; d'un chef qui en impoſât par ſa naiſſance, par ſon courage & par ſes talens ; d'un génie entreprenant & audacieux, capable d'opérer quelque révolution inopinée, prompte, courte, déciſive, extrême comme la ſituation. La France étoit alors un malade déſeſpéré, abandonné des médecins & livré aux eſſais périlleux d'un charlatan. En 1726, *c'étoit un corps robuſte, qui a éprouvé quelque dérangement, & qui n'a beſoin que de régime.* C'eſt la comparaiſon très-juſte que faiſoit le Cardinal lui-même, en répondant à un projet d'innovation dans les finances. Il déſignoit ainſi d'avance la nature de ſon gouvernement, portant en tout l'empreinte de ſon ame douce & calme. Les fautes politiques, les vices d'admi-

niſtration qu'on lui réproche, en découloient encore. S'il n'égligea la marine, ce fut pour avoir la paix avec les Anglois; s'il employa ſans meſure les lettres de cachet, ce fut pour avoir la paix dans l'égliſe; s'il ſe confia trop aux fermiers-généraux, s'il conſolida ce corps rongeur au ſein de l'Etat, ce fut pour prévenir les troubles occaſionnés par les changemens, par les améliorations apparentes; en un mot, il ne chercha jamais à être grand, & toujours à être utile.

Sa modération l'accompagna dans tous les tems de ſa vie, à tous les âges, dans toutes les circonſtances; elle dirigeoit juſques à ſes paſſions & par une ſingularité unique devint le principe de ſa grandeur. Louis XIV lui refuſa longtems un Evêché; il l'attendoit avec réſignation. Cette modeſtie plut au Roi, qui lui donna celui de Fréjus, quand il n'en eſpéroit plus. S. M. lui dit: *je vous ai fait attendre un peu longtems, parce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous, & j'ai voulu avoir la ſatisfaction que vous ne duſſiez rien qu'à moi.*

Cette même modération lui fit donner la démiſſion de ſon Evêché dès qu'il eut l'eſpoir de réſider à la cour. Il prétexta ſa ſanté; elle l'empêcha de recevoir l'Archevêché de Rheims que le Duc d'Orléans lui offroit. Il répondit au maréchal de Villars, qui le preſſoit d'accepter, qu'il n'étoit pas ſéant qu'il eût aſſez de force pour le gouvernement d'un diocèſe auſſi important, après n'en avoir pas eu aſſez pour réſider à Fréjus. La vérité eſt, qu'aſpirant à de plus grands emplois, il ne vouloit pas quitter Verſailles. Mais ſon ambition réſervée ne bruſquoit pas les dignités, elle s'y inſinuoit à force de douceur & de flexibilité; elle auroit voulu en quelque ſorte que perſonne ne s'en apperçût. Il écrivoit au Cardinal Quirini, lorſqu'il fut nommé précepteur du jeune Dauphin: „j'ai regretté plus

„ d'une fois la ſolitude de Fréjus. En arrivant j'ai
„ appris que le Roi étoit à l'extrêmité, & qu'il
„ m'avoit fait l'honneur de me nommer précep-
„ teur de ſon petit-fils ; s'il avoit été en état de
„ m'entendre, je l'aurois ſupplié de me décharger
„ d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après
„ ſa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été
„ malade, & je ne me conſole point de la perte
„ de ma liberté. „ C'eſt que, pour ſe conſoler, il travailloit déja de loin à ſe revêtir de la pourpre romaine.

Son humeur égale & liante rendoit l'Abbé de Fleuri un des particuliers les plus aimables de la cour. Quand il y vint, il étoit vraiment fait pour y réuſſir, & il le ſentit en y débutant. Forcé de s'en éloigner, le ſéjour de Fréjus lui déplut : il diſoit plaiſamment *que dès qu'il avoit vu ſa femme il avoit été dégoûté de ſon mariage ;* & il ſignoit une lettre, écrite ſur le même ton : *Fleuri, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine.*

Les agrémens de ſa perſonne, & de ſon commerce enchantoient le ſexe ; il ſe concilioit les hommes par la ſimplicité de ſon extérieur, par une candeur apparente, car il n'étoit pas toujours tel qu'on le voyoit. Cependant ſon hypocriſie n'avoit rien de bas & d'odieux. Elle eſt chez les autres hommes non ſeulement une contrainte habituelle de leur caractere, mais l'effort pénible d'en préſenter un nouveau. Chez lui, c'étoit l'adreſſe naturelle de ne montrer le ſien qu'à un certain degré, que du côté néceſſaire, que ſous le jour le plus inſidieux & le plus favorable.

Avec cet art de paroître toujours le même, en ſe modifiant en cent façons différentes, il parvint à tout ce qu'il deſiroit. En 1728, il enchanta le congrès de Soiſſons par ſa ſeule préſence. Bien-tôt, nouveau Neſtor, il fit découler le miel de ſes levres, il gagna tous les ſuffrages. Les Plénipotentiaires le

regardoient comme leur pere. Pluſieurs Princes de l'Empire, & même l'Empereur Charles VI, lui donnerent quelquefois ce nom dans leurs lettres. On abuſa, lors de la vacance du trône de Pologne, de ſa réputation d'homme pacifique. Le Grand-Chancelier dit hautement qu'on pouvoit tout tenter contre Staniſlas, & que le Cardinal le ſouffriroit. Il ne le ſouffrit pas, & en ſe laiſſant aller aux événemens, termina cette guerre avec beaucoup plus d'avantage qu'il ne l'eſpéroit. Il ſeroit mort ſans que la France eût éprouvé aucun revers ſous ſon gouvernement, ſi en flattant ſon humeur pacifique on ne l'eût entraîné dans la guerre de 1741, qui, commencée d'une façon brillante, ne fut que malheureuſe enſuite juſqu'à la fin de ſa carriere. Une des grandes calamités qu'elle cauſa, fut le Dixieme. Cet impôt avoit été mis pour la premiere fois en 1710 par Louis XIV, c'eſt-à-dire après dix ans de la guerre la plus déſaſtreuſe, où il avoit lutté contre l'Europe entiere, & après le cruel hiver de 1709, fléau dont la Monarchie n'offre pas d'exemple. Le Monarque ſi abſolu, indigné lui-même de cet effroyable ſubſide, s'écria, lorſqu'on lui en fit la propoſition : *je n'ai pas ce droit* ! (*) Rétabli en 1733, il avoit été retiré trois ans après. Cette fois on y avoit eu recours avant les hoſtilités (†). Le Cardinal prévit ſans peine qu'il reſteroit à perpétuité.

La guerre s'enflammant au lieu de s'éteindre, auroit tourmenté ſon repos inaltérable juſques-là ; mais la vieilleſſe l'avoit privé de la ſenſibilité, qualité qu'il n'avoit pas reçue à un haut degré. Il ne la porta jamais loin, même pour le plaiſir. Voluptueux par goût, il étoit ſobre & réglé par raiſon ; ainſi ſa modération contribua à rendre ſa vie for-

(*) Ce mot eſt cité en pluſieurs ouvrages. Nous le trouvons dans l'*Avocat national*.

(†) La Déclaration publiée le 29 Août 1741, ordonnoit la levée du Dixieme, à compter du 1 Octobre ſuivant.

tunée & longue. Il étoit parvenu à l'âge de 90 ans ſans aucune infirmité, l'eſprit ſain, la tête libre, ſuſceptible encore de jouiſſance & de travail, le cœur flétri, mais l'eſtomac excellent. Il buvoit toujours à la glace, & même dans les plus grands froids de l'hiver.

Le Cardinal avoit l'eſprit vif & délicat, la converſation aiſée, amuſante, nourrie d'anecdotes curieuſes. Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaiſantoit finement &, ce qui eſt très-rare, il n'offenſoit perſonne. Il tournoit cette qualité à la ſatisfaction des autres, en les flattant ingénieuſement. Il parloit bien & écrivoit de même. On a encore de ſes derniers billets, qui prouvent qu'il conſerva juſqu'à la fin le même agrément dans le ſtyle. Il aimoit les lettres; il avoit du goût & jugeoit très-ſainement. Un trait qui lui fait beaucoup d'honneur, c'eſt, malgré les cagots qui l'entouroient, d'avoir oſé approuver la fameuſe tragédie intitulée *le fanatiſme* (*) & d'avoir prévenu le jugement d'un grand Pape. Elle fut jouée ſous ſes auſpices quelques mois avant ſa mort. Mais malheureuſement il n'eut pas le courage de la ſoutenir juſqu'au bout contre les clameurs de ce même fanatiſme. Sans la proſcrire, il conſeilla à l'auteur de la retirer. Cependant on voit que Voltaire lui a toujours ſu gré de ſa bonne volonté, & elle lui a valu de la part de ce grand écrivain d'être traité favorablement, toutes les fois qu'il en a parlé.

Avec le goût d'économie qu'on connoiſſoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénere trop ſouvent en avarice, on auroit cru qu'il

(*) Ce titre offuſquant le clergé, *le Fanatiſme* n'eſt plus connu que ſous le nom de *Mahomet*. Voltaire, en 1745, eut l'adreſſe de ſe procurer un bref d'approbation de Benoît XIV; Louis XV, de l'avis du Comte d'Argenſon, ordonna enfin que cette piece fût jouée en 1751, & depuis ce tems elle eſt reſtée inébranlable au théâtre.

qu'il eût laissé une fortune considérable. Il mourut sans aucun patrimoine ; il avoit consommé le peu qu'il avoit eu de sa famille : 60,000 livres de rentes que lui valoient ses deux bénéfices, 20,000 livres seulement que lui rendoit sa place au conseil, 15,000 livres sur les postes dont il avoit la surintedance ; composoient tout son revenu, s'éteignant avec lui, cela ne montoit pas à 100,000 livres de rentes. Rien d'étonnant qu'un premier Ministre les dépensât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Versailles en manger souvent autant. Voltaire nous certifie que ses ameublemens ne montoient pas à deux mille écus ; ce qui est plus difficile à croire, il n'est pas d'artisan dont le mobilier ne soit plus fort.

Il faut avouer que s'il n'enrichit pas sa famille de sa succession, il y avoit bien pourvu. Il résista longtems à la vanité de l'élever. Enfin il se rendit aux importunités, & pourvut tous les siens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir leur fortune. Il fit un de ses neveux, Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, Gentilhomme de la Chambre. Cette derniere charge ne s'obtint pas sans réclamation. Les autres Gentilshommes, de la chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naissance ; il fallut employer toute l'autorité du maître ; encore ne put-il épargner au nouveau venu tous les désagrémens que lui donnoient les autres, lorsque l'occasion s'en présentoit.

Excepté ses serviteurs, ses parens & ses créatures, le Roi fut peut-être le seul homme de son royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de sa reconnoissance, non-content de prescrire qu'on lui rendit à l'instant un honneur réservé aux têtes couronnées, par un service solemnel célébré à Notre-Dame, où le premier orateur d'alors, le Jésuite la Neuville, fut chargé de prononcer son

oraiſon funebre, il voulut faire paſſer ſes ſentimens à la poſtérité la plus reculée; il ordonna qu'il fût érigé à ce Miniſtre un mauſolée dans l'égliſe de Saint-Louis du Louvre. Mais cette ſenſibilité s'eſt refroidie depuis, au point que le monument ſeroit reſté imparfait chez l'artiſte, ſi la famille de Fleuri n'en avoit payé les frais & deſiré la continuation.

Le peuple qui, à la mort d'un Miniſtre, ſe regarde avec aſſez de raiſon ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'eſt par les événemens ſubſéquens qu'il doit déterminer ſa joie ou ſa douleur, ſe réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître ſon ſucceſſeur. Il ne ſavoit pas que l'époque de ſon adminiſtration, toute imparfaite qu'elle ait été, ſeroit enviſagée un jour par les hiſtoriens comme une faveur du ciel, comme le *ſiecle d'or de la France* (*); qu'à ce ſiecle d'or, fini avec lui & avant lui, ſuccéderoit un ſiecle d'argent, & que ce dernier ſeroit bientôt changé en un ſiecle de fer. C'eſt ainſi que nous ſous-diviſons la troiſiéme époque du regne de Louis XV, dans laquelle nous allons entrer, après avoir repris quelques faits iſolés que la ſérie des précédens nous a déterminés à rejetter plus loin. Il eſt ſurtout eſſentiel de fixer l'état où il laiſſoit la Marine, partie la plus cenſurée de ſon adminiſtration.

Quoique la marine françoiſe ne fût point ſur le pied reſpectable où elle devoit être, le Cardinal n'éprouva pas le chagrin de la voir démentir de ſon vivant l'idée qu'on avoit toujours eue qu'à forces égales elle ne céderoit jamais à ſa rivale. Sans en chercher la raiſon dans la ſupériorité de la valeur, chimere dont ſe repaît volontiers la préſomption nationale, il en eſt trois cauſes phyſiques très-ſenſi-

(*) Ce ſont les termes dont ſe ſert l'auteur du *Journal hiſtorique de Louis XV, ſurnommé le Bien-aimé*, grand adulateur de ce Monarque, écrivant de ſon tems, avec permiſſion & privilege, & avant la fin déſaſtreuſe de ſon regne.

bles, qui font qu'entre deux vaiſſeaux de même rang, l'égalité n'eſt qu'apparente. L'échantillon du bois eſt plus fort, le calibre des boulets auſſi, & l'équipage de beaucoup plus nombreux: avantages compenſés ſi l'on veut, du côté des Anglois, par la ſoupleſſe du bâtiment aux mouvemens qu'on veut lui imprimer, par des manœuvres plus faciles, par des matelots plus leſtes & plus exercés. De-là, la différence de la façon de combattre des deux nations. Les Anglois, ayant moins de monde, doivent éviter l'abordage; ils doivent chercher à vaincre le vaiſſeau plus que les hommes, c'eſt-à-dire à le déſemparer. Ils doivent conſerver conſtamment l'avantage du vent, afin de pouvoir, avec des évolutions plus rapides, en lâchant plus de bordées, en recevoir le moins poſſible, & dans la poſition la moins dangereuſe. Les François, au contraire, mieux en état de déployer leurs bras dans le choc de l'abordage, ont intérêt de le tenter. A ſon défaut ils tirent au corps du bâtiment, afin, en balayant le pont, de tuer ou bleſſer plus de monde, afin, en ouvrant des voies d'eau, d'affoiblir l'équipage occupé à pomper; enfin, la poſition ſous le vent leur laiſſe la liberté de faire jouer leur premiere batterie, & par ce feu violent de cauſer plus de dommage. Tout cela, ſans doute, a éprouvé des variations, mais nous parlons de la marine d'alors.

M. le Duc de Penthievre, pourvu à l'âge le plus tendre de la charge de Grand-Amiral de France, & en fonctions depuis la mort de ſon pere, n'avoit que dix-huit ans & ne pouvoit ſe ſignaler. Les deux Vice-Amiraux étoient le Comte de Sainte-Maure & le Marquis d'Antin. Le premier, très-vieux, n'étoit guere connu que par une faute & un bon mot. Commandant le vaiſſeau *le Fougueux*, de 74 canons, & le conduiſant du port de Rochefort en rade, il le fit crever ſur une roche où l'on le voit encore.

A ce ſpectacle il dit froidement que ce vaiſſeau ſerviroit de baliſe (*). Le ſecond, fils cadet d'un premier lit de Madame la Comteſſe de Toulouſe, étoit monté à ce grade par la plus inſigne faveur, & ſans avoir fait les épreuves néceſſaires dans tous les états & ſurtout dans la marine, métier difficile, exigeant un apprentiſſage pénible & long, que rien ne peut ſuppléer. Jouiſſant d'une place, récompenſe des plus grands ſervices, dans un âge où à peine il auroit dû ſortir des gardes de la marine, il s'étoit efforcé de ſuppléer autant qu'il avoit été en lui à la pratique par la ſpéculation. Il aimoit la navigation ; il en avoit fait une étude particuliere ; il étoit déſeſperé qu'elle fût négligée, que ſon rang ne lui permît pas de redeſcendre aux plus bas degrés pour s'y former, il avoit porté ſon attention juſques aux plus petits détails, & n'avoit pas négligé, quand l'occaſion s'en étoit préſentée, de s'inſtruire de la marine des autres nations, & ſurtout de celle des Anglois. Comme il n'avoit jamais vu de combats, on ne pouvoit pas décider s'il étoit brave ; mais il étoit trop bien né pour faire craindre qu'il s'oubliât dans les occaſions où il auroit fallu payer de ſa perſonne. Elles ſont plus communes & plus inévitables à la mer que ſur terre. Il parut brûler d'une noble ardeur, dès qu'il fut décidé qu'on ſeconderoit l'Eſpagne & qu'on feroit reſpecter le pavillon François. (*Sept.* 1740.) Il demanda un commandement convenable à un Vice-Amiral, & il partit de Breſt avec une armée navale de vingt-deux vaiſſeaux de ligne. Cet effort étonna la Grande-Bretagne ; la deſtination de ſemblables forces l'inquiéta. Elles ſe réunirent en Amérique aux Eſpagnols, & ſervirent à protéger leurs vaiſſeaux &

(*) C'eſt une marque, quelquefois d'un tonneau flottant, quelquefois d'un mât élevé ſur un banc, ſur quelque paſſe, ou ſur quelque chenal dangereux, par des rochers cachés ſous l'eau, afin que les vaiſſeaux les évitent.

leurs côtes. Les loix des nations ne permettoient pas aux Anglois, n'ayant point rompu avec la France, ayant encore un Ambaſſadeur en ce royaume, d'attaquer ſon pavillon.

Après huit mois de navigation, le marquis d'Antin rentra dans Breſt, d'où il n'eut pas le tems de ſe rendre à Paris; ce qui fit dire qu'il avoit été tué par un officier-général, jaloux de ſe voir ſubordonné à un jeune homme. Cette anecdote eſt fauſſe; il avoit une hydrocele; il voulut ſe traiter lui-même; il étoit monſtrueuſement gros, au point que ſa démarche en ſembloit entrepriſe, mal-adroit conſéquemment; il ſe bleſſa, (24 *Avril* 1741.) la gangrene ſe mit dans la plaie, & il périt victime d'une mauvaiſe honte. On regretta un Seigneur qui ſe montroit auſſi bien, & ſa perte affligea ſurtout la Princeſſe ſa mere, qui l'aimoit tendrement. Il laiſſa une veuve très-riche, belle, à la fleur de l'âge, dont il n'avoit point eu d'enfans, mariée depuis au Comte de Forcalquier, & qui a long-tems fait l'ornement de la cour par ſa figure.

Un événement de l'armée navale du Marquis d'Antin, digne d'être tranſmis à la poſtérité la plus reculée, c'eſt le trait du Marquis de Boulainvilliers. Il montoit le *Bourbon* de 74 canons; pluſieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, avoient empêché ce vaiſſeau de ſuivre. Il étoit reſté de l'arriere, & l'on l'avoit perdu de vue. Il étoit cependant parvenu à la hauteur d'Oueſſant, lorſque le Capitaine s'apperçut que le mal étoit augmenté au point que toutes les pompes & un travail continuel ne pouvoient épuiſer autant d'eau qu'il en entroit; que ſon bâtiment étoit hors d'état de gouverner, d'être radoubé ou remorqué à tems: retenu ſur ſon bord par un devoir auſtere, il brava la mort & ſongea ſeulement à ſauver quelques ſujets à ſon Roi. Son fils étoit du nombre; il prétexta d'envoyer chercher un ſecours qu'il ſa-

voit bien devoir arriver trop tard ; il les fait descendre dans la chaloupe au nombre d'onze officiers & d'onze mariniers, qui ont la douleur de voir une demi-heure (24 *Avril.* 1741.) après ce pere tendre & généreux & tous leurs camarades engloutis par les eaux avec le *Bourbon.* Spectacle affreux, que le plaisir d'exister en cet instant adoucit peut-être trop !

Cette armée navale, sans avoir rien fait, soutint au moins l'honneur du pavillon. Deux autres escadres inférieures firent mieux. Les Anglois feignant de prendre les François pour des Espagnols, (*Janv.* 1741.) attaquerent dans les parages de Saint-Domingue, avec six vaisseaux, le Chevalier d'Epinay qui n'en avoit que quatre, & malgré leur double supériorité du nombre & de la force des bâtimens, furent obligés de céder, de faire des excuses & d'imputer leur agression à une mépriſe. Sans doute ils durent leur salut à la modération ordinaire du Cardinal, qui se flattant de n'être pas obligé de rompre tout-à-fait avec l'Angleterre, avoit fait prescrire la plus grande circonspection dans les instructions du Commandant françois.

Une autre fois le vaisseau le *Borée*, commandé par le Chevalier de Caylus, [5 *Janv.* 1741.] l'*Aiguillon* par le Comte de Pardaillan, & la frégate *la Flore*, furent assaillis de quatre vaisseaux de guerre de S. M. Britannique & une frégate, à l'entrée du Détroit de Gibraltar, & ceux-ci, quoique cinq contre trois, ne purent entamer l'Escadre du Roi, & se retirerent après trois heures de combat. Le Comte de Pardaillan cependant fut tué de la premiere bordée. Les Anglois s'essayoient ainsi contre la France sans se déclarer ennemis : ils commençoient déjà d'adopter la politique plus utile que glorieuse, de ne le faire qu'avec avantage & de commencer toujours la guerre avec un succès certain.

Une mort qui frappa singulierement le Cardinal, arrivée peu avant la sienne, & dont on ne put lui

dérober la connoiſſance, fut celle de Samuel Bernard, vieillard preſque du même âge que ſon Eminence. Ce Juif, iſſu d'une nation proſcrite en France, & que les diverſes corporations ont exclue de leur ſein, étoit parvenu au plus haut degré de conſidération que peut donner la richeſſe. De ſes trois enfans il en avoit vu un Préſident au Parlement, l'autre Maître des requêtes, & ſa fille mariée à un Molé, depuis premier Préſident. Il étoit banquier de la cour, qui l'avoit chargé de ſes iniquités en lui faiſant faire banqueroute pour elle. Il montra trop à ſes ſemblables le chemin d'aller ainſi à la fortune par celui de l'infamie. Il n'en devint que plus opulent, & laiſſa 33 millions de bien. Louable cependant en ce qu'il n'abandonna point le Dieu de ſes peres pour ſe rendre plus ſuſceptible des honneurs qu'il auroit pu acheter avec ſon argent, en ce qu'il employa ſouvent celui-ci à faire de bonnes actions & à ſecourir des malheureux. Il montra d'ailleurs quelquefois une nobleſſe & une fermeté d'ame, qui ſembloient le rendre ſupérieur à tous les grands lui faiſant baſſement leur cour. Dans le tems de la diſgrace de M. le Garde des Sceaux Chauvelin, le Cardinal d'autant plus outré contre ce Miniſtre, qui avoit voulu le ſupplanter, qu'il lui avoit ouvert plus intimément ſa confiance, cherchoit à trouver des preuves ſuffiſantes pour le perdre. Il envoya le Lieutenant de Police Hérault chez Samuel Bernard, l'interroger, par forme d'inſinuation, ſur certains fonds paſſés chez l'étranger, ou venus par ſes mains. Mais ce banquier lui ayant demandé avec dignité d'exhiber ſes pouvoirs d'une telle miſſion, refuſa d'entrer autrement en pour-parler; enſorte que le Magiſtrat s'en alla ſans avoir pu en rien tirer.

Un eſprit de modération & d'ordre, pareil à celui du Cardinal, l'en avoit fait goûter, & comme ce Miniſtre, il en avoit recueilli le fruit par une vie

longue & une ſanté ferme. Au milieu de ſon luxe, qui n'approche pourtant pas de celui de nos financiers modernes, il avoit une ſorte de modeſtie qui le faiſoit tolérer, & empêchoit le maître de devenir odieux. On voit encore ſa maiſon, rue place des Victoires, dont le moindre fermier-général ne voudroit pas aujourd'hui, où il n'y avoit pas même de cour. Il avoit pluſieurs manies, que la tradition a conſervées & dont certaines tenoient à ſon arrangement. Il falloit, depuis qu'il étoit levé juſqu'à ce qu'il ſe couchât, qu'un de ſes cochers eût toujours les chevaux attelés à la voiture; il falloit que ſon portier veillant ſans ceſſe au moindre bruit, ouvrit ſes portes avant qu'il parût, afin que ſon caroſſe, ſans frapper, entrât rapidement; il falloit qu'au retour de ſes affaires, la ſoupe fût miſe à la minute ſur la table: il s'aſſeyoit, & les convives ſe rangeoient autour de lui.

Samuel Bernard aimoit fort à jouer au berlan; il faiſoit toujours va-tout, & étoit ſurpris qu'on le tînt. Une nuit qu'un particulier lui avoit gagné une ſomme conſidérable, il en fut ſi furieux que ne voulant pas remettre au lendemain ſon payement, ni donner le loiſir à ſon adverſaire de s'arranger pour enlever de pareils fonds, il lui fit porter à ſa porte les ſacs qu'il lui devoit, & le laiſſa-là ſeul, fort embarraſſé & à la veille d'être égorgé par le premier paſſant qu'amorceroit la cupidité.

Il ſeroit ſuperſtitieux comme les gens de ſa nation. Il avoit une poule noire, à laquelle il croyoit qu'étoit attaché ſon ſort: il en faiſoit avoir le plus grand ſoin, & la perte de cette volatille fut en effet l'époque de ſa fin, en Janvier 1739.

La plus grande partie des trente-trois millions qu'il a laiſſés, étoit déjà mangée dix ans après ſa mort, & de ſes deux petit-fils portant ſon nom, l'un s'eſt mis pour une cruauté atroce & puniſſable dans le cas de mériter la corde, & l'autre s'eſt dés-

honoré par l'accuſation d'un commerce vil & frauduleux.

Quand on fournit une auſſi longue carriere que le Cardinal, on ſurvit néceſſairement à ſa famille, à ſes amis & à ſes créatures ; il avoit vu périr une de ces dernieres dans le Miniſtere, en la perſonne de M. d'Angervilliers, qu'à la mort de M. le Blanc il avoit fait paſſer de l'Intendance de Paris au Département de la guerre en 1728. C'étoit un perſonnage trop peu capable pour ſa place ; il n'en rempliſſoit les fonctions que par le ſecours des génies conſommés qu'il avoit ſous ſes ordres, des lumieres & des travaux deſquels il tiroit tout l'honneur ; il étoit dur, & cependant n'avoit pas la fermeté néceſſaire pour réprimer les Généraux, ce dont on a vu de funeſtes exemples dans la guerre de 1733. Ce défaut ne portoit que ſur les ſubalternes qu'il ne ſoutenoit pas aſſez ; auſſi n'en étoit-il pas aimé : il avoit eſſuyé pluſieurs cabales, ſurtout de la part de la maiſon de Condé, contre leſquelles, ſoutenu par ſon protecteur, il étoit reſté inébranlable. Il étoit uſé, moins de travail & d'années, quoiqu'aſſez avancé en âge, que de l'uſage trop fréquent des plaiſirs. Il fut remplacé par un homme deſtiné, ce ſemble, moins à occuper un département qu'à en remplir le vuide par *interim*. M. de Breteuil dont il s'agit, avoit eu une premiere fois celui de la guerre en 1723, lors de la diſgrace de M. le Blanc. Lorſque l'exilé fut rétabli en 1726, on donna pour récompenſe 10,000 livres de penſion au premier, qui reçut la mortification de ſe voir, à la mort de ce prédéceſſeur, paſſer ſur le corps M. d'Angervilliers, dont il occupa enfin le poſte en 1740.

M. de Breteuil n'avoit point en effet la capacité néceſſaire pour remplir le département de la guerre, ſurtout durant la criſe ſurvenue dès le commencement de ſon élévation. Sous le Cardinal Dubois,

le crédit des femmes l'avoit pouſſé de l'Intendance de Limoges au Miniſtere, & une ſorte de fauſſe commiſération avoit déterminé le Cardinal de Fleuri à réparer de la ſorte l'injuſtice que M. de Breteuil prétendoit lui avoir été faite, en ne le faiſant pas ſuccéder immédiatement à M. le Blanc. La conjoncture d'une guerre prochaine avoit même déterminé à l'admettre au Conſeil d'Etat. Il auroit pu ſe faire honneur dans ſa place en tems de paix; il avoit le cœur bon, les manieres nobles, toutes les diſpoſitions poſſibles à rendre ſervice. Il auroit été aimé des troupes avec de pareilles qualités, mais la cruelle & la deſaſtreuſe campagne de Bohême lui fit perdre toute leur affection. Elles lui imputerent leurs calamités, & il mourut très-à-propos pour n'avoir pas la douleur de ſe voir ſacrifié aux clameurs qui s'élevoient de toutes parts contre lui. Le Cardinal y étoit d'autant plus diſpoſé qu'il en faiſoit peu de cas, qu'il le ſupportoit ſeulement. Il ne le regretta nullement, & ſon ſucceſſeur, dont nous parlerons bientôt, étoit très-propre à le faire oublier, eût-il eu un mérite ſupérieur.

Les flatteurs du Cardinal ſaiſirent avec empreſſement l'arrivée à Paris de Zaïd-Effendi, Ambaſſadeur de la Porte auprès de Louis XV, [16 *Décem.* 1741.] pour careſſer ſon amour-propre, exalté en ce moment par la nouvelle des premiers ſuccès des armes de S. M. Ils ne manquerent pas d'aſſimiler cet événement à la venue de la Reine de Saba à Jéruſalem pour admirer de plus près la ſageſſe de Salomon. On avoit amuſé vingt ans auparavant l'enfance du Roi d'un pareil ſpectacle; il ſervit à égayer cette fois la vieilleſſe de ſon Eminence, époque de la vie qui ſe rapproche aſſez de la premiere. C'étoit une galanterie que lui avoit ménagée M. de Ville-neuve, Ambaſſadeur de France à la Porte, & c'étoit la moindre marque de reconnoiſſance

qu'il lui dût pour l'avoir, de la place de Lieutenant-général de la Sénéchauſſée de Marſeille, élevé à cette dignité. Les ſots qui ne ſont point au fait du manege des cours, qui ne ſavent pas que les plus foibles reſſorts produiſent ſouvent les mouvemens les plus importans, vouloient abſolument que cet appareil de pompe vaine ſervit de prétexte à des négociations : il fut, au contraire, ſeulement l'occaſion d'un traité de commerce. Le Seigneur Ottoman traînoit ſur ſes pas une maiſon très-nombreuſe, digne de la pompe aſiatique. Il fit ſon entrée avec beaucoup d'éclat. Le Maréchal de Noailles, frere de Madame la Comteſſe de Toulouſe, fut chargé de l'accompagner. C'étoit un homme ſur le retour, d'une moyenne taille & d'une phyſionomie reſpectable. Il avoit le maintien grave, l'œil vif & ſpirituel. A un fond d'eſprit peu commun chez ſa nation il joignoit des connoiſſances aſſez étendues. Son caractere étoit liant, ſa politeſſe aiſée ; il étoit fait pour goûter la France & s'y plut à meſure qu'il la connut.

Quoi qu'il fît un froid rigoureux le jour de la cérémonie, une foule immenſe brava l'intempérie de la ſaiſon, par cette curioſité, le premier des beſoins de l'homme. La multitude des eſclaves qui formoient le cortege de l'Ambaſſadeur, étoit dans le coſtume de la nation, c'eſt-à-dire nuds en grande partie, &, malgré la différence des climats, ils furent contraints de ſupporter pendant pluſieurs heures les injures de l'air. Les ſpectateurs les ſupportoient auſſi preſque ſans s'en appercevoir, ſurtout les femmes, que l'aſpect de ces fiers Muſulmans, ſi renommés dans les champs de l'amour, enflammoit merveilleuſement. Elle ne s'en tinrent pas au coup d'œil, & le ſéjour de cette nation dans la capitale fournit matiere à beaucoup d'aventures galantes, à commencer par le chef. Mais il étoit circonſpect & myſtérieux ; les ſiennes ne

firent pas grand bruit : au contraire, quelques-uns des principaux de ſa ſuite en eurent, qui cauſerent tant de ſcandale qu'il fut obligé de leur en impoſer.

L'uſage étant en France que les Ambaſſadeurs Turcs ſoient défrayés, Zaïd-Effendi ſouhaita de faire lui-même ſa dépenſe, & qu'à cet effet on lui remît l'argent fixé pour chaque jour. En quoi il fut taxé d'avoir eu envie de gagner, & ce qui n'étoit pas ſans fondement, car il n'étoit rien moins que généreux. Il eut toutes ſortes d'agrémens à Paris ; on alloit le voir manger comme le Roi. On remarqua que c'étoit un Muſulman philoſophe, c'eſt-à-dire qui ne s'aſſerviſſoit point à la lettre de ſa religion, qui s'affranchiſſoit des pratiques minutieuſes & buvoit du vin en bon Chrétien. Ses gens l'imitoient, & plus d'une fois porterent le déſordre dans nos tavernes. Après une réſidence de plus d'un an, il quitta la capitale du royaume à regret. Le Roi le chargea pour l'Empereur ſon maître de préſens plus riches encore que ceux qu'il avoit apportés, quoique ſuperbes. Il en reçut auſſi pour lui & pour ſa ſuite de proportionnés à la magnificence d'un auſſi grand Monarque.

Pendant ſon ſéjour à Paris, Zaïd-Effendi eut un de ces ſpectacles que la nature humaine offre partout, mais rarement avec l'appareil propre à mériter les regards d'un tel étranger. La Reine douairiere d'Eſpagne mourut au Luxembourg, [16 *Juin* 1742.] où elle s'étoit retirée. Princeſſe infortunée qui, montée ſur le trône à quinze ans, avoit été obligée d'en deſcendre en moins d'un an, & n'en conſervant plus que la triſte étiquette, expioit dans l'ennui l'ambition de ſon illuſtre pere. Elle réſidoit en ce palais, autrefois le théâtre des grandeurs, des fêtes & des plaiſirs de la Ducheſſe de Berri ſa ſœur, mais en même tems témoin des douleurs, des remords & de la fin prématurée qui avoient ſuivi ſa

félicité paſſagere & ſes criminelles débauches. Ce dernier ſouvenir, plus analogue au caractere de ſa Reine, l'avoit ſurtout frappée & conduit à une dévotion exceſſive, non moins contraire au bonheur, non moins capable d'empoiſonner la vie & d'en précipiter le terme.

Si ce goût paroiſſoit ſingulier dans la fille du Régent, il le parut bien davantage dans ſon fils, qui vers ce tems-là mérita le ſurnom de dévot. Des déſagrémens l'avoient fait ſe retirer du conſeil, quoiqu'il en fût le chef. Ses avis n'étoient jamais ſuivis : il prévit que ce dédain ne feroit qu'augmenter, & crut devoir prévenir une nullité abſolue. Il la regardoit comme inévitable ſous un regne, où les femmes alloient gouverner. Il ne voulut point que la nation pût le croire participant en rien aux maux de cette adminiſtration ſcandaleuſe, & pour s'en laver à ſes yeux, il renonça publiquement aux affaires. En effet, Madame de Mailli venoit de perdre le titre de favorite & d'être diſgraciée. Elle avoit été ſupplantée par une de ſes ſœurs, non moins entreprenante que Madame de Vintimille. Cette femme ambitieuſe & cupide profita de la circonſtance heureuſe où elle ſe trouvoit, pour donner tout l'eſſor poſſible aux deux paſſions qui la dévoroient. Elle devint l'ame des intrigues qui ſuivirent la mort du Cardinal, & donna le premier branle à tous les événemens ſubſéquens.

La nouvelle maîtreſſe étoit Madame la Marquiſe de la Tournelle, de cette maiſon de Neſle, où les filles, ſans aucun patrimoine, ſembloient avoir pour appanage de partager la couche du Roi. Du moins c'étoit la quatrieme jouiſſant de cet honneur, & Louis XV, qui ſentoit un attrait particulier pour ce ſang, auroit bien voulu les y mettre toutes. Une ſeule lui fut rebelle, graces à la fermeté de M. le Marquis de Flavacourt, ſon mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus

violens pour laver dans ſon ſang ſon injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue; ce qui la faiſoit appeller la *poule* par les courtiſans, tournant tout en ridicule. Sa conduite répondoit à ſa figure & ne donnoit nulle priſe à la médiſance. Madame de Mailli, quoiqu'inſtruite par expérience du danger de faire connoître ſes ſœurs au Roi, en avoit cependant beſoin pour la ſeconder dans le pénible emploi d'amuſer cette Majeſté, l'homme le plus aimable & le plus ennuyé de ſon royaume. D'ailleurs ſi Madame de Vintimille lui avoit fait une perfidie ſanglante, elle avoit plus récemment à ſe louer de ſa cadette la Ducheſſe de Lauraguais, la plus jeune de toutes. Suivant la chronique des confidens des voluptés ſecretes du Prince, par un de ces rafinemens de débauche que la luxure inſpire quelquefois aux plus ſimples particuliers, Louis XV auroit deſiré coucher entre les deux ſœurs, dont les corps devoient offrir, ainſi que leur eſprit, un conſtraſte parfait. On a déja fait le portrait de Madame de Mailli. La Ducheſſe étoit d'une grande taille, épaiſſe, mal priſe; mais d'un embonpoint favorable aux attouchemens; elle avoit la gorge ferme, élaſtique, les feſſes rebondies. Du reſte, une figure commune; groſſe réjouïe, ſans agrémens & ſans gentilleſſe dans la ſociété; enſorte que ſi la nuit elle faiſoit goûter au Roi des plaiſirs que ne pouvoit lui procurer la premiere, maigre, efflanquée, celui-ci dans le jour reprenoit ſes droits, & même le Monarque ſe dégoûta bientôt tout-à-fait d'une jouiſſance purement matérielle.

Il n'en fut pas de même de Madame la Marquiſe de la Tournelle, d'une blancheur éblouiſſante, d'une jolie figure, d'une taille élégante & d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le Prince, & ſon manege acheva ſa conquête. Quoiqu'elle n'eût pas fait grand bruit depuis ſon

veuvage, elle ne ſe vit point à la cour ſans fonder des eſpérances. Elle étoit femme à faire valoir ſes charmes mieux que ſes ſœurs, & à profiter de leurs fautes. D'ailleurs, elle étoit guidée par le Duc de Richelieu, qui paſſoit pour avoir eu ſes bonnes graces & raſſaſié de ſa poſſeſſion, autant par dégoût que par reconnoiſſance, il ne fut pas fâché de trouver cette occaſion de s'en débarraſſer & de faire payer ſes plaiſirs au Roi : l'ambition commençoit auſſi à le dominer, & il étoit un de ceux qui ſe flattoient de pouvoir gouverner S. M. après le Cardinal. Mais n'étant pas aſſez ancré dans la faveur pour éloigner par lui-même ſes concurrens, il ſentoit avoir beſoin du crédit de la favorite. Madame de Mailli n'étoit point d'un caractere analogue au ſien, & celui de la Marquiſe de la Tournelle lui convenoit infiniment davantage. Il devint donc l'ame de ſes conſeils, & la dirigea dans toutes ſes démarches. Dès qu'elle eut bleſſé l'ame du Monarque, elle lui tint rigueur pour accroître ſon tourment, juſqu'à ce qu'elle eût fait ſon traité & obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que Madame de Mailli ſeroit renvoyée publiquement. La ſeconde que ſon nom de Marquiſe de la Tournelle ſeroit converti en celui de Ducheſſe de Château-roux, avec les honneurs & diſtinctions de cette dignité. La troiſieme, qu'on lui feroit un ſort convenable à ſon rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers. Sous Louis XIV il n'y avoit qu'un ſeul exemple de pareilles graces. Louis XV étoit ſi amoureux qu'il accorda tout, & le crédit de la nouvelle maîtreſſe devint ſi grand qu'on jugea qu'elle gouverneroit abſolument ſon royal eſclave. Point de galanterie qu'il n'imaginât en ſa faveur. Ce fut pour elle que les artiſtes s'épuiſerent de nouveau en recherches ingénieuſes dans ces réduits charmans, aſyles des plaiſirs du couple for-

tuné. Ce fut pour elle qu'on inventa des machines propres à la tranſporter d'un lieu à l'autre, dans des tems & des circonſtances que ſon amant jugeoit mériter les plus grandes attentions.

Madame de Mailli n'apprit ſa diſgrace qu'avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La religion ſeule lui offrit quelque conſolation. En ce tems-là le Père Renaud de l'oratoire étoit renommé pour la prédication. Dans ce vuide que lui laiſſoit la perte de ſon amant, elle cherchoit à devenir dévote; elle fut entendre cet orateur, d'une belle phyſionomie, d'un ſon de voix enchanteur, d'une éloquence ferme & ſéduiſante en même tems. Ces qualités devoient lui rendre le perſonnage agréable; elle deſira l'entretenir. Il porta la grace dans ſon cœur ulcéré; ſon zele la fit rentrer en elle-même. Les fréquens entretiens d'un directeur auſſi inſinuant, rétablirent le calme dans l'ame de la Magdelaine de la cour; ils l'éclairerent ſur ſes devoirs : on vit cette femme, autrefois vêtue ſi ſuperbement, nageant dans les délices, ſans ceſſe occupée de plaiſirs, fréquenter aſſidument les égliſes, ſimplement miſe & confondue avec les femmes du commun, dont elle ne ſe faiſoit diſtinguer que par ſon recueillement, ſa modeſtie & ſes larmes, que par ſa douceur à ſupporter quelquefois les huées & les injures d'une canaille inſolente, qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques (*). Enfin on la vit dans ſon état d'humiliation plus admirée & plus

(*) Un jour Madame la Comteſſe de Mailli étoit arrivée au ſermon du Pere Renaud, qu'elle ſuivoit aſſidument; comme ce prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle ſe mettoit, un homme de mauvaiſe humeur s'écria : *voilà bien du tapage pour une catin ! --- Puiſque vous la connoiſſez*, répondit Madame de Mailli, *priez Dieu pour elle.*

reſpectée des véritables appréciateurs des choſes ; qu'elle ne l'avoit été dans tout l'éclat de ſa faveur.

Un trait qui fit infiniment d'honneur à Madame la Comteſſe de Toulouſe, qui avoit en quelque ſorte produit Madame de Mailli à la cour, ce fut que durant ſon exil elle reſta toujours ſon amie ; qu'elle l'accueillit chez elle à cette époque & la logea dans ſon palais pendant plus d'un an. Elle provoquoit ainſi avec hauteur la diſgrace du Roi, mais elle avoit un trop grand aſcendant ſur lui pour qu'il oſât y mettre cette Princeſſe, & la même foibleſſe qui avoit porté le Monarque à conſentir d'éloigner cruellement ſa maîtreſſe, l'empêcha de montrer à la Comteſſe de Toulouſe le mécontentement qu'il reſſentoit de ſa conduite envers la diſgraciée, reproche indirect, mais ſenſible de la ſienne.

Ce ne fut que par la ſuite que Louis XV aſſura environ 40,000 livres de rentes à Madame de Mailli, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas du Louvre, & enjoignit qu'on payât ſes dettes montant à environ 765,000 livres, ſomme qui, quoique trop conſidérable encore pour l'Etat, ne devant pas ſupporter pareille charge, paroîtra bien modique ſi l'on fait attention qu'elle n'avoit jamais tiré aucun avantage de ſa grandeur, & que durant cet intervalle elle ne jouiſſoit que d'environ 25,000 liv. de rentes, qui ne ſuffiſoient pas à beaucoup près pour la dépenſe qu'elle étoit obligée de faire à la cour. Le payement des 765,000 livres fut aſſigné ſur les revenus des fermes ; mais malgré les ordres du Roi, ceux qui furent chargés de la diſtribution des fonds, non contens de faire languir les créanciers, les fuſtrerent enfin de la plus grande partie de leur argent.

En perdant les bonnes graces du Roi, la favorite perdit auſſi celles de ſa maîtreſſe, ou parut les perdre, puiſqu'on lui ôta ſa place de Dame du

palais de la Reine; c'eſt-à-dire, qu'on l'éloigna de S. M. dans le moment où elle ſe rendoit digne d'en approcher, par ſon repentir, par la régularité de ſes mœurs & par une piété exemplaire, parfaitement analogue au goût & au genre de vie de la Souveraine. Au contraire, Madame la Marquiſe de la Tournelle ſuccédoit à ſa ſœur par cet uſage infâme, introduit ſous Louis XV, pour la plus grande commodité de fixer de cette maniere à la cour les objets de ſa paſſion, & ſous prétexte de ſauver le ſcandale public, de l'augmenter. En effet, quoi de plus abominable que de forcer ſon auguſte compagne à avoir continuellement près de ſa perſonne & ſous ſes yeux l'objet de ſon mépris & de ſon indignation, à devenir en quelque ſorte la ſauvegarde des plaiſirs de ſon époux & la complice de ſes déſordres!

L'importante révolution dont nous venons de rapporter les détails, rendit les courtiſans, la nation & l'Europe entiere plus attentifs à ce qui alloit ſe paſſer, lorſque le Roi ſortit de tutelle par la perte du Cardinal. Dès le lendemain il diſpoſa des emplois de ſon Eminence. Il donna la charge de Grand-aumônier de la Reine à M. de Tavannes; celle de Premier-aumônier, qu'avoit M. de Tavannes, à l'Abbé de Fleuri, petit-neveu du Cardinal; le département & la feuille des Bénéfices à l'ancien Evêque du Mirepoix, précepteur de Monſieur le Dauphin; la Surintendance des poſtes à M. Amelot, Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres. Du reſte, il déclara qu'il n'auroit point de premier Miniſtre; qu'il gouverneroit par lui-même & ſe réſervoit à lui ſeul l'adminiſtration de ſon royaume. La joie fut générale à cette nouvelle: c'étoit l'objet du deſir des François. On murmure ordinairement contre le pouvoir d'un ſimple ſujet; on réſiſte à une autorité précaire & empruntée; on obéit ſans répugnance à la puiſſance naturelle

& légitime. On ſe rappelle qu'à la mort de Mazarin, Louis XIV avoit commencé le cours de ce regne ſi glorieux, juſqu'à ce que ſes mains fatiguées des rênes de l'empire les abandonnerent à une femme. Mais les circonſtances étoient bien différentes, & ſurtout le caractere des deux Princes. L'un n'avoit que vingt-deux ans, étoit déja brûlé de cette ardeur de renommée qui le dévora juſqu'au tombeau; il conſultoit ſes forces depuis quelque tems; il eſſayoit en ſecret ſon génie pour gouverner : enfin il avoit voulu être inſtruit, & ſon énergie impatiente l'auroit excité à accélérer ce moment, s'il ne fût venu. L'autre étoit déja parvenu à l'âge de trente-trois ans; il n'avoit aucune paſſion forte; l'éclat du trône l'importunoit; il n'aimoit que l'obſcurité & le repos : une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires, & ſon inertie, loin de briſer ſes fers, l'auroit porté à en reprendre d'autres. Son premier acte de ſouveraineté étoit un acte de ſervitude. Ce fut Madame de la Tournelle qui l'y porta. Cette nouvelle Agnès Sorel lui fit entendre qu'il étoit tems de devenir maître & d'avoir au moins l'air de regner. Ce fut elle, qui l'arrachant à la molleſſe de ſon palais, le fit mettre à la tête de ſes armées en Flandre : ce fut elle, qui lui faiſant parcourir ſon royaume d'une frontiere à l'autre, le traîna en Alſace, pour arrêter les progrès de l'ennemi : ce fut elle qui, au moment où l'on l'expulſoit d'auprès du Roi, lui procuroit enfin ce ſurnom de *Bien-aimé*, accordé trop tôt, ſans doute, & qu'il eût mieux valu pour ſa mémoire qu'il n'eût jamais porté. On ne peut prévoir juſques où elle auroit élevé l'ame de ce royal eſclave, lorſque reprenant un moment ſon empire, elle parut en entraîner bientôt avec elle la gloire dans le tombeau.

Quoique, dans ſa premiere ferveur Louis XV, après avoir fixé des heures à ſes Miniſtres pour

travailler avec lui, ſe livrât en entier au ſoin de ſon Etat, ceux qui le connoiſſoient bien, ſe perſuaderent donc aiſément que cela ne dureroit pas, & que dans peu il choiſiroit quelqu'un d'entr'eux ſur qui ſe décharger d'un fardeau trop peſant pour lui. Ils eurent même grand'peur un moment que M. de Chauvelin ne revînt. L'exilé ſentant que cet inſtant étoit le ſeul favorable à ſon eſpoir, tenta un dernier effort & haſarda le tout pour le tout. Il minuta un grand mémoire, dans lequel récapitulant l'adminiſtration entiere du premier Miniſtre défunt, il la critiquoit d'un bout à l'autre & la blâmoit ſans ménagement. Il conſervoit des amis puiſſans à la cour ; il eut le moyen de faire parvenir promptement ſon écrit à S. M. qui, loin de l'accueillir, en fut indignée, & s'expliqua de façon à ce qu'on ne lui parlât plus de M. de Chauvelin. On prétend que ſon ouvrage, plein de feu, de vérité & de génie, eût peut-être réuſſi plus tard, ſi, au lieu d'inſulter à la cendre, pour ainſi dire, encore fumante de Fleuri, que ſon maître venoit d'honorer de regrets flatteurs & diſtingués, il eût attendu que d'autres euſſent avant deſſillé les yeux du Monarque. La précipitation de ſes amis à le ſervir gâta tout & l'exclut pour jamais, ſurtout ayant perdu peu après Madame la Ducheſſe, ſa protectrice & l'ame de ſon parti.

Ce vieux reſpect du pupille pour ſon Mentor, fit tort auſſi au Cardinal de Tencin, qui ne put pas faire revenir S. M. des impreſſions défavorables qu'elle en avoit conçues. Après avoir tenu encore quelques années dans le conſeil, il ſentit que le regne des gens de ſa robe étoit paſſé, & il ſe retira dans ſon dioceſe y jouer le rôle de dévot, le ſeul convenable à ſon âge, à ſon état & aux circonſtances.

Il reſtoit beaucoup d'autres aſpirans, déſignés dans le public, parce qu'ils avoient l'honneur

d'approcher du Prince, mais dont quelques-uns ne comptoient pas ſur un plus grand crédit ou le redoutoient.

Les quatre Secrétaires d'Etat étoient alors M. Amelot, le Comte de Maurepas, le Comte de Saint-Florentin & le Comte d'Argenſon. Le premier venoit d'obtenir la Surintendance des poſtes, moins comme une faveur que comme une place annexée par ſa nature au département des affaires étrangeres. Il avoit tout perdu avec le Cardinal, & ne pouvant ſe ſoutenir par ſon mérite perſonnel, bien loin d'eſpérer aller plus loin, ne pouvoit s'attendre qu'à une diſgrace prochaine. Le ſecond, ami du Roi, admis à ſes parties de plaiſir, le charmoit par ſes bons mots & ſes ſaillies. Il conduiſoit à merveille ſon département, auquel il s'étoit formé dès la plus grande jeuneſſe; mais quoique le plus ancien du Conſeil, il n'avoit aucune prétention à gouverner le Monarque. Philoſophe dans tous les tems, il a toujours plus cherché le bonheur que le pouvoir. En ſe rendant plus de juſtice, ſon couſin n'avoit pas plus d'ambition. D'ailleurs, moins avancé que lui, il n'avoit pas encore le caractere de Miniſtre. Il n'en étoit pas de même du dernier qui, courtiſan de la favorite, s'attendoit que par reconnoiſſance elle lui procureroit, au moins en ſecond, la confiance de S. M. Elle le fit, mais non avec toute l'étendue qu'auroit deſiré le Comte d'Argenſon. Elle étoit obligée de ſe partager. Un nouveau concurrent venoit de s'introduire dans le Miniſtere, & il avoit encore plus de droits à la protection de la Marquiſe de la Tournelle. C'étoit le Maréchal de Noailles, à qui toute la maiſon de Neſle avoit les plus grandes obligations. Les cinq ſœurs y avoient été accueillies dès leur jeuneſſe, y avoient fait la connoiſſance de la Comteſſe de Toulouſe, & c'étoit le principe de leur faveur auprès du Roi. Il

eût été, ſans doute, à ſouhaiter que ce Seigneur, tel que nous l'avons peint précédemment, au fond plus propre pour la paix que pour la guerre, pour le conſeil que pour l'action, ſage, économe, entendant parfaitement les finances, à la tête deſquelles il avoit été au commencement du regne, à la fois citoyen, homme d'état, politique, eût remplacé le Cardinal; ç'auroit été preſque la même adminiſtration ſoutenue, mais améliorée en bien des parties par un génie plus étendu. La longue carriere qu'il a fournie, lui auroit laiſſé le tems de perfectionner & conſommer ſes projets, & ſon âge reſpectable lui eût attiré la vénération de ſon maître, dont l'enfance ainſi prolongée auroit pu devenir le bonheur de la nation. Il en fut autrement par ce malheur qu'ont tous les hommes de ne pas ſe connoître, & le Maréchal de Noailles préféra de profiter du crédit de la favorite pour être un Général médiocre, plutôt qu'un grand Miniſtre.

Un troiſieme eut part à la bienveillance de la Marquiſe de la Tournelle : ce fut M. Orry, Contrôleur-général. Cette place rend néceſſairement lié quiconque en eſt pourvu, avec la maîtreſſe, à moins qu'elle n'ait le déſintéreſſement de la Comteſſe de Mailli. Mais c'eſt un exemple unique. Sa ſœur aimoit, au contraire, beaucoup l'argent, & par conſéquent ſe vit avec grand plaiſir faire la cour par celui qui ouvroit à ſon gré les tréſors de l'Etat. D'ailleurs ce n'étoit pas un perſonnage ſans mérite. D'une naiſſance très-ordinaire, ayant ſervi une partie de ſa vie, entré enſuite dans une autre carriere, il étoit déja ſur le retour, lorſque le Cardinal jetta les yeux ſur lui pour lui confier le département des finances. Il étoit excellent dans ce poſte, où la dureté de ſa phyſionomie commençoit par repouſſer cette foule de gens avides, dont un Contrôleur-général eſt toujours obſédé.

Son caractere répondoit parfaitement à ſon extérieur, & ſon premier mot étoit de refuſer ce qu'on lui demandoit. Depuis douze ans qu'il régiſſoit le fiſc public, il avoit acquis les lumieres qui lui manquoient d'abord. On a vu que dans une occaſion difficile il avoit ouvert un avis vigoureux, d'autant meilleur qu'il s'étoit mis en état de le ſoutenir par des ſecours réels. C'étoit ſon grand talent : il ne manquoit jamais de fonds pour faire face au beſoin. On lui a reproché de ne ſe ménager ces reſſources que par une extrême rigueur envers le peuple, dont il ſacrifioit toujours les intérêts à celui du Souverain. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit l'homme vraiment le plus utile à la nouvelle favorite.

Une galanterie qu'il lui fit dans ce premier moment l'en convainquit. Elle aimoit beaucoup Choiſi, & le Roi empreſſé de lui plaire, continuoit à augmenter & embellir ce ſéjour.

Après y avoir travaillé avec le Contrôleur-général, il le laiſſa ſe retirer, ſans lui parler d'un état de dépenſes d'environ 1,200,000 livres pour ce lieu. La timidité naturelle de S. M. l'avoit empêchée de le lui remettre de la main à la main; elle craignoit ſes repréſentations ; ce qui prouve qu'elle ſentoit bien que les revenus de l'Etat n'étoient pas deſtinés à ſes jouiſſances perſonnelles, qu'elle agiſſoit mal en connoiſſance de cauſe, mais elle n'avoit pas le courage de faire mieux. A peine M. Orry eſt-il ſorti, qu'elle lui envoie ce papier, feignant d'avoir oublié de lui en parler. Le Miniſtre le lit & revient : „ Sire, dit-il, je ſuis étonné de la „ modicité de la ſomme ; je comptois ſur une „ plus grande, & j'ai mis en réſerve pour cet ob„ jet 1,500,000 livres. „ Le Roi, tremblant juſques-là de quelque obſtacle, eſt charmé du zele & de la complaiſance de M. Orry : il en fait part à la Marquiſe, & cette bagatelle le mit au mieux

dans l'esprit des deux. Au reste, il joignit à cette adulation momentanée des ressources qui le firent réputer un homme essentiel dans les circonstances, où les dépenses devenoient de plus en plus considérables. Il fallut remonter la Marine & le Commerce extérieur très-négligés, mettre les Colonies & les établissemens de la Compagnie des Indes en état de défense. Il falloit lever de nouvelles armées, pour remplacer les anciennes presque fondues : il falloit soutenir un Empereur fantastique, privé de ses propres Etats, n'ayant plus de quoi soudoyer ses troupes, ni payer sa maison, ne vivant en un mot qu'aux dépens de la France : il falloit faire face à la guerre auxiliaire entreprise pour la Maison d'Autriche, & à une nouvelle, contre des Puissances dont la ligue se fortifioit tous les jours.

Soit vénération pour la mémoire de Fleuri, soit défiance de ceux que S. M. auroit pu consulter, soit incertitude du choix, Louis XV s'en tint pour la campagne de 1743 aux mesures déja prises. Elles n'étoient pas mieux combinées que les précédentes. Il en résulta les mêmes fautes, la même désunion entre les alliés, les mêmes reproches, & conséquemment des revers, des pertes & des humiliations. Quoi qu'il n'y eût de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la Reine de Hongrie, entre l'Espagne & l'Angleterre (encore celle-ci étoit-elle purement maritime,) presque toutes les Puissances de l'Europe avoient fait des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie seules étoient couvertes de dix grandes armées. On en comptoit cinq dans le dernier royaume. Celle de l'Infant Dom Philippe, devant laquelle s'étoit retiré dès les premiers jours de Janvier le Roi de Sardaigne, repassé de son camp de Montmeliant en Piémont par le Mont-Cenis & le Petit Saint Bernard. N'ayant besoin que d'une partie de ses troupes, il avoit envoyé le reste aux Autrichiens formant la troisieme armée. Celle-ci s'étendoit depuis le Milanois jusqu'auprès

qu'auprès de Boulogne, & avoit en tête le Comte de Gages, ſucceſſeur du Duc de Montemar, revêtu du Généralat des Eſpagnols. Enfin la cinquieme étoit l'armée de Naples encore dans l'inaction, mais impatiente de rompre la neutralité que lui avoient impoſé les Anglois. M. de Voltaire fait mention d'une ſixieme, celle de Veniſe, d'obſervation ſeulement & de garantie contre les inſultes des autres.

(*Févr.*) Tant d'armées ne produiſirent que le combat de Campo-Sancto entre le Comte de Gages & le Comte de Traun, pour lequel on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne, & qui conſéquemment ne décida de rien. Le Duc de Modene, nommé quelques mois après Généraliſſime de S. M. Catholique, n'eut qu'un vain titre, ſans pouvoir rien entreprendre d'important durant toute la campagne. Dom Philippe & le Marquis de la Mina, maîtres une ſeconde fois de la Savoie, n'en étoient pas plus avancés; ils ne pouvoient pénétrer en Italie, quelques efforts qu'ils fiſſent, tous les paſſages étant bien gardés. C'eſt la nature du pays qui en rend la guerre extrêmement difficile. Du côté du Piémont un rocher peut coûter une armée entiere, & vers la Lombardie tout eſt entrecoupé de rivieres & de canaux.

Cinq armées principales en Allemagne ravageoient auſſi ce malheureux pays. Deux, compoſées de François, & commandées par des Généraux de cette nation; la troiſieme des Autrichiens, que conduiſoit le Prince Charles; la quatrieme, à la tête de laquelle étoit le Roi d'Angleterre en perſonne, avec les Hanovriens; la derniere, des Hollandois, répondoit, par la lenteur de la marche, ſon inaction & ſon inutilité, à celles de Naples.

Le Maréchal de Belle-iſle avoit quitté dès le 2 Janvier ſon cantonnemennt ſous Egra, avec l'armée qu'il avoit ſi heureuſement & ſi habilement ramenée de Prague & en avoit pris d'autres ſur le Naab, en

étoit parti le 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après lui avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle devoit paſſer le Rhin, il étoit revenu à Francfort. Nommé par le Roi d'Eſpagne Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, il y trouva le Collier de l'Ordre entre les mains du Prince de Baviere, qui s'étoit chargé de l'en revêtir lui-même & qui en fit la cérémonie. C'étoit le dernier honneur qui lui manquoit : mais tant de titres accumulés ſur ſa tête ne purent le dédommager de la réception que lui fit à ſon arrivée à la cour le Monarque peu belliqueux, qui ſe voyoit à la veille d'une querelle perſonnelle avec la Reine de Hongrie, & ne pouvoit que ſavoir très-mauvais gré à l'auteur du projet. Il l'accueillit avec une froideur, triſte récompenſe de tant de peines & de fatigues, mais qui devroit être celle de tous ces ambitieux, ſacrifiant une nation entiere à l'inquiétude dont ils ſont tourmentés Il ſe retira à la campagne, méditer de nouveaux ſyſtêmes, juſqu'à ce que l'occaſion ſe préſentât de les faire éclorre.

Une partie de ſon armée ſe fondit dans celle du Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maréchal de Noailles. Le premier défendoit la Baviere ; mais en méſintelligence avec le Comte de Seckendorff, qui commandoit alors les Bavarois ; au lieu de ſe ſecourir ils ſe nuiſirent réciproquement. Le Prince Charles avoit déja raſſemblé ſes quartiers, que les troupes Impériales étoient encore cantonnées ſéparément & en pluſieurs petits poſtes. Cette négligence, jointe à la mortalité qui ſe mit dans les troupes françoiſes, pour avoir été entaſſées durant l'hiver dans des poëles d'Allemagne, auxquels elles n'étoient point habituées, fut la cauſe des premiers malheurs. On fut battu ſéparément. Le Marquis Minutzi eſt enlevé à Erblach, avec un corps de ſix mille Bavarois ; le partiſan La Croix eſt pris à Pfarkirch avec trois compagnies franches, après la

plus vigoureuſe réſiſtance; le Marquis du Châtelet eſt attaqué dans Dingelfingen par un corps de dix mille hommes; il s'y défend pendant vingt-quatre heures avec 1,400 hommes, enſuite l'abandonne & paſſe l'Iſer ſur un pont de radeaux, protégé par M. Philippes à la tête de 14 bataillons & 12 eſcadrons. Le Prince de Conti, qui étoit à Landaw avec 12,000 hommes, averti, mais trop tard, que Dingelfingen eſt entouré, y court pour le défendre & le trouve évacué. Pendant ce tems Landaw eſt ſurpris, & Braunaw aſſiégé, ſans que le Général de Charles VII faſſe à Landshut, où il étoit, aucun mouvement pour les ſecourir. Cependant le Comte de Saxe iſolé & abandonné à Stadt-am-hoff, preſſé par le Prince de Lobkowitz, qui marche à lui avec des forces ſupérieures, ſe replie ſur le Danube. Le Baron Steints étoit entré peu avant dans la Baviere par le Tirol, quoiqu'il n'eût que trois mille Croates, & faiſoit des marches rapides. L'Empereur voyant ſon Electorat prêt à être envahi par l'ennemi une troiſieme fois, ne ſe trouve pas en ſureté à Munich, (*le* 18 *Juin.*) en ſort & ſe retire à Ausbourg, ville impériale. Il n'y demeure pas long-tems : en la quittant il eut la douleur d'y voir entrer le Colonel Mentzel à la tête de ſes Pandours, qui eut la brutalité de le charger d'injures dans les rues : il ſe refugia dans Francfort. Ainſi le Prince Charles, par ſa célérité & la jalouſie réciproque des Alliés, après avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, ſe trouve encore maître de toute la Baviere.

Le Maréchal de Broglio qui depuis long-tems étoit mécontent du Général de Seckendorff, avoit toujours dit & écrit, même avant la campagne, qu'il ne pouvoit garder la Baviere. Il attendoit à Donawert les ordres du Roi de ramener ſes troupes ſur le Rhin, & s'impatientoit. Mais S. M. pour aſſurer ſon retour, avoit envoyé le Maréchal de Noailles

avec 40,000 hommes. Ce Général passe le Rhin ; détache aussitôt le Comte de Ségur, à la tête de 12,000 hommes, pour aller au devant de lui, & marche lui-même vers le Mein, pour observer l'armée des Anglois, Hessois & Hanovriens, commandée par le Comte de Stairs, & pour être à portée de couvrir la Lorraine, ou la Baviere, selon le parti qu'elle prendra. Il la trouve campée sur la rive droite de la riviere, entre Dettinghen & Aschaffembourg, où le Roi d'Angleterre venoit d'arriver, dans une position où elle pouvoit être enfermée, affamée, foudroyée par l'artillerie françoise, & forcée de se rendre prisonniere. Il en forme le projet, en ordonne toutes les dispositions, occupe Aschaffembourg, borde le Mein d'artillerie, met le passage de Dettinghen sous la garde de douze mille hommes en-deçà d'un ravin profond. Il défend qu'on le passe ; son ordre n'est point exécuté : on franchit le ravin en son absence ; on livre la bataille avec ce simple détachement, contre 40 mille hommes ; on ne peut soutenir cette partie ; on est forcé de se retirer, & les Anglois ont le bonheur de sortir d'un cul-de-sac, dans lequel ils devoient périr ou se rendre. Le plus grand malheur pour les François, dans cette action qui dura quatre heures & demie, fut la perte d'un grand nombre de gens de distinction & de braves officiers, qui voyant leurs régimens tourner le dos, se mirent en ligne, & aimerent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de se sauver par une fuite honteuse. Il en périt surtout beaucoup de la Maison du Roi & du Régiment des Gardes, qui en compta 21 de restés sur la place, & autant de blessés dangereusement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué sous lui. Le Comte de Clermont, quoique déja Abbé de Saint-Germain des prez, se rappellant l'exemple du fameux Evêque de Beauvais, si renommé dans l'histoire, y fit des prodiges de valeur. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu y furent blessés, ainsi que

le Comte d'Harcourt, le Comte de Beuvron & le Duc de Bouflers. Le Comte de la Motte-Houdancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, fut foulé long-tems aux pieds des chevaux & remporté preſque mort. Le Marquis de Gontaut eut le bras caſſé; le Duc de Rochechouart, premier Gentilhomme de la chambre, ayant été bleſſé deux fois, & combattant encore, fut tué ſur la place. Les Marquis de Sabran & de Fleuri, le Comte d'Eſtrade & le Comte de Roſtaing y laiſſerent la vie.

„ Parmi les ſingularités de cette journée, dit „ M. de Voltaire, on ne doit pas omettre la „ mort d'un Comte de Bouflers de la branche de „ Remiencourt. C'étoit un enfant de dix ans & „ demi; un coup de canon lui caſſa la jambe, il „ reçut le coup, ſe vit couper la jambe & mou- „ rut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe & „ tant de courage attendrirent tous ceux qui fu- „ rent témoins de ſon malheur.

„ La perte n'étoit guerre moins conſidérable „ parmi les Officiers Anglois. Le Roi d'Angleterre „ combattoit à pied & à cheval, tantôt à la tête „ de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. „ Le Duc de Cumberland fut bleſſé à ſes côtés, „ le Duc d'Aremberg, qui commandoit les Autri- „ chiens, reçut une bale de fuſil au haut de la „ poitrine: les Anglois perdirent pluſieurs officiers „ généraux. Mais le combat étoit trop inégal. Le „ courage ſeul avoit à combattre la valeur, le „ nombre & la diſcipline. Enfin le Marechal de „ Noailles ordonna la retraite & elle ne ſe fit pas „ ſans confuſion. Le Roi d'Angleterre dîna ſur le „ champ de bataille, & ſe retira enſuite ſans même „ ſe donner le tems d'enlever tous ſes bleſſés, „ dont il laiſſa environ ſix cents, que Milord Stairs „ recommanda à la généroſité du Maréchal de

„ Noailles. Les François les recueillirent comme „ des compatriotes, &c. „

Enfin les Anglois s'eſtimerent ſi heureux d'être arrivés ſains & ſaufs à Hanovre, qu'ils y reſterent long-tems, & ne firent rien de toute la campagne.

Récapitulons les fautes commiſes en cette occaſion, pour l'inſtruction de la poſtérité, le plus grand avantage qu'elle puiſſe tirer de ces ſanglans récits.

Le Maréchal de Noailles avoit d'abord été coupable de négligence en ſe laiſſant prévenir par le Général Anglois, actif à occuper un poſte avantageux dont il avoit deſſein de s'emparer. Il la répara en profitant habilement de la circonſtance & ſe poſtant ſur les bords du Mein, ſur lequel il jetta deux ponts pour en avoir la traverſée libre, ſe rendre maître des paſſages au-deſſus & au-deſſous du camp ennemi, lui couper les ſubſiſtances & profiter des mouvemens que feroit de l'autre côté l'armée confédérée qui ne tarda pas à manquer de vivres. Ainſi juſques-là le Maréchal avoit la ſupériorité & reſtoit maître de la campagne.

Milord Stairs, trop grand homme pour ne pas convenir de ſes torts, ſentit celui qu'il avoit eu de laiſſer former les deux ponts, & il vouloit que le Roi d'Angleterre levât ſon camp plutôt que plus tard. S. M. s'obſtina à reſter dans ſon poſte ; le ſoldat fut réduit à la demi ration par jour. On manqua de fourrages, au point que l'on propoſoit de couper les jarrets aux chevaux, & que deux jours plus tard on étoit forcé d'en venir à cette extrêmité.

Au milieu de la nuit, S. M. Britannique fait décamper ſon armée dans le plus grand ſilence, & hazarde cette marche précipitée & dangereuſe, le ſeul parti qui lui reſtât. Le Comte de Noailles s'en apperçoit le premier : il fait avertir ſon pere, le Maréchal ſe leve, & voit les Anglois qui courent à leur défaite par un chemin étroit entre une mon-

tagne & la riviere. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour les envelopper dans le défilé où ils devoient paſſer néceſſairement. On leur tendoit auſſi un piége inévitable. Si l'on n'eût fondu ſur eux qu'avec l'avantage certain du terrein, le Roi d'Angleterre pouvoit être pris lui-même & l'on ne peut calculer qu'elles auroient été les ſuites d'un tel ſuccès.

Après ces combinaiſons les plus ſages le Général s'en va, ſous prétexte de reconnoître un gué pour faire avancer encore de la cavalerie & mieux découvrir la poſition des ennemis. Il ſe contente de recommander au Duc de Grammont, ſon neveu, Lieutenant-général & Colonel des gardes françoiſes qui commandoit dans ce poſte, d'attendre le moment favorable, & de le laiſſer venir ſans le précipiter, & le quitte. C'eſt cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du Maréchal, qui le rendit l'horreur de tant de familles déſolées & la dériſion des perſifleurs, qui le chanſonnerent dans de malins vaudevilles & mirent une épée de bois à la porte de ſon hôtel, emblême de l'inutilité dont la ſienne avoit été en cette occaſion.

Le Duc de Grammont, emporté par ſon ardeur bouillante, qu'auroit tempérée la préſence de ſon oncle, fit perdre tout le fruit de ces belles diſpoſitions, & quittant le terrein avantageux où il devoit reſter, ſe trouva bientôt en tête l'armée Angloiſe en totalité, lorſqu'il comptoit n'avoir plus à faire qu'à l'arriere garde. Il l'attaqua dans une plaine où elle pouvoit aiſément ſe déployer. Les batteries de canon établies le long du Mein par le Marquis de Valliere, officier-général d'artillerie, le plus expérimenté de ce tems-là, deſtinées à produire le plus grand effet, devinrent inutiles, parce qu'elles auroient tiré contre les François mêmes dans la mêlée.

Quelques régimens d'infanterie ſe comporterent

avec une grande valeur, mais celui des gardes-françoises lâcha le pied à la troisieme charge, communiqua l'épouvante au reste & abandonna la cavalerie. Le Marquis de Puységur, fils du Maréchal de ce nom, Colonel d'un régiment, fut forcé de tuer de sa main quelques-uns de ses soldats qui ne vouloient point se raillier & crioient, *sauve qui peut*! La Maison du Roi à cheval, les Carabiniers, montrerent plus de valeur que d'ordre & de discipline. Cinquante Mousquetaires, emportés par leur fougue, se trouverent au milieu du *Régiment gris*, troupe célebre en Angleterre, composée d'hommes d'élite avantageusement montés. Ecrasés par le nombre, ils furent presque tous blessés ou faits prisonniers. Les fuyards s'imaginant avoir les ennemis à leurs trousses, se precipiterent dans le fleuve, où une partie se noya. Le Maréchal de Noailles n'arriva que pour être témoin de la confusion & ordonner la retraite pour la forme.

Tant de fautes accumulées des François furent compensées par une capitale des Anglois, & c'est encore Milord Stairs qui en convient(*); ce fut celle de n'avoir pas poursuivi les vaincus, &, en passant le Mein, rendu la victoire complette.

En tout autre pays le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques; mais il avoit une puissante protectrice auprès du Roi, en la personne de la Comtesse de Toulouse, sa sœur. Il ne se justifia même pas, parce qu'il ne pouvoit le faire sans accuser son neveu, ou plutôt parce qu'en inculpant

---

(*) Voici le propos même de Milord Stairs, que Voltaire rapporte tenir de sa bouche.

„ Celui qui écrit cette histoire ayant rencontré Milord Stairs quelques semaines après la bataille, prit la liberté de lui demander ce qu'il pensoit de la journée de Dettinghen? *Je pense*, lui dit ce Général, *que vous avez fait une faute, & nous deux; la vôtre a été de passer le ravin, & de ne savoir pas attendre; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord en risque d'être perdus, & ensuite de n'avoir pas profité de la victoire.*„

ſon neveu, il ne ſeroit pas mieux lavé. Il ſoutint le blâme général de l'armée avec audace. Il ne pouvoit dire comme Scipion : *allons, remercier les Dieux du Capitole* ; mais il s'attribua le mérite de n'avoir pas déſeſpéré des affaires, & d'avoir empêché que le mal ne fût plus grand. Il l'imputa ſpécialement au défaut de diſcipline, & écrivit une lettre ſage, éloquente, inſtructive à S. M., pour lui repréſenter le beſoin extrême de la rétablir.

Après cette action, beaucoup d'officiers Anglois & Francois allerent à Francfort, ville toujours neutre, & ſe traiterent avec la même honnêteté que les généraux. Ils en recevoient l'exemple de l'Empereur, à qui les uns & les autres venoient faire leur cour, & en étoient egalement accueillis. Il n'en étoit aucun d'eux dont il n'enviât peut-être le ſort intérieurement : il n'avoit pas de quoi faire ſubſiſter ſa famille : perſonne ne vouloit lui faire la moindre avance, & le Maréchal de Noailles lui donna 40 mille écus ſur une lettre de crédit qu'il avoit. Il étoit réduit à implorer cette même Reine d'Hongrie qu'il avoit été ſur le point de détrôner : il lui offrit de renoncer à toutes ſes prétentions ſur l'héritage de la maiſon d'Autriche. Le Prince héréditaire de Heſſe ſe chargea de cette négociation, & alla porter au Roi d'Angleterre, qui étoit alors en Hanovre, les propoſitions de l'Empereur. Le Roi George répondit qu'il conſulteroit ſon Parlement. Cette négociation même du Prince de Heſſe, ne ſervit qu'à faire voir à Charles VII que ſes ennemis avoient conçu le deſſein de lui ôter l'Empire. Privé de cette reſſource, il prit le parti de ſe déclarer neutre dans ſa propre cauſe, & il demanda à la Reine d'Hongrie qu'on laiſſât les débris de ſes troupes dans la Suabe, où elles ſeroient regardées comme troupes de l'Empire. Il offrit en même-tems de renvoyer en France l'armée du Maréchal de Broglio. La Reine répondit, *qu'elle n'étoit point*

en guerre avec le Chef de l'Empire, puiſque ſuivant la diſpoſition de la Bulle d'or, violée par ſon élection, elle ne l'avoit point reconnu comme Empereur; qu'ainſi elle feroit attaquer ſes troupes partout où on les trouveroit; que cependant elle n'empêcheroit point ſa perſonne de ſe réfugier ſur les terres de l'Empire, excepté ſur celles de Baviere.

L'affaire de Dettinghen ne contribua qu'à rendre plus précipitée la retraite du Maréchal de Broglio, & à faire perdre à Charles VII les places qui lui reſtoient encore. Ce Général, arrivé le 9 Juillet à Wimpfen ſur le Necker, remit ſon armée au Comte de Saxe ſous les ordres du Maréchal de Noailles. On lui avoit fait donner des ôtages dans les divers Etats neutres qu'il avoit traverſés, pour ſureté qu'il ne commettroit aucune hoſtilité durant ſon paſſage; précaution bien inutile, puiſque le Prince Charles, avec tout ſon armée, ſuivit la ſienne juſques aux frontieres. De 130,000 hommes environ, qu'on avoit en differens tems envoyés dans l'Empire, il n'en ramena que 25,000, & beaucoup moins, ſuivant quelques mémoires. Mais tous ſont d'accord ſur l'état déplorable de ces malheureux reſtes. On eſtime que ces deux campagnes couterent à la France, non par les armes, mais par le froid, la miſere & la déſertion, au moins quatre-vingt mille hommes & plus de trois cents millions d'extraordinaire.

Le Maréchal de Broglio ſe rendit à la cour, où il fut mal reçu. Ce Général, dont on avoit exalté la bravoure & la conduite en Bohême, au point qu'on le regardoit comme le meilleur qu'eût le royaume, ne trouva pas un ami qui voulût, ou oſât parler en ſa faveur, & il eut ordre d'aller dans ſes terres. On a prétendu que c'étoit une ſatisfaction qu'avoit exigée l'Empereur: injuſtice bien cruelle envers un officier de ſoixante-quinze ans, qui venoit de faire

la guerre la plus difficile de mémoire d'homme, où toutes les eſpeces de dégoûts, de dangers & de fatigues s'étoient trouvées réunies. Son frere l'Abbé, qui avoit été fort à la mode & s'étoit retiré à ſon Abbaye du Mont Saint-Michel, dégoûté du monde & des plaiſirs, en ſortit dans cette occaſion, & après avoir ſollicité qu'on dégageât le Maréchal, devint le compagnon de ſes diſgraces & de ſes chagrins, puis retourna dans ſon déſert qu'il ne quitta plus.

Quand cette vengeance eût été légitime, c'étoit une conſolation bien foible pour Charles VII, iſolé dans Francfort & n'ayant plus de ſujets. La Reine de Hongrie (23 *Août.*) s'étoit fait prêter ſerment de fidélité par eux, & il proteſtoit vainement contre. Un imprimeur de la ville de *Stadt-am-hoff*, ayant imprimé cette proteſtation de ſon maître, fut condamné à être pendu dans la place publique. On ne ſe borna pas à ces outrages ; le Conſeil d'Autriche fit quelque tems après préſenter dans Francfort même à la Dictature Impériale des mémoires, où l'élection de Charles VII étoit qualifiée *nulle de toute nullité.* Le nouvel Electeur de Mayence, (*) Archi-chancelier de l'Empire, élevé à cette dignité malgré l'Empereur, enrégiſtroit ces pieces au protocole de l'Empire. Charles VII ne pouvoit que ſe plaindre : il ſe plaignoit par des reſcrits, & pour comble de diſgrace, le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur de Hanovre, lui écrivoit que la Reine de Hongrie & l'Electeur de Mayence avoient raiſon. Enfin on parloit de le forcer à ſe démettre de l'Empire & de le réſigner au Duc de Toſcane.

Cette propoſition, qui auroit dû rappeller à la

(*) Son prédéceſſeur étoit mort le 20 Mars, & l'on lui avoit donné un ſucceſſeur le 21 Avril. Cet Electeur eſt moins conſidérable en général par ſes troupes, que par l'autorité que ſa dignité lui donne.

France les conférences de Geertruydenberg & l'animer au soutien d'un Prince malheureux par sa trop grande confiance en elle ; la découragea. Il vit le moment où il restoit sans alliés. M. de la Noue, Ministre de Louis XV à la Diete de l'Empire, fit une déclaration, (21 *Juillet.*) portant que S. M. informée que les Princes veulent interposer leur médiation pour faire cesser la guerre allumée en Allemagne, & que l'Empereur & la Reine de Hongrie sont en négociations, a envoyé ordre à ses armées de revenir sur les frontieres de son royaume, attendu qu'elles ne sont qu'auxiliaires, & en même tems pour donner au Corps Germanique ce témoignage de son attention & de son inclination pour la paix.

L'Angleterre & l'Autriche ne furent pas encore contentes ; elles désiroient profiter de leur avantage, & pousserent l'insolence jusqu'à exiger que Charles VII demandât lui-même le Grand-Duc, son ennemi, pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation : c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chasser son petit-fils du trône où il l'avoit placé. Cependant le Maréchal de Noailles, en conséquence de la déclaration du Roi, s'étoit retiré sur le Rhin, & avoit chargé le Comte de Saxe du soin d'aider le Maréchal de Coigny, qui commandoit en Alsace, à empêcher le Prince de passer ce fleuve.

Ce fut alors que Louis XV recevant quelque énergie de sa maîtresse, qui, à beaucoup de défauts bas, joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, voulut essayer de se mesurer avec un Prince digne de lui, & se mettre à la tête de son Armée d'Alsace. Il avoit fait préparer ses équipages ; il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots : „ vos affaires ne sont ni „ assez bonnes ni assez mauvaises pour que Votre „ Majesté fasse à présent cette démarche. „

En effet le Prince Charles avoit bien formé quel-

que tentative pour pénétrer en France ; [*le 4 Août.*] il s'étoit établi, malgré le feu continuel de l'armée oppoſée, dans une iſle du Rhin, près du vieux Briſac, avec environ douze mille hommes, & le Prince de Waldeck, commandant ſous lui, avoit commencé une autre expédition le même jour. Ne trouvant aucun obſtacle, il étoit déjà parvenu, avec 3,000 grenadiers juſques à Rheinweiler ; mais elle avoit été moins heureuſe : [*le 10 Août.*] le Marquis de Balincourt l'avoit repouſſé vivement, & ſes ſoldats avoient été preſque tous tués, noyés ou faits priſonniers. D'ailleurs, le Maréchal de Noailles s'étant rapproché pour ſoutenir le Maréchal de Coigny, trop foible contre le Prince Charles, celui-ci ſe trouva dans l'impoſſibilité d'exécuter ſon projet ; il ne voulut pas haſarder les lauriers qu'il avoit avoit acquis durant cette campagne. Craignant le débordement du fleuve, il ſe retira dans le Briſgaw, & y prit des quartiers d'hiver, quoique les Anglois euſſent pour l'aider une une armée de près de 70,000 hommes, depuis que les Hollandois, au nombre de 20,000, les avoient joints à Worms.

Il ſe trouva donc après la fin de cette campagne que de tant de pays conquis par la France pour l'Empereur, il ne reſta plus rien, mais que du moins elle ne fut pas entamée. Braunaw, Straubing avoient capitulé ; [*le 6 Sept.*] la garniſon d'Egra ſur l'Eger fut réduite à la cruelle extrêmité de devenir priſonniere de guerre, avec le Marquis d'Hérouville qui la commandoit. M. de Granville enfin remit Ingolſtadt (*5 Octobre.*) & obtint, non ſeulement une retraite libre, pour lui & ſes troupes, mais, pour tous les François qui étoient dans les villes de Bavière où il commandoit. C'eſt la premiere fois, obſerve M. de Voltaire, qu'une garniſon en ſe rendant, a délivré d'autres troupes. C'eſt le Général Berenclaw qui accorda cette ſinguliere & brillante capitulation.

Une anecdote de cette campagne, qui mérite d'être conservée, quoique moins glorieuse, mais plus frappante par l'audace incroyable du personnage, par l'atrocité qui la caractérise, & la feroit renvoyer, si elle n'étoit attestée des contemporains, aux siecles les plus barbares, c'est celle de ce Menzel, de ce partisan que la fortune & une valeur farouche avoient élevé chez la Reine de Hongrie, d'un état obscur aux premiers grades militaires, qui le premier avoit pris Munich. Lorsqu'on étoit tout occupé de surveiller le Prince Charles & de s'opposer à ses desseins, il avoit pénétré à la tête d'une troupe de brigands, comme lui, déterminés & avides de pillage, jusques par delà la Sarre, & entamé les frontieres de la Lorraine. Il osa faire répandre, sous le nom de déclaration ou de manifeste, un écrit adressé le vingtieme Août aux provinces d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté & des trois Evéchés : il invitoit les peuples, au nom de la Reine de Hongrie, à retourner, disoit-il, sous l'obéissance de la Maison d'Autriche ; il menaçoit les habitans qui prendroient les armes contr'elle, de les faire pendre, après les avoir forcés de se couper de leurs propres mains le nez & les oreilles : une brutalité si féroce n'excita que le mépris. Mais il n'en commit pas moins impunément toutes sortes d'excès ; il leva de fortes contributions & remporta un butin considérable. Sa horrible conduite, contraire au droit des gens, injurieuse à la majesté royale, d'une inhumanité révoltante, auroit du le faire punir de sa Souveraine. Mais dans presque toutes les armées il y a de ces troupes irrégulieres, qui ne sont pas soumises à la discipline des autres, & sont plus utiles en proportion de leur cruauté. C'est un de ces abus de la guerre, trop tolérés & qui fait frissonner la nature.

Heureusement Menzel n'étant point protégé par

une armée voiſine qui en impoſât, fut bientôt obligé de mettre fin au cours de ſes brigandages, & pour ſe ſouſtraire au châtiment qui le menaçoit, de ſe retirer. La Lorraine ſe trouva dégagée, comme l'Alſace & la France, entierement libres d'ennemis. On s'eſtima heureux d'avoir eu quelque léger avantage dans la défenſive. Comment, après avoir fait une offenſive ſi rapide, en étoit-on venu venu à ce degré d'humiliation? On en a rapporté les diverſes cauſes. Voltaire en trouve une plus eſſentielle, puiſque les autres n'étoient que ſecondaires, ſuivant lui. Elle réſidoit dans l'Empereur, entendant médiocrement la guerre & doué d'un petit génie, incapable également & de concevoir & d'exécuter de grandes choſes. „ Pour commencer de telles réſolutions, dit-il, il les faut „ prendre ſoi-même, & jamais Prince n'a fait une „ conquête importante par le ſecours d'autrui. „

Qu'une fauſſe démarche en politique entraîne de malheurs! & que la poſition de la France étoit changée depuis qu'elle avoit enlevé le trône Impérial à la Maiſon d'Autriche! La même jalouſie, longtems aſſoupie par l'illuſion que le Cardinal de Fleuri avoit faite aux Puiſſances, avec cet eſprit de paix, d'équité & de modération qu'il montra ſi longtems & perdit trop tôt, ſe rallumoit plus fortement, & Louis XV ſe trouvoit, comme Louis XIV, avec l'Eſpagne ſeule, à la veille d'avoir toute l'Europe contre lui.

Le Roi de Sardaigne voyant le mauvais ſuccès des armes de la France, s'étoit enfin déterminé; & ſes Miniſtres, avec ceux de la Reine de Hongrie & du Roi d'Angleterre, avoient ſigné le 13 Septembre à Worms un traité, par lequel la premiere lui cédoit le Vigéranaſque en partie, la ville de Plaiſance & de Parméſan, avec tous ſes droits ſur le Marquiſat de Final, qui étoit aux Génois. Les parties contractantes y prenoient, au ſurplus, des

arrangemens pour la continuation de la guerre, & le Roi d'Angleterre s'obligeoit d'entretenir dans la Méditerranée une forte Eſcadre pour la cauſe commune. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, déjà neutre depuis le traité de Breſlaw, enhardi par les mêmes nouvelles, ſe porte plus loin, & conclut à Vienne [*le* 20 *Nov.*] avec la Reine de Hongrie un traité d'alliance, par lequel les deux Puiſſances ſe garantiſſent réciproquement leurs Etats.

Les Hollandois, difficiles à remuer, s'étoient enfin décidés dans l'idée que la France étoit épuiſée d'hommes & d'argent. Un des principaux membres de la République avoit aſſuré que Louis XV ne pouvoit pas mettre ſur pied plus de cent mille hommes, & que le numéraire de ſon royaume n'alloit pas au-delà de deux cents millions. M. Van Hoey, Ambaſſadeur de Etats-généraux à la cour de France, voyant les choſes de plus près & mieux, leur repréſenta en vain que le rôle de pacificateurs étoit le ſeul qui leur convînt : ſes exhortations ne purent prévaloir contre le démon de la diſcorde : la faction angloiſe l'emporta, & la République fournit un contingent de vingt mille hommes. Elle n'en conſerva pas moins à la cour de France ce même Ambaſſadeur, qu'elle tournoit en ridicule en faiſant imprimer ſes dépêches, parce qu'elles paroiſſoient plutôt les exhortations d'un philoſophe que les lettres d'un politique. On lui fit la défenſe inouïe d'y mêler déſormais aucune réflexion.

Enfin la ceſſation de la guerre allumée adroitement par le Cardinal entre la Suede & la Ruſſie avant l'invaſion méditée en Bohême, qui avoit empêché cette derniere Puiſſance de prendre fait & cauſe pour la Reine de Hongrie, la rendoit libre déſormais. En outre, elle privoit la France du ſecours de la premiere, épuiſée de ſes malheurs

& de ſes pertes, & ſous l'influence en quelque ſorte de ſa rivale, (*le* 27 *Juin.*) par un Roi qu'elle venoit de recevoir de ſa main. (*)

Ainſi du nord au midi l'orage groſſiſſoit contre la France, & par la viciſſitude des choſes humaines elle ſembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre : elle trembloit pour ſes propres foyers. Mais c'eſt alors qu'elle eſt toujours forte, que la nation facile à ſe décourager des revers eſſuyés en pays étranger, repouſſée, pourſuivie, preſſée juſques ſur elle-même, reprend ſon reſſort & ſa ſupériorité.

Dans les conſeils fréquens tenus durant l'hiver, on chercha à prévenir les malheurs qui menaçoient le royaume, à détacher de la ligue qui ſe formoit quelques alliés, à en acquérir d'autres, à mieux combiner les projets, à mettre plus de vigueur & d'enſemble dans l'exécution, enfin, en rétabliſſant l'offenſive, à rendre aux armes du Roi leur avantage & leur ſplendeur.

La Ruſſie, qui commençoit à acquérir de l'influence dans les affaires de l'Europe, étoit à ménager, non-ſeulement par rapport aux liaiſons qu'elle pouvoit former avec la Reine de Hongrie, mais pour celle contractée récemment avec l'Angleterre, par un traité d'alliance déciſif, conclu (*le* 11 *Décemb.* 1742.) à Moſcou entre deux Puiſſances. Elles ſe promettoient un ſecours mutuel, au cas que l'une ou l'autre fût attaquée. On vouloit tirer vengeance de S. M. Britannique, dont les vaiſſeaux inſultoient continuellement le pavil-

(*) 27 Juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suede & la Ruſſie ſont ſignés à Abo. L'élection de l'Evêque de Lubeck pour ſucceſſeur au trône de Suede, y eſt ſtipulée comme une des principales conditions, de laquelle on fait dépendre la renonciation du Duc de Holſtein-Gottorp à ſes droits ſur cette couronne, & la reſtitution d'une partie des conquêtes faites ſur la Suede par la Ruſſie : le traité, conforme à ces préliminaires, fut ſigné à Abo le 17 Août.

lon François, & l'on ne ſe ſoucioit pas que ſe prévalant d'une déclaration de guerre, devenue inévitable, la Ruſſie ſe mêlât de la querelle.

On la craignoit moins pour lors dans la guerre de l'Empereur, en ce qu'elle venoit de faire publier un manifeſte, où elle ſe plaignoit amerement des intrigues & des manœuvres du Marquis de Botra, Miniſtre de la Reine de Hongrie à ſa cour. Elle l'accuſoit d'avoir conſpiré pour y exciter un ſoulevement; mais la ſatisfaction prompte, donnée par cette Souveraine, étoit un preuve du cas qu'elle faiſoit de cette Puiſſance & de ſon deſir de s'unir avec elle. On ne trouva perſonne plus propre à parer ce coup que le Marquis de la Chétardie, qui avoit déjà réſidé en Ruſſie (en 1739.) près du Czar, & qui connu pour lors d'Eliſabeth Petrowna, Princeſſe particuliere, avoit été avant dans ſes bonnes graces. On ſavoit qu'elle en regrettoit le départ [en 1744.] Il fut renvoyé à Moſcou en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire. Malheureuſement ce Seigneur, portant dans ce pays-là le ton avantageux, les airs de fatuïté & la légereté brillante d'un homme à bonnes fortunes, piqua ſenſiblement la Souveraine par ſes infidélités & ſes mépris. Il en reçut ordre de ſortir dans vingt-quatre heures de la capitale & dans huit jours de l'Empire. Pour colorer cette inſulte faite à l'Ambaſſadeur de France, la Czarine prétexta le même crime du Marquis de Botta. On ſaiſit ſes papiers, on publia qu'on y avoit trouvé les projets d'une révolution prochaine. Mais ce qui prouva que le ſeul crime du coupable étoit l'oubli des bienfaits de l'Impératrice, qui l'avoit traité avec une diſtinction ſinguliere, c'eſt qu'elle ne porta aucune plainte directe à Louis XV, ne demanda aucune ſatisfaction de la conduite de ſon Miniſtre & ſe contenta des punitions uſitées par les femmes en pareil cas, en le forçant de reſtituer

& les gages de ſa tendreſſe & ce qu'il tenoit de ſa libéralité, & juſques aux marques d'honneur dont elle l'avoit décoré. Il fut remplacé par un homme qui avoit fait un long ſéjour en Ruſſie, dont il poſſédoit la langue, mais qui manquoit du génie néceſſaire pour en impoſer, ou du manege qui ſait y ſuppléer.

On ménageoit une nouvelle révolution dans le nord, qui devoit ramener un allié plus eſſentiel que la Czarine, dans la perſonne du Roi de Pruſſe. Il commençoit à jalouſer les ſuccès de la Reine de Hongrie, qui l'alloient rendre de plus en plus redoutable; il ſentoit que, ſi l'on n'arrêtoit les progrès de ſes armes, il devoit craindre pour la Siléſie, dons la conquête n'étoit pas bien affermie, ne lui étant pas garantie, ſuivant l'uſage, par les Puiſſances prépondérantes. On profita du changement de diſpoſitions de ce Monarque pour le mettre dans le parti de l'Empereur.

L'exemple du Roi de Sardaigne, un des Souverains d'alors entendant le mieux ſes intérêts, l'animoit. Ce Prince s'étoit agrandi en s'armant contre le pere de Marie-Théreſe; il avoit gagné le Tortonnois, le Vallais, une partie du Novarrois, & la ſupériorité territoriale des fiefs de Langhes; & en ſe déclarant pour la fille, il venoit de ſe faire ratifier ces acquiſitions & de les augmenter.

Le Roi de Pruſſe étoit bien capable de l'imiter: il entra en pour-parlers, mais il exigea le plus inviolable myſtere. M. Amelot, le Miniſtre des affaires étrangeres, que ce Monarque n'aimoit pas, ou dont il craignoit l'indiſcrétion, fut ſacrifié aux circonſtances; car, quoique pour ôter à ce déplacement l'air d'une diſgrace, le Roi le récompenſât magnifiquement, comme les récompenſes ſous ſon regne ne ſuppoſoient pas toujours de vrais ſervices, on ne penſa pas moins qu'il y avoit quelque mécontentement ſecret. Cet événement fut une

autre occaſion où l'on remarqua le caractere de ce Prince. Décidé à exiger de M. Amelot ſa démiſſion, en ſe ſéparant de lui après le conſeil, pour mieux s'aſſurer du lieu où il la lui feroit ſignifier, il lui demanda où il alloit? comme s'il eût pris un grand intérêt à lui. Le Miniſtre lui ayant répondu qu'il ſe rendoit à Paris, fut fort étonné de voir arriver le Comte de Maurepas, [*le 26 Avril.*] ſon ami, & plus encore celui de ſa femme, qui, en qualité de Secrétaire d'Etat au département de Paris, vint lui annoncer les ordres du maître. Il le conſola, en lui diſant de ſa part que ce n'étoit pour aucun mécontentement réel, mais pour des raiſons de politique, & peut-être pour un tems ſeulement. En effet, S. M. ſe réſerva le département des affaires étrangeres pendant quelque mois, juſqu'a ce que les circonſtances devenues par ſes ſoins moins critiques & moins embarraſſantes, lui permiſſent de le remettre en d'autres mains; ce qui lui laiſſa toujours l'eſpoir de revenir à la cour, & au public, qui le regrettoit peu, l'inquiétude de l'y revoir. Dans le fait, ce fut le Maréchal de Noailles, M. de Chavigny & le Sr. du Theil, qui gérerent cette partie; M. de Chavigny ſurtout, Ambaſſadeur en Portugal, de retour depuis peu, regardé comme le plus grand politique de France, jouiſſant d'ailleurs chez l'étranger d'une conſidération juſtement méritée, prudent, flegmatique, d'une pénétration rare. Il fut l'entremetteur choiſi pour la négociation, dont le centre étoit à Francfort. Afin de mieux dérouter les curieux, il n'eut aucun caractere, & ce fut le Comte de Baviere qui eut le rôle de repréſentation, avec la dignité d'Ambaſſadeur extraordinaire près de l'Empereur. L'émiſſaire de la France ne manqua pas de bonnes raiſons pour déterminer le Roi de Pruſſe toujours prêt, mais qui ne devoit éclater qu'au moment convenu. Pour mieux colorer cette ſeconde agreſ-

ſion, il ſéduiſit encore par ſes inſinuations quelques autres Princes de l'Allemagne.

En Italie, le Roi de Naples n'étoit reſté dans l'inaction qu'autant de tems qu'il lui en avoit fallu pour mettre ſes côtes à l'abri de toute deſcente, ſes ports en ſi bon état de défenſe qu'il n'eût rien à redouter des Anglois, & rendre ſurtout ſa ville de Naples aſſez forte pour n'y plus revoir un Capitaine Anglois inſulter à S. M. & lui donner des ordres.

Il ne ſe regardoit point lié par une neutralité forcée. Les ſuccès de Dom Philippe, le deſir de contribuer à l'établiſſement d'un frere, ſentiment bien naturel, les vives ſolicitations des cours de France & d'Eſpagne, & une forte averſion pour la maiſon d'Autriche, lui furent autant de motifs de la rompre. Ses précautions priſes, il armoit puiſſamment, il marchoit en perſonne à la tête de ſes troupes. Celles-ci étoient portées juſqu'au nombre de 26,000 hommes. Malheureuſement il fut obligé d'en employer juſques à 12,000 à garder les frontieres de la Calabre contre la contagion qui déſoloit ſes Etats, en formant un cordon d'une vaſte étendue. Le reſte de ſon armée ſur les frontieres de l'Abbruzzo, attendoit que les conjonctures lui permiſſent d'agir & de donner la main à l'armée Eſpagnole du Roi, ſon pere.

Les Génois, qui penchoient déja ſecrétement pour la France, devinrent ouvertement pour elle par la ceſſion du Marquiſat de Final, qu'ils regardoient comme la donation de leur propre bien. Ils l'avoient acheté 1,200,000 livres du dernier Empereur Charles VI. On offroit bien de les leur rendre, mais on exigeoit qu'ils retabliſſent le château qu'ils avoient démoli, ce qui leur auroit coûté davantage. Ils furent donc très-offenſés de l'arrangement. Leur port pouvoit être d'une grande utilité aux alliés, & ils ne négligerent pas des

ſollicitations auprès de cette République & ſes ſecours.

Tandis que le Conſeil du Roi épuiſoit dans ſes nouvelles négociations toutes les reſſources de la politique, il ne s'en tenoit pas ſimplement à des ſpéculations oiſives ; il ordonnoit de toutes parts des préparatifs capables d'encourager les uns, de contenir les autres, & d'en impoſer à tous par le développement des forces de la France avec l'appareil le plus formidable. Le premier effort vint du côté où l'on auroit le moins attendu, de la Marine, & les belles diſpoſitions de ſon chef lui firent infiniment d'honneur. Malheureuſement l'exécution n'y répondit pas autant que l'exigeoit la hardieſſe du projet.

Depuis deux ans une armée navale Angloiſe, ſous les ordres de l'Amiral Mathews, dominoit dans la Méditerrannée & inſultoit toutes les côtes de la Sicile & de la Provence. Elle bloquoit dans le port de Toulon une Eſcadre Eſpagnole, qui avoit ſervi au tranſport des troupes de S. M. Catholique en Italie. Elle n'oſoit ſortir contre des forces trop ſupérieures, & pendant cette inaction, Dom Joſeph Navarro, ſon Commandant, faiſoit exercer à l'école du canon françoiſe ſes canoniers peu experts dans leur art. Le Roi fut indigné de l'audace des Anglois ; il fit armer une Eſcadre de quatorze vaiſſeaux de ligne, quatre frégates & trois brûlots, & donna ordre à M. de Court, le plus ancien des Lieutenans-généraux de ſa marine qui la commandoit, de ſe combiner avec l'Eſcadre Eſpagnole, & ſi Mathews s'oppoſoit à leur paſſage, de le combattre, ſans avoir égard au nombre. Il étoit beaucoup plus conſidérable de ſon côté, puiſque l'on comptoit dans l'armée Angloiſe cinquante-deux voiles, dont quarante-cinq vaiſſeaux de ligne.

En effet, l'Amiral ennemi préſente le combat;

[*le 22 Févr.*] Il étoit en ordre de bataille, c'eſt-à-dire, courant ſa bordée ſur une ligne prolongée & partagée en trois diviſions : l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere-garde. Les Eſpagnols étoient à l'avant-garde de l'armée des alliés & furent attaqués les premiers. Ils ſe battirent avec toute la bravoure imaginable ; ils ſouffrirent beaucoup & eſſuyerent ſeuls le feu ennemi pendant trois heures. Malheureuſement leur Général étoit un officier de terre, dénué de l'expérience conſommée, néceſſaire en pareil cas. D'ailleurs, leur manœuvre ne pouvoit égaler la préciſion de celle des Anglois. Ceux-ci, ſuivant leur coutume, avoient le vent, & il ne faut pas attribuer au haſard ce qui arrive toujours ; ce ne peut être alors que l'effet de l'intelligence & de l'habileté. Ayant perdu cet avantage, les Eſpagnols dérivoient ſenſiblement ; leurs vaiſſeaux perdoient, en s'écartant, la diſtance convenable, qu'on ſait ne devoir pas être de plus de ſoixante toiſes. Quelques-uns laiſſerent rompre leur ligne ; deux furent bientôt deſemparés, & Mathews eut la liberté d'attaquer l'Amiral Eſpagnol avec pluſieurs des ſiens. Ce vaiſſeau s'appelloit le *Royal Philippe ;* il étoit de cent dix pieces de canon & monté d'environ mille hommes d'équipage. L'eſpoir de le prendre redoubloit l'ardeur des Anglois ; il étoit canonné par cinq de leurs vaiſſeaux, c'étoit un feu non interrompu, le pont étoit balayé & le Général, bleſſé en deux endroits, obligé d'en deſcendre lui-même. Cependant le feu des batteries baſſes de l'Eſpagnol ne ceſſoit pas ; le ſecours alloit arriver : Mathews a recours à une de ces machines de deſtruction, inventées par un art infernal. Il fait avancer un brûlot ; il n'étoit qu'à quinze pas du *Royal Philippe ;* quelques officiers parlent d'amener le pavillon. Le Chevalier de l'Age, marin françois ; qui ſe trouvoit commandant par la retraite du Général & la mort du Capitaine de pa-

villon, leur dit : *vous avez donc oublié que je ſuis ici !* Il fait tirer ſur le brûlot & l'atteint ; il va couler bas. Le Capitaine voyant ſa perte ſûre, veut au moins ſe venger en périſſant : il pouſſe au *Royal Philippe* en faiſant mettre le feu aux mêches, mais n'ayant pas le tems de jetter le grapin, il ſaute inutilement en l'air lui-même, couvre ſon ennemi de ſes débris embraſés, ſans qu'il en ſoit endommagé, ni même de la ſecouſſe violente d'une pareille exploſion. M. de l'Age dit qu'il vit les corps du Capitaine Anglois & de quelques ouvriers réduits en un inſtant en charbon, n'ayant pas plus de deux pieds de long, & devenus plus légers que du liege.

M. de Court qui montoit le *Terrible* au centre, par une manœuvre ſinguliere n'avoit pas donné juſques-là ; il n'arriva qu'après cet événement, mais eut le bonheur de reprendre le *Poder*, le ſeul vaiſſeau Eſpagnol qui fut au pouvoir des Anglois. Ceux-ci, quoiqu'ayant pluſieurs vaiſſeaux fort endommagés, & ſurtout leur Amiral, reſterent maîtres du champ de bataille. Une diviſion entiere de leur armée n'avoit pas combattu, elle pouvoit ſurvenir, & les eſcadres combinées crurent plus prudent de ſe refugier dans les ports d'Eſpagne ſous le vent. Elles ne marquerent pas de s'attribuer la victoire, & c'en étoit une grande, ſans doute, d'être échappé ſans perte d'une action auſſi inégale. Elle auroit même pu être plus réelle, ſi dès le commencement le Général françois eût ſecondé la bravoure de l'Eſpagnol. Il en réſulta des plaintes de celui-ci, contre leſquelles l'autre récrimina en l'accuſant d'ingratitude. Les premieres étoient trop fondées pour ne pas donner ſatisfaction à S. M. Catholique. M. de Court fut exilé à ſa belle maiſon de Gournay, où il oublia ſa diſgrace dans les délices de ce ſéjour enchanté & dans les fêtes dont il amuſoit les Pariſiens. Il avoit quatre-vingts

ans

ans & n'étoit plus propre à une pareille expédition, qui exigeoit autant de tête que d'activité. M. le Duc d'Orléans, auquel il étoit attaché, en qualité de ſon premier maître-d'hôtel, lui avoit valu l'honneur d'en être chargé, & empêcha qu'elle n'eût pour lui des ſuites plus funeſtes. Aſſurément, ſi jamais il y eut matiere à un conſeil guerre, c'eſt en pareille occaſion. Mais le gouvernement commençoit à montrer cette foibleſſe qui caractériſe ſurtout le regne de Louis XV, où toutes les fautes reſterent impunies. Le gouvernement Anglois ne ſe conduiſit pas de même ? Mathews vainqueur fut accuſé, &, après une longue inſtruction de ſon procès, fut déclaré incapable de ſervir. C'eſt qu'il n'avoit pas fait tout ce qu'il pouvoit faire ; c'eſt que, jaloux de la gloire que le Contre-Amiral Leſtock auroit pu partager avec lui, il s'étoit trop hâté de commencer l'attaque ; c'eſt qu'enſuite voulant en faire retomber le blâme ſur cet inférieur, il l'avoit interdit & renvoyé à Londres comme coupable d'avoir flétri par ſon inaction l'honneur du pavillon Britannique ; ce dont fut déchargé honorablement Leſtock, quoiqu'il ne ſe fût pas battu, tandis que ſon accuſateur, quoique s'étant bien battu, ſuccomba. Voilà la ſolution du paradoxe naval que le Roi George II eſt mort ſans avoir pu comprendre, à ce que prétend la gazette de France qui plaiſante, contre ſon ordinaire, mais empruntant, il eſt vrai, une bouche angloiſe. (*)

Mathews, qui n'avoit tenu la mer après le combar que pour ſatisfaire la vanité de ſa nation ; rentra peu après dans Mahon pour y radouber ſa flotte très-maltraitée, & laiſſa de la ſorte l'Eſpagne & la France recueillir pendant quelque tems l'avantage de cette journée, en faiſant paſſer librement, des

(*) Voyez le N°. 23 du 19 Mars 1779 de la *Gazette de France*, art. de *Londres*.

côtes de Provence en Italie, des proviſions de guerre & de bouche, dont avoit beſoin l'armée de Dom Philippe ; mais cette liberté ne fut pas longue, & dès que Mathews reparut dans ces parages, tout s'éclipſa devant lui. On avoit fait un effort vigoureux, qui épuiſa la marine des deux Puiſſances, & qu'elles ne pouvoient ſoutenir, ſurtout avec ceux qu'elles étoient obligées de faire ſur terre.

Au reſte, le combat de Toulon, quand même les François euſſent été battus, auroit rempli les intentions du Miniſtere, qui vouloit par-là occuper Mathews, & le mettre hors d'état de repaſſer ſitôt dans l'océan. On méditoit un autre projet bien plus vaſte, & que les meilleurs mémoire attribuent au Cardinal de Tencin. Son ambition lui fit tenter ce moyen de parvenir au premier Miniſtere, & peut-être ſi le ſuccès eût ſuivi ſon plan, auroit-il tellement étonné le Roi par ſa hardieſſe qu'il l'auroit ſubjugué. Sachant que S. M. étoit réſolue de déclarer la guerre à la Grande Bretagne & à la prévenir, il renouvella dans le Conſeil la ſcene de Mithridate avec ſes enfans ; il prétendit que le meilleur moyen de vaincre les Anglois étoit de faire une deſcente chez eux, de les faire trembler pour leurs propres foyers. Il fit voir dans le Prétendant le fantôme dont il falloit les épouvanter : il dit être certain que ce Prince avoit encore beaucoup de partiſans ſecrets en Ecoſſe, en Irlande & même en Angleterre : il le peignit comme joignant à l'ardeur de ſon âge & au reſſentiment de ſon état, le courage le plus entreprenant & le plus déterminé : il cita ſon propos mémorable, répété pluſieurs fois : *il faut que ma tête tombe ou qu'elle ſoit couronnée.* Il développa enſuite les moyens de l'exécution ; il balança le pour & le contre ; il démontra que, ſuppoſant même que l'entrepriſe échouât, elle ne pouvoit être bien funeſte, ſi l'on y mettoit le ſecret & la célérité qu'elle exigeoit, & qu'il en ré-

ſulteroit toujours un grand bien ; qu'elle opéreroit une diverſion puiſſante, qui forceroit S. M. Britannique à retenir ſes troupes, ce qui affoibliroit d'autant ſon armée du continent. Ce Prélat, quoiqu'âgé de ſoixante ans, étoit plein de feu ; il avoit une éloquence entraînante ; il frappa & convainquit tout le conſeil. Son plan fut adopté.

Le Prince Edouard, c'étoit le nom du Prétendant, part de Rome le 9 Janvier avec le myſtere & la diligence d'un homme né pour les grandes entrepriſes. Il cacha ſa marche au Roi ſon pere, à un frere qui l'aimoit tendrement, & qui n'auroit pas voulu le laiſſer partir ſans lui. Le 13, il arrive à Genes, feignant d'être un courier d'Eſpagne, & accompagné d'un ſeul domeſtique : il s'embarque le lendemain pour Antibes & arrive bientôt à Paris. Il avoit ainſi paſſé au milieu de ſes plus redoutables ennemis, ſous un nom ſuppoſé & ſous la foi reſpectable du droit des gens. Son domeſtique prétendu étoit un frere du Cardinal, circonſtance qui confirme celui-ci pour auteur du projet. La nuit d'une réjouiſſance publique donnée à deſſein, où le Roi devoit aſſiſter, ſuivant le bruit qu'on avoit eu ſoin de répandre, le jeune Prince s'y trouve auſſi : le tumulte favoriſe leur entrevue, & après cette conférence ſecrette, il ſe rend dans le même incognito à Dunkerque, lieu de l'embarquement.

Cependant le Comte de Maurepas, contribuant dans ſa partie à l'exécution de ce grand projet, avoit fait équiper à Breſt & à Rochefort vingt-ſix vaiſſeaux de ligne avec une diligence incroyable. On avoit fait motiver l'armement ſur la néceſſité de dégager le port de Toulon : les Anglois avoient été abuſés ſur le but de l'expédition & le Roi d'Angleterre n'en avoit été informé que le 25 Février. Déjà l'Eſcadre étoit dans la Manche ſous les ordres du Comte de Roquefeuil ; plus de douze mille hommes de troupes étoient embarqués dans les bâ-

timens de tranſport, ainſi que les armes & les munitions. Le Comte de Saxe devoit être à la tête de l'entrepriſe, qui étant une véritable hoſtilité, exigeoit une déclaration de guerre formelle qui la précédât. [15 *Mars*] Elle paroît, & S. M. n'ayant plus de meſures à garder, s'y plaint de ce que le Roi d'Angleterre avoit manqué au traité de neutralité, conclu avec lui à Hanovre en 1741; de ce qu'il ne lui faiſoit point raiſon des courſes & des priſes faites par ſes vaiſſeaux; de ce qu'il lui avoit, l'année précédente, fait la guerre en perſonne; de ce que l'Amiral Mathews étoit venu l'attaquer juſques dans la Méditerranée & le provoquer au combat; enfin, de ce qu'après tant de procédés injuſtes, il lui demandoit encore raiſon de l'arrivée du Prince Edouard en France.

Le prétendant etoit ſur le vaiſſeau que montoit le Comte de Saxe: il vit pour la premiere fois le rivage de ſa patrie; mais une tempête violente rejetta la flotte ſur les côtes de France, non ſans une perte de pluſieurs ſoldats effrayés, cherchant à regagner le rivage. Il vouloit tenter une ſeconde fois le paſſage avec un ſeul bâtiment; ſa grande ame ſembloit lui préſager qu'il n'avoit qu'à ſe montrer pour trouver des ſujets; mais on le détourna de commettre une tête auſſi précieuſe ſans ſecours, non-ſeulement à l'inconſtance des élémens, mais à la rage de ſes ennemis, qui enfin inſtruits du complot avoient eu le tems de garnir de troupes toutes leurs côtes.

Voici la converſation qu'eut à ce ſujet avec ce jeune héros, car il l'étoit alors, Milord Maréchal, ce fidele ſujet de la Maiſon de Stuart, qui depuis l'expulſion de Jacques II s'étoit refuſé a toutes les graces du vainqueur, avoit abandonné toutes ſes dignités, toute ſa fortune, diſant qu'il vouloit bien reconnoître un Roi, mais non un Uſurpateur, qui avoit parcouru long-tems toutes les cours de l'Europe pour

trouver à ſon maître des ſoutiens & des vengeurs. Dans cette conjoncture deſirée, il s'étoit rendu auprès d'Edouard ; joignant au courage la prudence que lui donnoient l'âge & l'expérience, il arrêtoit, comme les autres, l'impétuoſité du Prince, qui dans ſa bouillante ardeur lui dit en l'embraſſant : *je n'ai beſoin que de vous ſeul ; je veux aller vaincre ou périr avec mes fideles Ecoſſois.*

„ Voilà le courage, répond Milord, que nous „ attendons & que nous ne ſommes pas ſurpris „ de trouver en vous ; mais vous ne devez pas en „ faire un uſage inutile à votre cauſe ; & dont „ l'unique effet ſeroit de ſacrifier vos amis à vos „ ennemis. „

Le jeune héros perſiſtant : „ eh bien ! partons, „ lui répliqua-t-il ; mais au moment où nous dé- „ barquerons, je me croirai obligé de déclarer à „ vos ſujets, en leur recommandant votre per- „ ſonne, que nous ne ſommes, vous & moi que „ deux braves aventuriers, qui venons ſeuls & ſans „ ſecours. Ils ſe garderont bien, s'ils veulent m'en „ croire, de faire le moindre mouvement en votre „ faveur. Ce ſeroit vous perdre & ſe perdre eux- „ mêmes. Ils ne vous doivent leur ſang & leur „ vie que lorſqu'ils pourront au moins en eſpérer „ quelque ſuccès pour vous (*).

On remarqua ſeulement que ce complot avoit été conduit avec tant d'artifice, que le Roi George inſtruit qu'il y avoit une conſpiration, n'en put jamais découvrir les auteurs ; ceux qu'on fit arrêter à Londres ne donnerent aucune lumiere, & laiſſerent ce monarque dans le trouble & la défiance.

Ce fut un problême alors, & ce l'eſt encore aujourd'hui, de ſavoir ſi l'on avoit un deſir bien ſincere de remettre le prétendant ſur le trône ; ſi

(*) Nous trouvons cette anecdote intéreſſante dans l'*Eloge de Milord Maréchal*, attribué à M. d'Alembert.

l'entrepriſe étoit réelle, ou feinte ſeulement. A en juger par la facilité avec laquelle on s'en déſiſta, on ſeroit tenté de croire qu'on ne ſe ſoucioit pas de réuſſir. D'un autre côté, peut-on penſer qu'on ſe ſoit conſtitué dans les dépenſes exceſſives qu'un tel projet entraînoit, pour s'en tenir à un ſimulacre de deſcente ? Si l'on réfléchit enſuite ſur le tems où elle fut tentée, dans une ſaiſon & dans une mer où l'on devoit s'attendre à des coups de vent périlleux & inévitables, on ne peut la regarder que comme folle ou illuſoire. Cependant, ſans quelques contretems qui retarderent nombre de bâtimens de tranſport, & les empêcherent de ſe trouver au rendez-vous à point nommé, on auroit pu mettre à profit pluſieurs jours d'un tems favorable, & l'on auroit eu plus de loiſir qu'il n'en falloit pour l'effectuer. On peut donc reſter convaincu que l'armement avoit un objet certain ; mais que l'invaſion dépendant du ſecret, & conſéquemment de la célérité, c'eſt-à-dire d'un inſtant, l'inſtant écoulé on étoit bien déterminé à ne pas hazarder une ſeconde fois de telles forces de terre & de mer, parce qu'alors le danger devenoit plus grand & les pertes irréparables. Louis XV auroit pu dire comme Philippe II : *je n'avois pas envoyé ma flotte combattre les élémens.*

Qu'on nous permette ici une digreſſion ſur une telle deſcente, dont on parle toujours dès qu'il eſt queſtion de guerre avec l'Angleterre, qu'on regarde comme très-pratiquable ou plutôt comme infiniment aiſée, & qu'au moment où nous écrivons (en 1778) on reproche au Miniſtere de n'avoir pas tentée. Obſervons aux frondeurs que cette expédition, qu'ils imaginent ſi facile, ne l'eſt pas tant qu'ils le croient ; que tout y eſt en faveur du pays attaqué, & que la moindre contradiction doit renverſer l'attaque la mieux combinée, & la rendre funeſte aux agreſſeurs. On ne peut gueres en

former de plus ſage que celle dont nous venons de rendre compte. Les troupes Angloiſes étoient loin de leur isle, répandues dans les Pays-bas; les forces navales également diſperſées dans le nouveau monde, en Amérique, dans la Méditerranée; la Grande Bretagne dans la plus parfaite ſécurité; l'Eſcadre du Roi plus forte de quatre ou cinq vaiſſeaux que tout ce que ſon rival pouvoit lui oppoſer de forces maritimes en cette occaſion. On avoit un parti formé au ſein de l'Angleterre même, & le Prince, objet de la deſcente, pouvoit par ſa ſeule préſence ſe tirer une armée du milieu de ſes ennemis. Le ſecret enfin étoit ſi bien gardé, que l'on ne ſut le deſſein de la France à Londres que lorſque les trois diviſions de l'armée Royale eurent pris leur ſtation reſpective. La plus conſidérable cingla vers les côtes ne Kent, & s'avança juſqu'à Dungeneſſ. La ſeconde ſe plaça entre Calais & Boulogne, & la troiſieme ſe tint à la hauteur de Dunkerque. Mais les efforts réunis de la nation Angloiſe, tirant parti des vieux vaiſſeaux de garde & de tout ce qui étoit capable de porter du canon, la mirent, dans le cours de ſept ou huit jours, en état de faire face.

D'ailleurs, il faut ſavoir que la nature a donné aux rivaux de la France dans la Manche un grand nombre de ports capables de recevoir & de protéger les plus grands vaiſſeaux, tandis que nous n'avons pas d'Oueſſant à Gravelines un ſeul havre où puiſſe mouiller un vaiſſeau de ligne. Il faut ſavoir encore que les vents dominans dans ces mers étant Oueſt, nos vaiſſeaux déſemparés à l'iſſue d'un combat n'auroient de reſſource qu'en gagnant la Norwege ou le Danemarck. Si l'on peſe toutes ces conſidérations, on verra que tenter une deſcente en Angleterre de la part de la France, c'eſt un coup de déſeſpoir; c'eſt jouer à quitte ou double, ou plutôt c'eſt hazarder d'écraſer ſa ma-

rine pour longtems, tandis que celle d'Angleterre ne peut qu'eſſuyer un échec facile à réparer. La réſolution ſublime de remettre un Prince ſur le trône eſt peut-être le ſeul cas où un gouvernement prudent pourroit ſe livrer à cette ſpéculation, comme dans l'eſpece préſente, où l'on avoit eſpéré de prendre conſiſtance à terre, & d'opérer une révolution durable en faveur du Prétendant.

Le Prince Edouard, devenu plus intéreſſant, revint à Paris attendre de la généroſité du Roi de nouveaux moyens pour faire valoir ſes prétentions & ſon courage. Le Comte de Saxe ſe rendit auſſi à la cour; le Roi l'honora du bâton de Maréchal de France, dont ſes mains étoient ſi dignes. Il ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, l'inſtant du repos, mais, au contraire, le ſignal de ſes exploits & de la proſpérité de la France. S. M. leva à cet effet tous les obſtacles que la diverſité de religion pouvoit y apporter, car par une loi bizarre en France il faut être Catholique, même pour avoir le droit de verſer le ſang ennemi où répandre le ſien à ſon ſervice.

Ces tentatives vigoureuſes annonçoient déjà dans le Conſeil un nerf qui ne s'y étoit pas trouvé durant tout le Miniſtere du Cardinal de Fleuri. Elles furent ſuivies d'une réſolution plus hardie, & la véritable cauſe des ſuccès des armes du Roi pendant les deux campagnes où nous allons entrer. Madame de la Tournelle, devenue Ducheſſe de Château-roux, & que nous n'appellerons plus qu'ainſi, de concert avec le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la guerre, avoit déterminé le Roi à ſe mettre à la tête de ſes armées; la ſecrette ambition dont tous deux étoient dévorés les y avoit portés. L'une ſe regardoit déjà comme plus Reine que la Reine elle-même. Elle comptoit ſe concilier la nation par cette inſpiration magnanime, mériter les éloges de l'armée & l'admiration des étrangers. Dans ſon imagination exaltée,

enviſageant ſon amant comme un jeune héros, elle s'aſſocioit à ſes victoires, elle montoit avec lui ſur ſon char de triomphe, & couvroit par l'éclat de ſa gloire l'opprobre de ſon rôle. L'autre, ſans ſe repaître de ces chimeres brillantes, alloit à ſes fins, de s'inſinuer plus avant dans les bonnes graces du maître & dans ſa confiance, d'augmenter ſon crédit, de ſe ménager plus d'occaſions de ſe faire des créatures, de rendre ſon miniſtere plus recommandable, & s'attribuer enfin tous les bons ſuccès qu'il ſembleroit accélérer par ſa préſence, par la ſageſſe de ſes avis & la célérité de ſes ordres.

Tous deux craignirent que les généraux, ſe ſouciant peu de la préſence du Roi & ſurtout de la leur, ne le détournaſſent de ſon projet, comme le Maréchal de Noailles avoit fait l'année précédente : ils engagerent S. M. au ſecret. On agita enſuite de quel côté elle ſe porteroit : on comptoit que la campagne ſeroit plus brillante en Flandre, où tout étoit diſpoſé pour une guerre offenſive dans les Pays-bas Autrichiens; au lieu qu'en Alſace, ou vers le Rhin, on prévoyoit qu'on reſteroit ſur la défenſive. Il fut donc décidé qu'il ſe rendroit à Lille. Il ne convenoit pas que S. M. marchât ſans avoir rempli la formalité uſitée entre les nations civiliſées. Sa déclaration de guerre fut publiée le 26 Avril contre la Reine de Hongrie, à peu près dans le même tems où le Roi de Naples fit la ſienne, & où l'on la déclara auſſi au Roi de Sardaigne.

Alors Louis XV manifeſta ſa réſolution héroïque; il l'annonça ſans faſte, avec cette ſimplicité qui caractériſoit toutes ſes actions. La nation fut enchantée & attendrie : elle redoubla de zele & d'amour pour ſon Roi. Le Dauphin qui n'étoit alors âgé que de quatorze ans, conjura ſon auguſte pere de lui permettre de l'accompagner. Il ne crut pas devoir y conſentir en ce moment, où ce Prince

unique n'étoit pas encore marié : il devoit l'être l'hiver prochain. S. M. le consola de son refus, en lui promettant qu'ils feroient ensemble la premiere campagne.

Indépendamment de la raison d'Etat qui ne vouloit pas qu'on exposât à la fois deux têtes aussi précieuses & sans appui, il en étoit une de décence qui s'y opposoit. Nous avons dit que la Duchesse de Château-roux devoit suivre le Roi : elle étoit Dame du palais de la Reine qui restoit à Versailles ; ainsi son devoir la retenoit auprès de sa maîtresse, bien loin de l'attirer à l'armée, d'où tout devoit l'écarter. Ç'auroit été vouloir corrompre l'innocence du Dauphin par le spectacle de ce commerce adultere, car le mystere même qu'on apportoit pour sauver le scandale servoit à l'augmenter. La Duchesse ne logeoit point avec le Roi, mais il y avoit des ordres secrets à tous les corps municipaux de lui ménager une maison attenante celle du Roi, d'y ouvrir des communications intimes : on voyoit publiquement les ouvriers percer les murs, & tout le monde savoit dans la ville à quel dessein.

Le Roi partit le 3 Mai avec ses Ministres de confiance. Quant aux affaires étrangeres dont il avoit conservé le Département en chef, le Sr. Dutheil, qui en étoit le premier commis, eut ordre de l'accompagner avec le bureaux pour y préside. Le Comte de Saint-Florentin fut chargé pendant l'absence de S. M. non-seulement de la correspondance, mais aussi de toutes les affaires instantes dans l'intérieur du royaume.

Le Roi arriva le 12 Mai à Lille, après avoir visité les places les plus importantes de ses frontieres & donné ses ordres pour leur sureté. Il y fit la revue de son armée, & établit, par des reglemens, une discipline difficile à maintenir ; mais qui devoit du moins s'exécuter en sa présence. Ses

aides-de-camp étoient Mrs. de Meuze, de Richelieu, de Luxembourg, de Bouflers, d'Aumont, d'Ayen, de Soubiſe, de Pecquigny. Il avoit pour ſes deux Généraux, le Maréchal de Noailles à la tête de 80,000 hommes, & le Maréchal de Saxe, qui commandoit un corps ſéparé de 40,000. Cette ſituation étoit bien différente de celle où l'on s'étoit trouvé l'année précédente, à la mort du Cardinal de Fleuri. Les Anglois alors avoient pu entrer ſur les frontieres avec avantage. Ils s'y préſentoient quand il n'étoit plus tems, & les Hollandois ayant héſité de ſe joindre à eux plutôt, venoient de le faire trop tard. Ils ne tarderent pas à s'en repentir, & dès le 8 Mai, inſtruits de la marche du Roi & des mouvemens de ſes troupes, allarmés pour leur pays, les Etats-généraux députerent vers lui le Comte de Waſſenaar. Ce perſonnage, à la franchiſe de ſa nation, joignant l'urbanité françoiſe, étoit celui qu'on avoit cru devoir être le mieux venu de S. M., comme ayant réſidé auprès d'elle & s'étant acquis beaucoup d'amis à ſa cour. Il étoit chargé de faire des propoſitions de leur part, & d'obtenir qu'elle ſuſpendit ſes conquêtes. Le Roi lui répondit: „ le choix que les Etats-
„ Généraux on fait de vous, Monſieur, ne pou-
„ voit que m'être très-agréable par la connoiſſance
„ que j'ai de vos qualités perſonnelles. Toutes mes
„ démarches envers votre République, depuis
„ mon avenement à la couronne, ont dû lui prou-
„ ver combien je deſirois d'entretenir avec elle
„ une ſincere amitié & une parfaite correſpon-
„ dance.

„ J'ai fait connoître aſſez long-tems mon in-
„ clination pour la paix: mais plus j'ai différé de
„ déclarer la guerre, moins j'en ſuſpendrai les ef-
„ fets: mes Miniſtres me feront le rapport de la
„ commiſſion dont vous êtes chargé; & après l'a-
„ voir communiquée à mes alliés, je ferai ſavoir

„ à vos maîtres quelles seront mes dernieres réso-
„ lutions „.

Par un esprit religieux, sans doute, & comme pour invoquer les lumieres du ciel sur ses conseils & les bénédictions de Dieu sur ses armes, S. M. avant de commencer ses opérations de guerre, fit célébrer une messe du St. Esprit & tint à l'abbaye de Cisoing un chapitre de l'ordre, [*le 16 Mai*] dans lequel le Marquis de Bissy eut l'honneur d'être nommé seul Chevalier. C'étoit une récompense de ses belles actions en Italie, au pas de Ville-Franche & à Monte-grosse, rocher sur lequel il se battit pendant sept heures & fit prisonnier le Marquis de Suze, frere naturel du Roi de Sardaigne. Deux jours après Courtrai fut pris. Le lendemain le Député de Hollande vit investir Menin, une des places de barriere, gardée par des troupes de la République. Voltaire prétend que le Roi y témoigna personnellement beaucoup de bravoure; qu'il reconnut plusieurs fois la place & s'approcha de la palissade à la portée du pistolet avec le Maréchal de Noailles, le Comte d'Argenson & toute sa cour; qu'il encourageoit les travailleurs par ses libéralités, & accéléra la prise de la ville, qui se rendit après sept jours de tranchée ouverte. [*le 4 Juin.*] Ce fut la premiere conquête en sa présence. Il ne voulut pas l'épargner, & ordonna qu'on en démolit les fortifications, chef-d'œuvre de l'art du fameux Vauban. C'est qu'il vouloit à la fois se venger des Etats-généraux en détruisant un de leurs boulevards, & leur montrer sa modération en s'ôtant la faculté de s'en servir contr'eux.

Le Roi ne manqua pas de remercier le Seigneur de son triomphe. Il assista dans Lille à un *Te Deum*, tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil sur la frontiere. Trois Princesses du sang, dont les maris, les freres, les enfans ou les gendres combattoient en des lieux différens pour le Roi, faisoient

l'ornement ſingulier de cette cérémonie. La Ducheſſe de Modene avoit accompagné en Flandre ſon neveu le Duc de Chartres & le Duc de Penthievre, qui alloit devenir ſon gendre, pendant que le Duc de Modene ſon époux étoit à la tête des Eſpagnols en Italie : la Ducheſſe de Chartres avoit ſuivi ſon mari ; & la Princeſſe de Conti, dont le fils étoit alors ſur les Alpes, & dont la fille avoit épouſé le Duc de Chartres, étoit venue avec ces deux Princeſſes.

Cependant on inveſtiſſoit Ypres. Ce ſiege fut remarquable en ce que le Prince de Clermont y commandoit les principales attaques, & continuoit, avec la permiſſion du Saint-Pere, à tremper ſes mains dans le ſang ; fonction ſi contraire à celles d'un miniſtre de l'égliſe. On y perdit le Marquis de Beauvau, Maréchal de camp, regretté des officiers, des ſoldats & des ſavans. C'étoit un antiquaire des plus curieux de l'Europe : il avoit formé un cabinet de médailles rares, & étoit alors le ſeul homme de ſon état qui cultivât ce genre de littérature. Ypres capitula bientôt. Le fort la Kenoque & Furnes ſuivirent.

[*Le* 25 *&* *le* 29 *Juin.*] L'armée des alliés regardoit ces progrès & ne pouvoit s'y oppoſer. [*le* 11 *Juillet.*] Elle avoit pour chefs trois hommes du plus rare mérite. Le Général Wade, éleve de Marlboroug, commandoit les Anglois ; le Duc d'Aremberg, éleve du Prince Eugene, les Allemands ; enfin le Comte Maurice de Naſſau, encore rempli de l'eſprit républicain de ſes ancêtres, de leur amour de la gloire & de la liberté, conduiſoit les Hollandois. Le Roi d'Angleterre auroit beaucoup mieux fait de ſe mettre à la tête des troupes cette fois ; le Roi de France étoit un rival digne de lui, & il auroit, par l'autorité de ſon rang, prévenu la déſunion des Généraux, principale cauſe de leur inaction ; il auroit ſurtout aiguillonné la nonchalance des Bataves, qui, accoutumés à jouir des

douceurs & des avantages de la paix depuis trente ans, avoient dans un moment d'effervescence consenti à y renoncer. On ne peut prévoir jusqu'où Louis XV eût poussé les progrès de ses armes, lorsqu'une nouvelle fâcheuse l'obligea de les suspendre lui-même. Il aprit que le Prince Charles avoit passé le Rhin, s'étoit emparé des lignes de Lauterbourg, de Weissembourg & de la Lauter; qu'en vain le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois postes les Autrichiens; [*le 5 Juillet.*] que leur Général étoit revenu en forces, les avoit repris & avoit envoyé des détachemens faire des courses jusques en Alsace. C'étoit d'autant plus incroyable, que le Maréchal de Coigny, à la tête de plus de 50,000 hommes, étoit sur ces bords, & couvroit les provinces situées en deçà du fleuve; que le Maréchal de Belle-île, revenu en faveur, commandoit un corps considérable sur la Moselle, d'où il protégeoit la Lorraine & les pays voisins; que le Duc d'Harcourt avec une autre armée se tenoit à portée d'agir suivant les circonstances & le besoin; qu'enfin le Comte de Seckendorff étoit au-delà du Rhin sous Philipsbourg avec les Bavarois, les Palatins, les Hessois. Ce fut à ce dernier que les autres attribuerent le succès du Prince Charles: ils lui reprocherent, au lieu de s'être tenu sous le canon de la forteresse, en conservant ainsi en échec le corps du Général Nadasti qu'il avoit en tête, de s'être retiré & d'avoir repassé le Rhin, de s'être ensuite chargé de la défense de la rive vers Germersheim & Rhinzabern, d'en avoir répondu au Maréchal de Coigny, & d'avoir laissé le Prince Charles exécuter son passage en cet endroit même; ayant reçu les renforts qu'il lui envoyoit après ce désastre, de n'avoir pas profité de l'importance du moment, de l'avantage du terrein, de l'ardeur des troupes.

Si l'on en croit les mémoires des officiers fran-

çois, ſur leurs repréſentations, il avoit d'abord conſenti de marcher aux ennemis ; il changea enſuite d'avis, ſous prétexte qu'il falloit qu'il en écrivit à l'Empereur. Bientôt toute l'armée Autrichienne, au nombre de plus de 80,000 hommes, menaça l'Alſace ; des partis porterent l'épouvante vers la Lorraine. Mentzel n'exiſtoit plus, mais il étoit remplacé par Trenck, non moins audacieux, non moins inſolent, non moins cruel. Le Roi Staniſlas fut oblige de partir avec ſa cour.

La conduite étrange du Général Bavarois, remplacé par un autre, il eſt vrai, mais qui ne fut pas auſſi puni qu'il le méritoit, fit ſoupçonner à certains politiques, voulant trouver des raiſons de tout, que c'étoit un arrangement pris avec le Roi de Pruſſe, qui n'attendoit qu'un prétexte de ſe déclarer. Celui-ci étoit des plus ſpécieux ſuivant ces profonds & fins ſpéculateurs. La néceſſité où par cette invaſion Louis XV alloit ſe trouver réduit de ceſſer d'aider l'Empereur pour défendre ſes propres Etats ; les ſuites fâcheuſes qui en réſulteroient pour ſon allié dénué de tout ſecours ; la crainte que la Reine de Hongrie, en ſe vengeant de ſon rival, ne travaillât à aſſervir l'Empire même ; la Majeſté de ſon chef, la dignité du Corps Germanique entier expoſée ; l'honneur des Electeurs intéreſſés à ſoutenir le Prince qu'ils avoient choiſi ; toutes ces conſidérations pouvoient avoir un grand poids de la part du Roi de Pruſſe, & fourniſſoient matiere au plus éloquent manifeſte & aux violentes hoſtilités qu'il méditoit.

Quoi qu'il en ſoit de ces motifs cachés, dont on ne ſauroit encore éclaircir l'obſcurité, mais qu'on ne peut ſuppoſer ſans frémir de légéreté avec laquelle le conſeil du Roi auroit compromis l'honneur de ſes armes & la ſureté de ſes ſujets pour acquérir un allié auſſi variable, & qui durant cette guerre changeoit de parti pour la troiſieme fois,

ce fut à cette époque qu'il se déclara. On sut qu'il avoit été conclu à Francfort un traité d'alliance défensive entre Charles VII, le Roi de Prusse, l'Electeur Palatin & la Régence de Hesse-Cassel, afin de contraindre la Reine de Hongrie à reconnoître l'Empereur en cette qualité, & à lui restituer ses Etats héréditaires. C'étoit le contre-poids de celui de Worms.

En conséquence ce Monarque envoya en Bohême une armée de 80,000 hommes, & une de 22,000 en Moravie; c'étoit bien plus qu'il n'étoit porté par le traité de Francfort, mais c'étoit ce qu'il avoit promis à la France.

On comptoit bien que cette diversion dégageroit le Royaume, & forceroit le Prince Charles à repasser le Rhin en hâte. Cependant, pour ne pas payer trop cher la complaisance qu'on avoit eue de le laisser pénétrer, & l'en faire repentir, s'il étoit possible, le Roi résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes, & d'accourir en personne au secours de l'Alsace avec le Maréchal de Noailles, vingt-six bataillons & trente-trois escadrons. Il laissa en Flandre le Maréchal de Saxe avec le reste de ses troupes, qui n'étoient que de 45,000 hommes, pour conserver ce qu'il avoit pris, & s'opposer à l'irruption des ennemis qui en avoient plus de 70,000. Ce Général remplit admirablement les vues de son maître : il assit son camp près de Courtray, de-là mit obstacle à toutes les opérations des alliés, leur coupa les vivres, refusa de combattre en bataille rangée, mais les empêcha d'assiéger Lille, & fit cette belle campagne défensive, aux yeux des plus grands connoisseurs, aussi glorieuse pour lui que toutes les offensives qui la suivirent.

Le Duc d'Harcourt avec son corps avoit reçu ordre de garder les gorges de Pfalzbourg. Le Roi avoit assigné le rendez-vous de ses troupes à Metz; il augmenta pendant cette marche la paie & la nour-

riture du ſoldat, & cette attention en redoublant ſon zele, redoubla ſon affection. Toutes les provinces de cette partie de la France allarmée du paſſage du Rhin, & ſurtout des malheureuſes campagnes précédentes en Allemagne, furent raſſurées par la préſence de S. M. & treſſaillirent de joie en la voyant. Cet accroiſſement de tendreſſe de la part des ſujets préparoit la plus belle époque du regne de Louis XV, s'il eût pu en conſerver la mémoire comme elle le méritoit, & remplir les engagemens qu'elle lui impoſoit plus étroitement.

Ce Monarque arriva le 4 Août à Metz, y donna audience au Baron de Schmettau, Plénipotentiaire du Roi de Pruſſe, qui venoit lui annoncer l'entrée de ce nouvel allié en Bohême. Les couriers d'Italie étoient des plus favorables, l'eſpérance renaiſſoit de toutes parts, lorſqu'un malheur d'un genre plus affreux répandit la conſternation d'un bout du royaume à l'autre.

Le Roi, dont le tempérament s'étoit fortifié par l'exercice, jouiſſoit en apparence de la plus parfaite ſanté; mais il ſurvient chez les hommes les mieux conſtitués de tems en tems des criſes qui en ſont plus violentes. Sa Majeſté s'étoit deſſéché le ſang depuis quelques années par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes; les excès qu'elle s'étoit permis dans un autre genre, qui n'avoient contribué qu'à l'enflammer davantage; les fatigues de la campagne; le ſoleil qu'elle avoient eu longtems ſur la tête durant une marche, & qui lui avoit frappé violemment la cuiſſe & l'avoit brûlé par ſon ardeur: toutes ces cauſes aggraverent la fievre dont elle fut atteinte le 8 Août, & la firent dégénérer en fievre maligne & putride à la fois. Dès la nuit du 14 elle fut à toute extrêmité.

Ce ne fut que le même 14 au ſoir que la Reine reçut un courier du Duc de Geſvres, qui lui apprenoit le péril extrême de ſon auguſte époux.

Elle ſeroit partie ſur le champ s'il n'avoit fallu aller chercher de l'argent chez le Sr. de Villemur, receveur-général des finances de Paris, qui avança mille louis. Ce départ précipité donna plus de créance aux lettres particulieres ; la douleur devint univerſelle ; tout autre intérêt fit place dans le cœur des François à celui qu'ils devoient prendre à une tête ſi chere. L'amour pour ce Prince, la juſte appréhenſion de le perdre, ſurtout dans les conjonctures où l'on étoit, ſuſpendirent toutes les opérations, & les Généraux s'appliquerent ſeulement à ſe retrancher ſi bien que l'ennemi ne pût profiter du découragement des peuples, ni du malheur qui les menaçoit. On regardoit le Roi comme mort ; il falloit bien que ce fût ainſi, puiſqu'on ſe détermina à l'adminiſtrer & à lui propoſer d'éloigner la Ducheſſe de Château-roux. Ce fut le Duc de Chartres, qui forçant la porte de la chambre de S. M. en ſa qualité de premier Prince du ſang, lui apprit le danger où elle étoit & lui ſuggéra de remplir ce devoir de religion. Le Duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre de ſervice, en cette circonſtance s'étoit bien gardé de faire à ſon maitre cette fâcheuſe annonce, qui l'auroit brouillé également avec le malade auguſte & la favorite. Son heureuſe étoile lui fit prendre le parti le plus ſage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas ſans exemple ; il prévit combien l'amour-propre de S. M. ſeroit bleſſé ; il ne voulut pas courir les riſques de ſon reſſentiment, & plus encore de celui de la diſgraciée : dans le cas contraire, il avoit peu d'eſpoir de crédit auprès du ſucceſſeur : il reſta donc fortement attaché à la Ducheſſe ; il s'oppoſa tant qu'il pût à ce qu'on allarmât le mourant en effrayant ſa conſcience ; il pouſſa l'audace juſqu'à réſiſter longtems au Duc de Chartres ; il ne céda qu'au reſpect & à la ſupériorité d'un Prince que

la couronne regardoit après le Dauphin. Même, ſi l'on en croit des mémoires particuliers (*), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voies de fait : „ quoi, dit-il, en le menaçant, „ un valet tel que toi refuſera la porte au plus pro- „ che parent de ton maître ! „ & d'un coup de pied enfonça le battant. Ce bruit ayant excité la curioſité de S. M., Son Alteſſe, encore émue, ſe plaignit de l'inſolence du Duc de Richelieu qui reçut ordre de s'écarter. Humiliation momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Ducheſſe de Château-roux, depuis la maladie du Roi n'avoit pas quitté ſon chevet : ſon amant encore ivre de ſa paſſion lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle & ſes ſujets. L'arrivée de l'Evêque de Soiſſons, premier aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chartres, fit juger à la favorite que ſon regne alloit finir : elle ſe retira, & le Prélat remplit ſon miniſtere avec toute la rigueur qu'il preſcrivoit. Il exigea du Roi, avant de lui donner le viatique, non ſeulement qu'il éloigna de ſa perſonne un objet ſi cher à ſon cœur, mais qu'il réparât le ſcandale public par une amende honorable à Dieu, en préſence des princes, des courtiſans & du peuple. Le pénitent, dont l'ame étoit naturellement puſillanime, à ce période de la vie, où les plus grands courages s'affoibliſſent, frappé des terreurs religieuſes, joua littéralement le rôle qui lui fut dicté. Le Comte d'Argenſon, qui ne cultivoit la favorite que par politique & la déteſtoit au fond, déſormais ſans crainte, fut chargé de lui intimer l'ordre, & s'en acquitta durement. La Ducheſſe, plus grande en cet inſtant que ſon amant, reçut ſa diſgrace avec

(*) Voyez *les amours de Zeokiniſul, Roi des Koſirans, ouvrage traduit de l'Arabe, du voyageur Krinelboi.*

fermeté. Elle ignoroit ce qu'elle devoit fouffrir en route : elle monta en caroſſe avec la Ducheſſe de Lauraguais, ſa ſœur, & s'éloigna. Elle ne fut pas hors de la ville, qu'inſtruit de ſon renvoi on lui prodigua toutes les huées, marques de ſouverain mépris dont une populace effrénée accable toujours ceux qui ont mal-à-propos uſurpé ſes hommages. D'ailleurs on la regardoit comme complice de la maladie & de la perte prochaine d'un Prince, alors l'idole de la nation & l'objet de ſes regrets : on l'accable d'injures atroces, de menaces effrayantes ; le payſan dans les campagnes la ſuivoient auſſi loin qu'ils pouvoient, & ſe tranſmettoient ſucceſſivement l'emploi de la maudire & de l'outrager. Ce fut par une eſpece de miracle qu'elle évita cent fois d'être déchirée en pieces. Il lui falloit prendre des précautions infinies : lorſque la voiture approchoit de quelque bourgade, la Ducheſſe étoit obligée de s'arrêter à plus d'une demi-lieue de diſtance, d'où détachant quelqu'un de ſa ſuite pour prendre des relais & reconnoître les faux-fuyans, elle tâchoit de ſe dérober à la rage des villageois. Ce fut dans ces tranſes mortelles qu'elle parcourut plus de quatre-vingts lieues de pays avant de ſe rendre à Paris. A ſon arrivée la conſternation auroit augmenté, ſi elle n'eût déjà été extrême. Le peuple de la capitale ne l'auroit pas mieux accueillie que celui des provinces, mais il étoit trop occupé de ſa douleur ; il ne faiſoit que courir des égliſes où il venoit d'adreſſer ſes vœux à Dieu pour la conſervation du Roi, à la poſte, au palais, aux hôtels des grands Seigneurs, pour ſavoir quel en étoit le ſuccès, & les nouvelles devenant plus fâcheuſes, il voloit encore au temple pour fatiguer le ciel de la ferveur de ſes prieres.

Le Dauphin venoit de partir ; la famille Royale, tous les Princes étoient auprès du Roi, & Paris,

ainſi privé de ſon maître & des divers appuis du trône, ſe trouvoit dans un vuide, dans un abandon qu'il n'avoit jamais éprouvé. Le ſeul Duc d'Orléans lui reſtoit : retiré à Sainte Genevieve, il y invoquoit aſſidument la patrone de cette ville ; il applaudiſſoit à la fermeté pieuſe de ſon fils qu'il avoit excitée par ſes lettres. Confondu dans la foule aux pieds de la chaſſe, il ne ſe diſtinguoit que par des larmes plus ameres, par des ſanglots plus violens. Ce fut-là, dit-on, que ſans concert & par un cri de déſeſpoir ſubit & unanime, Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé*. Ce n'étoit point flatterie : ce n'étoit point les courtiſans qui le qualifioient, c'étoit le peuple ; il ne croyoit pas que le Monarque expirant apprît jamais ce ſurnom : il le décernoit en quelque ſorte à ſon ombre ; il épanchoit ſa reconnoiſſance. Un citoyen n'abordoit pas l'autre dans la rue, qu'après avoir parlé du fatal événement, en ſe quittant ils ne s'écriaſſent tous deux : *s'il meurt, c'eſt pour avoir marché à notre ſecours !* Le Dauphin même, à cet âge où un Prince jeune & ſuperbe voit aiſément dans le brillant d'une couronne de quoi ſe conſoler, ſenſible uniquement à la perte d'un pere & au malheur de la nation, avoit proféré ces paroles attendriſſantes : „ ah ! „ pauvres peuples, qu'allez-vous devenir ! quelle „ reſſource il vous reſte ! Moi !.... un enfant !... „ O Dieu ! ayez pitié de ce royaume ; ayez pitié „ de nous ! „

La Reine, dont la ſenſibilité devoit être éprouvée juſqu'au dernier inſtant, trouva à Saint Dizier le Roi de Pologne, Stanislas ſon pere, ſorti de la chambre du Roi au moment où l'on déſeſpéroit de ſa vie. Enfin une évacuation heureuſe étant ſurvenue lorſque S. M. arriva le 17 à Metz, ſon auguſte époux commençoit à être rendu à la vie ; elle profita de l'ouvrage de l'Evêque de Soiſſons, &, quoique ſes mortifications & ſes chagrins, joints

à l'âge qui s'avançoit, la rendiſſent moins attrayante que jamais, ſes ſoins, ſes empreſſemens & ſes careſſes, eurent tant de pouvoir ſur le cœur du Monarque, d'un naturel bon & reconnoiſſant dans le premier moment, qu'il lui jura qu'elle ſeule auroit ſa tendreſſe à l'avenir.

Il n'en fut pas de même du Dauphin. C'eſt ici l'époque où le Roi commença à diminuer d'affection pour lui. Informé de ſon départ, il lui envoya ordre de reprendre le chemin de Verſailles : l'intérêt qu'il prenoit à la ſanté de ce fils unique en étoit le prétexte, & la répugnance de voir arriver en lui ſon ſucceſſeur, la véritable cauſe. Le Prince étoit déjà à Verdun, quand il rencontra l'officier chargé de lui notifier les intentions de S. M. Ce qui l'eût arrêté en toute autre circonſtance, ne lui parut pas un obſtacle en celle-ci, & conſultant plus ſon cœur que ſon Gouverneur, ſe perſuada être dans le cas où la tendreſſe pouvoit le diſpenſer de l'obéiſſance; il ſe trouvoit d'ailleurs très-près de ſon pere; il n'enviſagea que lui; il oublia que c'étoit ſon Roi & ne put ſe réſoudre à s'en retourner ſans l'avoir vu : le Duc de Châtillon le ſuivit, plus qu'il ne le conduiſit. A ſon arrivé à Metz, le pere ſe montrant à ſon tour, diſſimula la faute du ſujet; mais comme il regnoit des maladies dans le pays, & que le Dauphin avoit eu un léger accès de fievre en arrivant, il le renvoya peu de jours après. Son mécontentement tomba ſur le Gouverneur, qui reçut ordre avant le retour du Roi de ſe retirer dans ſes terres. Sa femme participa à ſa diſgrace, & tous deux n'eurent que quelques heures pour ſe diſpoſer à obéir. Ce qui confirme le vrai motif de ce renvoi, ſur lequel on a varié mal-à-propos, c'eſt un diſcours de Louis XV à un Seigneur tenant note des anecdotes de la cour. Il lui demanda s'il ſe rappelloit ce qui étoit arrivé il y avoit quatre ans à pareil jour ? La mémoire du courtiſan étant en

défaut : „ consultez votre journal, lui dit le Roi, „ vous y verrez la disgrace du Duc de Châtillon. „ Vraiment, ajouta-t-il, il se croyoit déjà Maire „ du palais. " On prétendit en effet que le Duc comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit jetté aux genoux du Dauphin, & l'avoit salué comme son Roi.

Le mesure de la douleur qu'on avoit ressentie du danger du Monarque, fut celle de l'allégresse publique, ou plutôt elle n'en eut point. Paris n'étoit qu'une enceinte immense pleine de fous. Le premier courier qui apporta la nouvelle de la crise heureuse qui l'avoit sauvé, (*le* 18 *Août.*) fut entouré, caressé & presque étouffé par le peuple. On baisoit son cheval & jusques à ses bottes ; on le menoit en triomphe ; les inconnus se crioient du plus loin qu'ils se voyoient : *le Roi est guéri* ! ils se félicitoient, s'embrassoient. Tous les ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoissance envers le ciel. Il n'y eut pas une société d'artisans qui ne fit chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée pendant plus de deux mois que de réjouissances & de fêtes qui causerent une dépense excessive. Il fallut mettre des bornes à ces prodigalités. La Bretagne fut de toutes les provinces celle qui fit éclater sa satisfaction d'une maniere plus sensée, plus digne du sujet & plus durable. Les Etats arrêterent qu'il seroit érigé dans leur capitale un monument de Bronze représentant l'événement. Il fut en conséquence exécuté par le fameux le Moine, & posé à Rennes en 1754.

Les poëtes, les orateurs, par une louable émulation s'efforcerent de célébrer ce plus beau moment de la vie de Louis XV, ce triomphe d'une espece nouvelle, digne de Trajan & d'Antonin, d'en transmettre la mémoire à la postérité la plus reculée. On ne sauroit s'imaginer à quelle extravagance se porta chez les gens de lettres le délire

de la compoſition, mêlé au délire patriotique. L'un d'eux, comptant ſur les reſſources de ſon génie & ſur le ſujet dont tout étoit intéreſſant, pouſſa la hardieſſe & la licence juſqu'à remettre ſous les yeux du lecteur la criſe ſalutaire qui avoit ſauvé le Roi, juſqu'à en peindre les détails les plus phyſiques, juſques à en apoſtropher les premieres déjections; &, qui le croiroit! l'on s'arrachoit avec avidité cette production, dont le titre dégoûtant l'eut fait rejetter en toute autre circonſtance, mais que le poëte accoutumé à traiter toutes ſortes de matieres, à en vaincre les difficultés & les bizarreries, avoit eu l'art d'ennoblir & de rendre ſublime en pluſieurs endroits. On ſera moins étonné cependant, en apprenant que ce poëte étoit Piron.

L'exclamation du Roi, en apprenant pour la premiere fois l'excès des tranſports de la nation, l'en fit paroître encore plus digne: *ah!* dit-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi! Et qu'ai-je fait pour le mériter*? Il avoit tenu précédemment un propos cité dans le tems, moins marqué au coin de la ſenſibilité, mais plus de l'héroïſme, qui prouvoit que ſur le point de mourir, en ce dernier inſtant où la chimere de la gloire & ſes illuſions s'évanouiſſent, pénétré de la rigueur de ſes obligations, ce Monarque n'avoit pas perdu de vue l'intérêt de l'Etat. Son deſſein, en partant de Flandre, étoit de livrer bataille au Prince Charles; mais la marche des troupes retardée ne lui avoit pas permis de l'exécuter en perſonne. C'étoit le Maréchal de Noailles qui, venu avec S. M., comme le plus ancien avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Alſace. Inſtruite de la réunion, elle dit au Comte d'Argenſon, qui n'avoit pas quitté ſon chevet depuis le commencement de ſa maladie: *écrivez de ma part au Maréchal de Noailles que pendant qu'on portoit Louis XIII au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille.*

Malheureuſement

Malheureuſement Noailles ne valoit pas Condé, & avoit affaire à un rival moins aiſé à battre que le Général Eſpagnol. Le Prince Charles n'eut pas peur du Maréchal; mais ce qui changea la face des affaires, ce fut la nouvelle qu'il reçut de l'irruption du Roi de Pruſſe en Bohême. Cet événement le forçoit à courir au ſecours de ce royaume. Il avoit paſſé le Rhin malgré l'armée de France : (*le 24 Août.*) il ſe déroba pendant la nuit, & il le repaſſa preſque ſans perte vis-à-vis d'une armée ſupérieure. Le Chevalier de Belle-île, chargé de le ſuivre avec un gros détachement, ne put atteindre que ſon arriere-garde, qui n'en continua pas moins ſa route en bon ordre. Les défenſeurs de Noailles attribuent le ſuccès de l'évaſion de l'ennemi au retard de la marche des troupes, occaſionné par la maladie du Roi, à un terrein marécageux & difficile par où il falloit paſſer pour aller au Prince Charles, à l'excellence de ſes précautions pour établir ſes ponts, les aſſurer & tout enlever, de maniere qu'il ne perdit pas même un magaſin. La mort de ce Prince à l'agonie répondoit à tout cela & faiſoit d'avance le procès du Maréchal. L'Etat ne meurt point, & rien ne doit arrêter les opérations eſſentielles à ſa conſervation & à ſa proſpérité. En forçant la marche des troupes on eût prévenu le Général Autrichien, on eût mis contre lui ce même terrein qui le favoriſoit, on lui eût ôté le tems enfin de faire toutes les diſpoſitions qu'il avoit faites. Auſſi le Roi de Pruſſe ſe plaignit-il amerement qu'on eût laiſſé échapper un ennemi qui alloit venir à lui. En effet, le Prince Charles avoit des aîles, & s'il n'arriva pas aſſez à tems pour empêcher ce Monarque de prendre la ville de Prague, le 15 Septembre, par les mouvemens & les marches qu'il fit, il le força d'en retirer la garniſon le 27 Novembre. Ainſi le Roi de Pruſſe ne fut maître de cette capitale que deux mois; les

François l'avoient gardée treize, & le Prince Charles en fut deux fois le libérateur. Cependant après sa retraite, l'armée Impériale ne trouvant aucun obstacle avoit aussi repassé le Rhin, repris toute la Baviere, & Charles VII étoit rentré dans sa capitale.

On égayoit la convalescence du Roi par le détail des succès du Roi de Prusse, de l'Empereur, de l'armée françoise restée aux ordres du Maréchal de Coigny, reprenant toutes les villes forestieres & l'Autriche antérieure, enfin des armées d'Italie, où deux Princes de son sang triomphoient. On a déjà parlé de l'Infant Dom Philippe; un autre héros de la maison de Bourbon s'étoit joint à lui (le Prince de Conti) qui, ayant servi en qualité de Lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Baviere, avoit de l'expérience, quoique jeune, parce que l'infortune en donne promptement & beaucoup plus que la prospérité. C'étoit d'ailleurs un Prince appliqué, & qui dans la fougue de l'âge & des plaisirs, étoit tourmenté de cet amour de la gloire qui fait supporter le travail le plus pénible & vaincre tous les obstacles. Il s'étoit préparé au généralat qu'il ambitionnoit, par une étude continuelle de dix heures par jour durant l'hiver qu'il avoit passé à Paris. Il connoissoit l'Italie mieux que sa patrie; il en avoit la position dans toutes ses parties & dans les plus petits détails; il en avoit confronté toutes les cartes; il savoit par cœur les campagnes de Catinat & de Vendôme; en un mot, il étoit muni de toutes les connoissances de spéculation qui peuvent suppléer à la pratique. Il commandoit avec Dom Philippe l'armée combinée de France & d'Espagne. Dès le premier Avril, ils lui avoient fait passer le Varo, & avoient contraint les troupes Piémontoises de se retirer & d'abandonner les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice, de Castel-nuovo, ensuite celui de Montalban; ils avoient forcé celui de Villefranche à se rendre &

fait la garniſon priſonniere de guerre. Le Prince de Conti étant parvenu à faire eſcalader les montagnes à ſes troupes, après bien des difficultés forme le ſiege de Demont, le prend le 17 Août avec toute ſa garniſon, fait ouvrir la tranchée devant Coni, eſt attaqué par le Roi de Sardaigne qui, pour lui faire abandonner cette entrepriſe, lui livre, & aux Eſpagnols, une bataille (30 *Septembre.*) ſous les murs de Coni. L'Infant & le Prince françois ſont vainqueurs; les Piémontois maltraités & battus ſe retirent en déſordre & abandonnent cette ville à ſes propres forces : elle ſe défend trois ſemaines; peu de jours encore l'euſſent obligée à ſe rendre, mais la ſaiſon trop avancée force les Princes à lever le ſiege & à repaſſer les Alpes.

A propos de cette bataille, Voltaire prétend que c'étoit une occaſion où la politique ſuggéroit de la livrer, en ce que ſi le Roi de Sardaigne étoit vainqueur, les François avoient peu de reſſources & la retraite étoit difficile, & que s'il étoit vaincu, la ville n'étoit pas moins en état de réſiſter dans cette ſaiſon avancée, où il avoit des retraites ſûres. Il nous ſemble que l'hiſtorien, en exaltant la ſageſſe des meſures du Monarque, le condamne ſans le vouloir : car, au contraire, étant certain de la bonté de la place, de la longueur de ſa défenſe & du découragement des aſſiégeans, c'étoit le cas de ne pas compromettre ſes lauriers, de jouer le rôle de Fabius, & ſurtout d'épargner le ſang de ſes ſujets. Il perdit près de cinq mille hommes & le champ de bataille. Coni n'en fut pas effrayé, & l'hiſtorien eſt obligé de convenir que la rigueur de la ſaiſon, l'abondance des neiges & le débordement de la Sture furent les vraies cauſes de la levée du ſiege. Telle fut la fin de la campagne en cette partie, où il s'étoit fait des prodiges de valeur. Ceux qui s'y diſtinguerent le plus furent, au pas de Ville-franche, le Marquis de

Biſſi à la tête des François & le Marquis de Campo-Santo à la tête des Eſpagnols. Celui-ci portoit ce nom de la bataille de Campo-Santo, où il avoit fait des actions étonnantes. Mrs. de Mirepoix, d'Argouges, du Barail s'y ſignalerent auſſi, de même que Mrs. Duchâtel, de Caſtelar au Mont Eleus, & le Comte de Choiſeul, chargé de porter la nouvelle de la victoire. Au Château-Dauphin, nous trouvons un Bailli de Givry, chef de l'entrepriſe, le Colonel Salis & le Marquis de la Carte, auxquels il en coûta la vie; le brave Chevert qui, monté le premier ſur les murs de Prague, voulut auſſi gravir le roc le premier; un Lieutenant-colonel de Poitou, dont nous regrettons de ne pas citer le nom, qui ſauta le premier dans les retranchemens. Nous liſons une Lettre du célebre Campo-Santo, qui n'ayant pu en cette occaſion égaler la gloire des François, écrivit au Marquis de la Mina, Général de l'armée Eſpagnole ſous Dom Philippe: „ il ſe préſentera quelques occaſions où nous ferons auſſi-bien que les François; car il n'eſt pas „ poſſible de faire mieux. „

Le Prince de Conti, faiſant dans ſa correſpondance au Roi mention de cette journée, s'exprime en ces termes: „ c'eſt une des plus brillantes & „ des plus vives actions qui ſe ſoient jamais paſſées; les troupes y ont montré une valeur au-„ deſſus de l'humanité. La brigade de Poitou, „ ayant Monſieur d'Agenois à la tête s'eſt couverte „ de gloire.

„ La bravoure & la préſence d'eſprit de Monſieur de Chevert, ont principalement décidé de „ l'avantage. Je vous recommande Monſieur de „ Solemi & le Chevalier de Modene. La Carte a „ été tué: Votre Majeſté, qui connoît le prix de „ l'amitié, ſent combien j'en ſuis touché. „

Il ne faut pas oublier le Marquis de Villemur & le Comte de Lautrec, vainqueurs à la journée des

barricades. Enfin à la bataille de Coni, au nombre des bleſſés furent le Marquis de Seneterre, le Marquis de la Force qui en mourut, le Chevalier de Chauvelin & le Chevalier de Chabannes. Le Prince de Conti, dans une autre lettre au Roi, s'étend ſur les ſervices ſignalés de M. de Courten, ſur ceux de MM. du Chayla, de Beaupreau, de Montmorenci, de Stainville, du Marquis de Maillebois, Major-général des logis, de M. de Chauvelin, Major-général de l'armée. Mais auſſi modeſte que Céſar, & comme lui général & ſoldat, il paſſe ſous ſilence deux coups dont il eut ſa cuiraſſe percée & deux chevaux tués ſous lui. Les poëtes de Paris ne manquerent pas de célébrer ſes hauts faits, mais ſe preſſerent trop, ſans doute, de l'appeller l'Annibal françois ; il n'avoit pas ce ce ſurnom qu'il ne méritoit déjà plus, car il venoit de repaſſer les Alpes ſans avoir pu prendre poſte, & couronné de lauriers ſtériles, il n'en ramena qu'une armée affoiblie.

De ſon côté, le Roi de Naples aidé du Comte de Gages, étoit entré en campagne pour défendre ſes propres Etats. Le Prince de Lobkowitz y avoit répandu vers le mois de Juin un manifeſte, où la Reine de Hongrie parloit aux peuples des deux Siciles comme à ſes ſujets, auxquels elle donnoit ſa protection. Elle ſembloit ſe flatter même d'un ſoulevement à Naples, & la Reine, quoique groſſe, retirée à Gayette dès la fin d'Avril, étoit diſpoſée à paſſer à Rome en cas d'un événement malheureux. C'eſt de cette invaſion préméditée que s'étoit autoriſé le Monarque dans ſa déclaration de guerre. Il étoit parvenu non-ſeulement à empêcher l'ennemi de pénétrer chez lui, mais il avoit porté le théâtre de la guerre dans la campagne de Rome : il étoit, avec le Duc de Modene, devenu Généraliſſime du Roi d'Eſpagne, dans Velletri, autrefois capitale des Volſques, aujourd'hui la demeure des

doyens du ſacré college. Il y fut ſurpris au milieu de la nuit par une tentative hardie du Général Autrichien, ſemblable à celle que le Prince Eugene avoit faite ſur Crémone en 1702, & il étoit priſonnier, ſans le Marquis de l'Hôpital, Ambaſſadeur de France auprès de lui, qui l'avoit accompagné & l'avertit à tems, ainſi que le Duc de Modene. Ils avoient à peine rejoint leur armée que leur palais fut inveſti. Le Général Nonaty entre dans celui du Duc de Modene; il y trouve le Miniſtre de ce Prince, M. Sabatini, qui avoit été autrefois dans le même régiment que lui: „ n'eſt-il pas vrai, „ lui dit ce Miniſtre, que vous me donnez la vie, „ & que vous vous contenterez de me faire pri- „ ſonnier? „ Mais pendant qu'ils renouvelloient leur ancienne connoiſſance, les vainqueurs ayant auſſi commis la même faute qu'à Crémone, leur triomphe ne fut pas de durée: la confuſion, le déſordre & l'ardeur du pillage réparerent le mal qu'avoit cauſé le défaut de vigilance, de diſcipline & d'activité: les Allemands furent chaſſés à leur tour. M. Sabatini, qui voyoit ce changement par la fenêtre, dit au Général Autrichien: „ c'eſt moi „ à préſent qui vous donne la vie, & c'eſt vous „ qui êtes mon priſonnier. „

Le Prince de Lobkowitz fut obligé de ſe retirer vers Rome: le Roi de Naples le pourſuivit; le Pape étoit neutre, & ce rôle convenoit à la qualité de pere commun des fideles. Auſſi les deux armées reſterent chacune de leur côté à une porte de Rome, & le Général Autrichien, ainſi que le Monarque Napolitain, ſous le nom de Comte de Pouzolles, vinrent baiſer les pieds du Souverain Pontife, tandis qu'ils faiſoient ravager ſes campagnes par leurs troupes.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſque Louis XV voulant terminer la campagne par une conquête importante, fit ouvrir la tranchée devant

Fribourg par le Maréchal de Coigny. Foible & à peine convaleſcent, il arrive au ſiege pour accélérer les travaux. C'étoit, de tous ceux qu'il avoit entrepris, le plus difficile & le plus pénible. C'eſt à cette expédition que ſe diſtingua pour la premiere fois le Comte de Lowendhal, déjà connu chez l'étranger, & depuis ſi utile à la France. Il y aſſiſta comme volontaire, & fut bleſſé à la tête d'un coup de fuſil. La ville ſe rendit après un mois de tranchée ouverte. Une ſingularité de ce ſiege, c'eſt que ce fut le Comte d'Argenſon qui, comme Miniſtre de la guerre, fit dreſſer les articles de la capitulation, & par une prétendue conceſſion qu'il fit beaucoup valoir au Général Damnitz qui la défendoit, rendit plus inévitable & plus prompte la reddition des châteaux. Ce bon Allemand ayant obtenu la permiſſion de ſe retirer avec ſes malades & ſes bleſſés dans ces fortereſſes, s'apperçut trop tard que c'étoit une permiſſion funeſte, en ce que tant de bouches ſuperflues ou inutiles ne feroient qu'embarraſſer dans ces enceintes étroites & l'affamer d'autant. Sa mal-adreſſe fit perdre bientôt les châteaux à ſa Souveraine, & la garniſon, obligée de ſe rendre priſonniere de guerre; il apprit, ſans doute, à combiner mieux une autre fois ſes traités, & ſurtout à ſe defier des graces d'un ennemi. Le Roi uſa de la même politique à Fribourg qu'à Menin; il en fit démolir les fortifications, étant décidé à le reſtituer à la paix, ou plutôt prévoyant qu'on ne pourroit le conſerver à l'Empereur, ſelon le plan tant de fois dérangé, dont la diverſion malheureuſe du Roi de Pruſſe obligeoit de ſe départir encore. Toute la gloire de la campagne de Bohême étoit pour le Prince Charles, qui, après avoir paſſé & repaſſé le Rhin en préſence de l'armée Françoiſe, avoit traverſé l'Elbe à la vue de l'armée de ce Monarque, ſi conſidérablement diminuée par la déſertion & les maladies, qu'il

n'osa livrer bataille dans la crainte de la perdre. Il fut obligé de se tenir sur la défensive devant ce Général & de couvrir la Silésie, où cependant des partis pénétrerent jusqu'aux portes de Breslau. Ces succès étoient dûs au retour d'un autre Prince, qui d'abord lié avec le Roi de Prusse pour dépouiller la Reine de Hongrie, ensuite réconcilié avec elle par son entremise, n'avoit pas été plus scrupuleux que lui, & déterminé par les subsides de l'Angleterre, venoit de s'unir à cette Princesse pour dépouiller ce Souverain, une seconde fois son ennemi. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, le nouvel acteur intéressant de cette sanglante tragédie, avoit fait au mois de Mai un traité secret avec la Reine de Hongrie, & envoyé en conséquence au Prince Charles un secours de 22,000 hommes, qui lui avoit donné la supériorité. De son côté, cette Princesse lui céda une partie de la Silésie qu'elle espéroit reprendre, & sur laquelle il prétendoit avoir des droits anciens, qu'elle reconnut valables, mais qui, sans doute, seroient devenus très-problématiques, dès que cette province n'auroit plus appartenu au Roi de Prusse. Tant de changemens dans les négociations devoient augmenter les vicissitudes de la fortune; aussi les triomphes & les revers furent très-balancés durant cette campagne. Si la France avoit échoué en Angleterre, elle avoit eu des succès en Flandre. Le Prince Charles les avoit suspendus par son invasion en Alsace, qu'avoit arrêtée à son tour le Roi de Prusse, vainqueur en Bohême. Cette irruption n'avoit pu être que momentanée; il craignoit pour ses propres Etats, & l'Empereur profitant de la retraite des Autrichiens, quoique rentré dans Munich, ne pouvoit s'y regarder encore comme fort en sureté. Il fallut donc songer à faire une autre campagne, & la rendre plus décisive en sa faveur. Afin d'être à portée de commencer de bonne heure les

hoſtilités, on ſe diſpoſa à faire hiverner, de gré ou de force, dans les Electorats de Mayence, de Treves & de Cologne, 40,000 hommes, ſous les ordres du Maréchal de Maillebois, rentré en grace. Les Souverains de ces contrées, même le dernier, quoique frere de l'Empereur, étoient neutres, moins à raiſon de leur dignité d'Archevêques, que de leur impuiſſance. Ils n'en éprouvoient pas moins, comme on le voit, le fléau de la guerre, & ils publioient mémoires ſur mémoires, où ils ſe plaignoient de la déſolation de leur patrie. On leur fit entendre que c'étoit pour y remédier plus efficacement, ſoit en portant un coup ſenſible & direct au Roi d'Angleterre en ſon Electorat d'Hanovre, ſoit en contenant le Roi de Pruſſe dans la cauſe commune, par la crainte de perdre ſes poſſeſſions en cette partie.

Après avoir tout ordonné, (13 *Novembre.*) le Roi ſatisfit l'impatience des Pariſiens, & reparut dans ſa capitale. Son entrée fut un triomphe, que la joie, les acclamations & les tranſports de ſon peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'étoit brillant & majeſtueux par la pompe qui l'accompagnoit; ou plutôt tremblant de nouveau de la crainte qu'on avoit eu de le perdre, ce peuple ſembloit, par ſon empreſſement, chercher à s'aſſurer de l'exiſtence du Monarque reſſuſcité. C'étoit moins un vainqueur dont il entouroit le char, qu'un pere tendre dont il embraſſoit les genoux. S. M. reſta trois jours au palais des Tuilleries, ſe montra le plus qu'elle put, & voulut qu'on en approchât librement. Pour plus de popularité, elle dîna à l'hôtel de ville. C'étoit une marque de ſa reconnoiſſance qu'elle donnoit aux habitans en la perſonne de leurs officiers municipaux qui les repréſentoient. Ils eurent, ſuivant l'uſage, l'honneur de la ſervir. Le Prévôt des marchands étoit derriere le Roi; le premier échevin derriere le Dau-

phin. Voltaire critique avec raiſon à ce ſujet les inſcriptions & deviſes des places publiques, qui, par une coutume ridicule, étoient en latin, & au lieu d'exprimer les ſentimens d'une nation qui ne parle ni n'entend cette langue, ne produiſoient que les jeux puériles d'une imagination pédanteſque.

Au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanchemens de la ſenſibilité des François, le cœur de Louis XV n'étoit pas rempli : l'image de la Ducheſſe de Château-roux s'y reproduiſoit plus vivement que jamais ; c'étoit la ſeule à qui ſa maladie avoit été fatale. Condamnée par ſon amant même à vivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne pouvoit participer à l'allégreſſe générale ; il ſe reprochoit ſa foibleſſe de l'avoir renvoyée ; il étoit indigné contre le Prélat qui l'avoit exigé : il auroit bien voulu réparer la dureté avec laquelle on avoit exécuté ſes ordres, en la rappellant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi ; mais il étoit combattu par d'autres ſentimens. Ce reſpect humain, le tyran des Rois même, le retenoit ; il venoit d'éprouver de la part de Reine les marques du plus tendre attachement ; elle ne ſouhaitoit pour toute reconnoiſſance que de jouir de ſes droits. Hélas ! la nature n'étoit point d'accord avec le devoir, & ſous prétexte de réparer ſes forces épuiſées par la violence du mal & des remedes, il différoit de l'en mettre en poſſeſſion. Ceux qui connoiſſent l'empire des paſſions, prévirent bientôt ce qui arriveroit. Le Duc de Richelieu, à qui le Monarque avoit reſtitué ſa confiance, après avoir eu l'adreſſe de ſe rendre victime de ſon zele pour la favorite dans le moment le plus critique, étoit le plus intéreſſé à en recueillir le fruit par ſon rappel. Comme ce Seigneur va jouer déſormais un grand rôle, il eſt à propos de le faire mieux connoître.

Né ſur la fin du ſiecle précédent, il avoit alors près de cinquante ans; c'étoit un grand & bel homme, bien fait, d'une phyſionomie gracieuſe, extrêmement galant, tenant à la fois & du goût chevalereſque de la vieille cour & de la corruption de la régence. Les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique déjà uſé par leur trop grand uſage & vieilli avant le tems. Paſſionné pour les femmes, très-bien traité d'elles, il avoit la manie de vouloir afficher ſes conquêtes. Quelques-unes avoient produit un grand éclat, & lui avoient attiré de fâcheuſes affaires, dont il s'étoit tiré avec honneur, car il ſoutenoit de ſa bravoure ſon audace & ſon impudence en ce genre. A un grand fond d'eſprit il joignoit de la gaieté; il étoit amuſant, très-riche, mais prodigue, ce qui le rendoit plus avide de la faveur, afin de réparer ſans ceſſe les brêches que ſes plaiſirs faiſoient à ſa fortune. Heureux conſtamment, il avoit réuſſi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naiſſance très-diſproportionnée, il avoit épouſé une Princeſſe de la maiſon de Lorraine, & ce mariage lui ayant procuré une querelle, elle ne ſervit qu'à rehauſſer l'éclat de ſa gloire par un duel fameux, dont il ſortit vainqueur. Nommé Lieutenant-général de la province de Languedoc avec le commandement, il avoit déterminé les Etats au commencement de la guerre à offrir au Roi de lever, habiller, armer, équiper, monter & entretenir à ſes frais durant ſon cours, un régiment de dragons ſous le nom de *Septimanie*. S. M., flattée de l'offre, avoit reconnu le ſervice du pere en nommant le fils, le Duc de Fronſac, colonel de ce régiment, & d'ailleurs s'étoit attaché plus particuliérement le Duc de Richelieu en lui donnant la place de premier gentilhomme de la chambre, vacante par la mort du Duc de Rochechouart, tué à la bataille de Dettinghen.

Ce courtiſan, dont le cœur ouvert à toutes les paſſions étoit auſſi dévoré de la ſoif des grandeurs, ne ſe voyoit pas encore au terme des honneurs, & ſentoit ne pouvoir mieux y parvenir qu'en ramenant à la cour la Ducheſſe de Château-roux. Il leva tous les ſcrupules du Monarque; il lui fit faire des parties de chaſſe, où il ménagea ſecretement à cette amante délaiſſée les occaſions de revoir le Roi & de reprendre ſur lui ſon empire. Enfin ce Prince, las de ſe contraindre, ſe plaignit hautement qu'on eût abuſé de ſon état pour ſouiller ſa gloire, pour le forcer à traiter indignement une perſonne qui n'étoit coupable à ſon égard que d'un excès d'amour. Il réſolut de la rétablir dans ſon rang, ſes titres & ſes dignités; il prépara ſon triomphe en la vengeant de l'Evêque de Soiſſons qui eut injonction de ſe retirer dans ſon dioceſe, & du Comte d'Argenſon, qui lui ayant porté l'ordre de ſon exil, fut chargé de lui annoncer ſon rappel; il lui demanda de la part du Roi la liſte de tous ceux dont elle exigeoit la punition. On aſſure qu'elle l'avoit mis en tête; que le Miniſtre voyant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à eſpérer avec cette femme, prit le ſeul parti qui lui reſtoit, de la gagner de viteſſe en s'en débarraſſant pour jamais. On ne peut ſuppoſer un crime plus aiſé à dire & à écrire qu'à commettre. Il eſt plutôt à croire que l'excès de la joie fit chez la Ducheſſe une révolution prompte & mortelle; ou, ſuivant d'autres mémoires, cette révolution fut occaſionnée par ſon impatience de recevoir les embraſſemens du Monarque, non moins empreſſé qu'elle, [*le 8 Déc.*] pour s'être dégarnie, baignée & parfumée dans un jour critique. Quoi qu'il en ſoit, on lui fit l'épitaphe ſuivante: qui en pareil cas auroit été beaucoup plus juſte pour Madame de Mailli, véritablement capable de penſer d'une façon auſſi magnanime:

Sans relever l'éclat de mon illuſtre ſang,
Ce trait ſeul fera vivre à jamais ma mémoire :
Mon Roi revit le jour pour me rendre mon rang,
Et je meurs ſans regret pour lui rendre ſa gloire.

Cette perte, également frappante par ſon époque & ſes circonſtances, plongea Louis XV dans une profonde mélancolie. Si l'on meſure ſon déſeſpoir ſur ſa paſſion, elle dût être extrême. La Ducheſſe avoit repris un tel aſcendant ſur ſon auguſte amant, qu'elle lui avoit dicté la loi une ſeconde fois. Outre les conditions qu'on a vues, pour réparation de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entiere par ſon expulſion ignominieuſe, elle avoit exigé une ſatisfaction authentique & non moins éclatante, celle d'être nommée Surintendante de la maiſon de Madame la future Dauphine, & l'aveuglement du Roi l'y avoit fait conſentir. En lui donnant cette place de confiance & de repréſentation, qui ſuppoſe dans la perſonne déſignée beaucoup de réſerve & de décence, un cœur incorruptible, une conduite réguliere, une réputation intacte, c'étoit afficher le ſcandale, c'étoit couronner le vice, c'étoit inſulter les mœurs, l'honnêteté publique & la cour d'Eſpagne, dont l'étiquette auſtere l'auroit fait s'indigner d'un choix auſſi infâme. La mort prévint tant de maux, & la dérogation à toute pudeur n'eut pas lieu ; mais il réſulta toujours de la réconciliation du Roi avec Madame de Château-roux une impreſſion fâcheuſe dans le peuple, qui altéra ſenſiblement ſon amour. Qui ne ſe rappelle le mot énergique des poiſſardes, dont le cri eſt toujours le cri public : *puiſqu'il a repris ſa Catin, il ne trouvera plus un Pater ſur le pavé de Paris !*

Il étoit en effet, ſérieuſement queſtion du mariage de M. le Dauphin : cela fit diverſion à la douleur de S. M., qui commençoit d'ailleurs à ſe

relâcher & à ne plus tant s'occuper des affaires de ſon Etat. Elle venoit de ſe décharger du poids du Miniſtere des affaires étrangeres. Il fut d'abord offert à M. de Ville-neuve, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur pendant ſa longue & utile Ambaſſade à la Porte. Ce perſonnage modeſte, flatté de la bienveillance du Roi, mais ſe ſentant dénué de l'activité d'eſprit néceſſaire dans un pareil département, s'excuſa ſur ſa ſanté, & fournit l'exemple rare à la cour, d'un refus qui lui fit plus d'honneur encore que le choix de S. M. Il prétendit que dans la vieilleſſe ou les infirmités, on n'étoit plus propre à l'adminiſtration. C'eſt ainſi que de nos jours un Miniſtre (*), en pareil cas, a eu le courage de le dire au Comte de Maurepas, mais la foibleſſe de ne pas ſuivre en tout cet exemple de M. de Ville-neuve, pour ſe voir forcé enſuite, en juſtifiant ſon aſſertion, de ſe retirer après avoir perdu en ſix mois & la gloire dont ſa réſiſtance l'auroit fait jouir & la réputation qu'il s'étoit acquiſe.

[*Le* 18 *Nov.*] Ce fut le Marquis d'Argenſon, le frere aîné du Miniſtre de guerre, qui eut la charge. Le Comte fut pourvu de celle de Surintendant des poſtes. Ces graces répandues ſur la même famille leur donnerent un crédit étonnant : tous deux en étoient dignes. Celui dont il s'agit, avoit moins de brillant que l'autre, & les courtiſans, qui ne jugent que par la ſurface, l'appelloient d'Argenſon la bête. Il étoit peu capable de ſe diſtinguer dans le poſte qui lui étoit confié, aux yeux de ceux qui penſent néceſſaire d'y apporter moins de vertu que de fineſſe. Au contraire, connu pour ſa probité, il étoit plus philoſophe que négociateur, mais ſurtout excellent citoyen. On en peut juger par ſon livre intitulé : *Conſidérations ſur le gou-*

(*) M. Taboureau.

vernement. Rouſſeau la cite dans le *Contrat ſocial*, où il l'exalte ſingulierement, &, ce qui y met le comble ; c'eſt que Voltaire s'accorde avec lui dans ſon *Commentaire hiſtorique*, &c. Il eſt vrai que les louanges de celui-ci, ſans ce concours, ſeroient ſuſpectes. Il convient que le Miniſtre, du même âge, ſon condiſciple aux Jéſuites, avoit eu dès ſon enfance une tendre amitié pour lui ; que depuis ils avoient été en très-grande correſpondance, & que l'homme d'Etat avoit employé l'homme de lettres en pluſieurs affaires conſidérables pendant les années 1745, 1746 & 1747 (*) ; ce qui l'avoit obligé d'interrompre dans cet intervalle la compoſition de ſes pieces de théâtre. Ce n'eſt pas, ſans doute, ce qui fait le plus d'honneur au premier, & s'il avoit eu la connoiſſance des hommes, il auroit vu que la politique n'étoit pas l'élément de ſon ami, trop plein d'amour-propre, trop ardent, trop iraſcible, trop ſuſceptible de toutes les paſſions, pour y apporter le flegme & le calme requis en pareil cas. Un commis bien lourd, bien épais, bien renfermé en lui-même, bien cuiraſſé de toutes pa ts, bien taciturne, eſt infiniment préférable.

La négociation qu'eut à traiter le Marquis d'Argenſon dans ſon département, fut le mariage dont nous venons de parler. L'Evêque de Rennes Ambaſſadeur à Madrid depuis quelques années, relativement aux projets formés contre la Maiſon d'Autriche, avoit été en même tems chargé de ce point. Cet Ambaſſadeur étoit M. de Vauréal, Prélat de bonne mine, fait pour la repréſentation, ayant beaucoup d'eſprit, parlant bien, fin, diſſimulé, tortueux, pointilleur, défiant, toutes qualités aſſez aſſorties à ſon rôle ; mais dont les mœurs, le ſtyle,

(*) Il eſt à remarquer que M. le Comte d'Argenſon ſe démit au commencement de Janvier 1747 ; il ne put donc employer M. de Voltaire cette année. Il faut croire qu'il travailla ſous le ſucceſſeur à une ſuite d'affaires, dont le premier l'avoit chargé.

ni les manieres ne convenoient à ſon état. On avoit été ſurpris que le Cardinal l'eût choiſi. Deux raiſons en pouvoient être cauſe : la plus eſſentielle, ſans doute, c'étoit d'éloigner avec honneur un concurrent, dont la vieille Eminence redoutoit le génie & l'intrigue ; la ſeconde, qu'il étoit avare, ce qui étoit fort analogue à ſon goût pour l'économie. Quoi qu'il fût à craindre que ce Miniſtre ne réuſſît pas chez une cour auſſi circonſpecte que celle d'Eſpagne, s'il fut peu accueilli des Grands, auprès deſquels ſa réputation l'avoit dévancé, il fut bien reçu du Souverain. Au reſte, les intérêts de la France & de l'Eſpagne étoient trop liés pour trouver beaucoup de difficultés, & l'hymen trop avantageux pour qu'il ne fût pas accepté. Il n'étoit plus queſtion que de mettre la derniere main aux accords & de faire faire la demande ſolemnellement, lorſque le nouveau Secrétaire des affaires étrangeres entra en fonctions.

Tous les Seigneurs du premier rang ambitionnoient cet honneur. Le Duc de Châtillon, Gouverneur du jeune Prince, prétendoit qu'en cette qualité il lui appartenoit de droit. Son illuſtre naiſſance, ſon rang, ſon mérite perſonnel, quoique fort au deſſous de l'emploi dont il avoit été chargé, ſa gravité, ſon froid, le rendoient très-ſuſceptible d'une pareille deſtination & excellent pour le lieu où il falloit la remplir. Mais il venoit d'être exilé ; & cette faveur ne ſe concilioit point avec ſa diſgrace. Afin d'adoucir, autant qu'il fut poſſible un tel déſagrément, que reſſentit même le Prince ſon éleve, qui lui étoit fort attaché, l'Evêque de Rennes, déjà à Madrid, fut revêtu d'un caractere extraordinaire pour la cérémonie.

Verſailles venoit de s'orner de jeunes Princeſſes préciſément en ce tems-là. C'étoit des compagnes ménagées pour la ſociété & l'amuſement de la future Dauphine, dont l'âge & les goûts auroient

pu ne pas s'accommoder de la vieille cour. Le Duc de Chartres avoit épouſé la ſœur du Prince de Conti. Elle avoit dix-huit à dix-neuf ans; elle étoit belle, bien faite, pleine de graces & de gaieté, ardente pour les voluptés, aimant les fêtes & la magnificence, d'un caractere charmant & d'un eſprit fin & délicat. Elle ſe faiſoit déja chérir par cette affabilité & cette popularité qui ſemble avoir toujours été le caractere diſtinctif de ſa branche. Son époux étoit également bon, humain, capable de ſe faire adorer; il plaiſoit par une belle figure, &, quoique prodigieuſement gros, reparoit ce défaut naturel par ſa légéreté. Mais ſon humeur ſympathiſoit peu avec celle de la Ducheſſe : il n'avoit pas ce penchant au plaiſir & au faſte qu'elle lui auroit deſiré. Quand à ſon eſprit & à ſa culture, ſon enfance avoit donné les plus grandes eſpérances, & il eſt à préſumer qu'elles auroient été remplies, ſi celui qui préſida en ſecond à ſon éducation, eût ſuivi les traces du premier. Ce Gouverneur venoit d'être exilé à peu près dans le même tems que le Duc de Châtillon. On en fut d'autant plus ſurpris, qu'il étoit proche parent des d'Argenſon, qui l'avoient produit & ſoutenu juſqu'alors. Il s'étoit ſi peu fait aimer, qu'il ne ſe trouva preſque perſonne qui prît part à ſon malheur. On ne voit pas même que ſon illuſtre pupille en fût fort affligé.

La Comteſſe de Toulouſe, [*le 29 Déc.*] plus récemment avoit marié le Duc de Penthievre, ſon fils, à la Princeſſe de Modene, dont le pere alors, Souverain ſans Etats, victime de ſon attachement à la France, étoit réduit à commander les troupes du Roi d'Eſpagne. Elle étoit de quelques mois plus jeune que la Ducheſſe de Chartres, belle, moins aimable à l'extérieur, moins ſémillante, mais peut-être plus capable au fond de faire le bonheur de ſon époux. La Ducheſſe, ſa mere, ſœur du Duc d'Orléans, fille du Régent, avoit eu un moment

l'eſpoir de marier ſa fille à ſon neveu & l'avoit emporté ſur la Princeſſe de Conti ; mais celle ci, non moins remuante, non moins entiere, non moins adroite, avoit fait jouer de nouveaux reſſorts qui avoient réuſſi. La détreſſe du Duc de Modene fut au fond le ſeul motif de ce changement d'alliance : dans tout autre cas, ſans doute, ſa fille eut été préférée ; mais quelque juſte, quelque intéreſſante que ſoit leur cauſe, on n'aime point s'allier aux malheureux. Mademoiſelle de Modene fut réduite à donner la main à un Prince légitimé. Il eſt vrai qu'en faveur de cet hymen, la Comteſſe de Toulouſe eut un inſtant l'eſpoir que le Roi rétabliroit ſon fils, & par conſéquent ceux de la Ducheſſe du Maine, le Prince Dombes & le Comte d'Eu, dans tous les honneurs, rangs, droits & prérogatives que Louis XIV avoit ſolemnellement accordés à ſes enfans, & dont nous avons vu qu'ils avoient été par proviſion authentiquement privés ſous la Régence, & depuis définitivement & en totalité, du moins quant à leur poſtérité. Le ſingulier eſt, que l'inſtigatrice du procès avoit été la ſœur même du Duc du Maine & du Comte de Toulouſe, la Ducheſſe de Bourbon, qui, légitimée comme eux, ne pouvoit les dégrader ſans ſe dégrader elle-même. Preuve que la parenté entre les grands n'eſt rien, & que le cri de la nature ne ſauroit prévaloir contre les fureurs jalouſes de l'ambition. Elle avoit vu avec envie les graces du feu Roi tomber ſur ſes freres ; elle avoit excité le Duc de Bourbon ſon fils à réclamer, &, par une perfidie affreuſe, l'avoit forcé, pour ainſi dire, à porter les premiers coups, dans le tems même qu'il étoit en partie de plaiſir au château de Rambouillet chez le Comte de Toulouſe, ſon oncle.

Depuis, S. M. avoit accordé aux enfans de M. le Duc du Maine & de M. le Comte Toulouſe, les mêmes honneurs dont jouiſſoient leurs peres,

mais par un brevet perſonnel & à vie ſeulement. C'étoit peu de choſe ; cela ne pouvoit que ſatisfaire leur vanité dans l'intérieur de leur palais ou au château de Verſailles. Les Princes du Sang, les Grands, le Parlement, la Nation n'avoient point acquieſcé à ces diſtinctions. La maiſon d'Eſt auroit deſiré qu'en faveur de ſon alliance le Roi eût fait des graces ſpéciales & pour leur donner la ſanction néceſſaire eût déployé tout l'appareil du pouvoir ſouverain. C'eſt ce que tant d'illuſtres perſonnages, jaloux de tranſmettre à leur deſcendans leurs droits & leur rang ſans aucune altération, étoient intéreſſés d'empêcher. Cette affaire mettoit la cour dans une agitation extrême. Les plus prudens des courtiſans agiſſoient ſourdement ; les moins circonſpects éclaterent & en furent punis par l'exil. Quelques-uns, quoique récemment comblés des bienfaits du Monarque, ne crurent pas que la reconnoiſſance dût l'emporter ſur l'importance de l'étiquette, car il n'étoit guere poſſible qu'on revînt ſur les articles de la ſucceſſion à la couronne & même ſur celui de la qualité ſans reſtriction de Princes du Sang. Louis XV ne ſe flatta pas de rétablir l'ouvrage de Louis XIV ; & quand il en auroit eu la bonne volonté, un tel coup de vigueur étoit au-deſſus de ſes forces. D'ailleurs, il auroit été d'autant plus dangereux de ſa part que lui-même, marchant ſur les traces galantes de ſon ayeul, pouvoit éprouver un jour les tendres ſentimens de paternité aveugle. S. M. s'en tint donc aux brevets particuliers ; & les réclamans, malgré les marques de ſévérité du Souverain, n'en firent pas moins les proteſtations & autres actes conſervatoires d'uſage.

C'eſt dans ces circonſtances qu'arriva Madame la Dauphine. L'Ambaſſadeur de France ayant fait huit jours auparavant la demande dans la forme ordinaire, la célébration du mariage de l'Infante

Marie-Thérese eut lieu à Madrid le dix-huit Décembre, sous la bénédiction du Patriarche des Indes. Le Prince des Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin. Elle fut remise trois semaines après dans l'isle des faisans par les officiers du Roi d'Espagne entre les mains du Duc de Lauraguais, chargé de la recevoir. Tout retrace ici encore le pouvoir de la Duchesse de Château-roux, qui avoit fait accorder cet honneur à son beau-frere ; qui avoit fait nommer sa sœur la Duchesse du Lauraguais Dame d'atour de Madame la Dauphine, & la Duchesse de Brancas, mere de celle-ci, à raison de son âge & de sa gravité, Dame d'honneur. L'Infante ne put être rendue à Versailles que le 23 Février 1745, où elle reçut une seconde bénédiction nuptiale du Cardinal de Rohan, Grand-aumônier.

Cette Princesse, dont la figure n'avoit rien de séduisant, avoit cependant trouvé le chemin du cœur de M. le Dauphin. Soit l'effet d'une sympathie secrette, soit celui de la bouillante ardeur d'un jeune Prince éprouvant des transports qu'il ignoroit, il en fut enchanté, & ce que le premier aspect avoit commencé, les qualités personnelles l'acheverent. Elle avoit de l'élévation dans les sentimens, de la douceur & de l'aménité dans le caractere, un goût de recueillement & de dévotion, qui convenoit merveilleusement à l'éducation donnée à M. le Dauphin. Cependant on ne peut cacher que son auguste époux, malgré une figure aimable, malgré l'éclat de son âge & de son rang, malgré la ressemblance des ames, ne lui avoit pas fait la même impression. Peut-être une plus longue intimité eût-elle opéré davantage ; mais le ciel ne fit, pour ainsi dire, que montrer Madame la Dauphine à la Nation, assez cependant pour qu'elle en emportât en mourant les regrets les plus sinceres.

Malgré les calamités de la guerre, les réjouis-

ſances les plus brillantes eurent lieu dans tout le royaume ; les nôces de l'héritier préſomptif du trône ſe firent avec une pompe & une dépenſe extraordinaires. Paris, qui ſurpaſſe infiniment en grandeur & en richeſſe les autres capitales, voulut auſſi les ſurpaſſer en témoignages de zele & d'affection envers la famille royale. Il n'avoit plus pour chef le fameux Turgot, ſi renommé en magnificence : le Prévôt des marchands étoit M. de Bernage, petit génie & peu propre à ces cérémonies d'éclat. Cependant il eut, ou plutôt il adopta une imagination aſſez heureuſe. Comme on étoit dans l'hiver, & que le froid, la pluie, les frimats auroient pu nuire beaucoup aux fêtes ou les contrarier, il fit conſtruire dans douze endroits les plus beaux de la ville, autant de ſalles de verdure, qui rappellant le printems aux yeux firent oublier l'affreuſe ſaiſon où l'on étoit. Ces vaſtes enceintes, ouvertes de toutes parts, recevoient indiſtinctement les grands & les petits, mélange premier véhicule de la joie dans ces ſortes de Saturnales. Les rafraîchiſſemens y furent prodigués ſans relâche, les meilleurs muſiciens eurent ordre de s'y trouver, & le ſon des inſtrumens & de mille voix mélodieuſes, joints au murmure d'autant de fontaines répandant le vin à grands flots, mirent en délire un peuple innombrable. Les étrangers accourus des Etats les plus lontains pour participer aux plaiſirs, ne pouvoient ſe perſuader qu'une guerre auſſi ruineuſe que meurtriere déſolât la France : s'ils n'euſſent été inſtruits de ſa ſituation, ils l'auroient jugée dans la paix la plus profonde & la plus heureuſe.

L'objet de ceux qui exciterent la ville à donner ces ſpectacles extraordinaires, étoit non-ſeulement de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple françois envers ſes maîtres, mais de cauſer une diverſion à la triſteſſe de Louis XV. Depuis la mort

de la derniere favorite, les plus jolies femmes de la cour & même celles qui ne l'étoient pas, enhardies par les premiers choix, s'étoient miſes ſur les rangs ſans ſuccès. Entre elles on diſtinguoit la Ducheſſe de Rochechouart, veuve depuis un an, charmante créature, ſi jamais il en fût, ou plutôt véritable Hébé. Elevée avec le Monarque, avec qui elle avoit vécu à Rambouillet dans une ſorte de familiarité, elle avoit fait tous ſes efforts pour plaire à un Prince très-ſéduiſant alors, quand il n'eût pas été Roi, & toujours inutilement. Par une comparaiſon énergique & peut-être trop juſte, à raiſon de l'image peu honnête qu'elle offre, on diſoit : *qu'elle étoit comme les chevaux de la petite écurie, toujours préſentés & jamais acceptés.* De dépit elle épouſa en ſecondes nôces le Comte de Brionne & mourut dix-huit mois après. On ſe flatta que parmi les femmes du ſecond ordre, ou même parmi les bourgeoiſes de la capitale, qu'on pouvoit lui faire paſſer en revue de cette maniere ſans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occaſion d'enchaîner cet eſclave couronné. A cet effet, il y eut un bal à l'hôtel de ville, que les nouveaux époux & le Roi voulurent bien honorer de leur préſence. Afin de mieux remplir l'objet de la fête, tout le monde y fut admis maſqué. Louis XV & toute ſa cour s'y rendirent ſous des habits auſſi bizarres qu'élégans. Il vit avec une agréable ſurpriſe tant de beautés raſſemblées. Ce n'étoient point de ces attraits fardés, de ces charmes ſoutenus ou ravitaillés par l'art, tels qu'il avoit coutume d'en rencontrer dans ſon palais : c'étoit la nature elle-même ; qui ſembloit avoir choiſi ce jour pour étaler à ſes regards ſes plus parfaits ouvrages. Enchanté d'une perſpective auſſi brillante, le Monarque erroit ſur chacun des objets dont elle étoit compoſée, ſans ſe déterminer, lorſqu'une jeune blonde, d'une taille ſwelte & paîtrie de graces,

le fixa d'abord. Elle étoit habillée en Amazone, ſon carquois & ſon arc ſur ſes épaules ; ſes cheveux flottans par boucles étoient parſemés de pierreries, & une gorge charmante à demi-découverte irritoit les deſirs : *Belle chaſſeuſe*, dit S. M., *heureux ceux que vous percez de vos traits ! . . . . . Ces bleſſures en ſont mortelles ! . . . . .* C'étoit le moment précieux d'en lancer un dans le cœur du Roi ; mais ſoit qu'elle ignorât qui lui parloit, ſoit qu'elle-même, épriſe ailleurs, fût peu flattée de cette conquête, ſoit plus vaiſemblablement que ſon amour-propre trop exalté lui fit perdre la tête, l'eſprit lui manqua tellement que, ſans répondre, elle courut ſe précipiter & ſe confondre dans la foule des maſques ; enſorte qu'on a toujours ignoré qu'elle étoit cette belle. Une contre-danſe angloiſe, fort en vogue en ce tems-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur rendoit ſemblables aux céleſtes Houris, effaça ſur le champ l'impreſſion qu'avoit cauſée la Diane moderne. Le feu de l'amour circuloit dans ſes veines. Incertain, il eut voulu les poſſéder toutes, & comme elles étoient maſquées, il eut fallu, pour le tirer d'embarras, que quelqu'une ſe fût découverte. Dès la premiere, ſon ame, qui ne demandoit qu'à être remplie, en eût reçu l'image avec avidité. Ayant en vain attendu, il paſſa à une des extrêmités de la ſalle, où ſur pluſieurs eſtrades diſpoſées en forme d'amphithéâtre les femmes de médiocre condition étoient placées. Elles ne le cédoient en rien pour la parure aux femmes d'un rang plus diſtingué, & elles portoient en outre ſur leur phyſionomie cette gaieté franche, indice du bonheur plus aiſé à rencontrer dans la médiocrité. Telles furent les réflexions qui vinrent à l'eſprit de S. M. en les conſidérant & en enviant leur ſort. Elle en ſortit bientôt par un maſque qui vint la lutiner : ce maſque étoit la charmante Madame

d'Etioles. Née dans la classe la plus infame, elle étoit fille d'un nommé Poisson, personnage crapuleux, bas, grossier, mais ne manquant pas d'un certain esprit; il étoit surtout très-caustique & dans sa franchise ne s'épargnoit pas lui-même. Il étoit boucher des Invalides, & avoit acquis du bien dans cette place. Sa femme étoit une des plus dévergondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avoit compté sur ceux de sa fille, & à force lui dire qu'*elle étoit un morceau de Roi*, lui avoit inspiré le desir d'être maîtresse du Monarque. Ce desir s'étoit tellement accru, qu'elle n'avoit négligé aucune occasion de le remplir : elle y travailloit surtout depuis la mort de la Duchesse de Châteauroux; elle se présentoit à toutes les chasses de Louis XV; elle cherchoit toutes les occasions de s'en faire remarquer; elle essayoit toutes les manieres de se mettre, propres à fixer ses regards, & n'eut garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries & ses propos spirituels la curiosité du Roi, elle céda à ses importunités; elle se démasqua, mais par un rafinement de coquetterie, se rejetta en même tems dans un grouppe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, & soit exprès, soit involontairement le laissa tomber. Louis XV le ramasse avec empressement, & ne pouvant atteindre du bras où elle est, le lui jette le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier triomphe de Madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussitôt dans la salle avec ces mots: *le mouchoir est jetté!* & toutes ses rivales furent désespérées Le Roi, qui avoit reconnu dans cette belle la femme qu'il avoit déjà considérée plusieurs fois avec émotion à ses chasses, en devint plus amoureux. Deux subalternes, le Sr. Binet, un des premiers valets-de-chambre de S. M., cousin de Madame

M.E LA MARQUISE DE
POMPADOUR.

Madame d'Etioles, & le Sr. de Bridge, l'un de ſes écuyers, ami de cette Dame, nourriſſoient adroitement cette paſſion (*). La ſéduction de ſon eſprit avoit achevé la défaite de ſon royal amant : il étoit bleſſé à ce point où l'on ne veut que de la ſolitude & un confident. Le Duc de Richelieu continuoit à jouir de plus en plus de la confiance de ſon maître en cette partie ; il avoit toujours été ſur ſes pas, il avoit tout obſervé, il étoit déjà inſtruit de tout ce qui étoit néceſſaire à ſavoir, & le Roi lui ayant ouvert ſon cœur, il ſe chargea de prendre les arrangemens les plus prompts pour le ſoulager. Madame d'Etioles n'étoit pas d'un rang à pouvoir faire ſes conditions, comme les femmes de qualité qui l'avoient précédée ; elle fut obligée, pour réuſſir, de ſe prêter à toutes les volontés du Monarque, mais cependant elle ne le fit qu'avec une réſerve propre à maintenir & accroître ſon empire. D'ailleurs, elle avoit dans ſon eſprit & ſes talens de reſſources pour ſuppléer au vuide d'une paſſion trop tôt ſatisfaite. Elle ne tarda pas à ſubjuguer l'eſprit du Roi par l'art merveilleux de l'amuſer, & le conduiſit bientôt à ſon but en ſe faiſant déclarer maîtreſſe abſolue & reconnue. Il fut décidé qu'elle accompagneroit ſon auguſte amant durant la campagne qu'il ſe diſpoſoit à faire encore cette année, mais dans une ſorte d'*incognito*.

Madame Poiſſon étoit très-malade lors de l'entrevue de ſa fille avec le Roi. Cette nouvelle prolongea ſon exiſtence, & lorſqu'elle fut certaine du bonheur de Madame d'Etioles, favorite en titre, elle dit qu'elle n'avoit plus rien à deſirer & expira. Quant au mari, il étoit trop épris d'une femme charmante, qu'il poſſédoit depuis peu, pour

(*) Voyez les *Lettres de Madame la Marquiſe de Pompadour, depuis 1746 juſqu'en 1762*, non que nous les regardions comme authentiques à beaucoup près, mais au moins elles ſont fondées ſur des faits & des anecdotes connus des contemporains.

n'être pas vivement affecté de ſon abandon : l'eſpoir des graces ne put éteindre ſon amour, & il n'en vit aucune capable de le dédommager d'une perte auſſi chere à ſon cœur. Irrité, furieux, déſeſpéré, il eut recours aux larmes, aux reproches, aux imprécations. Comme ſon infidelle eut lieu de craindre que dans l'excès de ſa frénéſie ſon mari ne ſe portât à quelque extravagance, il fut le premier contre qui elle exerça ſon pouvoir en le faiſant exiler. Ce comble de cruauté lui cauſa une maladie grave, qui le conduiſit aux portes du tombeau, mais qui produiſit enfin l'effet heureux de lui deſſiller les yeux, & il recouvra à la fois la ſanté & la paix. Telles étoient les intrigues & les événemens de l'intérieur du palais de Verſailles durant l'hiver, tandis que la politique en faiſoit naître d'autres.

Un fait particulier, peu important en lui-même & au premier coup-d'œil, mérite cependant d'être examiné & diſcuté, par les ſuites qu'un pareil exemple pouvoit & peut entraîner. M. de Jonſac, Maréchal de camp, qui commandoit à Lauterbourg, lors du paſſage du Rhin par le Prince Charles, & n'avoit pas tenu plus d'une heure dans ce poſte eſſentiel, avoit été mis au conſeil de guerre : on avoit jugé qu'il eût pu réſiſter plus longtems, qu'il avoit fait une capitulation deshonorante & en conſéquence il avoit été dégradé avec les flétriſſures les plus marquées. Il remua, il fit agir ſa famille & ſes défenſeurs, & avant que la campagne s'ouvrît, fut rétabli. On exalta l'équité & plus encore la bonté & la modération du Roi. Sans examiner le fond du procès, nous croyons que dans l'un ou l'autre cas c'étoit très-mal agir. En effet, ſi M. de Jonſac étoit innocent, s'il s'étoit comporté avec la bravoure, la loyauté, la capacité qu'exigeoit ſa place, ce n'en étoit point aſſez ; il devoit être lavé, comme il avoit été con-

damné, par ſes pairs, & il falloit faire réjaillir ſur les juges l'opprobre dont ils avoient voulu le couvrir. S'il étoit véritablement coupable, il falloit laiſſer ſubſiſter cet acte de ſévérité, qui s'exerce trop rarement & de plus en plus néceſſaire chez une nation toujours diſpoſée à ſe relâcher de ſa diſcipline, à prendre en commiſération les malheureux, même parjures envers elle, & dont auparavant elle pourſuivoit la vengeance par ſes clameurs & ſon animoſité.

C'eſt l'uſage du gouvernement François, analogue à la douceur des mœurs de ce peuple, de ſe contenter d'une légere diſgrace dans des occaſions où d'autres Etats mettroient aux fers leurs officiers-généraux, ou leur feroient trancher la tête. Mais cette légere diſgrace, c'eſt-à-dire l'exil, & conſéquemment la privation d'une portion de la liberté, il n'eſt pas au pouvoir du Prince de l'employer, avant que d'avoir fait déclarer légalement condamné celui ſur qui elle tombe, & lorſqu'il l'eſt, ſi le Souverain peut faire grace, ce n'eſt jamais au préjudice des intérêts de ſon royaume, & en confiant de nouveau ſon deſtin à un chef reconnu traître, inutile ou négligent.

Voltaire prétend que l'équité exige que l'honneur & la vie d'un Général ne dépendent pas d'un mauvais ſuccès. Sans doute, ce n'eſt pas ce que nous voulons dire. Il ajoute que c'eſt une cruauté de punir un homme qui a fait tout ce que lui permettoient ſes talens. Oui, ſi ſe déclarant lui-même incapable de l'honneur qu'on vouloit lui faire, il l'a refuſé & n'a cédé qu'à des ordres réitérés & preſſans, qu'à un zele aveugle, aiguillonné par l'amour de la patrie : ce qui peut arriver chez les étrangers, mais en France preſque jamais. On ſait que c'eſt le manege, l'intrigue, la cabale, qui font tout, & que c'eſt celui qui a perſuadé qu'il étoit le plus digne, à force de le répéter & de le faire crier par ſes amis, & non celui que le public a jugé tel,

qui l'emporte & eſt nommé. C'eſt donc en France qu'il eſt plus eſſentiel que partout ailleurs d'exercer une punition éclatante ſur un téméraire de cette eſpece, afin d'intimider ceux qui, pourvus d'auſſi peu de capacité, avec le ſecours de la faveur auroient autant d'audace.

Deux choſes ſont ſurtout néceſſaires pour faire la guerre, des bras & de l'argent. On commençoit déjà à s'appercevoir en France qu'on manquoit de l'un & de l'autre. Il paſſe pour conſtant qu'on propoſa dans le conſeil un moyen facile d'avoir les deux, par le libre exercice de la religion proteſtante dans le royaume, ou du moins en annullant en partie la révocation de l'Edit de Nantes. Un avis de cette nature, ouvert en pareil lieu, eſt la premiere époque où l'on remarque ſenſiblement l'influence de la philoſophie ſur tous les ordres de l'Etat, & dans les objets d'où, juſqu'ici, on l'avoit écartée. C'eſt Monteſquieu, qui le premier a commencé cette révolution avec ſes *Lettres Perſannes*. Nous entendons par philoſophie, la hardieſſe de ſe mettre au deſſus de tous ſes préjugés dans les matieres de doctrine, pour n'écouter & ne ſuivre que la raiſon, comme dans l'exercice des vertus, d'avoir toujours pour premiere baſe l'humanité. Ces deux divinités tutélaires de l'homme, s'accordoient en cela également avec la politique.

Quelque vaſte & peuplée que ſoit la France, les grandes pertes qu'elle avoit eſſuyées en trois années & demie de guerre lui avoient conſidérablement enlevé des hommes. Les nouvelles levées n'avoient pu ſe fournir ſans de grandes difficultés, puiſqu'au défaut de garçons on avoit été obligé de faire marcher des gens mariés, même depuis quelques années. Les hommes, dont les différentes provinces avoient contribué, étoient, pour la plupart, au deſſous de la taille ordinaire, trop jeunes & ſi foibles qu'il en étoit mort beaecoup avant de

joindre les corps ou garnisons auxquels ils étoient destinés. Les vieux régimens étoient fondus; il n'en restoit que le nom. A peine y avoit-il dans chacun une centaine de soldats qui eussent vu la guerre & qui fussent en état de former les nouveaux-venus au maniement des armes, à la discipline & aux travaux militaires, & de leur inspirer ce qu'on appelle *l'esprit de corps*. Il y avoit toute apparence que la guerre seroit longue & meurtriere : on ne pouvoit compter sur les nouvelles milices qu'après trois ans passés dans des garnisons. Il falloit cependant completer les corps, & remplacer ceux qu'on tiroit chaque année de ces garnisons pour le service de campagne. Les payſans, dont se forment les recrues, diminuoient dans les villages; l'impossibilité de payer les impôts & la misere en avoient forcé depuis plusieurs années un grand nombre à abandonner leurs hameaux & la culture des terres, même à fuir de leur patrie; ce qui avoit nécessairement occasionné une diminution des revenus du Roi. Il étoit essentiel de remédier au plutôt à tous ces maux, & le moyen de le faire, étoit assurément de chercher à se procurer de nouveaux habitans qui devinssent une ressource pour l'Etat, soit en hommes, soit en contribution aux charges : il étoit naturel de préférer ceux qui par leur naissance ou par leur origine tenoient à la patrie même, & qui en portoient dans le cœur cet amour né, ce semble, avec tous les hommes, ou ce penchant secret que les enfans ont ordinairement pour le pays de leurs peres. Les Protestans, en général, avoient toutes ces qualités : de plus, leur séjour dans les pays étrangers les avoit rendus plus industrieux, plus habiles dans le commerce, plus opulens; plus souples même, & par conséquent très-propres à faire fleurir un royaume. C'étoit d'ailleurs une justice de réparer les maux dont ils étoient les victimes, en leur accordant la liberté de ren-

trer en France. On opéroit le double bien, de procurer des ſujets au Roi & de les enlever aux Puiſſances voiſines qui s'en étoient enrichies, ſurtout à l'Angleterre & à la Hollande, nos ennemies en ce moment.

D'autres motifs militoient encore pour l'Edit qu'on propoſoit. A l'égard des Réfugiés même qui ne reviendroient pas, il étoit avantageux d'éteindre ou de diminuer au moins leur haine envers une marâtre qui les avoit auſſi cruellement traités, dans le cas de quelque invaſion, ſoit dans la Grande-Bretagne par le Prétendant, ſoit dans les Provinces-unies par nos armes. Enfin il étoit prudent de ſe concilier ceux qui, reſtés ou cachés en France, formoient des vœux contre leur patrie, qui, toujours au nombre de pluſieurs millions pouvoient, encouragés ſous main par nos rivaux, y exciter des ſéditions, des révoltes & peut-être une guerre civile.

Ces puiſſantes conſidérations ne purent tenir contre la crainte du Clergé, dont le fanatiſme parut alors plus dangereux & plus redoutable. Un pareil projet devoit être propoſé pluſieurs fois avant d'être adopté, & c'étoit beaucoup d'avoir oſé le produire. Depuis, lors de la guerre de 1750 on y revint, & durant la guerre actuelle on a vu le moment où il s'effectueroit; mais cet heureux jour eſt encore reculé (*).

Une aventure ſinguliere, arrivée à cette époque, qui, quoique peut-être le pur effet de l'imprudence d'une part, & de la hardieſſe de l'autre, fournit ample matiere aux ſpéculations des politiques, voulant toujours trouver de la fineſſe à tout. Ce fut la ſurpriſe & l'enlevement du Maréchal de

(*) On a vu dans une Note précédente, que le Parlement ſollicitoit lui-même pour les Proteſtans un état légal en France; mais il a reçu inſinuation de s'en abſtenir juſqu'à nouvel ordre.

Belle-île & de ſon frere. Après que les armées françoiſes eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris ils partirent avec une ſuite nombreuſe. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des Puiſſances du Nord, relatives à la ligue de Francfort. Ils ſe rendirent d'abord auprès de l'Empereur ; de-là traverſant, pour aller à Berlin, un petit territoire dépendant de l'Electorat d'Hanovre, près d'Elbingerode, ils furent arrêtés & conduits en Angleterre, (20 *Déc.* 1744.) où l'on les retint juſqu'au mois d'Août 1745. Quel étoit l'objet de leur miſſion ? Etoient-ils légitimément arrêtés ? Comment ne les réclama-t-on pas auſſi fortement qu'on auroit dû le faire ? Y avoit-il à cela un deſſous de cartes ? Toutes queſtions qui furent agitées alors, & dont la diſcuſſion ne peut être qu'inſtructive & intéreſſante.

On dit dans le tems que le Maréchal de Belle-île alloit concerter avec le Roi de Pruſſe les opérations de la campagne prochaine ; qu'on l'avoit choiſi préférablement, parce que la guerre qui ſe faiſoit, étant en quelque ſorte ſon ouvrage, on le regardoit comme piqué d'honneur à en faire ſortir la France avec la gloire, parce qu'il étoit, ſuivant ce qu'on a vu précédemment, très-connu & très-eſtimé du Monarque dont il falloit calmer le mécontentement & prévenir l'inquiétude. En effet, il ſe plaignoit qu'on eût commis la double faute, & de laiſſer le Prince Charles repaſſer tranquillement le Rhin, & de ne l'avoir pas pourſuivi du moins dans ſa marche vers Prague & mis entre deux feux ; ce qui auroit pu opérer la deſtruction de cette armée Autrichienne, ou auroit permis à la ſienne, loin d'être forcée à la retraite, de garder ſes conquêtes & d'en entreprendre de nouvelles. On ſavoit que ce Roi, ſtrict dans l'exécution de ſes traités, profitoit facilement du premier ſujet de les rompre, quand ils ne tournoient pas à ſon

avantage ; & l'on appréhendoit déjà qu'il ne fût dégoûté du dernier. Son départ précipité de Berlin pour ſon armée, qu'il venoit de quitter préciſément dans le tems que le Maréchal de Belle-île ſe rendoit dans cette capitale & que c'étoit une nouvelle publique, donna lieu de croire qu'il vouloit éviter toute conférence, & redoubla les craintes de ſa défection.

Quoi qu'il en ſoit, le Miniſtre françois fut arrêté faute de paſſe-ports & ſous le prétexte de la guerre déclarée par le Roi ſon maître au Roi d'Anglererre, dans l'Electorat duquel il ſe trouvoit. Mais le Roi de Pruſſe a dans tous ces pays-là, pour la communication de ſes Etats, des bureaux de poſte qui, par une convention établie entre les Princes d'Allemagne, ſont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le Duc de Belle-île étoit en outre Prince de l'Empire ; ſa miſſion étoit vers l'Empereur & ce Monarque. C'étoit à la fois violer le droit des gens, les prérogatives des Ambaſſadeurs, les conſtitutions de l'Allemagne. En d'autres tems l'Electeur d'Hanovre eût été lui-même mis au ban de l'Empire pour cette inſulte faite à ſon Chef, en la perſonne d'un négociateur envoyé vers S. M. Impériale, avec qui le Roi Georges n'étoit point en guerre. Il ne l'étoit pas plus avec le Roi de Pruſſe, qui ne parut pas auſſi ſenſible qu'il auroit dû l'être à cette injure, réjailliſſant en partie ſur lui. Charles VII ne pouvoit punir un attentat indirect, lorſqu'il en avoit tant d'autres perſonnels à venger, ſur leſquels il ne lui reſtoit que la voie de la plainte. Enfin la France ne fit pas en cette occaſion l'éclat qu'exigeoit l'importance du grief. Elle fut juſqu'à offrir de regarder le Maréchal comme priſonnier de guerre, & de payer ſa rançon, ainſi que celle de ſon frere. Selon le cartel établi à Francfort entre les deux couronnes le 18 Juin 1743, la rançon d'un Maréchal de France étoit 50,000 livres. Le

Miniſtre de S. M. Britannique éluda ces inſtances preſſantes par un nouvel outrage. Il déclara qu'il regardoit Meſſieurs de Belle-île comme priſonniers d'Etat, terme ſous lequel il vouloit bien déguiſer leur véritable qualité d'eſpions. Le reproche n'étoit pas ſans vraiſemblance : d'abord il ſembloit contre le bon ſens que les négociateurs, pour ſe rendre dans l'Electorat de Brandebourg, euſſent choiſi leur route par l'Electorat d'Hanovre, préférablement au chemin ordinaire, ou que dans ce cas ils euſſent négligé de ſe munir de paſſe-ports : cela ſuppoſoit le deſſein de dérober leur marche. On ſoupçonna que leur objet étoit d'examiner par eux-mêmes s'il ne ſeroit pas poſſible de faire pénétrer dans cet Electorat l'armée françoiſe qui étoit du côté de Mayence & de Cologne, en la conduiſant par des montagnes de difficile accès à la vérité, mais non pas inſurmontables. Ce ſoupçon étoit d'autant moins deſtitué de fondement, que ces montagnes, réputées par les nationaux comme une défenſe ſuffiſante, n'étoient ni gardées ni fortifiées, & que le Maréchal affecta d'y paſſer avec toute ſa ſuite, parmi laquelle on aſſuroit qu'il y avoit pluſieurs officiers entendus & très-capables de tirer le plan du terrein. La translation des priſonniers à Londres, les bons traitemens qu'ils y éprouverent & leur long ſéjour fournirent matiere à une derniere conjecture plus détournée : ce fut que cet arrêt étoit de pure convention, pour que le Roi d'Angleterre eût auprès de lui, par un moyen ſimple & naturel, un agent qui entrât en négociation, ſoit d'une paix générale, ſoit d'une convention particuliere.

En ſuppoſant ce but aſſez abſurde de conférences ſecretes, elle durent bientôt devenir inutiles, ou changer d'objet, par la mort de l'Empereur, qui fit prendre un nouveau cours à la politique des cabinets. Ce Prince, qui n'avoit été malheureux

que depuis ſon élévation, rentré dans la capitale de ſon Electorat, craignant à chaque inſtant d'en être encore expulſé, jouet perpétuel de la fortune, y ſuccomba, (*le* 20 *Janv.*) victime de ſes chagrins & de ſes maladies à l'âge de quarante-ſept ans. Il avoit la goutte & la gravelle : en trouva ſes poumons, ſon foie & ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polype dans ſon cœur. On jugea qu'il n'avoit pu dès longtems être un moment ſans ſouffrir. La France lui avoit fait préſent de tous ces maux avec la couronne impériale. Sa grandeur n'avoit été qu'une repréſentation de théâtre, & les derniers honneurs qu'on rendit à ſon cadavre furent encore une dériſion.

Le corps de cet infortuné Prince, dit Voltaire, fut expoſé vêtu à l'ancienne mode Eſpagnole, ſelon l'étiquette établie par Charles-Quint, quoique depuis lui aucun Empereur n'ait été Eſpagnol, & que Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation. Il fut enſéveli avec les cérémonies de l'Empire ; & dans cet appareil de la vanité & de la miſere humaine, on porta le globe du monde devant celui qui pendant la courte durée de ſon empire n'avoit pas même poſſédé une petite & ſtérile province : on lui donna même le titre d'Invincible dans les reſcrits émanés du jeune Electeur ſon fils ; titre attaché par l'uſage à la dignité d'Empereur, qui ne faiſoit que mieux ſentir la nullité de celui qui l'avoit poſſédé, & conſéquemment le rendre plus ridicule.

Charles VII, en mourant, emporta avec lui le fruit des négociations & des efforts que la France faiſoit en ſa faveur depuis quatre ans. Tout cela étoit d'autant mieux perdu, qu'elle ne pouvoit ſe flatter de faire obtenir l'empire à ſon fils âgé de dix-ſept ans. Par ſa conduite cependant il s'en montroit plus digne que ſon pere. Sans ſe laiſſer éblouïr des illuſions de la grandeur, ſi ſéduiſantes pour un

jeune Prince, il ſongea prudemment à conſerver ſon Electorat & à rendre la paix à ſes ſujets. Il ſe crut diſpenſé de reconnoiſſance envers une bienfaitrice qui ne lui avoit fait que du mal, & ſans diſcuter ſi les ſentimens d'affection qu'elle avoit montrés à ſa maiſon étoient bien purs, il crut que ſon premier devoir étoit d'éloigner de ſon Etat le fléau de la guerre, & de travailler au bonheur de ſon peuple. On a prétendu que le Comte de Seckendorff qui commandoit ſon armée, lui avoit inſpiré l'intention de ſe réunir à la maiſon d'Autriche; que ce Général, avide d'argent, qui avoit pris en gage la vaiſſelle d'or de feu ſon maître, & après avoir reçu des ſommes immenſes de la France, en réclamoit de nouvelles, étoit mécontent que dans l'épuiſement du Royaume on les lui refuſât. Mais ſi le jeune Electeur n'eût eu dans ſon cœur des ſentimens de modération, il auroit rejetté ces inſinuations, & ſe ſeroit laiſſé aller à celles de ſa bienfaitrice & à ſes propoſitions brillantes. Elle continuoit à ſoudoyer les Bavarois; elle lui envoyoit ſix mille Heſſois, trois mille Palatins & ſes régimens Allemands qu'elle payoit également. Il eſt vrai que ces ſecours n'empêcherent pas le nouvel Electeur de recevoir à ſon avénement au trône l'humiliation éprouvée tant de fois par ſon pere; il fut obligé [*Avril.*] de ſortir de ſa capitale. Seckendorff l'avoit prévu; il écrivoit le 24 Mars au Maréchal Thorring, Général Bavarois, ces propres mots:

„ Les heureux ſuccès dont on ſe flatte ſur le
„ Rhin, ne ſauveront pas la Baviere; & il faut
„ que ce pays ſoit prédeſtiné à être ruiné totale-
„ ment, ſi on ne trouve pas un moyen de le ſau-
„ ver par un accommodement, tel qu'il puiſſe
„ être. „

M. de Chavigny, Plénipotentiaire de Louis XV en Baviere, malgré toute ſa prévoyance, ſon ha-

bileté & ſa fineſſe, ne put parer le coup. Il faut croire qu'avant la ſignature du traité oſtenſible de Fueſſen entre l'Electeur & la Reine de Hongrie, en date du 22 Avril, il y avoit déjà des conventions préliminaires ſignées le 15, en vertu deſquelles le premier donna ordre à ſes troupes qui défendoient l'entrée de ſes Etats, de ſe reployer ſur Munich. Ce qui approche beaucoup de la trahiſon, c'eſt qu'elles le firent ſans avertir M. de Ségur, qui commandoit les François à Pfanffenhoven. Il n'avoit que 5,000 hommes; il fut attaqué par 15,000 Autrichiens ſous les ordres du Comte de Bathiani. Il ſe défendit avec valeur, ſe battit en retraite pendant trois jours, gagnant ſans ceſſe les hauteurs, tuant beaucoup de monde aux ennemis, en perdant peu & arriva enfin à Danawert. Le Marquis du Rupelmonde, à la fois excellent militaire, philoſophe inſtruit & homme aimable, périt dans ce combat ſi inégal & ſi long. Il n'avoit que ſon aide-de-camp auprès de lui, lorſqu'il reçut le coup de fuſil qui le fit tomber. *Laiſſez-moi mourir*, lui dit-il, *courez avertir M. de Ségur, afin qu'il mette ordre à l'arriere-garde.* Le Marquis de Cruſſol qui le remplaça, & le Chevalier de la Marck, ſe conduiſirent avec une ſageſſe ſi intrépide, qu'ils mériterent des éloges de leurs rivaux & des récompenſes du Roi.

Pendant ce tems, le jeune Electeur étoit dans Augsbourg. Il fit notifier à S. M. ſon traité, par lequel il renonçoit à ſes prétentions ſur la Maiſon d'Autriche, s'obligeoit à une neutralité abſolue & à faire ſortir de ſes Etats les troupes étrangeres. La Reine, de ſa part, promettoit de retirer les ſiennes de la Baviere, & renonçoit aux indemnités par elle exigées pour les frais de la guerre.

Ce parti, le meilleur à prendre, ſans doute, dans la poſition précaire où ſe trouvoit l'Electeur, n'auroit peut-être pas été déſapprouvé même de Louis XV,

s'il eût eu plus de confiance en S. M. & lui eût fait part de sa résolution. Elle se trouvoit par-là débarrassé d'un allié trop foible pour n'être pas à charge, qu'elle ne pouvoit continuer à soutenir sans des frais immenses, & abandonner sans déshonneur. D'ailleurs, il y avoit au traité des articles sécrets, très-propres à déplaire à la France. Ce Prince promettoit sa voix au Grand-Duc, à la premiere diete d'élection, & alloit ainsi directement contre la politique de ce gouvernement qui lui avoit déja coûté tant de sang & de trésors. Enfin, pour comble d'ingratitude, il s'engageoit à donner des troupes à la Reine de Hongrie, & de recevoir, comme les autres, de l'argent des Anglois. Ainsi, au bout de deux ans, par une révolution incroyable, le fils s'armoit contre un Monarque qui avoit donné à son pere la couronne Impériale. Tout cela pouvoit s'excuser encore par la loi de la nécessité, qui rend plus souvent les petits Princes parjures avec le caractere le plus loyal, en ce qu'ils ne font rien librement.

Il sembloit qu'une guerre entreprise pour mettre & conserver sur le trône des Césars Charles VII, devoit se terminer par sa mort, & surtout après la renonciation du fils à cette dignité. Mais à son défaut, la France avoit jetté les yeux sur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & ses principes étoient tellement intervertis, qu'elle offroit le sceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'elle avoit long-tems regardé comme un usurpateur, dont elle avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec son ennemie. En effet, il avoit été conclu à Dresde, le 8 Janvier, un traité d'alliance défensive, entre la Reine de Hongrie, les Rois de Pologne & d'Angleterre & la République de Hollande, par lequel ces Puissances se garantissoient réciproquement leurs

Etats, ſtipulant les troupes que le Roi de Pologne fourniroit à la Reine de Hongrie & les ſubſides que les autres parties contractantes donneroient à ce Prince en indemnité de ſes frais. On cherchoit à ſéduire ce Monarque, non-ſeulement par l'éclat de cette dignité, mais par le droit qu'elle lui donnoit de faire entrer dans ſa maiſon une partie de l'héritage d'Autriche, qu'il avoit d'abord diſputé à main armée. La fineſſe de ces inſinuations étoit, en le détachant de ſa nouvelle alliance, de donner plus de ſupériorité au Roi de Pruſſe, & de forcer la Reine de Hongrie à recevoir la paix. Le Miniſtere Saxon ſentit le piege, & empêcha ſon maître d'y donner : il lui perſuada qu'il lui ſeroit difficile de conſerver la couronne de Pologne en acceptant celle d'Empereur, en ce que cette République craindroit d'avoir un chef trop puiſſant, & que la plupart des grands y étoient portés pour la maiſon d'Autriche ; qu'alors ce ſeroit riſquer la perte d'un trône acquis, dans l'eſpoir d'un autre qu'il n'étoit pas ſûr d'enlever au Grand-Duc de Toſcane. Il lui fit enviſager d'ailleurs le poids d'une pareille dignité par l'exemple de l'Electeur de Baviere, poids ſous lequel un Prince, qui n'eſt pas très-puiſſant par lui-même, devoit néceſſairement ſuccomber ; enſorte que ſa grandeur nouvelle n'étant pas fondée ſur ſes propres forces, ne deviendroit qu'une ſource de dégoûts, d'amertumes & d'humiliations.

Le Roi de Pologne étoit peu ambitieux : il peſa toutes ces conſidérations de ſang-froid, & refuſa toutes les propoſitions de la France. Loin de prétendre à l'Empire, il s'unit à la Reine de Hongrie plus étroitement, & ſe détermina à concourir de ſon ſuffrage pour faire donner à ſon époux la couronne impériale. C'étoit la quatrieme voix dont étoit déjà ſûre cette Princeſſe, car elle venoit d'avoir celle de l'Electeur de Mayence, qui avoit fait ſon accommodement. Le Maréchal de Maillebois,

pour faire ſentir à ce dernier le mécontentement du Roi, s'étoit emparé dans ſon Electorat du fort de Königſtein.

Cette vengeance fut aſſez inutile, & la France devoit bientôt perdre un allié qui alloit entraîner la prépondérance, & lui ôter tout eſpoir d'empêcher l'Empire de rentrer ſous le joug de la maiſon d'Autriche. Cet allié ne pouvoit être que le Roi de Pruſſe, changeant de parti dans cette guerre auſſi ſouvent que ſon intérêt l'avoit exigé. Après avoir gagné deux batailles contre les Autrichiens, (*) dont il étoit toujours la terreur, mais ne voyant aucun parti utile à en tirer, il avoit voulu profiter de la circonſtance pour s'en dédommager du côté du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & écorner quelques-unes des poſſeſſions de cet ennemi plus foible, & qui par conſéquent devoit être ſacrifié. Il avoit publié un manifeſte contre lui, (*Août*) & avoit fait entrer en Saxe une armée ſous les ordres du Prince d'Anhalt-Deſſau. Ne voulant pas s'éloigner du Prince Charles, rival digne de lui, il s'étoit contenté d'envoyer un de ſes lieutenans contre le Roi de Pologne qui, après avoir vu ſes troupes battues (15 *Décemb.*) à Keſſelsdorf, étoit ſorti de Dreſde, & s'étoit retiré à Prague avec une partie de la famille royale. On ne trouvoit alors que Souverains exilés de leurs Etats. On étoit aux approches de l'hiver. Ne craignant plus rien du Prince Charles, le Roi de Pruſſe crut ſa préſence néceſſaire à Dreſde. S. M. y entra le même jour que l'Electeur en ſortoit, & en tira des contributions conſidérables. Ce fut-là qu'ayant appris que la Czarine ſe déclaroit pour le Roi fugitif, il jugea convenable de s'aſſurer le fruit de ſes nouvelles vic-

(*) La bataille de Friedberg ſur le Prince Charles de Lorraine, le 4 Juin 1745, & en Bohême, celle de Pradnitz, le 30 Septembre.

toires, par deux traités conclus (25 *Décembre.*) quelques jours après sur le lieu même. Par le premier, le Roi de Pologne cédoit au Roi de Prusse tout ce qui étoit en contestation entre eux, & s'obligeoit à lui payer à la foire prochaine de Leipsick un million d'écus d'Allemagne. Par le second, la Reine de Hongrie cédoit & assuroit de nouveau à ce Monarque la Silésie & le Comté de Glatz; & de sa part, il garantissoit à cette Princesse tous ses Etats en Allemagne, & accédoit de sa voix Electorale à l'élection du Grand-Duc en qualité d'Empereur. L'Electeur Palatin & le Landgrave de Hesse étoient compris dans cet accommodement, & le Roi d'Angleterre, qui en étoit l'auteur, se rendoit garant de l'exécution.

Pour entendre le dernier article du traité, il faut savoir que le Grand-Duc de Toscane venoit d'être élu Roi des Romains (13 *Sept.*) par l'Electeur de Mayence & par les Ambassadeurs de ceux de Trêves, de Cologne, de Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, & ensuite Empereur, (23 *Sept.*) sous le nom de François I, malgré les protestations du Roi de Prusse & de l'Electeur Palatin, contre l'activité rendue à la voix Electorale de Bohême.

On avoit prévu cet événement à Versailles, & sur le refus du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, l'amour du Louis XV pour la paix lui auroit peut-être des-lors, en ne traversant point l'élection du Grand-Duc, fait sacrifier son amour-propre à ce bien desiré, s'il n'eût trouvé trop de résistance & de ressentiment dans ses ennemis. L'Angleterre surtout, qui s'étoit constituée en des dépenses si énormes pour la Reine de Hongrie (*), n'ayant aucun espoir d'en être jamais remboursée par cette

(*) On prétend qu'en 1744, l'Angleterre avoit dépensé 276 960,000 livres de notre monnoie, & qu'elle en dépensa beaucoup plus les années suivantes.

Princeſſe, cherchoit à ſe dédommager du côté de la marine. Elle ſe flattoit d'écraſer pour longtems celle de la France & de l'Eſpagne, de devenir ainſi maîtreſſe du commerce, & par ce canal intariſſable, de faire refluer dans ſon ſein avec uſure toutes les richeſſes qu'elle avoit prodiguées avec tant de magnificence, qu'elle prodiguoit encore en tenant à ſa ſolde une foule de Souverains, ſes véritables *ſtipendiaires*, ſous le nom plus honnête de *ſubſides*, & ſes *eſclaves*, ſous celui de ſes *alliés*.

Il ne reſtoit à la France d'autre parti que les armes : il fut réſolu de faire une guerre défenſive en Allemagne, & de la continuer offenſive en Flandre & en Italie. Le Prince de Conti fut chargé de la premiere ſur le Rhin, d'une eſpece toute différente de celle qu'il avoit faite dans les Alpes, & encore plus contraire à la fougue de ſon âge & de ſon temperament. Mais on avoit cru néceſſaire d'envoyer un autre Général à Dom Philippe, que gênoit un Prince du Sang de France trop entier, trop ardent d'ailleurs pour ſympathiſer avec le flegme & la hauteur Eſpagnols ; du moins, cette cauſe ne paroît-elle plus vraiſemblable que la jalouſie du Roi, avec qui ce Prince ne ſympathiſoit pas davantage. Il fut chargé d'occuper les Autrichiens, & par cette diverſion de les empêcher de tomber avec des forces trop ſupérieures ſur le Roi de Pruſſe. Le Maréchal de Maillebois remplaça le Prince de Conti; on le crut plus expérimenté qu'un autre pour une pareille guerre, à laquelle il s'étoit exercé en Corſe.

Le Roi ſe chargea d'aller en perſonne achever en Flandre les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédente ; & malgré ſon nouveau hymenée, il fut obligé de tenir envers le Dauphin l'engagement qu'il avoit contracté cette même année, de s'en laiſſer accompagner.

Le Miniſtre de la guerre avoit pris toutes les

précautions pour que la préſence de S. M. ne fût pas infructueuſe. Malgré les pertes d'hommes qu'avoit ſupportées la France, il avoit rendu l'armée de Flandre la plus floriſſante & la plus nombreuſe qu'on eût encore vue. Elle étoit de 106 bataillons, & de 172 eſcadrons complets, avec 17 compagnies-franches. Il avoit été obligé, afin de la completer, de faire marcher les milices; il en avoit formé (10 *Avril.*) ſept régimens, ſous le titre de *Grenadiers Royaux*, compoſés d'hommes choiſis entre elles. La valeur de ces troupes, & les ſervices qu'elles rendirent, juſtifierent l'idée d'un pareil établiſſement.

Le Maréchal de Saxe commandoit cette armée, & ſes talents s'étoient déjà développés de maniere à inſpirer la plus grande confiance en lui; mais alors il etoit conſumé d'une maladie de langueur & preſque mourant. Lorſqu'il quitta Paris, interrogé comment il pourroit faire dans cet état de foibleſſe, il répondit: *il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.* Il n'avoit rien perdu de ſon activité & de ſon génie. Après avoir tenu en ſuſpens & trompé par pluſieurs marches & contre-marches l'armée combinée des Alliés, il avoit formé le ſiege de Tournai. C'étoit la plus forte place de la barriere, un des chef-d'œuvre de Vauban. Dès que les Etats-généraux apprirent que cette ville étoit en danger, malgré leur circonſpection ils furent les premiers alors à prendre une réſolution fiere; ils manderent à leurs Généraux qu'il falloit hazarder une bataille. Telle étoit la diſpoſition des ennemis, lorſque le Roi & le Dauphin ſe mirent en route. Ce fut un ſpectacle touchant de voir s'arracher aux délices de leur palais ce pere auguſte avec ſon fils unique. L'allarme fut générale dans Paris: on trembla de voir expoſer deux têtes auſſi cheres. A leur défaut, le ſceptre tomboit aux mains du Duc d'Orléans, confondu pendant ce tems avec

LOUIS DAUPHIN DE FRANCE

Né à Versailles le 4 Septembre
1729

les moines de Sainte-Genevieve, levant les mains au ciel tandis qu'on ſe battoit. C'étoit un ſaint, mais on avoit beſoin d'un héros.

Le Roi étant arrivé le 7 Mai à Douay, reçut en ſe couchant un courier du Maréchal, qui lui mandoit que l'armée ennemie s'approchoit, & qu'on ſeroit bientôt en préſence : *Meſſieurs*, dit-il à ſes aides-de-camp & à ſes officiers, *il n'y aura pas de tems de perdu ; je parts demain matin à cinq heures, qu'on laiſſe dormir M. le Dauphin.*

Ce Prince, qui avoit été averti, ſe trouva le lendemain preſqu'en même tems que le Roi au camp devant Tournai : il accompagna S. M. lorſqu'elle alla reconnoître le terrein qui devoit ſervir de champ de bataille. Toute l'armée les recevant dans leurs habits militaires, fit entendre des acclamations de joie. Les ſoldats n'avoient point encore vu M. le Dauphin. Il étoit déjà d'une taille avantageuſe, d'une complexion formée & capable de ſoutenir les fatigues d'une campagne. Il avoit les traits du viſage gracieux, le teint de la plus grande fraîcheur, des yeux pleins d'eſprit : une noble ſimplicité dans tout ſon extérieur, ne pouvoit que le rendre plus agréable aux troupes dont il venoit être le camarade. Il n'eut beſoin que de ſe montrer pour gagner leur affection. Sa préſence, jointe à celle du Roi, ne fit qu'accroître leur ardeur ; on ne demandoit plus qu'à combattre ; de ſon côté, jamais Louis XV ne témoigna plus de gaieté. La veille de l'action la converſation roula ſur les batailles où les Rois s'étoient trouvés en perſonne : S. M. dit que depuis la journée de Poitiers aucun Monarque françois n'avoit combattu avec ſon fils & gagné de victoire ſignalée contre les Anglois ; qu'il eſpéroit être le premier.

Le mardi 11 Mai de grand matin Louis XV fut levé le premier, il éveilla lui-même à quatre heures

le Comte d'Argenſon, Miniſtre de la guerre : ils apprirent bientôt que les ennemis, campés dans les environs, s'avançoient en ordre de bataille. A cette nouvelle le Monarque & le Dauphin traverſerent l'Eſcaut au pont de Calonne, & parurent à la téte de l'armée auprès de Fontenoi. Quand ils eurent reconnu les diſpoſitions du Maréchal, il les ſupplia de repaſſer le fleuve ; mais tous deux refuſerent de le faire, & ſe placerent aſſez près du feu pour partager le péril de l'action, & cependant avec la prudence qu'exigeoit leur rang. Louis XV prit ſon poſte par de-là la juſtice de Notre-Dame-aux-bois ; il ne voulut avoir pour ſa garde qu'un eſcadron de cent vingt hommes de la compagnie de Charoſt, un ſeul gendarme, un chevau-léger & un mouſquetaire. Le Maréchal de Noailles cauſoit avec lui & le Comte d'Argenſon ; les Aides-de-camp étoient les mêmes que l'année précédente. Le Duc de Villeroi étoit auprès de ſa perſonne, comme Capitaine de ſes gardes ; le Dauphin avoit auprès de lui ſes Menins.

La ſuite du Roi & du Dauphin qui compoſoit une troupe nombreuſe, étoit ſuivie d'une foule de perſonnes de toute eſpece qu'attiroit cette journée, & dont quelques-uns même étoient montés ſur des arbres pour voir le ſpectacle d'une bataille.

Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de donner des deſcriptions détaillées de pareils événemens, l'importance de celui-ci qui décida du ſort de la guerre, & préparant la conquête des Pays-bas, dédommagea la France de toutes ſes autres pertes, nous oblige de nous y arrêter davantage ; toutefois, plutôt afin de recueillir les divers traits qu'il a produits d'habileté, de courage, de magnanimité, de préſence d'eſprit, d'humanité, de gaieté même (car le François la porte partout) que pour diſcourir en militaires ou en politiques de cette journée, ſur laquelle les témoins oculaires & les

acteurs les plus expérimentés ne s'accordent pas. Vers les cinq heures les armées se trouverent en présence. La droite des François s'étendoit vers le village d'Antoin, la gauche vers le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoi. Les ennemis se présentoient en trois corps : le Comte de Kœnigseck commandoit l'aîle droite ; le Prince de Waldeck, la gauche ; le Duc de Cumberland occupoit le corps de bataille. Sur les six heures ils tirerent un coup de canon, qui fut comme le signal de l'action. L'artillerie étant également bien servie de part & d'autre, on se canonna longtems à succès, ou, pour mieux dire, à perte égale. Chaque décharge éclaircissoit les rangs & jonchoit la terre de morts. Le Maréchal de Saxe, suivi de ses aides-de-camp & accompagné de son Etat-major, visitoit alors tous les postes; il essuya un feu continuel de la part des Hollandois, ainsi que sa troupe. Il ne lui dissimula pas le danger : *Messieurs*, dit-il, *votre vie est nécessaire aujourd'hui.*

Il crut pendant quelque tems que les ennemis s'en tiendroient à cette feinte ; il le dit au Maréchal de Noailles : il leur supposoit un dessein plus habile que celui qu'ils avoient : il pensoit qu'ils tiendroient continuellement en échec & en allarme l'armée françoise, & que, par cette manœuvre, ils retarderoient la prise de Tournai, & peut-être la rendoient impossible. En effet, ils étoient postés de façon qu'ils ne pouvoient être attaqués avec avantage, & ils pouvoient continuellement inquiéter l'armée des assiégeans ; c'étoient le sentiment du vieux Général Kœnigseck ; mais le courage ardent du Duc de Cumberland & la confiance des Anglois ne recevoient aucun conseil.

Après ce sanglant prélude, enfin, les alliés s'ébranlerent & s'avancerent dans la plus belle ordonnance. Ils firent mine de vouloir attaquer en même tems les trois corps opposés : mais se re-

pliant tout-à-coup ſur eux-mêmes, ils fondirent enſemble ſur celui du milieu. L'effort fut terrible; on s'y attendoit, ils furent repouſſés vigoureuſement. Malgré cette fureur, ou avoit débuté par beaucoup de politeſſe & de ſang-froid. On avoit vu les officiers ſe ſaluer réciproquement en ôtant leurs chapeaux. Milord Charles Hay, Capitaine aux gardes angloiſes, s'avança hors des rangs; le Comte d'Anteroche, Lieutenant de grenadiers du régiment des gardes-françoiſes, alla à ſa rencontre: *Meſſieurs des gardes-françoiſes*, s'écria le Capitaine Anglois, *tirez. Non*, *Milord*, répondit le ſecond, *nous ne tirons jamais les premiers.*

Le Duc de Cumberland voyant le peu de ſuccès de cette attaque, fit changer ſon ordre de bataille, & du centre ſe porta vers notre gauche. Les décharges de mouſqueterie recommencerent alors & continuerent longtems dans un ordre preſque invariable de le part des Anglois, avec un feu roulant, c'eſt-à-dire, tirant par diviſions, qui ſe ſuccédoient ſans interruption. Ils avançoient à pas lents, comme à l'exercice: on voyoit les Majors appuyer leurs cannes ſur les fuſils des ſoldats pour les faire tirer bas & droit. Nous perdions beaucoup de monde. Ce fut-là que fut emporté d'un boulet de canon le Duc de Grammont, trop malheureuſement connu par l'affaire de Dettinghen, mais qui répara ſa faute en cette occaſion, ſe fit regretter & mérita d'avoir le bâton de Maréchal ſur ſon cercueil. Le matin, le Maréchal de Noailles lui avoit dit: *mon neveu*, *il faut nous embraſſer un jour de bataille; peut-être ne nous reverrons-nous plus.* Il reçut la mort avec le plus beau ſang-froid. *Prenez garde à vous*, lui dit le Comte de Lowendhal, *votre cheval eſt tué: & moi auſſi*, répondit-il.

Les François avoient perdu du terrien inſenſiblement & ſe trouvoient à trois cents pas au deſſous de Fontenoi. Cette poſition, par l'événement, de-

vint funeſte à l'ennemi, qui étoit tout à la fois expoſé au feu des redoutes du bois de Barri & à celui de l'artillerie de Fontenoi. Le Duc de Cumberland eut recours alors à cette manœuvre admirable, qui le fera compter au rang des plus grands Capitaines. Il fit faire volte-face aux dernieres lignes de ſon armée, qui déja reſſerré dans la tête par la nature du terrein, forma par ce moyen un quarré long, dont l'un des côtés devoit continuer de preſſer notre aîle gauche, l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri, & le troiſieme tenir ferme devant le poſte de Fontenoi. Cette diſpoſition réuſſit au Général au-delà de ſes eſpérances. Il en réſulta une colonne épaiſſe, preſque inébranlable par ſa conſiſtance & plus encore par ſon courage. Ses troupes avoient un plus grand nombre de coups à tirer & tous les coups portoient.

Cependant le Maréchal de Saxe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt en litiere, car il étoit encore très-malade, ſe montroit où le péril étoit le plus grand. C'eſt en ce moment que la Maréchal de Noailles, s'oubliant ſoi-même pour un Général étranger & moins ancien, ſacrifia la jalouſie du commandement au bien de l'Etat & lui ſervit d'aide-de-champ. Le premier voyoit partout l'armée faire des prodiges de valeur, mais qui ne ſervoient qu'à augmenter les pertes; car ſi quelquefois le ſoldat cédoit pour un inſtant aux efforts de cette maſſe redoutable, il revenoit à la charge ſans jamais ſe rebuter & toujours ſans ſuccès. On ne finiroit point de raconter tout ce qui ſe paſſa de grand & d'héroïque dans cette journée. M. de Luttaux; le premier Lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle du danger où étoit le corps de bataille, accourut de Fontenoi, où il venoit d'être bleſſé dangereuſement. Son aide-de-camp le ſupplioit de commencer par faire mettre un appareil à

ſa bleſſure : *le ſervice du Roi*, s'écria-t-il, *m'eſt plus cher que ma vie !* Il ne ſe retira qu'après avoir reçu de nouveau deux bleſſures mortelles. Il conſerva la préſence d'eſprit pour le commandement juſqu'à la fin, & rencontrant dans ſa route des ſoldats du régiment des gardes, il leur dit : *mes amis, allez-vous joindre à ceux de vos camarades qui gardent le pont de Calonne.*

Ce pont de Calonne devenoit de plus en plus eſſentiel, puiſqu'on ſongeoit déja à faire faire la retraite au Roi, & que c'étoit par-là que S. M. devoit paſſer. Sa ſuite le conjuroit de mettre ſa perſonne & celle du Dauphin en ſureté. Ils étoient au commencement de l'action ſur une petite hauteur, où le canon des ennemis tiroit à pleine volée. Un boulet tombe aux pieds de ſon fils : *Monſieur le Dauphin*, lui crie-t-il, *renvoyez-le aux ennemis ; je ne veux rien avoir d'eux.* La mouſqueterie y portoit. Un domeſtique du Comte d'Argenſon fut atteint au front d'une balle de fuſil, fort loin derriere le Roi. Tout cela eſt raconté d'une maniere auſſi ſpirituelle qu'intéreſſante dans une Lettre du Marquis d'Argenſon à Voltaire (*). Celle de Monſieur le Dauphin à Madame la Dauphine ſur le même ſujet, n'eſt pas moins curieuſe par ſa gaieté, ſa ſimplicité & ſurtout par la modeſtie qui y regne. Ce Prince n'y parle que du Roi & ne dit pas un mot de lui (†).

Louis XV obſervoit tout avec attention, de cet endroit qui étoit également à portée de tous les corps ; il y fit des remarques très-judicieuſes, donna des ordres en conſéquence & changea quelques

(*) On renvoie, à la fin du volume, au nombre des pieces pour ſervir à l'hiſtoire, cette Lettre, que Voltaire avoit conſervée dans ſes papiers. N°. I.

(†) Elle ſera inſérée dans les pieces pour ſervir à l'hiſtoire. N°. II.

ques dispositions, mais toujours avec la réserve qu'il montroit dans tout & après avoir voulu avoir l'avis du Général. Il disoit qu'il étoit venu à cette bataille pour s'instruire & pour instruire son fils. La même déférence le détermina à quitter ce poste où il étoit trop exposé, pour se rapprocher d'Antoin. Ce fut-là que le Marquis de Meuse vint supplier S. M. de la part du Maréchal de Saxe de repasser le pont, avec les assurances qu'il feroit de son mieux pour réparer le désordre. *Oh ! j'en suis bien sûr*, répondit le Monarque ; *mais je resterai où je suis.* Cependant l'ardeur bouillante du Dauphin ne pouvoit se contenir ; il vouloit s'élancer à la tête de la maison du Roi ; il couroit déja l'épée à la main ; il s'écrioit : *marchons, François ; où est donc l'honneur de la Nation ?* On l'arrêta, on lui observa que sa vie étoit trop précieuse. *Ah !* dit-il, *le jour d'une bataille, ce n'est pas la mienne, c'est celle du Général.*

Le carnage continuoit ; les régimens se présentoient les uns après les autres & étoient écharpés en détail. Un, entr'autres, fixa l'attention du Maréchal de Saxe. Ce héros, en voyant des rangs entiers tomber sans que le corps pliât, demanda quelle étoit cette troupe ? On lui apprit que c'étoit le régiment des *Vaisseaux*, commandé par le Comte de Guerchi, le seul des officiers qui eut le bonheur de n'être pas tué ou blessé ; il s'écria : *voilà qui est admirable !*

Déja l'ennemi comptant sur la victoire jettoit des cris d'allégresse. Ils retentirent jusqu'à Tournai. Les soldats, qui du haut des remparts étoient spectateurs du combat, se préparoient à rendre complette la défaite des assiégeans : la garnison tenta une sortie ; mais des miliciens & des troupes de nouvelle levée, laissés à la garde de la tranchée, firent si bien leur devoir qu'elle fut repoussée avec perte.

Ce fut dans cet instant critique qu'on se détermina à un dernier effort, & par une triple attaque d'assaillir à la fois les Anglois par le front & par les flancs. Ce mouvement fit espérer que les choses changeroient de face. Les troupes montrerent autant de bonne volonté que si elles n'eussent pas combattu, & la charge recommença. Jamais deux armées rivales, poussées par le desir de la vengeance, ne s'entrechoquerent avec plus de furie. C'est en cette occasion que la maison du Roi, qui n'avoit pas encore donné, se couvrit de gloire. Suivant la méthode recommandée par le Chevalier Follard, de tenir loin des ennemis les troupes dont le nom leur en impose davantage, le Maréchal de Saxe l'avoit laissée en réserve ainsi que les carabiniers. L'exemple de ces troupes fraîches, dont l'ardeur s'étoit accrue dans l'inaction, ranima les autres qui s'étoient rebutées. Tous les régimens françois & étrangers, cavalerie & infanterie, se précipiterent avec une impétuosité nouvelle. La colonne, inébranlable, fit face aux trois attaques & les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par un feu terrible & continuel; le sien ne cessoit pas. Ce devint, de part & d'autre, une effroyable boucherie. La Duc de Cumberland cachoit ses pertes, les nôtres étoient sensibles. On vit les régimens du *Roi*, de *la Couronne* & d'*Aubeterre* se retrancher derriere des monceaux de cadavres. L'armée des confédérés soutenoit ses succès précédens par d'autres avantages. Nos lignes écrasées, plutôt qu'enfoncées, paroissoient en désordre en divers endroits. Cependant plusieurs détachemens ne prenant conseil que de leur valeur, oserent heurter, tête baissée, ce bataillon invincible; rien ne fut capable de l'entamer. Tous ces assauts particuliers se livroient sans aucun concert, & c'est ce qu'on appelle de fausses charges, dans lesquelles toute la bravoure est inutile contre la discipline & l'ordre.

Il étoit plus que jamais queſtion de retraite. Ceux qui étoient auprès du Roi, croyoient la bataille perdue : on n'avoit plus de boulets dans Fontenoi & à la redoute du bois de Barri. La plupart de ceux qui ſervoient l'artillerie étoient tués ; le Maréchal de Saxe avoient donné ordre d'évacuer le poſte d'Antoin ; il ne ſongeoit qu'à prevenir une défaite complete. L'épouvante commençoit à ſe mettre parmi les François : un très-grand nombre de cavaliers ſe trouverent pouſſés en déſordre juſqu'à l'endroit où étoit le Roi avec ſon fils. Ces deux Princes furent ſéparés par la foule qui ſe précipitoit ſur eux. S. M. ne changea pas de viſage : elle étoit affligée, mais elle ne montroit ni colere ni inquiétude. Elle remarqua environ deux cens cavaliers épars derriere elle, vers Notre-Dame-aux-bois : elle dit à un chevau-léger : *allez-vous-en de ma part rallier ces gens-là & les ramenez.* Ce chevau-léger ſe nommoit de Jouy ; il obéit & les ramena. Il croyoit n'avoir fait que ſon devoir, & il fallut le faire chercher après la victoire pour le récompenſer.

On tenoit un conſeil aſſez tumultueux auprès du Roi ; on le preſſoit au nom de la patrie de ne pas s'expoſer davantage ; il réſiſtoit toujours ; il ſentoit quel mauvais effet produiroit ſon départ. Le Maréchal de Saxe arriva dans ce moment ; le Roi lui fit part de l'objet de la délibération. *Quel eſt le lâche* (*) *qui donne ce conſeil à Votre Majeſté*, s'écria-t-il ? *Avant le combat, c'étoit mon avis. Il eſt trop tard actuellement ; les choſes ne ſont pas aſſez déſeſpérées.* Le Duc de Richelieu ſurvint peu après ; il raſſura les eſprits intimidés : il apprit que des boulets venoient d'arriver, & que Fontenoi tenoit encore ; il certifia qu'il ve-

(*) Il ſe ſervit d'un terme plus énergique : *quel eſt le J... ſ.....* &c.

noit de reconnoître la colonne, & qu'avec quelques pieces d'artillerie on pouvoit l'entamer; qu'il ne falloit que cette ouverture pour la rompre. C'étoit l'idée d'un officier ſubalterne d'artillerie, dont il ſe faiſoit honneur : il ſe trouvoit heureuſement à portée quatre canons deſtinés à favoriſer la retraite. Louis XV enchanté ſaiſit l'avis de ſon favori. Il ordonna au Duc de Péquigny d'aller faire pointer ces quatre pieces. Ce Seigneur y court: on lui en repréſente la deſtination : *point de retraite*, dit-il, *le Roi ordonne que ces quatre canons ſervent à la victoire.* On les braque à l'inſtant ſur l'armée ennemie, qui ſe croyoit déja maîtreſſe de notre champ de bataille & n'étoit qu'à quelques pas. On en fait rapidement pluſieurs décharges. La certitude d'être foudroyé l'inſtant d'après, fait craindre au ſoldat d'occuper la place de celui qui vient d'être renverſé. Cette colonne, juſqu'alors impénétrable, laiſſe enfin appercevoir un défaut. La maiſon du Roi s'y préſente & s'y inſinue ; les gendarmes & les carabiniers élargiſſent le paſſage ; les autres régimens ſuivent, animés par ces ſuccès : les corps chargés des autres attaques ſe précipitent ſur les lignes qu'ils ont en tête & les rompent en pluſieurs endroits. On en vient aux armes blanches ; la mêlée fut affreuſe, & la confuſion telle que les carabiniers prenant un inſtant pour des Anglois les Irlandois vêtus à peu près de même, les obligerent à crier *vive France !* mais malheureuſement aprés que quelques-uns eurent été tués. La colonne une fois ouverte, tout plia, tout ſe débanda. L'ennemi ne put réſiſter corps à corps à la furie françoiſe. Le ſoldat irrité de la premiere réſiſtance ne faiſoit point de quartier, & maſſacroit ſans pitié tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main. Ceux qui échappoient au fer du fantaſſin, étoient écraſés par la cavalerie. Les chevaux enſanglantés juſqu'au poitrail avoient peine à ſe débarraſſer des

monceaux de cadavres dont la plaine étoit couverte. Le ſingulier, c'eſt que la déroute générale d'une armée peu d'heures avant ſi intrépide, devint l'ouvrage d'un inſtant. Le reſte prit la fuite & diſparut. On eût dit qu'on venoit de combattre contre ces légions enchantées, viſibles & inviſibles à leur gré ; ce fut l'affaire de ſept ou huit minutes. Le François étonné de ne rencontrer partout que des François, reſpire enfin ; il goûte la joie d'une victoire ſi longtems diſputée.

Chacun raiſonna, comme il étoit affecté, ſur la cauſe du gain de la bataille. Les uns l'attribuerent à la préſence du Roi & du Dauphin ; d'autres à l'habileté du Maréchal de Saxe ; ceux-là à la charge vigoureuſe de la maiſon du Roi ; ceux-ci à l'imagination du Duc de Richelieu ; les derniers enfin, à la valeur de nos troupes, que rien ne put décourager. Ces diverſes circonſtances y concoururent ſans doute ; mais les fautes des ennemis n'y contribuerent pas moins. La premiere fut d'avoir laiſſé derriere eux la redoute des bois de Barri & Fontenoi, dont ils auroient tourné le canon même contre les François. La ſeconde, de s'être avancés ſans cavalerie. La troiſieme, de n'avoir pas ſaiſi l'inſtant où l'on ne tiroit plus qu'à poudre de Fontenoi pour s'emparer de ce poſte. La quatrieme enfin, & la plus conſidérable, ſans doute, vint de la part des Hollandois qui, effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le poſte d'Antoin & les redoutes qui le ſéparoient de Fontenoi, de venir par-là donner la main aux Anglois & les ſoutenir, reſterent ſpectateurs inutiles du combat.

Dès que le champ de bataille fut libre, le Roi, afin d'inſpirer au Dauphin l'horreur qu'il eut toujours lui-même pour les guerres les plus juſtes, le lui fit parcourir. Le jeune Prince, frémiſſant, vit au naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans

l'hiſtoire ; l'humanité dégradée par la main des hommes, une vaſte pleine abreuvée de ſang, des membres épars & ſéparées de leur tronc, des monceaux de cadavres, des milliers de mourans qui tentoient vainement de s'en dégager. Il racontoit qu'il en avoit trouvé ; oubliant qu'ils étoient ennemis & ſe bandant mutuellement les plaies qu'ils venoient de ſe faire ; d'autres luttant contre le trépas, ſe roulant dans leur ſang & mordant la pouſſiere ; quelques-uns ſoulevoient la tête, & rappelloient un reſte de vie pour crier : *vive le Roi & Monſeigneur le Dauphin !* ils expiroient dans ce dernier effort ; pluſieurs, occupés du ſalut de leur ame, au défaut de prêtres, ſe confeſſoient à Dieu & imploroient ſes miſéricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille, c'étoit des gémiſſemens lamentables ou des grincemens de rage.

A cet horrible ſpectacle, ſi touchant pour un jeune Prince, dont le cœur a toute ſa ſenſibilité, il s'attendrit. Le Roi, qui s'en apperçut, lui dit : *apprenez, mon fils, combien la victoire eſt chere & douloureuſe !* Le Monarque lui avoit déja donné une pareille leçon au commencement de la journée, lorſque ſon premier chirurgien, la Peyronie, étoit venu lui rendre compte de la cataſtrophe du Duc de Grammont, S. M. s'étoit écriée en ſoupirant : *ah ! il y en aura bien d'autres aujourd'hui.* Le Dauphin ne répondit à ſon auguſte pere que par ſes larmes. En ce moment, on vint demander au Roi comment il vouloit qu'on traitât les bleſſés du parti anglois ? *Comme les nôtres, ils ne ſont plus nos ennemis.* En effet, ils furent ſecourus avec toute l'attention poſſible ; une grande partie fut envoyée à Lille, où tous les couvens & communautés ſervirent d'hôpitaux. Les Dames de la ville quitterent leur toilette & leurs amuſemens pendant pluſieurs jours ; elles déchirerent leur chemiſes pour faire de la charpie.

Il manqua aux ennemis 14,000 hommes à l'appel; mais 6,000 revinrent dès le ſoir même; ils perdirent 40 pieces de canon. Les François acheterent auſſi bien cher cette victoire : chaque régiment regrettoit une partie du corps; quelques-uns étoient écraſés & n'avoient ſauvé que leur nom. Il y avoit eu à proportion plus d'officiers tués & bleſſés que de ſoldats, & pour rendre juſtice à tous, il faudroit preſque nommer toute la nobleſſe du royaume.

Tournai ſe rendit dix jours après cette victoire. Pour reconnoître les ſervices du Maréchal de Saxe, déja comblé de gloire, d'honneurs & de biens, le Roi lui accorda les honneurs du Louvre, lui donna à vie le parc & le château de Chambord & augmenta ſes penſions de 40,000 livres par an.

Cette ville, qui avoit autrefois appartenu à la France, & l'un des plus anciens patrimoines de nos Rois, ne fut point fâchée d'être conquiſe, non par aucun attachement pour ſes vainqueurs, mais dans la vue de ſon intérêt. On ſait combien nos troupes répandent d'argent où elles paſſent par leur prodigalité, & la garniſon Hollandoiſe faiſoit venir de ſa patrie juſques à ſes chauſſures. Cette économie très-bien entendue de la part d'une nation qui ne regardoit point les citoyens comme ſes compatriotes, qui ne réſidoit-là que comme chez des étrangers, ne pouvoit que faire mieux goûter la magnificence françoiſe. Tournai en eut bientôt un exemple, par un ſpectacle qui ne s'étoit pas renouvellé depuis les premieres guerres de Louis XIV. Les cours ſupérieures de la capitale avoient arrêté des députations pour complimenter le Roi ſur ſa victoire. Elles arriverent avec un cortege nombreux & proportionnée à la grandeur de leur miſſion. Elles eurent à Pontachin une audience publique, qui put donner aux étran-

gers une idée de l'état du Monarque dans ſes fonctions pacifiques.

Entre l'attaque de la ville & celle de la citadelle, il y eut une ſuſpenſion d'armes : elle capitula le 19 Juin. Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi fit ſon entrée à Tournai avec ſon fils. Ils aſſiſterent à la proceſſion du Saint-Sacrement. Les habitans furent édifiés de leur piété : ils ſont fort ſuperſtitueux. „ Ils ſe diſoient les uns aux autres „ qu'on ne devoit point s'étonner que le ciel ſe „ déclarât pour une armée qui avoit à ſa tête des „ Princes auſſi religieux. " Oui, mais elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit point la meſſe, qui croyoit peu en Dieu, & qui, dans ce tems-là même étoit victime du fruit de ſes débauches. Le Monarque, dont ils admiroient tant le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adultere. Sans fouiller dans les décrets de la Providence, la véritable cauſe de cette glorieuſe campagne & des ſuivantes, fut Fontenoi. L'armée des alliés étant affoiblie & diſperſée, ne put s'oppoſer à aucune entrepriſe.

Le Roi marche à de nouvelles conquêtes à la tête de la ſienne, toujours accompagné de M. le Dauphin. Le Comte de Lowendhal prend la ville de Gand par eſcalade ; Bruges ouvre ſes portes au Marquis de Souvré ; le Roi ſe rend maître d'Oudenarde en moins de quatre jours de tranchée ouverte. Il fait ſon entrée dans la ville de Gand & y donne audience au Baron de Bernſtorff, envoyé du Roi de Danemarck, qui lui fait part que la Princeſſe de Danemarck eſt accouchée d'un Prince. Priſe de Dendermonde par le Duc d'Harcourt, d'Oſtende par le Comte de Lowendhal encore au bout de ſix jours de ſiege. Il s'empare de Nieuport avec ſa garniſon en cinq jours. Enfin Ath ne tient pas plus long-tems contre le Marquis de Clermont-Gallerande.

Jamais Louis XV n'avoit paru ſi grand que durant cette campagne : il dictoit des loix à ſes ennemis mêmes. Tandis que les Hollandois combattoient contre lui, il avoit toujours auprès de ſa perſonne un Ambaſſadeur de cette République. Il faiſoit réclamer en ſon nom à la Haye les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, [*le* 1 *Sept.*] l'*Hercule* & le *Jaſon*, pris par les Anglois & achetés à Batavia par le Gouverneur général. L'Abbé de la Ville, ſon envoyé, produiſit les deux traités entre les deux nations, qui défendent de donner retraite dans les ports réciproques à ceux qui auront fait des priſes ſur l'une ou ſur l'autre, bien loin de permettre de les marchander & de les acquérir ; [*le* 30 *Déc.*] & les Etats-généraux en ordonnerent la reſtitution.

Ce Miniſtre, pour mieux concilier au Roi ſon maître cette République, entrée dans la querelle par un eſprit de parti, plutôt que par un vœu réel & unanime, réclama ſa médiation & propoſa chez elle l'aſſemblée d'un congrès général pour mettre fin à la guerre. Ce prélude de bonne foi & de confiance fut ſuivi en même tems d'une nouvelle requiſition, pour que la République s'abſtînt d'envoyer dans la Grande-Bretagne les ſix mille hommes des garniſons de Tournai & d'Oudenarde, engagés par leur capitulation à ne faire aucun ſervice militaire juſqu'au 1 Janvier 1747. L'oppoſition étoit juſte, & les Hollandois furent obligés de les faire revenir, attendu que le Roi pouvoit attaquer l'Angleterre, & que les Anglois ne pouvoient pas lui oppoſer des troupes qui auroient rompu leur ſerment.

S. M. Britannique avoit, de ſon côté, demandé ce renfort en exécution des traités de ſa nation avec la Hollande, qui devoit lui fournir ce contingent dans tous les cas d'invaſion. Celui-ci etoit poſitif. Le Prince Edouard, emporté par ſon cou-

rage, & ne pouvant rester dans une inaction qu'il regardoit alors comme honteuse, étoit abordé à la fin d'Août en Ecosse. A son débarquement il avoit publié une manifeste, dans lequel il déclaroit qu'il s'y étoit rendu pour réclamer ses droits : il promettoit d'être le plus vaillant défenseur de la religion & de la liberté des Anglois ; il espéroit monter sur le trône sans autre secours que celui de son peuple, & ne vouloit employer aucunes troupes etrangeres, à moins que ses ennemis ne lui en donnassent l'exemple & ne l'y forçassent. Cette résolution généreuse réveilla en sa faveur un certain nombre de partisans de la maison de Stuart : il se trouva dans peu à la tête de dix à douze mille hommes ; mais ce fut le seul effet d'un premier enthousiasme, qui le rendit maître [*le 2 Octobre*] de la ville d'Edimbourg & de quelques autres places. Il battit 4,000 Anglois à Preston, [*le 5 Décembre*] entra en Angleterre & pénétra jusqu'à Lancastre, sans rencontrer d'ennemis pour le combattre, mais aussi sans trouver d'amis qui le secoururent ; il s'avance à Maclesfield, à 43 lieues de Londres, sans qu'il se fit plus de mouvement en sa faveur. Enfin le Duc de Cumberland repasse dans sa patrie, le jugé un ennemi digne de lui ; il marche à ce Prince, qui se replie du côté de l'Ecosse. Son arriere-garde est battue à Clitton & le rejoint au désordre à Carlisle ; [*le 28 Janv.* 1746.] mais il prend sa revanche à Falkirk, y gagne une batatlle qui semble rétablir ses affaires, & donne à la France quelqu'espoir d'une révolution en faveur de ce jeune héros.

L'Italie offroit une perspective encore plus riante. Les Autrichiens occupés contre le Roi de Prusse en Allemagne, n'avoient pu se porter en forces en ce pays, & rien n'arrêtoit les progrès de l'armée combinée des François & des Espagnols. L'Infant Dom Philippe & le Maréchal de Maillebois s'étoient

rendus maîtres [*le* 8 *Janv.* 1745.] de la vallée d'Oneille, étoient entrés sur le territoire de Genes, de concert avec la République. Offensée du traité de Worms, elle s'étoit arrangée avec les Alliés, & obligée de leur fournir 10,000 hommes & un train d'artillerie considérable. Il en résulta une suite de succès non interrompus. Le Marquis de Mirepoix bat les Piémontois à Montesemo & s'empare de leur camp; le Maréchal de Maillebois les défait à Bassignano sur le bas Tanaro, & le Comte de Lautrec en triomphe dans la vallée de Pragelas. On force les Autrichiens, joints à eux, à Novi; on s'empare à leur vue du château de Seravalle, de Tortone, de Plaisance, de Parme, de Pavie. Pour punir les Genois de leur défection, les Anglois, avec une escadre de treize vaisseaux, essayent de bombarder Final, mais sans succès & sans effet nuisible. L'armée pénetre victorieuse dans Alexandrie : on réduit la ville & le château de Casal; le le brave Chevret fait la garnison d'Asti prisonniere de guerre [*le* 16 *Décemb.*]. Enfin les Espagnols parviennent à Milan. Cette ville, sans fortifications, est dans l'usage de se rendre sans résistance à toutes les troupes qui se présentent à ses portes; l'Infant Dom Philippe y fait son entrée le 19 Décembre, & reçoit le serment de fidélité du Sénat & des habitans. Ainsi la Maison de Bourbon conquéroit à la fois des Etats au nord & au midi, & cette campagne, plus heureuse que la précédente, finit glorieusement de toutes parts, sauf en Amérique. Les Anglois y avoient pris la ville de Louisbourg dans l'île Royale, après un siege de cinquante jours. Le bonheur qu'ils avoient eu de s'emparer de la batterie royale qui couvre ce port & sa principale défense, leur avoit fourni le moyen, en la tournant contre cette citadelle, de la battre de plus près & leur avoit facilité cette conquête, ou plutôt elle ne fut dûe qu'à une faute précédente

& plus capitale. M. de la Maiſon-fort, commandant le *Vigilant*, étoit parti avec des canons, des boulets, de la poudre & autres munitions de guerre ; il avoit paſſé heureuſement, & le vent favoriſoit ſon entrée dans la rade de Louisbourg. Un petit corſaire ennemi ſe préſente à lui, lui lâche de tems en tems quelque coup de canon & s'eſquive. L'orgueilleux capitaine s'indigne de cette audace ; il donne la chaſſe au craquelin, qui lui laiſſe l'eſpoir de s'en approcher, & le conduit inſenſiblement vers l'Eſcadre Angloiſe, mouillée dans une anſe voiſine ; il s'apperçoit du piege, il veut revirer du bord ; le vent change, il manque ſa miſſion & eſt pris. Par ce renfort les Anglois, que l'approche de la mauvaiſe ſaiſon décourageoit, jugent que la place eſt en diſette de munitions ; ils ſe raniment & ſe ſervent contre Louisbourg des choſes deſtinées à ſa défenſe. Du reſte, la victoire de M. de Macnemara, ſimple capitaine de vaiſſeau, chargé du commandement d'une eſcadre de cinq vaiſſeaux & de deux frégates deſtinés pour les îles de l'Amérique, où il rencontra pluſieurs vaiſſeaux de guerre ennemis qu'il combattit & qu'il obligea de prendre la fuite (*) ; ſoutint l'honneur du pavillon françois. Le Miniſtre de la marine d'alors ne croyoit point que la défenſe du commerce fût à négliger ; il la regardoit comme une des plus eſſentielles fonctions des officiers du Roi. Malgré leur ſuperbe & leur répugnance, il les y forçoit. Ce même M. de Macnemara, chargé durant ſon expédition d'eſcorter différentes flottes, les conduiſit à leur deſtination, & préférant ſon devoir à des faits plus brillans, ne craignit pas de s'expoſer aux railleries & aux injures de ſes camarades, pour s'en tenir à exécuter littéralement ſa miſſion [†].

(*) Expreſſions des patentes de Vice-Amiral, accordées à M. de Macnemara en 1756.

(†) *Extrait d'un manuſcrit hiſtorique ſur la marine, durant la*

L'hiver de 1745 à 1746 ſe paſſa en réjouiſſances & en fêtes. Le Maréchal de Saxe jouit à ſon retour d'un triomphe nouveau, la premiere fois qu'il parut à l'opéra. Comme il ſe trouvoit au balcon à portée de la ſcene, Mlle. de Metz, qui faiſoit le rôle de la *Gloire*, vint à ce héros & lui mit une couronne de lauriers ſur la tête. Ce ne fut point un jeu de théâtre, & le public, par des applaudiſſemens répétés & unanimes, la lui décerna d'une maniere plus flatteuſe encore. C'étoit le prélude de ce qui devoit ſe paſſer à Verſailles en faveur du maître.

La gloire dont Louis XV s'étoit couvert à Fontenoi & durant toute la campagne, lui faiſoit pardonner ſa foibleſſe d'avoir mené avec lui ſa maîtreſſe, qui, au reſte, ne s'étoit point affichée comme la Ducheſſe de Château-roux ; elle s'étoit tenue dans l'ombre & la réſerve : beaucoup de gens ignoroient même qu'elle fût à l'armée ; il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeſte exemple au commencement de ſon hymen, & il eût été à ſouhaiter que ce myſtere eût pû durer. Mais la paſſion du Monarque, loin de s'éteindre par la jouiſſance,

---

guerre de 1756..... Suivant M. Lombard, aujourd'hui lieutenant de vaiſſeau, embarqué en 1745 dans l'eſcadre de M. de Macnemara, ſur un vaiſſeau que commandoit le Chevalier de Macnemara ſon frere, M. de Macnemara convoyant une flotte à St. Domingue rencontra par le travers du Mole St. Nicolas, une Eſcadre Angloiſe inférieure, qui gagna le large à la vue de la nôtre ; mais s'étant apperçu que nous ne faiſions aucun mouvement pour courir ſur elle, & s'imaginant que nous étions plus foibles, elle revira de bord & fit voile ſur nous. Alors, M. de Macnemara regardant le combat comme inévitable, ſe mit en devoir de ſe mettre en ligne, & fit mine de revirer de bord ; mais au lieu de ſe préſenter au vent, il revira en allant toujours ſous le vent. Cette manœuvre indigna le Chevalier Lombard, qui s'écria tout haut : *mais on ne veut donc pas ſe battre*, &c. Alors l'ennemi s'appercevant de cette ſinguliere manœuvre, crut qu'il y avoit du myſtere & s'éloigna. Vraiſemblablement les ordres de ce Général portoient de ne ſe battre que lorſqu'il s'y trouveroit forcé pour la défenſe de ſes convois.

s'accrut d'une maniere si violente, & l'ambition de la favorite prit un tel essor, qu'on ne parla plus que d'elle d'un bout du royaume à l'autre. Elle devint le canal des graces, qu'elle ne pût concentrer en elle ou dans sa famille; elle nomma & disgracia les Ministres & les Généraux ; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre ; mais surtout elle présida aux plaisirs, & c'est en ce moment le seul département qu'elle avoit, le seul qui lui convenoit & qu'elle remplit avec tout le goût & tout le talent possible.

Madame d'Etioles s'étoit fait séparer de son mari ; il ne convenoit plus qu'elle en portât le nom & sur-tout celui d'un simple sous-fermier. Le Roi la qualifia *Marquise de Pompadour*. C'étoit le nom d'une ancienne maison éteinte. Dans les commencemens de cette nouvelle qualité, il en résulta une scene provinciale très-plaisante. M. d'Etioles exilé de Paris, rappellé à la vie, cherchant durant sa convalescence à raffermir sa santé & à dissiper un reste de mélancolie par la diversité des objets, parcouroit la France dans ses extrêmités, jusqu'à ce qu'il lui fût permis de se rapprocher du centre. Il étoit accueilli & fêté des hommes, recherché & caressé des femmes. Les uns briguoient sa protection, les autres sa couche. On ne doutoit pas qu'il ne revînt à Paris & n'eût un grand crédit ; que du moins sa femme instruite des égards qu'on avoit eus pour lui, n'en sût gré & que ce ne fût un titre à sa protection. Dans chaque province les plus grands seigneurs vouloient le posséder & le régaler. A un de ces repas se rencontre un vieux gentilhomme campagnard, assez heureux pour ne pas connoître la cour, ni le Roi, ni sa maîtresse, pour ignorer même s'il en avoit une. Seulement il est frappé de la vénération que le voyageur semble inspirer à chacun des convives, & veut s'y conformer. Il demande

à un de ſes voiſins le nom de l'étranger. On lui répond que c'eſt le mari de la Marquiſe de Pompadour. Il le retient, & la premiere fois qu'il prend un verre il regarde M. d'Etioles & s'écrie, ſuivant les us & coutumes qu'il croyoit encore en uſage : *Monſieur le Marquis de Pampadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de ſaluer votre ſanté* ! Et tout le monde de rire, excepté le héros, dont c'étoit r'ouvrir cruellement la bleſſure, & l'orateur interdit de ce perſiflage général. Il fut bien plus fot, lorſque quelqu'un lui apprit charitablement la ſottiſe qu'il venoit de commettre par ſon ignorance & ſon indiſcrétion : ſottiſe d'autant plus fâcheuſe qu'elle étoit de la nature de celles qui ne ſe réparent point par aucune excuſe & qu'il faut abſolument laiſſer tomber.

Madame de Pompadour aimoit naturellement les arts & les lettres. Etant ſimple Madame d'Etioles, elle avoit à ſa ſuite des beaux eſprits & des auteurs. Voltaire étoit du nombre : la faveur de cette Dame ne ſervit qu'à lui attacher davantage ce grand poëte, alors auſſi très-ambitieux. Elle l'employa d'abord pour ſes fêtes, & il compoſa, lors du mariage du Dauphin, la *Princeſſe de Navarre*, comédie-ballet, avec la muſique chantante : M. de la Poupeliniere, fermier-général & littérateur, y mêla quelques ariettes; Rameau en avoit fait la muſique, & le tout n'en fut pas meilleur. Le poëte cependant pour récompenſe eut ſans financer, une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce préſent étoit de la valeur d'environ ſoixante mille livres, & d'autant plus agréable, que peu de tems après il obtint la grace ſinguliere de vendre la place & d'en conſerver le titre, les privileges & les fonctions. Il avoit plaiſanté lui-même ſur ſon ouvrage & ſur le prix exceſſif qu'il en avoit reçu, dans un impromptu peu connu :

Mon *Henri Quatre* & ma *Zaïre*,
Et mon Américaine *Alzire*,
Ne m'ont jamais valu un ſeul regard du Roi ;
J'avois mille ennemis, avec très-peu de gloire :
Les honneurs & les biens pleuvent enfin ſur moi :
Pour une farce de la foire.

Le mauvais ſuccès de la *Princeſſe de Navarre* n'empêcha pas la Marquiſe de Pompadour de mettre en œuvre Voltaire au retour du Roi. Il s'agiſſoit le célébrer dignement les victoires de ce Monarque & de le couronner comme un Héros. Il imagina un opéra, ayant pour titre : *le Temple de la gloire.* Dans ce ballet héroïque, Louis XV étoit déſigné ſous le nom de *Trajan* : il ne couroit pas après la Déeſſe ; elle venoit à lui, ſe l'aſſocioit & la plaçoit dans ſon temple, converti dans le temple de la félicité publique. Ce ſpectacle, d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appartemens, fut repréſenté par des Seigneurs & Dames de la cour, entre leſquelles brilloit la favorite. Elle rempliſſoit le rôle principal, & l'on juge combien le Monarque dût être ſatisfait de ſe voir couronner à la fois par la gloire & l'amour. Il ſe paſſa à cette fête une anecdote ſinguliere, que nous avions juſques-là révoquée en doute, mais que nous trouvons conſignée ſans aucune réclamation dans un ouvrage produit ſous les auſpices du frere puîné du Roi (*). Voltaire en ce jour, où l'on avoit banni toute étiquette, ſe trouvoit dans la loge du Roi, derriere S. M. Sur la fin de la piece, il ne peut tenir à ſon raviſſement, & ſaiſiſſant le Monarque entre ſes bras, il s'écrie avec tranſport : *eh bien, Trajan, vous reconnoiſſez-vous-là !* Des gardes à l'inſtant viennent punir ce manque

(*) Voyez le *Journal de Monſieur*, publié par Madame la Préſidente d'Ormoy, mois de Novembre 1778.

de reſpect & l'enlevent ; mais au fond, le mouvement étoit trop flatteur pour le Roi, & il fit grace au téméraire enthouſiaſte.

Pour ſatisfaire aux dépenſes extraordinaires que coûtoient ces divertiſſemens, où la favorite n'épargnoit rien, parce qu'ils étoient les meilleurs & les ſeuls moyens de conſommer & perpétuer l'enchantement de ſon royal eſclave, il falloit à la tête des finances un homme abſolument à ſes ordres. M. Orry, encore dans les principes économiques du vieux Cardinal, avoit peine à conſacrer à ces ſuperfluités les tréſors de l'Etat deſtinés à ſa défenſe. D'ailleurs il réuniſſoit à la place du contrôle-général la place de directeur-général des bâtimens, qu'elle vouloit faire tomber dans ſa famille. Il n'étoit guere poſſible d'en dépouiller ſans raiſon ce Miniſtre, au lieu qu'en le diſgraciant tout-à-fait, ſon ſucceſſeur s'eſtimeroit aſſez enrichi de la premiere dépouille. Le motif intéreſſoit trop Madame de Pompadour pour y réſiſter. M. Orry fut renvoyé, [4 *Décemb.*] &, comme le plus grand nombre de ſes pareils, il ne put tenir à l'abandon général qu'entraîne une ſemblable humiliation ; il n'y ſurvécut pas deux ans.

Il avoit été remplacé par M. de Machault d'Arnouville, Intendant du Hainaut, & fils d'un Machault encore exiſtant, ſurnommé *Machault-coupe-tête*, à raiſon de la ſévérité qu'il avoit exercée dans ſes commiſſions de magiſtrature. Nous verrons dans la ſuite ce qu'étoit le fils, qui va marcher à grands pas dans la carriere du miniſtere. Quoique peu rampant & d'un caractere ferme, il céda aux circonſtances & ſouffrit ſans murmurer le partage qu'on voulut faire. Le Sr. le Normant de Tournehem, oncle de la Marquiſe, obtint la charge de Directeur-général des bâtimens. C'étoit en attendant que le Sr. Poiſſon, ſon frere, pût l'exercer. Il venoit d'être métamorphoſé en Marqurs *de Vandieres*;

les plaisans l'appelloient *le Marquis d'avant-hier*, & il falloit laisser oublier ce quolibet & beaucoup d'autres avant de lui confier une administration dont s'étoit honoré, il n'y avoit pas dix ans, un Duc d'Antin, un fils de la Comtesse de Toulouse. Mais par une précaution fort sage, [15 *Janvier* 1746.] il eut un mois après la survivance.

Ces intrigues subalternes occupoient l'oisiveté des courtisans, tandis qu'il s'agitoit dans les divers cabinets des Potentats, des négociations plus importantes au repos de l'Europe. Le Roi espérant se ménager une alliée dans le nord, ou du moins l'empêcher de devenir son ennemie, avoit fait enfin reconnoître dans une audience publique, par M. Daillon, son Ministre à Pétersbourg, la Czarine en qualité d'Impératrice des Russies. Depuis plus de trois ans qu'une révolution aussi sagement combinée, qu'heureusement exécutée, avoit mis cette Princesse sur le trône, la France, toujours circonspecte, avoit voulu la voir établir solidement son empire, avant de faire une pareille démarche. Elle avoit eu d'abord un succès favorable, [*Décemb.*] puisque l'autre Souveraine étoit entrée indirectement dans son alliance, en se déclarant pour le Roi de Pologne. Mais ce secours devint fort inutile au moyen de la paix particuliere de ce Monarque, & l'on verra par la suite que les intrigues des ennemis à la cour de Pétersbourg prévalurent contre celles de la France, au point d'en obtenir un puissant secours. Le traité de Dresde, connu alors, l'élection du nouvel Empereur, étoient des événemens peu agréables, & obligerent les cours de Versailles & de Madrid à s'unir plus étroitement. Leurs victoires les mettoient dans le cas de dicter encore la loi. La seconde envoya vers la premiere le Duc d'Huescar en qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il étoit question d'un traité convenu entre le Roi de Sardaigne & les deux couronnes,

qui, pour contrebalancer la défection des Rois de Pruſſe & de Pologne, cherchoient à enlever le gardien des Alpes aux ennemis; projet d'autant plus ſage, que la Reine de Hongrie ſe propoſoit de reprendre la ſupériorité en Italie, où la tranquillité de l'Allemagne lui permettoit de faire paſſer trente mille hommes de renfort. Mais ce Prince, non moins politique que guerrier habile, après avoir laiſſé toucher les arrangemens preſque à la concluſion, avoit profité d'une ſécurité funeſte pour ſurprendre dans Aſti, dès le commencement de la campagne, [5 *Mars* 1746.] le Marquis de Montal, & l'obliger de ſe rendre priſonnier de guerre avec ſes troupes. Révolution qui enleva bientôt à l'Infant toutes ſes conquêtes en Lombardie. Il étoit eſſentiel de prévenir les ſuites funeſtes qu'on prévoyoit, & le Maréchal de Noailles avoit été dépêché à Madrid pour régler les opérations futures.

Louis XV déſiroit toujours la paix & la propoſoit : elle étoit d'autant plus aiſée à faire de ſa part qu'il ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder, & cependant on ſe défioit de ſes proteſtations; on le forçoit de projetter de nouvelles conquêtes. Le conſeil étoit alors occupé de deux grands objets. Le Prince Edouard ſe ſoutenoit en Ecoſſe. Ses partiſans, pour déterminer la France à le ſecourir, repreſentoient ſa poſition comme de beaucoup meilleure. A les entendre il ne lui falloit que des renforts pour completer la révolution & remonter ſur le trône d'Angleterre. Un ſeul, non moins attaché à ſon maître, mais plus clairvoyant ou plus ſincere, Milord Maréchal, ne voulut pas induire le miniſtere en erreur. Il lui fit entendre qu'à moins des ſecours les plus puiſſans & les plus ſoutenus d'hommes & d'argent, il n'étoit pas poſſible d'eſpérer de véritables ſuccès; que les autres ne ſerviroient qu'à affoiblir la France & à occaſionner la perte des braves gens qui auroient embraſſé la cauſe

d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les seules ressources. La franchise de ce discours détermina le gouvernement à prendre un parti mitoyen, qui fut de ne favoriser l'entreprise du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit; de le tromper lui-même, afin de tromper ses ennemis, &, en leur donnant le change par la crainte d'une diversion, de se faciliter des conquêtes plus réelles & plus solides. On fit donc faire à Calais tous les préparatifs d'une descente méditée. On dressa même un manifeste à tout événement: on y employa un écrivain, dont on espéra que l'indiscrétion produiroit le meilleur effet, & l'on n'en doutera pas, quand on saura que cet écrivain étoit Voltaire (*) Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque tems à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessament & même s'embarquant quelquefois. Une escadre commandée par M. de Roquefeuille croisoit dans la Manche, & donnoit beaucoup d'inquiétude aux Anglois, obligés d'y en conserver une bien supérieure. Il résulta de ces feintes, qu'indépendamment de ces forces maritimes devenues inutiles, elles retinrent sur les côtes des troupes qui auroient été en Ecosse accabler le Prince Edouard, & qu'elles les empêcherent de passer la mer & de venir en Flandre.

Cependant le Maréchal de Saxe étoit retourné en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du carnaval. Une belle nuit même, qu'il donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit investir Bruxelles : [28 *Janv.*] il ouvrit la tranchée quelque jours après, & poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obli-

(*) On renvoye aux pieces pour servir à l'histoire, ce manifeste, N°. III.

gée de capituler, [20 *Févr.*] & de laiſſer entre les mains du Roi une garniſon de neuf mille hommes priſonniere de guerre. Ce fut le prélude de nouvelles conquêtes. Les Hollandais voyant les armées de France s'approcher d'eux de plus en plus, n'étoient point à ſe répentir de n'avoir pas conſervé la neutralité; ils craignoient toujours que la modération de Louis XV ne fût pas auſſi ſincere qu'il l'annonçoit, & de devenir victimes d'une querelle où, dans tous les cas, il n'y avoit rien à gagner pour eux. Ils avoient en vain fait part à leurs alliés des propoſitions du Roi pour la paix. Le Roi George étoit trop aigri de voir la France lui ſuſciter un rival, fomenter ſourdement une rebellion dans ſes royaumes, & ſe préparer à la ſoutenir plus ouvertement. La Reine de Hongrie venoit de mettre ſon mari ſur le trône Impérial; elle étoit débarraſſée de ſon ennemi le plus redoutable & le plus voiſin; elle ne pouvoit conſentir au démembrement de ſes Etats d'Italie; elle ſavoit que ce pays avoit toujours été l'écueil de la gloire des François, & ſe flattoit qu'ils en ſeroient de nouveau repouſſés cette année. Les Hollandois réduits à travailler eux-mêmes à leur propre conſervation, apprenant le ſiege de Bruxelles, inquiets de l'ouverture d'une campagne ſi prématurée, & prévoyant les ſuites rapides que ce premier ſuccès devoit avoir, eurent recours aux ſupplications ordinaires. Ils députerent à Verſailles le Comte de Waſſenaer, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire. Il étoit chargé de dépoſer dans le ſein de S. M. leur douleur, leur crainte & leur confiance. Il eut audience le 27 Février; il reçut de nouvelles aſſurances des bonnes intentions du vainqueur, mais il n'obtint aucun changement au plan d'opération formé; le 26 Avril, M. Gilles, autre Député de la République pour de nouvelles inſtances & de nouvelles propoſitions, n'eut pas plus de crédit. Le Roi réſolu

à faire une troiſieme campagne, partit quelques jours après. Le Dauphin lui demanda la permiſſion de l'accompagner ; il ſe flattoit d'autant mieux de l'obtenir que Madame la Dauphine étoit groſſe : mais les Miniſtres craignant l'humeur auſtere de ce Prince & ſes yeux trop clairvoyans, en diſſuaderent le Monarque. Ils diſſimulerent le véritable motif de leur avis par l'appréhenſion de la témérité du jeune Prince, dont l'ardeur ſi difficile à contenir à Fontenoi, ne deviendroit que plus fougueuſe à meſure qu'il ſe familiariſeroit avec la guerre. Le Roi, qui redoutoit auſſi ce témoin de ſes foibleſſes, ne fut pas fâché qu'on lui ſuggérât un pareil prétexte. Il préféra ſa maîtreſſe à ſon fils. La Marquiſe avoit tout-à-fait ſubjugué le Monarque ; elle voulut participer librement aux hommages des vaincus, & cet arrangement fit encore diminuer la nation de quelque degré d'affection pour ſon maître. Mais ſi la tendreſſe des peuples ſe refroidiſſoit, leur admiration croiſſoit par l'éclat des nouvelles victoires. On ne diſcutoit pas qui les remportoit : il étoit préſent, & tout ſe rapportoit à lui. Il rempliſſoit en apparence le premier devoir d'un pere de ſes ſujets, de s'expoſer pour leur défenſe, pour leur ramener la paix & l'abondance, les ſources du bonheur public.

Lous XV fit le 4. Mai ſon entrée dans Bruxelles ; le magiſtrat en corps le reçut & le harangua aux portes de la ville, & le Comte de Lowendhal, établi Gouverneur, lui en préſenta les clefs. S. M. ſe mit à la tête de ſon armée, qui marcha ſur ſix colonnes. Les fortereſſes s'évacuoient ou ſe rendoient à meſure que le Roi approchoit. Enſorte qu'au bout d'un mois il fit ſon entrée dans Anvers, (4 *Juin.*) & prit ainſi poſſeſſion de deux capitales des Pays-bas. Il acheva de les conquérir preſque tous par lui-même, ou par les Princes de ſon ſang, ou par ſes Généraux, car il avoit été obligé de

quitter en Juin & de ſe rendre à Verſailles aux couches de Madame la Dauphine. Les ſuccès ne furent pas moins rapides ſous le Maréchal de Saxe, à qui S. M. laiſſa le Géneralat. Le Prince Charles étoit venu cette année commander l'armée des alliés, & n'avoit pu retarder la perte de tant de provinces. Au mois d'Octobre, le Maréchal de Saxe, qui aimoit les troupes & en prenoit ſoin, touché de leurs fatigues durant une campagne longue & commencée dès le mois de Janvier, fit propoſer par un trompette à ſon rival de commencer à prendre des quartiers d'hiver, & lui fit part des motifs d'humanité qui l'inſpiroient. Le Prince Charles lui répondit avec hauteur, qu'il n'avoit ni ordre ni conſeil à prendre de lui. Eh bien, répondit-il, je „ l'y forcerai de la bonne maniere „. En effet, il donne ordre de ſe préparer à la bataille pour le ſurlendemain. La veille on n'en joua pas moins la comédie dans le camp, & Madame Favart, alors la maitreſſe du Maréchal, après le ſpectacle fait ſon annonce & dit : *Meſſieurs, demain relâche, à cauſe de la bataille ; après-demain nous aurons l'honneur de vous donner, &c.* Ce propos, gaſconnade dans un autre tems, n'étoit propre en cette occaſion qu'à marquer la confiance des troupes dans leur chef, & la certitude de la victoire. D'après ſes diſpoſitions elle fut ſanglante : les ennemis laiſſerent 12,000 hommes ſur le champ de bataille & 3,000 priſonniers, tandis que les François ne perdirent gueres que 1,000 hommes. La nuit qui ſurvint empêcha l'armée des alliés d'être détruite pendant ſa retraite.

Après cette bataille, appellée la *bataille de Raucoux*, le Chevalier d'Aubeterre parût frappé de la bonne mine & de l'air guerrier d'un priſonnier Anglois, & lui dit : *je crois que s'il y avoit eu 50,000 hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous aurions eu peine à la battre.* Le ſoldat répondit

vivement : *nous avions assez d'hommes comme moi, mais il nous en manquoit un comme le Maréchal de Saxe.*

Il s'en falloit bien que les affaires des deux couronnes fussent en aussi bon état en Italie. Depuis la mort de Philippe V les choses y avoient changé absolument de face. Ce Prince, qui, après avoir eu la foiblesse de quitter le trône pour faire son salut, avoit eu la foiblesse plus grande de renoncer à son salut pour remonter sur le trône, recevoit au moins de l'énergie de sa femme. Elle avoit déjà établi l'un de ses enfans Roi de Naples, & vouloit faire restituer à l'autre le patrimoine de sa maison; elle soutenoit la pusillanimité de son époux. Elle ne put avoir le même empire sur le successeur, qui, né d'un autre lit, n'avoit pas pour elle la même déférence, qui, du sang de Savoie par sa mere, étoit plus porté en faveur du Roi de Sardaigne, & d'ailleurs se défioit des vues ambitieuses de sa belle-mere.

Son premier acte d'autorité fut de rappeller ses troupes d'Italie On venoit de perdre la bataille de Plaisance; on s'étoit retiré dans l'Etat de Genes: il fallut en sortir, & les deux armées repasserent en Provence.

L'armée Impériale, après avoir repris dans cette campagne (7 *Septemb.*) tous les postes perdus la précédente, se présente devant Genes. Le Sénat n'espérant plus de secours, & craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au Général Nadasti, consent par la capitulation que la garnison soit prisonniere, s'oblige d'envoyer le Doge avec six Sénateurs (comme autrefois à Louis XIV) faire des excuses à la Reine de Hongrie de s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence, & s'engage à payer sur le champ 50,000 génouines, faisant environ 400,000 livres de notre monnoie, pour être distribuées aux troupes allemandes. Le

Marquis

Marquis Botta d'Adorno eſt établi commandant dans la ville.

Trois jours après les commiſſaires Autrichiens demandent encore une contribution de trois millions de génouines à ſolder en différens termes, dont le plus éloigné eſt de quinze jours. L'état ne peut ſuffire à ce paiement; la banque eſt épuiſée, le crédit perdu, le commerce ruiné; toutes les terres ſont ravagées, les belles maiſons de plaiſance qui embelliſſoient les dehors pillées : les habitans ſont traités en eſclaves par les ſoldats; ils n'avoient plus à perdre que la vie, & de reſſource que leur déſeſpoir. Ce peuple foible encore, nourri loin des armes, indigné de ſe voir enlevé la principale artillerie de ſa capitale, forcé de ſervir lui-même aux travaux, & battu comme un troupeau de bêtes de ſomme, ſe révolte, (5 *Décemb.*) attaque la garniſon, la combat, la chaſſe de la ville & la repouſſe juſqu'au delà de ſes frontieres. Il briſe le joug d'un ennemi, dont n'avoient pu le ſauver, ni ſon enceinte de rochers, ni les Rois de France, d'Eſpagne, de Naples, ni lui-même quelques mois avant, où il lui auroit été plus facile de le défendre. Cette glorieuſe expédition eſt imitée par les habitans de la campagne, & la république entiérement débarraſſée des troupes Allemandes, recouvre en peu de jours ſa liberté.

Il n'eſt pas de ſuccès, ſans doute, qui ne ſe doivent aux fautes des adverſaires. Le découragement & la conſternation avoient perdu cet Etat; ils étoient devenus le partage des Autrichiens. La puſillanimité du commandant, qui s'amuſoit à négocier, au lieu de combattre, laiſſa tout le tems aux Génois de ſe raſſembler, de ſe fortifier, de faire leurs diſpoſitions & de ſe donner des chefs. Il ſe confioit aux Sénateurs, qui jouerent en cette occaſion un étrange rôle. Sous main ils ſoulevoient leurs concitoyens & prenoient en même tems

avec le Marquis de Botta des meſures apparentes pour faire rentrer les ſoulevés dans la ſoumiſſion. Ce corps s'abſtint de toute révolution, & la faiſoit déſavouer à Vienne par ſon Miniſtre. Il déclara que la Nobleſſe n'avoit aucune part à ce changement, qu'on appelloit révolte. Cette conduite autoriſa le conſeil de cette cour à agir encore en maître ; il ſignifia qu'il eût à fournir non-ſeulement le reſtant des contributions ordonnées, mais il en demanda de nouvelles pour les dommages cauſés à ſes troupes ; il exigea qu'on rendît tous les priſonniers, au nombre 4,000, & ſurtout qu'on fît juſtice des ſéditieux. Ces loix dures, qui annonçoient aux Génois tout ce qu'ils avoient à craindre, s'ils retomboient ſous la puiſſance du vainqueur, les raffermirent dans leur réſolution de ſe défendre & de mourir pour la patrie. Ce qui bleſſoit ſurtout l'orgueil de ce Peuple Roi, c'étoit de voir la Corſe lui échapper, inſulter à ſa miſere & recouvrer une liberté qu'il lui diſputoit depuis ſi longtems.

Malgré ce courage & ces efforts, les Génois victorieux dans leurs foyers, n'étoient point aſſez aguerris pour tenir la campagne. Seuls ils auroient ſuccombé ſous ceux des troupes régulieres. Le Comte de Schulembourg remplaçant le Marquis de Botta, les reſſerra de plus près dans leur ville. Ils ſe trouverent bientôt bloqués par mer & par terre, car une eſcadre Angloiſe ſecondoit les Autrichiens. La France, dont le ſort dans cette guerre étoit de ſe ſacrifier continuellement pour ſes alliés, leur envoya des ſecours d'argent, d'hommes & ſurtout des capitaines. C'étoit d'autant plus généreux, qu'elle trembloit pour elle-même.

L'armée Autrichienne & Piémontoiſe favoriſée par une flotte de S. M. Britannique, (*le* 30 *Nov.* 1746.) avoit paſſé le Var & étoit entrée en Provence. Les ennemis occupoient déjà le tiers ; ils

s'étoient avancés jusqu'à la riviere d'Argens, dans le dessein de tomber sur Toulon & sur Marseille, à la faveur de la marine Angloise. Ils prirent d'abord les îles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honoré, connues pour receler dans leur sein tant de victimes des vengeances ministérielles. Ces malheureux comptoient sur leur liberté. La fatalité voulut que le commandant, vieil officier, effrayé des bombes dont la flotte ennemie l'accabloit, capitula si vîte qu'on lui permit d'emmener ses prisonniers avec les autres effets du Roi & sa petite garnison. Il fut mis au conseil de guerre & condamné à la prison pour s'être rendu avec tant de précipitation. Ce fut le seul exemple durable de la sévérité des loix militaires durant cette guerre, [en 1747.] & malheureusement le plus inutile, en ce qu'il fut exercé sur un officier obscur, sans protection; sans appui & le plus digne d'indulgence.

Le Marquis de Mirepoix qui commandoit dans cette partie, n'avoit pu, avec quelques brigades qu'il avoit, que harceler l'armée ennemie & retarder sa marche. Pour en arrêter les progrès, on jetta les yeux sur le Maréchal de Belle-île; il étoit excellent dans cette guerre de chicane, exigeant un esprit d'ordre, de détail & de combinaison.

Lorsqu'il arriva, [*le 16 Janv.*] les alliés avoient formé le siege d'Antibes. Les Anglois la bombardoient par mer, tandis que les Autrichiens en faisoient le siege dans les formes. On n'avoit point de marine à Toulon en état de tenir tête aux premiers, depuis longtems maîtres de la Méditerranée. Les côtes n'étoient défendues que par des miliciens effrayés; les troupes, sans discipline, s'arrachoient le foin & la paille; les mulets des vivres mouroient faute de nourriture: les ennemis avoient tout rançonné, tout dévasté du Var à la riviere d'Argens & de la Durance. Le Maréchal ne put d'abord qu'être témoin de l'état déplorable

& du découragement où étoit la province & les troupes. Il trouva Dom Philippe & le Duc de Modene à Aix, n'ayant plus d'armées, fondues faute de vivres, & fit les fonctions d'intendant & de munitionnaire. Enfin les renforts étant arrivés, & secondé du Marquis de la Mina, commandant les troupes Espagnoles, il fit lever le siege d'Antibes. Par des mouvemens adroits de son armée, il fit craindre au Comte de Brown, Général des ennemis, de se trouver enfermé en Provence sans espoir de retour; (*le 3 Fév.*) ce qui l'obligea de repasser le Var en désordre & avec précipitation, laissant aux François partie de son artillerie & toutes ses munitions; foible dédommagement des contributions qu'il avoit levées, & surtout des dévastations & du pillage exercés par les siens. Deux choses contribuerent principalement à cette libération; le défaut de subsistances qui n'arrivoient plus aux ennemis par la voie de Genes, point essentiel, & qui rend la plupart des invasions infructueuses, & le concert parfait entre le Marquis de la Mina & le Maréchal de Belle-île, dont l'esprit de conciliation opéra ce prodige.

Cet heureux événement permit de faire passer aux Génois les secours promis & le Duc de Boufflers, mort dans cette place, mais qui, enlevé par la petite-vérole, ne put dire comme Mithridate:

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Ce fut le Maréchal de Belle-île qui, après avoir fait reprendre par son frere les îles de Sainte-Marguerite à la vue de la flotte Angloise, pour procurer une diversion eut l'audace de pénétrer à son tour dans les Etats du Roi de Sardaigne, de menacer le Piémont & de forcer ce Prince à rappeller ses troupes du blocus de Genes; ce qui affoiblit tellement les Impériaux que la cour de Vienne en

ordonna la levée, & ce mouvement obligea l'eſcadre Angloiſe, déſormais inutile, de ſe retirer. Le Duc de Richelieu, heureux en tout, nommé par le Roi pour remplacer à Genes le Duc du Boufflers, vint recueillir la gloire & les honneurs deſtinés à celui-ci. Il empêcha cette ville, juſques à la paix, de retomber au pouvoir de la Reine de Hongrie. En reconnoiſſance il fut fait Noble Genois, inſcrit ſur le livre d'or, & on lui érigea une ſtatue dans cette immenſe & ſuperbe ſalle du palais du Doge, où figurent ainſi tous les grands hommes qui ont défendu ou illuſtré la République.

Le ſeul événement fâcheux & remarquable de cette guerre en Italie, (*le* 19 *Juillet*) fut l'affaire d'Exiles, où le Comte de Belle-île, ayant eu l'imprudence d'en attaquer les retranchemens, malgré l'avis d'officiers plus connoiſſeurs, plus expérimentés, plus au fait du local, y joignit la fauſſe honte de n'oſer avouer ſon erreur, & préféra d'expier ſa faute par une mort courageuſe, mais inutile; opiniâtreté folle & atroce, puiſqu'il enveloppa dans ſa perte une foule de braves gens néceſſités à ſuivre ſon exemple, tels que Mrs. d'Arnaud, de Goas, de Grille & de Donge.

Les Génois furent les ſeuls alliés que la France ſecourut avec ſuccès durant cette guerre. Elle avoit procuré à Charles VII la couronne impériale & lui avoit fait perdre ſes Etats; le Duc de Modene, depuis longtems hors des ſiens, n'avoit qu'un vain titre de Généraliſſime; il ne reſtoit pas à Dom Philippe la moindre de ſes conquêtes, & le Prétendant gémiſſoit de n'avoir été qu'un épouventail dont elle ſe fût ſervi pour effrayer ſes ennemis. En effet, ce Prince, après avoir lutté pendant plus d'un an contre ſa mauvaiſe deſtinée, étoit repaſſé en France. (*le* 16 *Avril* 1746.) La bataille de Culloden qu'il avoit perdue en Ecoſſe, contre le Duc de Cumberland, l'avoit réduit au ſimple rôle de fu-

gitif & de proscrit. Errant plusieurs mois, & caché dans les montagnes, il avoit été trop heureux d'échapper aux poursuites de ses ennemis & de se soustraire à leur fureur. Paris vit revenir avec attendrissement ce héros infortuné. Ceux qui n'étoient point au fait des obstacles invincibles qui s'opposoient à sa réussite, attribuerent sa défaite au peu d'efforts que la France avoit faits pour lui ; ils s'indignerent contre le ministere qui l'avoit rendu le jouet de sa politique : mais la maniere dont il se comporta bientôt, diminua l'intérêt qu'on prenoit à sa cause, le rendit mépriſable & même odieux. Soit pour s'étourdir sur ses malheurs, soit insensibilité véritable, soit espoir d'inspirer encore de l'effroi au Roi George son rival, par son apparente sécurité, tandis qu'on traînoit à l'échaffaud ses partisans les plus zélés, on le voyoit, affectant de se montrer en public, assister à tous les spectacles, à tous les bals, à toutes les fêtes qui eurent lieu durant l'hiver. Il choisit pour maîtresse la Princesse de Talmont, une des femmes les plus folles de la cour, les plus propres à lui faire perdre sa gloire & sa réputation. Enfin il se plongea dans la débauche & la crapule, en se livrant aux excès de la table les plus honteux. Quelqu'un de ceux qui lui étoient attachés, osa lui représenter l'indécence de sa conduite ; il lui peignit la désolation de tant de maisons illustres dans le deuil pour avoir embrassé sa défense : ce Prince fit un réponse qu'on n'ose rapporter & qu'on ne voudroit pas croire, mais dont le sens le moins révoltant annonçoit qu'il avoit déjà la même ingratitude, la même dureté de cœur que s'il fût né dans la pourpre Le principe de sa perte fut sa défiance de Milord Maréchal. Instruit de la franchise avec laquelle il avoit parlé à la cour de France, le Prétendant lui en fut mauvais gré : inspiré par ses vils flatteurs, il s'en éloigna, & ce serviteur zélé, qui depuis trente ans avoit donné

des preuves non équivoques de ſon attachement à la maiſon de Stuart, ſe repentit d'avoir fait tant de ſacrifices pour un Prince que l'humiliation ne rendoit pas plus digne du trône.

L'événement le plus remarquable ſans contredit durant l'hiver fut le ſecond mariage de M. le Dauphin. Ce Prince avoit perdu ſon auguſte compagne (*le 22 Juillet* 1746.) des ſuites d'une couche. La douleur qu'il reſſentit de cette perte fut extrême, & s'il eût fallu attendre la fin de ſes regrets avant de lui propoſer un ſecond hymen, ç'auroit été trop long pour l'impatience de la France, voyant avec peine qu'il ne fut pere encore que d'une fille. Sa tendreſſe dut céder à la raiſon d'Etat, & il conſentit à convoler à de nouvelles nôces. Le choix étonna toutes les Puiſſances, quand on ſut qu'il étoit tombé ſur une Princeſſe de Saxe, ſur la fille d'un Roi qui occupoit le trône du beau-pere de Louis XV, d'un Roi uni étroitement avec ſon ennemie, & qui tout récemment avoit vu le Roi de Pruſſe, allié de la France, dévaſter ſes Etats de concert avec elle. Mais les reſſentimens des Princes ne laiſſent point de traces profondes comme ceux des particuliers. La même politique, qui les force d'oublier facilement les bienfaits, les oblige également d'oublier les injures. D'ailleurs, c'étoit la ſeule Princeſſe qui convînt à peu près dans la circonſtance. L'Eſpagne n'en avoit plus à donner. Le Portugal en poſſédoit une nubile; mais ce Royaume, abſolument ſous le joug des Anglois, n'offroit aucun avantage : on étoit en guerre avec le Roi de Sardaigne, dont une fille, quoique plus âgée, eût pu convenir; on venoit de ſe trouver trop mal de l'alliance de la Baviere pour être tenté de renouer. D'ailleurs le Maréchal de Saxe, oncle naturel de la jeune Princeſſe, dont le nom en ce tems-là rempliſſoit la France & l'Europe entiere, ne contribua pas peu par ſes inſinuations à déter-

miner cette demande qui, comme on le juge bien, fut très-agréable à la cour de Pologne. La future Dauphine n'en fut pas la moins satisfaite.

Le Duc de Richelieu, dont la faveur croissoit journellement, employé tour-à-tour à la guerre, aux négociations, aux intrigues galantes, aux cérémonies d'apparat, & propre à tant de fonctions diverses, Ambassadeur extraordinaire du Roi, fit à Dresde [*le 7 Janv.*] la demande de la Princesse, à qui cette nouvelle rappella une anecdote qu'elle a racontée elle-même à Versailles à l'abbé Foldini, son confesseur (*). Agée d'environ treize ans, la curiosité l'avoit conduite dans le monastere des Dames du Saint-Sacrement à Varsovie. Une vieille religieuse se présente à la Princesse, l'arrête & lui prenant la main : „ Madame, lui dit-elle, me con„ noissez-vous? ---- Oui, vous êtes la mere *Saint*„ *Jean*. ---- Sans doute; mais je m'appelle aussi „ *Dauphine*, & je vous déclare, souvenez-vous „ en un jour, *qu'une Dauphine tient la main* „ *d'une autre Dauphine*. " Le compliment flatteur, s'il n'eût été fait précisément à l'époque du premier mariage de M. le Dauphin, devenoit d'une indécence impertinente. Le grand âge de la prophétesse le lui fit pardonner, & l'on se contenta de la regarder comme une radoteuse. Depuis on a assuré que cette religieuse vivoit en grande réputation de sainteté.

Quoi qu'il en soit, l'événement, prédit ou non, eut lieu d'abord à Dresde par la bénédiction du Nonce. L'échange se fit dans une presqu'isle du Rhin, [*le 27 Janv.*] près du fort de la Pile, où le Prince Lubomirski remit la Princesse au Maréchal de la

(*) Comme ce trait a grand besoin d'autorités, il est tiré de la *Vie du Dauphin, pere de Louis XVI, écrite sur les Mémoires de la cour, présentée au Roi & à la famille Royale. Par M. l'Abbé Proyart.*

Fare & à la Ducheſſe de Brancas, chargés par le Roi de la recevoir.

Le courtiſans ne la trouverent point jolie. Deux jours avant ſon arrivée à la cour, le Roi & le Dauphin s'avancerent à ſa rencontre ; on ſe joignit près de Brie-Comte-Robert. La Princeſſe deſcendit la premiere de voiture & courut ſe jeter aux genoux du Monarque en lui demandant ſon amitié. S. M. la releva en l'embraſſant, & la préſenta au Dauphin.

Il eût fallu que cette nouvelle épouſe eût étalé bien des charmes pour lui faire oublier celle qu'il pleuroit. Auſſi, quand le Dauphin, la premiere nuit de ces nôces, entra dans ſon appartement, à la vue de pluſieurs meubles qui lui rappellerent ce tendre ſouvenir, tous les ſentimens de ſa douleur ne prirent que plus de force & il ne fut pas maître de retenir ſes larmes. Le Dauphine les vit couler; elle en parut émue elle-même, & lui dit : *donnez Monſieur, un libre cours à vos pleurs, & ne craignez point que je m'en offenſe : elles m'annoncent, au contraire, ce que j'ai droit d'eſpérer moi-même, ſi je ſuis aſſez heureuſe pour mériter votre eſtime.* Elle la mérita, mais ſans jamais obtenir ſon cœur au degré où l'avoit poſſédé la précédente Dauphine. Du reſte, elle avoit infiniment plus de reſſources du côté de l'eſprit. Son éducation, ainſi que celle de toutes les Princeſſes du nord, avoit été très-ſoignée. Outre ſa langue naturelle, on lui avoit appris la latine, la françoiſe, l'italienne, l'hiſtoire, le deſſin : pluſieurs autres connoiſſances d'utilité ou d'agrément étoient entrées dans le plan de ſes études, & ſon avidité extraordinaire de s'inſtruire lui avoit fait faire de grands progrès en tout genre. C'eſt ce qui donna lieu à Voltaire, ce courtiſan délicat, ſi adroit à ſaiſir les goûts & les paſſions de ſes maîtres pour les mieux flatter, d'adreſſer à la nouvelle Dauphine

ces ſtances philoſophiques que tout le monde ſait par cœur, où il oppoſe ingénieuſement par un contraſte piquant, à la vie pleine, ſtudieuſe & active de Madame la Dauphine, le vuide, l'indolence & l'ennui de celle de la Reine. Son génie ſatyrique lui fit tort en cette occaſion. La Princeſſe fut moins flattée des éloges qu'il lui prodiguoit, qu'indignée qu'il la crût capable d'applaudir au ridicule qu'il verſoit ſur S. M. Il fut obligé de déſavouer la piece, & depuis, en la faiſant imprimer, il ne nomma pas l'héroïne & ſuppoſa qu'elle avoit été compoſée pour une Alteſſe anonyme.

La poſition de Madame la Dauphine vis-à-vis de la Reine, étoit très-embarraſſante. Elle ne parut qu'en tremblant devant une belle-mere, dont le pere avoit été détrôné par le ſien. La religion acheva d'éteindre avec le tems dans le cœur de S. M. des ſentimens d'averſion que la politique ne pouvoit que réprimer. Mais la jeune Princeſſe y concourut de ſon mieux. Le troiſieme jour après ſon mariage, elle devoit, ſuivant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du Roi ſon pere. Quoiqu'on ſe fût déjà fait de part & d'autre des proteſtations bien ſinceres d'oublier le paſſé, on ſent combien il en devoit coûter à la fille de Stanislas, de voir briller ſous ſes yeux comme en triomphe, dans ſon propre palais, le portrait d'Auguſte III. Une partie de la fatale journée s'étoit écoulée ſans que perſonne eût la hardieſſe de fixer cet ornement, plus éclatant que les précédens. La Reine oſa la premiere en parler & y porter ſes regards : *voilà donc, ma fille*, lui dit-elle, *le portrait du Roi votre pere ? Oui, Maman*, répondit la Dauphine en préſentant ſon bras à S. M. ; *voyez comme il eſt reſſemblant !* C'étoit celui de Stanislas. Depuis lors en effet, l'un & l'autre pénétrés de reconnoiſſance de cette galanterie, où le cœur ſe peignoit encore plus que l'eſprit, l'adopterent pour leur fille & vécu-

rent dans la meilleure intelligence avec elle & toute sa famille.

Les nôces de M. le Dauphin ne purent se faire sans que le royaume entier y participât par des réjouissances publiques. Les bals de Versailles fixerent surtout l'attention ; il s'y passa quelques anecdotes qui méritent d'être conservées. Au bal paré on sait qu'on n'admet que tout ce qu'il y a de plus magnifique ; les Seigneurs les plus mal à l'aise sont obligés de s'épuiser pour y briller. Les bourgeois de Paris, toujours avides de participer aux plaisirs de la cour, sont très-empressés de s'y rendre ; mais ils n'y peuvent assister que comme spectateurs. Les femmes ne sont pas les moins curieuses d'y paroître. On place celles-ci en spectacle sur des gradins, & l'on a grand soin de choisir les plus jolies pour les offrir aux regards de la cour : les hommes le sont de leur côté. Un particulier s'étant mis sur une banquette destinée à d'autres ; l'officier des Gardes du corps voulut le déplacer ; il résista ; l'autre insistant, le quidam qui, sans doute, avoit des raisons pour conserver son incognito, excédé d'impatience, dans sa vivacité lui répondit : *je m'en f...*, *Monsieur*, *& si cela ne vous convient pas*, *je suis un tel*, *colonel du régiment de Champagne.* Cette querelle fit de l'éclat & se répandit dans la salle. Un instant après, une Dame qu'on vouloit faire changer de place aussi, se voyant trop tracassée, s'écrie : *enfin ; vous ferez ce que vous voudrez*, *mais je suis du régiment de Champagne.* Et depuis cette époque, cette phrase substituée au mot trop énergique du colonel, a fait proverbe, & exprime plus décemment la même chose.

Le bal masqué est plus libre : avec des billets chacun y est admis indistinctement. La Marquise de Pompadour se doutoit bien qu'on profiteroit de cette fête pour lui enlever le Roi. Elle étoit sur ses gardes & fut si bien servie par ses émissaires,

que les diverſes tentatives des femmes qui avoient des vues ſur le cœur du Monarque échouerent, ou du moins n'eurent à ſon égard aucune ſuite fâcheuſe. Une ſcene originale & plaiſante vint faire diverſion aux aventures galantes & amuſa beaucoup le Monarque. Un buffet ſplendidement ſervi offroit en profuſion des rafraichiſſemens aux acteurs du bal. Un Maſque en domino jaune s'y préſentoit fréquemment & dévaſtoit horriblement les liqueurs fraîches, les vins exquis & toutes les pieces de réſiſtance. S'il diſparoiſſoit un inſtant, c'étoit pour revenir plus altéré & plus affamé. Il fut remarqué de quelques maſques, qui le montrerent à d'autres. Le domino jaune devint l'objet de la curioſité générale. S. M. voulut le voir : inquiete de ſavoir qui il étoit, elle le fit ſuivre; il ſe trouve que c'étoit un domino commun aux cent-ſuiſſes, qui s'en affublant tour-à-tour, viennent ſucceſſivement ſe remplacer à ce poſte, qui n'étoit pas le plus mauvais. On ſait qu'un cent-ſuiſſe, qui vaut trois ou quatre hommes pour la corpulence, dévore bien comme dix. Leur nom en indique le nombre : c'étoit comme s'il eut paſſé mille bouches au buffet.

Le Seigneur le plus diſtingué aux nôces de Madame la Dauphine fut le Maréchal de Saxe. La gloire de ce héros couvroit trop bien le vice de ſa naiſſance, pour que la Princeſſe déſavouât un tel parent. La France entiere regrettoit de ne lui avoir pas donné le jour ; elle l'envioit à ſon pays, elle venoit de l'adopter : lui-même, François dans le cœur, [*le 26 Avril* 1746.] deſiroit d'être regardé comme tel, & avoit demandé & obtenu des lettres de naturalité. Après la bataille de Raucoux, [*le* 1 *Nov.* 1746.] le Roi lui avoit accordé ſix pieces de canon, du nombre de celles enlevées à l'ennemi. C'eſt ainſi que Louis XIV avoit autrefois récompenſé Villars. [*le* 12 *Janvier* 1747.] Enfin il venoit de le déclarer Maréchal-

général de ſes camps & armées, titre donné autrefois à Turenne. Tant de diſtinctions, quoique ſi dignement méritées, ne pouvoient manquer d'élever contre cet etranger (car on le regardoit toujours comme tel) la jalouſie des courtiſans & ſurtout des Miniſtres, en ce qu'il gagnoit de plus en plus la confiance de Sa Majeſté. Ils réſolurent de travailler efficacement à la paix pour arrêter le cours de ſes triomphes & ſon accroiſſement d'autorité.

D'après les propoſitions du Roi, il ſe tenoit des conférences à Breda, [*le 7 Sept.* 1746.] où le Marquis de Puyſieux avoit été envoyé en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire de la France, pour aviſer avec ceux d'Angleterre & de Hollande aux moyens de réconciliation entre les Puiſſances. La démiſſion du Marquis d'Argenſon, [*Janv.* 1747.] arrivée durant cet intervalle, retarda le grand ouvrage auquel on travailloit. On a déja obſervé que le département des affaires étrangeres ne convenoit ni à ſon genre d'eſprit ni à ſon caractere. On ne voit pas que d'autre cauſe que le dégoût & ſa répugnance à une diſſimulation perpétuelle, qui contrarioit ſans ceſſe ſa gaieté & ſa franchiſe, lui ait fait prendre le parti de la retraite, dont la ſanté en pareil cas eſt toujours le prétexte. Pour ne rien perdre du fil des négociations entamées on fit paſſer M. de Puyſieux au miniſtere vacant. La raiſon de cette convenance fut à peu près auſſi la ſeule de l'élévation de celui-ci. Il fut remplacé dans ſa fonction à Breda par M. Dutheil, Secrétaire du cabinet du Roi, qui le valoit bien pour le moins. Les Anglois, qui n'étoient point encore entamés, qui avoient eu des avantages conſidérables ſur mer & s'en promettoient de plus grands, qui ne voyoient que des reſtitutions pour eux à faire à la paix, tenoient peu de compte de la modération de Louis XV. Avant de la conclure

ils vouloient rendre à ſes peuples la terreur que le Prétendant, à l'inſtigation de la France, avoit portée dans les trois royaumes. Ils ne parloient pas de bonne foi & traînoient en longueur.

Ils venoient de recevoir une humiliation à l'Orient & c'étoit une raiſon de plus pour aiguillonner leur amour-propre: ils vouloient effacer cette tache par quelque expédition plus heureuſe. Leur projet avoit été, pendant qu'on dévaſtoit la Provence, de ruiner ce port & avec lui la Compagnie des Indes; de ſe rendre maîtres du Port-Louis, qui ſeroit tombé après l'Orient; de mettre la Bretagne à contribution; de faire ſoulever les Calviniſtes vers la Rochelle, comme vers le Languedoc & le Dauphiné. Une mépriſe fit échouer l'entrepriſe en cette partie, tandis que le courage, l'intelligence & le génie du Maréchal de Belle-iſle les repouſſoient dans l'autre.

On peut juger de l'état de la côte lorſque les ennemis y parurent, par ce qu'en écrivoit un vieil officier qui commandoit au Port-Louis.

„ J'ai apperçu, dit-il, le 28 Septembre une „ flotte qui ſe multiplie à l'infini; mais je réſiſte- „ rai aiſément à cette nation Anglicane. „ Le deux Octobre il manda: „ ils ſont deſcendus à Polduc „ avec trois cents cinquante barques plattes & cin- „ quante-cinq vaiſſeaux de guerre. Si l'on avoit des „ fuſils, on les battroit; mais les payſans n'ont „ que des fourches. „

[*Le 3 Sept.* 1746.] La deſcente s'effectua ſans obſtacle par le Général Sinclair, ayant avec lui cinq mille hommes de troupes réglées. Le commandant françois, qui étoit un l'Hôpital, avoit de l'artillerie & douze mille hommes de milices. L'Anglois ayant menacé de tout mettre à feu & à ſang ſi l'on réſiſtoit, la frayeur s'empara des eſprits & l'on capitula dès le premier jour de l'attaque, (*le 8 Sept.* 1746.) c'eſt-à-dire, cinq jours

après le débarquement, car l'ennemi avoit perdu ce tems dont on avoit pas mieux profité. Il sembloit que ce fût un défi à qui feroit le plus de fautes. Au lieu de battte la chamade, les tambours des miliciens, peu instruits, battirent la générale. Sinclair ne sait ce que cela veut dire & craint une perfidie. Cependant le vent changeoit; l'Amiral Lestoc en avertit par un signal. Une peur panique saisit l'ennemi, qui croit se voir attaqué sans pouvoir se rembarquer. Il fuit devant les François qui lui apportoient les clefs, & sont étonnés de ne trouver personne dans le camp. Il ne remporte que du ridicule & des huées, & va descendre à Quiberon, petite isle déserte & aride. C'étoit une vengeance aussi mal imaginée que l'autre avoit été mal exécutée: c'étoit une nouvelle sottise, ajoutée à la premiere.

Les Hollandois n'étoient pas plus déterminés, ou plutôt la République étoit divisée en deux partis. Les négocians desiroient sincérement la paix; mais la noblesse, animée par la faction d'Orange qui se flattoit avec la continuation de la guerre de voir un changement d'administration de profiter des troubles & de s'agrandir, étoit opposée aux premiers & l'emportoit. Pour les obliger de s'accorder, & leur inspirer une terreur salutaire, il fut résolu qu'on les serreroit de plus près.

(*Le* 17 *Avril* 1747.) L'Abbé de la Ville, Ministre du Roi à la Haye, fit présenter aux Etats-Généraux de la part de son maître une déclaration, portant en substance que de la même maniere qu'en 1744, ils ont envoyé dans les plaines de Lille & de Cisoing, sur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes, sans prétendre faire la guerre au Roi, Sa Majesté se trouvant forcée par les circonstances & pour la sureté des conquêtes qu'elle a faites sur la Reine de Hongrie, de faire entrer ses troupes sur les

terres de la République, n'avoit point intention de rompre avec elle, mais seulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la République accorde aux troupes de la Reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays & places que les troupes de S. M. seront forcées d'occuper pour leur propre sureté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de restituer aussitôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de secours à ses ennemis.

Cet avertissement fut le signal des hostilités, & suivi des conquêtes rapides qui étonnerent les Hollandois & firent éclorre l'événement, objet des négociations du Duc de Cumberland à la Haye pendant l'hiver.

Le Prince de Nassau est déclaré Stadhouder, (*le 4 Mai.*) Amiral & Capitaine général des Provinces-Unies, d'abord par le peuple, ensuite par les Etats-Généraux & dans toutes les Provinces. (*le 17 Mai.*) Peu après la nation, dans les premiers momens de son enthousiasme, travailla à rendre ses chaînes indissolubles, en déclarant comme elle avoit fait en faveur de Guillaume III, depuis Roi d'Angleterre, le Stadhouderat héréditaire dans cette maison, même en faveur de la ligne féminine, à condition néanmoins que les Princesses héritieres n'auroient point épousé un Roi, ni un Electeur. La Dictature est le modele du Stadhouderat; mais les Romains ne pousserent point la flatterie jusques à s'exposer à avoir un Dictateur femelle.

C'étoit un défenseur qu'il falloit à ces Républicains & non un maître. La nomination du Stadhouder n'empêcha pas l'armée du Roi, qui étoit entrée en Zélande depuis quinze jours, de pénétrer plus avant, & de prendre différentes places à la vue de l'armée ennemie. Alors les négociations furent suspendues. M. Van Hoey continuoit à résider en France en qualité d'Ambassadeur; mais

on le dégoûtoit, on le plaiſantoit, on le tournoit en ridicule : il n'étoit pas homme à le recevoir impunément. Un ſoir qu'il ſoupoit chez le Marquis de Fontaine, au deſſert paroît ſur la table un gros fromage de Hollande : *Monſieur l'Ambaſſadeur, c'eſt du fruit de votre pays*, lui dit le maître. Il n'y tient plus; il ſe leve bruſquement, met la main dans ſa poche, jette ſur la table une poignée de ducats & s'écrie : *en voilà auſſi.* Il ſe retira de Paris peu après.

De leur côté, Mrs. Dutheil & Macanas, Plénipotentiaires de France & d'Eſpagne, déclarerent aux Miniſtres des autres Puiſſances, que la proximité des armées ne permettoit pas de continuer les conférences à Breda, & que leurs maîtres conſentiroient qu'il fût aſſemblé un Congrès à Treves, à Cologne, ou à Aix-la-Chapelle.

(*Juill.*) Le Roi fit cette quatrieme campagne & gagna en perſonne, contre le Duc de Cumberland, la bataille de Lawfeld, moins diſputée & plus ſanglante que celle de Fontenoi, où ſe ſignalerent principalement le Comte de Clermont & le Comte d'Etrées, où le Comte de Baviere fut tué, où l'on fit priſonnier le Général Ligonier. Sa Majeſté coucha le ſoir, où le Prince Anglois avoit couché la veille.

On ne s'arrêta point : on mit le ſiege devant Berg-op-zoom, ſurnommée *la pucelle*, qui avoit bravé le génie de Spinola, une des places les plus inexpugnables des Pays-bas par ſes fortifications, par les marais qui l'environnent & qui empêchent de l'inveſtir en entier. Ce qui devoit inſpirer en cette occaſion encore plus de ſécurité à ſes habitans, c'eſt qu'elle avoit l'avantage d'être continuellement rafraîchie de troupes. Elle avoit une communication qu'on ne pouvoit couper avec l'armée du Comte de Schwartzemberg. La valeur ſeule devoit triompher de cette ville. (*Je 15 Sept.* 1747.)

Elle fut prise d'assaut après soixante-quinze jours de tranchée ouverte. On ne put empêcher le pillage, attrait le plus puissant pour le soldat dans ces sortes d'expéditions. Il fit un butin considérable. C'est au Comte de Lowendhal qu'on dût cette conquête. Ce Danois, compagnon du Maréchal de Saxe, n'étoit pas aussi grand militaire, mais c'étoit un des hommes les plus instruits de l'Europe : on dit même qu'il parloit quatorze langues. Il avoit le même soin que Maurice de la conservation des troupes. Dans sa lettte à ce Général, il estime sa perte à 400 hommes seulement, & celle des ennemis à 5,000, tant tués que blessés : proportion bien extraordinaire, & qui prouve à quel dégré il possédoit cette rare qualité. Le Roi, au moment où il apprit la prise de Berg-op-zoom, remarqua comme humiliant pour la France, que ses deux plus grands capitaines fussent étrangers ; qu'elle n'en produisît plus de tels qu'autrefois : *c'est qu'aujourd'hui*, répondit le Prince de Conti présent, *nos femmes ont affaire à leurs laquais.* Madame de Lowendhal, étant venue chez le Monarque, il la reçut comme la femme d'un héros, & lui dit : *Madame, tout le monde gagnera par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton de Maréchal, & j'espere délivrer mes sujets du fléau de la guerre.* Il déclara en même tems le Maréchal de Saxe Commandant général des Pays-bas, & avant de quitter la campagne, parut en effet de nouveau aussi empressé de faire la paix que s'il eût été battu. L'abbé de la Ville fut chargé de déclarer aux Etats-Généraux que les principes de modération de son maître n'avoit pas changé depuis ses nouvelles victoires.

Les Hollandois convaincus enfin de la bonne foi de Louis XV, songerent sérieusement à profiter de cette ouverture. Ils preſſerent l'Angleterre de s'y rendre, (*le 18 Septembre*) & le Comte de

Sandwich écrivit au Marquis de Puyſieux, pour lui propoſer de recommencer à Aix-la-Chappelle les conférences pour la paix. Sa propoſition fut acceptée : il en réſulta bientôt ce traité ſi étonnant, où la France, qui avoit épuiſé ſon ſang & ſes tréſors dans cette guerre, victorieuſe depuis cinq ans, non-ſeulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle auroit pu dicter.

Nous avons été à Aix-la-Chapelle ; on nous y a montré la ſalle où ſe tenoient les conférences, la table où a été ſignée la paix, & l'on nous a raconté l'anecdote ſuivante. Le Comte de Sandwich étonné des facilités qu'il trouvoit de la part de Plénipotentiaires du Roi, qui ne vouloit rien, qui accédoit à tout, qui accordoit tout, & craignant un deſſous de cartes, avoit écrit à ſes eſpions à Verſailles, qui lui avoient répondu qu'il pouvoit aller en avant avec ſécurité; qu'ils étoient ſûrs des Miniſtres, trop jaloux de l'aſcendant que le Maréchal de Saxe prenoit ſur le Monarque; & de la maîtreſſe, qui étoit laſſe de courir les champs ; qu'ils étoient tous ligués pour finir la guerre à quelque prix que ce fût. La marine devenoit de plus en plus le côté foible de la France, & c'eſt en exagérant ſes pertes en ce genre & celles dont elle étoit menacée, que l'on intimida Louis XV & qu'on lui fit faire les ſacrifices les plus honteux pour ſa gloire.

Il eſt vrai qu'en 1746, l'eſcadre du Duc d'Anville avoit échoué dans une entrepriſe contre l'Acadie. La méſintelligence entre les capitaines, jaloux de ce Seigneur qu'ils appelloient un intrus, parce qu'il n'avoit pas paſſé par les grades inférieurs, en fut cauſe. Non-ſeulement ils ne voulurent pas guider ſon inexpérience, mais ils contribuerent à lui faire faire des fautes qu'ils lui reprocherent enſuite, dont il mourut de chagrin. Les Anglois avoient pris le *Mars*, & les débris de la flotte diſperſée n'avoient

rapporté à Breſt pour tout fruit de leur expédition que la peſte. Mais M. Dubois de la Motte frere d'armes de Dugué Trouin, eſcortant une flotte marchande à Saint-Domingue, avec le ſeul vaiſſeau de guerre le *Magnanime* de 74 canons, & la frégate *l'Etoile* de 40, s'étoit défendu contre quatre vaiſſeaux de guerre Anglois, dont deux de 80 canons les avoit mis en fuite & étoit arrivé à bon port à ſa deſtination: [*le* 15 *Septembre*] mais M. de la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Iſle de Bourbon, après avoir battu & diſperſée avec une eſcadre de neuf vaiſſeaux la flotte Angloiſe de l'Amiral Barnet, avoit fait une deſcente près de la ville de Madras, (*le* 21 *Septembre*) s'en étoit emparé & l'avoit rançonnée pour 1,100,000 pagodes d'or, & pour 500,000 en munitions & en marchandiſes, le tout faiſant environ 13 à 14 millions de notre monnoie; & M. Dupleix, Gouverneur de Pondicheri, trouvant cette condition trop avantageuſe pour les ennemis, avoit refuſé de la ratifier.

En 1747, deux combats inégaux que la Marine du Roi avoit eu à ſoutenir, l'avoient prodigieuſement affoiblie, & l'orgueil des Anglois en avoit repris plus de hauteur. (*le* 14 *Juin.*) Le premier avoit eu lieu près du Cap Finiſterre entre l'eſcadre du Marquis de la Junquierre, compoſée ſeulement de quatre vaiſſeaux & de cinq frégates, & l'armée navale de l'Amiral Anſon, forte de ſeize vaiſſeaux de ligne, qui avoit tellement enveloppé les François qu'aucun n'étoit échappé. Le ſecond s'étoit paſſé en Amérique, où l'armée navale de l'Amiral Hawke, de vingt vaiſſeaux de la premiere force, avoit eu affaire à l'eſcadre de M. de l'Eſtenduere, de huit vaiſſeaux ſeulement, dont il ne s'étoit ſauvé que le commandant & le *Tonnant*, que montoit M. de Vaudreuil, ſimple capitaine de vaiſſeau, qui, par une manœuvre hardie & ſavante, avoit remorqué l'*Intrépide*. Mais les deux flottes ſous l'eſcorte de

l'une & l'autre eſcadre avoient gagné l'endroit de leur deſtination.

Au commencement de 1748, le *Magnanime*, commandé par le Comte d'Albert, (*le* 11 *Février*) revenant de l'Amérique, démâté par une tempête, avoit été obligé de ſe rendre, mais après un combat de huit heures, ſoutenu contre quatre vaiſſeaux ennemis.

Enfin M. de Montlouet, ſoit à la côte de Guinée, ſoit en Amérique, où il avoit rencontré les Anglois ſupérieurs en forces, s'étoit tiré avec autant d'adreſſe que de fermeté de ces deux miſſions épineuſes.

Il réſultoit de cette ſituation que ſi la marine royale avoit ſuccombé, ç'avoit été, ſuivant la politique d'un gouvernement bien entendu, pour le ſoutien du commerce & des colonies. L'un alimentoit encore l'Etat, & l'on venoit d'encourager les armateurs François à ſuppléer à la foibleſſe de la marine du Roi, par des récompenſes bien propres à les exciter. [*le* 5 *Mars.*] Il paroiſſoit une ordonnance, où du conſentement de M. l'Amiral, le dixieme des priſes faites ſur mer à ſon profit, devoit ceſſer d'être levé juſqu'à nouvel ordre.

Les autres pouvoient cauſer encore bien de l'embarras à l'Angleterre. Si l'Iſle royale étoit paſſée ſous leur domination, Madras étoit ſous la nôtre : ſi l'Amiral Knowles s'étoit emparé du Fort-Louis à Saint-Domingue, les Anglois étoient incertains du ſiege ordonné de Pondicheri, qu'en effet la belle défenſe de M. Dupleix fit lever. (*le* 17 *Octob.*)

Il y auroit donc eu de quoi chicaner long-tems de la part de la France, ſi le Comte de Saint-Séverin d'Arragon, qui la repréſentoit, y eût été autoriſé. Mais c'étoit un parti pris ; le négociateur Anglois, qui ſavoit le mot de ſon adverſaire,

s'en prévalut. Son maître, ſans trop deſirer la paix, en avoit beſoin, ſoit pour raffermir ſon trône & éteindre la fermentation occaſionnée dans ſes Etats par l'irruption du Prétendant, ſoit pour mettre fin aux ſubſides énormes qu'il étoit obligé de fournir, ſoit enfin pour ſatisfaire aux requiſitions de la Hollande qui le preſſoit, & même du nouveau Stadhouder, dont la dignité ſe ſeroit évanouie avec la République. La néceſſité de ſubvenir au ſecours de cette Alliée étoit ſi preſſante, qu'il avoit été obligé de faire venir des défenſeurs du fond du Nord & de ſoudoyer 30,000 Ruſſes. Enfin, quoiqu'il eût l'eſpoir à la longue de s'emparer des poſſeſſions françoiſes dans l'Amérique. Il y avoit à craindre que les armes du Roi n'allaſſent plus vîte dans l'Europe.

La Reine de Hongrie avoit à recouvrer ſes riches provinces de Flandre, que le Maréchal de Saxe preſſuroit par d'énormes contributions, & qui ne pouvoient que ſe dévaſter de plus en plus. Ce Général avoit le défaut d'aimer l'argent & de vexer prodigieuſement les vaincus. Il avoit fait racheter trois ou quatre fois ſon ſuperbe Cours à la ville de Bruxelles, qu'il menaçoit de couper toutes les fois qu'il vouloit des ſecours pécuniaires. Cette Princeſſe ne devoit que perdre à la continuation de la guerre, & elle la finiſſoit avec gloire, ayant mis ſon époux ſur le trône Impérial. Elle ne cédoit que ce qui ne lui appartenoit pas & ce qu'au fond elle ne pouvoit ſe flatter de conſerver. Les Rois de Pruſſe & de Sardaigne, les ſeuls qui duſſent gagner dans cette querelle, étoient bien-aiſes de s'aſſurer par un traité définitif & général leurs nouvelles acquiſitions.

Quoique le Roi d'Eſpagne fût très-refroidi ſur les intérêts qui avoient excité Philippe V, il avoit à ne pas laiſſer démembrer ſes Etats du nouveau-monde, que menaçoit la marine Angloiſe, & il

acquéroit ſans autre effuſion de ſang, une portion de l'Italie, le patrimoine de ſon frere.

[*Le 13 Avril.*] Maſtricht, inveſtie par la plus belle manœuvre de guerre qui eût été imaginée depuis long-tems, fut le dernier effort que la France eût à faire. C'eſt encore le Maréchal de Saxe qui termina, comme il avoit commencé. Il exécuta ſon projet avec le concours de deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre, M de Crémilles, Maréchal-général des logis de l'armée, & M. Pâris Duverney, auſſi célebre dans l'art des ſubſiſtances que le premier dans l'ordonnance de ſes marches. Celle-ci étoit telle, que les ennemis également inquiets pour Maſtricht, Luxembourg & Breda, diviſerent leurs troupes & faciliterent ainſi l'inveſtiſſement de la premiere. Mais le Général, qui ſavoit que la paix alloit ſe faire, épargna le ſang des ſoldats & ne ſuivit que mollement le ſiege. Cependant le Marquis de Biſſy, officier d'une grande eſpérance & déjà diſtingué par de hauts faits, y fut tué d'un coup de canon.

Ce dernier coup d'aiguillon fit preſſer la ſignature des préliminaires juſques à la concluſion définitive, qui eut lieu en Octobre. Suivant les clauſes principales on rendoit de part & d'autre toutes les conquêtes : l'Infant Dom Philippe acquéroit les Duchés de Parme, Plaiſance & Guaſtalla ; le Roi de Sardaigne gardoit à quelque choſe près, ce qui lui avoit été cédé par le traité de Worms ; le Duc de Modene étoit rétabli dans ſes Etats ; Genes dans les ſiens : l'Angleterre conſervoit tous les avantages de ſon commerce avec l'Eſpagne ; on maintenoit le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de ſucceſſion à la couronne de la Grande-Bretagne ; on garantiſſoit à la Reine de Hongrie celui établi en ſa faveur par la Pragmatique-ſanction, ainſi qu'au Roi de Pruſſe la Siléſie

& le Comté de Glatz. Enfin le Grand-Duc étoit reconnu Empereur par toutes les Puiſſances.

La nation françoiſe trouva principalement deux choſes à redire à ce traité. La premiere étoit une clauſe, par laquelle les fortifications de la ville de Dunkerque devoient reſter dans l'état où elles étoient ; ce qui n'annonçoit plus dans le Roi de la modération, mais de la foibleſſe. La ſeconde, l'expulſion du Prince Edouard, après l'avoir appellé en France, l'avoir ébloui d'eſpérances brillantes, l'avoir, au péril de ſa vie, fait ſervir de jouet à nos deſſeins ; ce qui étoit lâcheté & perfidie. Auſſi le Prétendant, qui n'étoit plus pour nous que le Chevalier de Saint-George, ne pouvant ſe perſuader qu'on pouſſât l'infamie juſques à l'enlever de force, avoit été ſourd à toutes les inſinuations reçues à ce ſujet, & le gouvernement fut obligé de donner des ordres au Duc de Biron, Colonel du régiment des gardes françoiſes, pour l'arrêter. Ce fut à l'opéra que ſe paſſa ſe ſingulier événement. Le Roi avoit prévenu M. de Vaudreuil, Major des gardes, qu'il falloit qui ſe chargeât de l'expédition, & il l'avertit de deux choſes ; l'une, que ce Prince marchoit toujours armé ; l'autre, qu'il avoit menacé de ſe tuer ſi l'on mettoit la main ſur lui. Il lui dit qu'il falloit lui répondre ſur ſa tête de le ſaiſir ſans aucun accident fâcheux. M. de Vaudreuil ayant obtenu de S. M., carte blanche ſur la maniere d'exécuter le projet, en y apportant cependant toute la décence reſpectueuſe que la perſonne exigeoit, & que permettroient les circonſtances, fit toutes ſes diſpoſitions. L'opéra étoit commencé ; l'entrée de la ſalle étoit alors dans un cul-de-ſac : le Prétendant arriva, & deſcendu, toutes les iſſues ſe fermerent ; il ſe trouva pris avant de s'en douter. M. de Vaudreuil lui annonça ſes ordres & les lui montra ; il lui demanda la permiſſion de le fouiller. Il proteſta & donna même ſa parole d'honneur

d'honneur qu'il n'avoit point d'armes. Cependant le Major l'ayant fait ſerrer par ſes grenadiers, lui trouva pluſieurs piſtolets. On le mit dans un caroſſe & on le conduiſit à Vincennes, où il y avoit un ſouper ordonné pour lui. Il ne vit qu'un couvert, en voulut d'autres, & engagea M. de Vaudreuil & les autres officiers à manger avec lui. Il reſta ainſi trois jours; puis on le conduiſit au Pont de Beauvoiſin; ce qui lui fit perdre toute envie de revenir en France.

Tout Paris fut indigné de cette conduite : on la compara à celle de Louis XIV, & c'eſt proprement à cette époque honteuſe que commença à ſe manifeſter pour le Souverain & ſa maîtreſſe, le mépris général qui ne fit que s'accroître juſqu'à la fin. Le premier, en dépoſant ſa cuiraſſe, ſembla renoncer à la gloire & même à l'amour de ſes peuples, en laiſſant les rênes de ſon empire à la ſeconde, dont le regne odieux ne devoit plus diſcontinuer juſques à ſa mort.

Ce mépris éclata pour la premiere fois dans des vers ſatyriques ſur l'outrage fait au Prince Edouard, où l'on diſoit à Louis XV, en parlant de cet illuſtre proſcrit :

Il eſt Roi dans les fers ; qu'êtes-vous ſur le trône ?

& apoſtrophant la Nation :

Peuple, jadis ſi fier, aujourd'hui ſi ſervile,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'aſyle !

L'empreſſement du public à rechercher ces pieces, à les apprendre par cœur, à ſe les communiquer, prouva que les lecteurs adoptoient les ſentimens du poëte (*). Madame de Pompadour n'y étoit pas oubliée. Par un parallele non moins humi-

(*) On mettra dans les pieces pour ſervir à l'hiſtoire, quelques-unes de celles faites alors. N°. IV.

liant on la comparoit à Agnès Sorel, ou, ſous ce nom générique, à la Ducheſſe de Château-roux, & l'on faiſoit voir combien elle lui étoit inférieure. Elle ordonna les perquiſitions les plus ſéveres des auteurs, colporteurs & diſtributeurs de ces pamphlets, & la Baſtille fut bientôt remplie de priſonniers. Quelques-uns même furent mis au Mont Saint Michel, dans la fameuſe cage de fer. C'eſt un ſéjour affreux, où l'on ne peut tenir debout ni couché. C'eſt-là que fut enfermé M. Desforges, accuſé d'être l'auteur des vers dont on a parlé. M. de Broglio, abbé de ce lieu, ayant eu pitié de ſon ſort, obtint ſon élargiſſement au bout de pluſieurs années, le donna pour Secrétaire à ſon frere le Duc de Broglio qui, devenu Maréchal de France, le fit Commiſſaire des guerres. Parmi les autres on diſtingue encore M. de Mairobert, reſſerré étroitement & longtems à la Baſtille; M. de Reſſeguier, Chevalier de Malthe. Le premier n'avoit point fait de vers, mais les diſtribuoit : quelqu'un lui repréſenta qu'il ſe feroit enfermer : *tant mieux*, dit-il, *cela illuſtre ſon homme*. Il a depuis été créé Cenſeur royal, a joui ſucceſſivement de la confiance de M. de Malesherbes, de M. de Sartine, de M. Albert, de M. le Noir, de M. le Camus de Neville, les divers chefs de la librairie. On a reproché à l'autre d'avoir eu la baſſeſſe, après avoir compoſé des vers contre Madame de Pompadour, d'en avoir fait à ſa louange.

Un Miniſtre, l'ami du Roi, qui devoit ſe croire inébranlable dans ſa faveur, ſi jamais courtiſan a pu s'en flatter, ſi la naiſſance, les longs ſervices, l'attachement à ſon maître, l'eſprit, la gaieté, le don de plaire pouvoient préſerver de la diſgrace, ne tarda pas à éprouver lui-même la vengeance de la favorite. Le Comte de Maurepas, qu'on a reconnu facilement à ces traits, s'étoit déjà permis quelques plaiſanteries ſur le compte de la Marquiſe, & S. M.

en avoit ri. Un jour à Marly, elle trouva ſous ſa ſerviette ce quatrain :

La Marquiſe a bien des appas ;
Ses traits ſont vifs, ſes graces franches,
Et les fleurs naiſſent ſous ſes pas :
Mais, hélas ! ce ſont des fleurs blanches.

L'inſulte étoit, ſans doute, ſanglante ; aucun femme ne l'eût pardonnée. C'étoit attaquer celle-ci d'autant plus cruellement qu'on révéloit à toute la France un défaut ſecret que ſon amant même ignoroit. Mais il n'eſt point prouvé que le Comte fût coupable (*). Le ſoupçon ſuffit ; il eut ordre de ſe démettre de ſes emplois. M. Rouillé qui n'avoit jamais rien connu des ports, eut ce département ; ce qui fit dire en jouant ſur le mot, *qu'on donnoit la marine à conduire à un roulier*. Le Comte d'Argenſon eut le département de Paris & celui des haras du royaume.

Ce n'eſt pas ordinairement durant la diſgrace d'un Miniſtre qu'on lui rend juſtice ; auſſi l'on ne man-

(*) Ces vers, aſſez mauvais, n'étoient même pas dignes de lui : on lui a plutôt attribué la chanſon ſuivante :

Cette petite bourgeoiſe,
Elevée à la grivoiſe,
Meſurant tout à ſa toiſe,
Fait de la cour ſon taudis... dis, &c.

Louis, malgré ſon ſcrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et ſon amour ridicule
A fait rire tout Paris... ris, &c.

On dit même que d'Eſtrade,
Si villaine & ſi mauſſade,
Aura bientôt la paſſade,
Dont elle a l'air tout bouffi ! fi ! &c.

qua pas de blâmer beaucoup le nouvel exilé & de décrier ſon adminiſtration. Mais nous, plus à même de l'apprécier, devons redreſſer ce jugement aveugle, précipité & paſſionné des contemporains, & nous oſons croire que la poſtérité plus équitable regardera le Comte de Maurepas comme le meilleur Miniſtre que la Marine ait eu ſous Louis XV. Si l'on conſidere l'état de foibleſſe où il la trouva au commencement de la guerre, le défaut de fonds qui lui manquerent toujours dans ces tems malheureux, on ſera ſurpris des choſes qu'il fit avec ſi peu de moyens. Prévoyant de loin une rupture avec l'Angleterre, il avoit eu ſoin d'approviſionner les colonies, de faire rentrer tous les navires marchands, & de ſe mettre dans le cas de ne ſe voir entamé nulle part au commencement des hoſtilités maritimes. Par cette précaution il ſe ménagoit une reſſource dans le commerce qui, trop ſatisfait d'échapper à la puiſſance d'un ennemi redoutable, paya volontiers enſuite un droit d'eſcorte pour ſes convois; droit qui fournit au Comte de Maurepas les fonds extraordinaires dont il avoit beſoin pour ſon département, auquel refuſoit de contribuer le fiſc public. Il profita de ces ſecours avec tant d'économie, que les paiemens des ouvriers & des matelots ne ceſſerent jamais dans les arſenaux. Il diſtribua les eſcortes ſi bien, que les convois ne manquerent nulle part leur deſtination. On a vu que la ſeule colonie perdue durant la guerre fut l'Iſle Royale, encore par la faute de l'officier chargé de la ſecourir. D'ailleurs, nous étions maîtres de Madras : compenſation plus que ſuffiſante, & le commerce de l'Inde n'étoit point interrompu.

Qu'eſt-il arrivé ſous ſes ſucceſſeurs? En 1756, où la marine étoit remontée, où l'argent couloit avec profuſion pour elle, le commerce ſe rrouva ruiné preſqu'avant de commencer la guerre. Depuis, nous avons perdu tous nos vaiſſeaux; preſque tou-

tes nos poſſeſſions dans l'Amérique & dans l'Inde. Et dans la guerre actuelle de 1778, où l'on ſe félicite d'une marine non moins brillante que celle de Louis XIV, où les dépenſes en ſont plus énormes que jamais, qui n'a pas entendu les plaintes de nos ports marchands déjà dévaſtés? Nos comptoirs aux côtes de Coromandel & de Malabar ne ſont-ils pas déjà pris, & les ports de l'Indouſtan & de Chine ne nous ſont-ils par fermés?

Le ſeul vice d'adminiſtration à reprocher au Comte de Maurepas, c'étoit trop de foibleſſe dans les punitions. S'il eût commencé par quelque exemple éclatant, lors de la diſcorde élévée dans l'eſcadre du Marquis d'Antin; s'il eût fait trancher la tête à quelqu'un des mutins dans celle du Duc d'Anville, à ce la Maiſon-fort, infiniment plus coupable que l'Amiral Byng, fuſillé depuis en Angleterre, à ce Poulkonque, qui, mouillé à l'iſle de Ré, ſe laiſſa aborder ſtupidement par un corſaire ennemi, gliſſe ſous pavillon françois parmi ſon convoi, & enlever ſans défenſe par un bâtiment de beaucoup inférieur, il eût rendu un grand ſervice à l'Etat & épargné bien des fautes & des malheurs. Mais cette moleſſe funeſte étoit moins la ſienne que celle du maître & du gouvernement.

Madame de Pompadour, en affermiſſant & étendant ſon empire durant la paix, ſentit bientôt le poids du fardeau qu'elle s'étoit impoſé en même tems. Louis XV, que diſſipoient les voyages, la diverſité des lieux, le tumulte des camps, les mouvemens de l'armée, tomba dans une langueur & dans un affaiſſement dont il fallut le tirer par toutes ſortes de ſecouſſes. Elle aimoit les arts, elle les appella à ſon ſecours, & fit trouver à ſon royal amant des jouiſſances inconnues.

Depuis quelque tems le gouvernement avoit ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines, ſemblables à celles de Saxe. Elles

avoient réuſſi. La Marquiſe détermina le Roi à établir une manufacture de cette eſpece (24 *Juillet.*) au château de Vincennes, & depuis de la transférer à Seve, où l'on éleva un bâtiment vaſte & magnifique à portée de Verſailles. Les deux amans y alloient ſouvent, encourageoient les travaux par leur préſence, & firent enfanter ces chef-d'œuvres d'une pâte plus vitrifiable que celle de la Chine, mais qui lui eſt bien ſupérieure, ainſi qu'à celles d'Europe, par l'élégance des formes, la régularité du deſſin & la vivacité du coloris. Pour ſoutenir cette manufacture, fort chere, & lui procurer du débit, chaque année S. M. en faiſoit apporter les productions dans ſon palais, où elles étoient étalées, & elle invitoit les courtiſans d'en acheter.

Louis XV conſerva toujours cet uſage, même après la mort de la Marquiſe, & tout le monde a ſu l'anecdote ſuivante. L'abbé de Pernon, jeune Conſeiller au Parlement, étoit, comme les autres, à admirer les morceaux les plus rares de cette manufacture dans la galerie des Verſailles, lorſque le Roi paſſant, lui dit : *eh bien, l'Abbé, prenez cela, c'eſt beau ;* & il lui montra en même tems ce qu'il y avoit de plus magnifique. *Sire*, répondit l'Abbé, *je ne ſuis ni aſſez gros Seigneur, ni aſſez riche.* — *Prenez toujours*, repliqua le Roi, *une bonne abbaye paiera tout.* En effet, S. M. ayant trouvé le Grand-aumônier, lui ordonna de conférer à l'abbé de Pernon le meilleur bénéfice vacant.

Nous avons dit que Madame de Pompadour jouoit très-bien la comédie. Il y avoit fréquemment des ſpectacles aux petits appartemens, où les perſonnages les plus illuſtres & les plus graves de la cour ſe livrerent à cet art pour amuſer le Roi. C'eſt à elle qu'on doit ce goût ſcénique qui s'eſt emparé généralement de toute la France, des princes, des grands, des bourgeois; qui a pénétré juſques dans les couvens, & qui, empoiſonnant les mœurs dès

l'enfance par cette foule d'éleves dont ont beſoin tant de ſpectacles, a porté la corruption à ſon comble.

Elle donna auſſi aux hiſtrions une conſiſtance & une conſidération nouvelle, ſoit que prévoyant déjà le tems où n'excitant plus les deſirs de ſon amant, elle voudroit les diriger encore & lui adminiſtrer les nouveaux objets de ſes plaiſirs, ſoit qu'elle cherchât ſeulement un autre moyen de l'égayer par le détail des intrigues, des révolutions, des lubricités de ce ſerrail public, elle ſe ménagea la ſurintendance de l'opéra, en faiſant ordonner à la ville d'en prendre la direction. On aſſimila ce bureau aux édiles de Rome, qui avoient l'inſpection des ſpectacles de cette grande ville; mais il y a loin de ces magiſtrats à un marchand de la rue Saint-Honoré, fait échevin. Elle ſe fit donner en outre par le Lieutenant de Police, Berrier, la gazette ſcandaleuſe de tout Paris, & cette capitale immenſe & licentieuſe offroit chaque jour quelque anecdote utile à ſon projet.

(1749.) Madame de Pompadour inſpira encore au Roi la manie des bâtimens. On a vu qu'il en avoit déjà le goût, mais qu'il étoit retenu par la crainte de la dépenſe. Elle le fit paſſer par deſſus cette conſidération, & il fallut que tous les contrôleurs généraux ne trouvaſſent rien d'impoſſible pour toutes les fantaiſies du Monarque en ce genre. On vit bientôt s'élever tant de colifichets diſpendieux, moins propres à manifeſter la grandeur que la folie du propriétaire. Outre les principaux voyages de Compiegne & de Fontainebleau, elle fourniſſoit ainſi à Louis XV des hoſpices à ſon ennui, qu'il promenoit ſans ceſſe d'un lieu dans un autre. Elle ſuggéra au Roi (19 *Septemb.*) d'aller viſiter le Havre, un de ſes arſenaux de marine. Cette imagination auroit pu être utile, en lui faiſant connoître & encourager cette partie foible de l'adminiſtra-

tion, dont on commençoit de s'occuper sérieusement. Mais ce voyage ne fut que frivole, comme celle qui le proposoit.

(1750.) Il en fut de même du camp de Compiegne, (*Juill.*) où l'on prit pour prétexte de faire voir au maître un nouveau corps, nommé les *Grenadiers de France*. C'étoit une excellente idée du Ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avoit de plus précieux dans chaque régiment réformé, c'est-à-dire les grenadiers, en qui résident ordinairement l'ame & l'esprit du corps, imagina de les conserver & réunir sous une dénomination générique. M. de Crémille, qui avoit été Maréchal général des logis de l'armée en 1744 & 1745, qui avoit contribué en ce qui le concernoit au succès de ces deux campagnes, & qui, nommé ensuite Inspecteur de cavalerie, infanterie & dragons, cherchoit à briller par des innovations dans la tactique, avoit demandé à les faire exécuter devant S. M. Madame de Pompadour y envisagea une partie de plaisir pour le Roi & pour elle, & ce spectacle, ainsi que celui du Havre, ne servit qu'à distraire un moment S. M. sans l'instruire, à coûter beaucoup d'argent sans aucun avantage, & à faire voir de plus en plus à la France le pouvoir, le luxe & la prodigalité de cette femme, pour qui s'accrut la haine de la nation.

Elle étoit déjà forte : on imputoit à Madame de Pompadour de n'avoir pas recueilli les avantages de la paix par la cessation des impôts. Sous prétexte de diminuer promptement les charges de l'Etat & de soulager les peuples, on avoit fait donner par le Roi des Ordonnances pour la réforme des troupes. Elle étoit considérable, & son exécution [1 *Sept.* 1748.] fit honneur au Comte d'Argenson, en ce qu'il n'en résulta aucun pillage, aucun désordre dans l'étendue du royaume. Mais, en produisant beaucoup de mécontens, de gens sans emploi, sans

ſubſiſtance & ſans reſſource, elle ne remplit pas ſon principal objet. On eut d'abord quelque lueur d'eſpérance en voyant paroître [4 *Févr.* 1749.] un Arrêt du Conſeil, portant ſuppreſſion de pluſieurs menus droits établis pour ſubvenir aux dépenſes de la guerre. Elle s'évanouit bientôt par l'Edit qui convertit le Dixieme établi au mois d'Août 1741, en un Vingtieme indéfini, & continua les deux ſols pour livre du Dixieme, afin de ſubvenir au paiement des dettes de l'Etat, avec ces fonds verſés dans une caiſſe d'amortiſſement. C'eſt alors qu'on commença à regretter pour la premiere fois le Cardinal de Fleuri. L'exécution ne ſouffrit aucune difficulté dans les pays d'Election, où l'en s'en tint à de ſimples murmures. Il n'en fut pas de même du Clergé & des pays d'Etats : ceux de Languedoc refuſerent de s'y ſoumettre, & furent caſſés; l'impoſition en fut faite par les Intendans.

Quand au Clergé, ſa réſiſtance ne fut pas moins vive & moins opiniâtre. Dans tout autre tems il eût ménacé des foudres de l'égliſe, & les eût peut-être employés. Mais le Contrôleur général Machault, homme flegmatique, ferme & plein d'énergie, étoit au deſſus de ces vieux préjugés. Il tranſmit au Roi ſon intrépidité : il étoit d'ailleurs ſoutenu de la favorite qui en avoit beſoin.

Pendant la tenue de l'aſſemblée générale du Clergé, [1 *Juin.*] les Commiſſaires du Roi demanderent une ſomme de 7,500,000 livres pour cinq ans, impoſables à raiſon de 1,500,000 livres par chaque année, [17 *Août.*] pour être employée au rembourſement des dettes de cet Ordre. Ils lui annoncerent en même tems que S. M. adreſſoit ce même jour au Parlement une déclaration, dont l'exécution avoit pour objet de conſtater la valeur des biens eccléſiaſtiques du royaume, & de réformer les abus qui ſe commettent dans les chambres des décimes.

Cette déclaration enrégiſtrée le même jour, ne donnoit que ſix mois pour tout délai. Elle étoit motivée d'une façon à intéreſſer le reſte de la nation, puiſque S. M. n'y deſiroit conſtater les facultés du Clergé, qu'afin de proportionner à ſes richeſſes les ſecours qu'elle étoit néceſſitée à lui demander dans les beſoins de l'Etat. Elle ſe concilioit d'ailleurs tout le ſecond Ordre, ſe plaignant depuis longtems d'être écraſé par l'inégalité des répartitions dont il étoit toujours victime, & qu'elle vouloit redreſſer.

Le Cardinal de la Rochefoucaut préſidoit cette aſſemblée. On l'avoit choiſi comme un perſonnage éloigné de tout fanatiſme, modéré, ſage, homme de cour, capable de ſe ployer aux circonſtances. Mais, ſoit qu'il ne fût pas maître de contenir les Prélats, ſoit que l'eſprit du corps, ſi actif dans cet Ordre, exaltât ſon imagination, comme celle de ſes confreres, & l'entraînât avec eux, il y eut des repréſentations folles, (10 *Septemb.*) arrêtées & préſentées à S. M. L'aſſemblée s'y plaignoit de ce que la déclaration attaquoit les immunités du Clergé, annonçoit comme ſubſides les dons gratuits qu'il avoit coutume de faire, tendoit à lui faire payer le Vingtieme, & détruiſoit l'honneur des miniſtres de l'égliſe, en les ſuppoſant des prévaricateurs dans les départemens des impoſitions. Rien de plus hardi, ſans doute, de plus ſuperſtitieux, de plus faux, de plus inſultant pour le Roi & la nation que ces aſſertions. La philoſophie, qui faiſoit des progrès lents, mais certains, avoit appris que les membres du Clergé étoient d'abord citoyens, & participant à leurs droits, devoient auſſi en ſupporter les charges; que leurs immunités n'étant fondées que ſur l'aveuglement, l'imbécillité des Souverains & des Peuples, ils étoient toujours en droit de revenir contre, parce qu'on ne preſcrit jamais contre ceux de la raiſon, de la ſociété, de l'humanité; que

dans les principes même de l'égliſe & des donataires, ſes biens étant ceux des pauvres, ils ne pouvoient recevoir une deſtination plus juſte en ce ſens qu'en tournant à la libération de l'Etat entier obéré pour le ſalut général; qu'enfin, c'étoit le Clergé lui-même qui ſe déshonoroit en tolérant dans ſon ſein des prévarications non ſuppoſées, mais trop réelles, trop conſtatées par les réclamations de la plus grande, la plus ſaine & la plus utile partie de ſes membres.

On n'eut donc aucun égard à ces repréſentations. Il fut ordonné à l'aſſemblée de délibérer ſur la demande des Commiſſaires du Roi, & le Clergé n'ayant pas obéi ſur le champ, intervint (15 *Septemb.*) un arrêt du Conſeil qui commettoit les Intendans pour faire la répartition & levée de ces derniers en la forme ordinaire, & fit fermer les ſéances le 20 Septembre. Malheureuſement, M. de Machault ne reſta point aſſez de tems Contrôleur-général pour ſuivre l'exécution de ſes projets; il fut remplacé par un homme mol. L'Ordre de l'Egliſe ne ſatisfit point à ce qui lui étoit preſcrit, perſiſta dans ſes prétentions, & préféra de ſauver par des ſacrifices pécuniaires ſes prétendues immunités. Mais la premiere atteinte une fois donnée en adminiſtration, c'eſt un exemple d'émulation pour les ſucceſſeurs, & ſans doute il viendra quelque Miniſtre doué du même génie, du même courage que ce redoutable adverſaire du Clergé, aſſez heureux pour lui porter des coups plus aſſurés & plus durables.

M. de Machault avoit mieux réuſſi dans une autre entrepriſe, ſuggérée par cet eſprit philoſophique qui gagnoit juſques dans le miniſtere. On commençoit à ſentir les inconvéniens qui réſultoient de la multiplication des établiſſemens des gens de mainmorte, & de la facilité qui leur avoit toujours été laiſſée de pouvoir acquérir des fonds, ſans pouvoir jamais les aliéner : facilité qui tendoit à faire paſſer

insensiblement dans leurs mains la plus grande partie des fonds de l'Etat, & tout-à-fait nuisibles à la subsistance & à la conservation des familles. Il étoit absolument nécessaire de réformer ce vice du gouvernement, dû aux principes superstitieux dont il avoit été infecté dans l'origine. On étoit devenu trop éclairé pour laisser absorber tous les biens temporels par des cénobites, ne devant rechercher que ceux de l'autre monde. On songeoit sérieusement à remédier à cet abus dans sa source, en sappant par les fondemens cette foule de monasteres dont la France étoit couverte : mais cette destruction ne pouvoit, ne devoit du moins, s'opérer que lentement. On s'en tint pour le moment à défendre par un édit (*Août* 1749.) aucun nouvel établissement de chapitre, college, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans permission expresse & lettres-patentes expédiées & régistrées dans les cours souveraines. Il révoquoit en outre tous les établissemens de cette espece, existans sans cette autorisation juridique ; il interdisoit à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder à l'avenir aucuns fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale, précédée d'une information de l'utilité ou incommodité de la chose.

Cette loi, une des plus importantes & des plus sages du regne de Louis XV, fut reçue avec des acclamations unanimes ; il n'osa pas s'élever contre, un seul contradicteur, & le clergé, en frémissant, fut obligé d'y souscrire. Il prévoyoit combie elle devoit lui être funeste un jour ; mais il ne put se soustraire à l'empire de cette raison lumineuse qui en avoit dicté les dispositions. Il n'en avoit pas été de même à l'égard de la premiere. Ne pouvant, au moyen de sa séparation, se défendre en corps, il avoit employé dans sa cause une foule d'écrivains fanatiques & fougueux. Ses ennemis avoient profité de l'occasion d'y répondre, & de répandre leur

fiel ſur les prêtres. La fermentation croiſſoit, &, pour l'arrêter, il y eut (21 *Mai* 1751.) un arrêt du conſeil quelques mois après, ſupprimant trente-neuf écrits imprimés furtivement & ſans permiſſion dans cette diſpute. On avoit éprouvé du tems de la Régence, à l'occaſion de la Bulle, & ſous le Cardinal, au ſujet des Convulſionnaires, que la défenſe de lire ces pamphlets n'étoit qu'un moyen de les répandre en excitant la curioſité; que s'occuper de pareilles querelles, c'étoit les augmenter, & que la perſécution étoit ſurtout le meilleur aliment du fanatiſme. On eut bientôt lieu de s'en appercevoir.

Le Clergé connoît parfaitement cette reſſource, néceſſaire à toute puiſſance fondée ſur l'opinion, & qui, affoiblie dans le calme des paſſions, ſe diſſipe tôt ou tard ſous l'influence du bon ſens, ſi un nouveau choc ne les rallume & ne ramene les nuages dont étoit offuſqué l'eſprit des peuples. L'inſtant étoit critique. Son irréconciliable ennemie, cette Philoſophie qui, juſques-là concentrée entre un petit nombre de diſciples iſolés, froids, flegmatiques, comme elle, timides, n'oſant combattre l'erreur que de loin, dans l'ombre & le ſilence, avoit enfin franchi les barrieres, s'approchoit même du trône. La lumiere pénétroit, ſes progrès ne pouvoient que devenir plus rapides inceſſamment; elle alloit briller de toutes parts. C'en étoit fait, ſi le preſtige s'évanouiſſoit une fois entiérement. Il préféra de haſarder de tout pour le tout, & s'il ne triomphoit, d'accélérer ſa chûte, plutôt que d'attendre une ſubverſion plus lente, mais inévitable. Les occaſions ne manquoient pas de rengager le combat. L'Archevêque de Paris fut regardé comme un des chefs du clergé le plus propre à ſe ſignaler.

A M. de Vintimille avoit ſuccédé ſur ce ſiege M. de Bellefonds, grand Moliniſte, fanatique, ardent,

mais dont une mort précipitée avoit arrêté les projets de vengeance contre les Janſéniſtes. On trouva ſous les ſcellés une foule de Lettres de cachet déjà remplies des noms des proſcrits. Leur malheur ne fut que ſuſpendu. M. de Beaumont, qui le remplaça, étoit dans les mêmes principes, en outre fort ignorant, fort entêté, fort ſuſceptible de prévention, ami de la flatterie & des délateurs; du reſte, perſonnage de mœurs pures & auſteres, intrépide dans ſa foi, & diſpoſé à en devenir le confeſſeur & le martyr, s'il le falloit. La premiere occaſion qu'il eût de ſe ſignaler, fut une affaire d'amour-propre. Les adminiſtrateurs de l'hôpital-général de Paris, dont il étoit le préſident par ſa place, n'ayant pas voulu acquieſcer au choix d'une ſupérieure qu'il deſiroit, il n'en conclut pas moins contre la pluralité des voix & nomma la Dame Moyzan, ſi célebre depuis. Cette fille, douée de la tête & de toutes les qualités propres à l'adminiſtration d'une maiſon, intriguante, adroite, hypocrite, étoit encore jeune & bien de figure. Elle avoit la carnation tendre, les yeux ſéduiſans, le teint frais & repoſé d'une dévote. Il n'en falloit pas tant pour fournir matiere à la calomnie. Le ſeul motif du Prélat avoit été ſon zele ardent pour l'extirpation du Janſéniſme & pour la propagation du Moliniſme, en n'élevant aux dignités que des gens de ſon parti & dont il ſe crut ſûr. Les adminiſtrateurs bleſſés de cette interverſion de l'ordre, ſe retirerent de l'aſſemblée (*le* 12 *Juil.* 1749.) & ſe pourvurent au Parlement. L'Archevêque ſe couvrit, au contraire, de l'autorité, c'eſt-à-dire, eut recours aux lettres de cachet, & ce ne fut qu'au bout de pres de deux ans qu'il intervint une déclaration du Roi, (*le* 23 *Mars* 1751.) contenant un nouveau réglement pour l'adminiſtration de l'hôpital-général. Difficultés des magiſtrats, examen, deſcente ſur les lieux, modifications; l'affaire

traîne encore plusieurs mois. Le Roi veut que la déclaration soit exécutée purement & simplement suivant sa forme & teneur ; ce qui donne lieu à diverses répréſentations, remontrances, ordres du Roi & lettres de jussion. Enfin, fatigué de tant de délais, le Monarque se fait remettre par le premier Préſident les minutes du Parlement, les supprime, évoque à lui toutes les affaires de l'hôpital, & termine par en attribuer & en renvoyer la connoissance au grand conseil ; ce qui donne lieu à une premiere ceſſation (*le* 24 *Novem.*) de ſervice de la cour. Elle ne dura que peu de jours, mais fut bientôt ſuivie de plusieurs autres plus caractériſées.

Il eſt de la deſtinée de la France d'être ſans ceſſe agitée ; ſoit vice de ſon adminiſtration, ſoit l'effet de la légéreté & de l'inquiétude de la nation, dès que les troubles du dehors ſont appaiſés, il en naît toujours d'inteſtins. La querelle au ſujet de l'hôpital-général n'étoit que le prélude d'une plus grave. Dès 1749, on avoit fait dénonciation au Parlement (*le* 12 *Juil.* 1749.) de plusieurs refus de ſacremens faits à des malades au lit de la mort, faute par eux de rapporter des billets de confeſſion ; pour connoître s'ils avoient été entendus par un prêtre approuvé, ou d'accepter la bulle *Unigenitus* ; notamment celui du Curé de Saint-Etienne du Mont à M. Coffin, (*le* 20 *Mars* 1750.) Conſeiller au Châtelet ; en 1750, autre dénonciation de ſix refus ſemblables dans la capitale & différentes villes du reſſort. Le Roi avoit juſques-là ſuſpendu l'effet de ces dénonciations.

Enfin le Curé de Saint-Etienne du Mont, nommé frere Bouettin, parce qu'il étoit religieux de Sainte-Génevieve, ayant récidivé (*le* 29 *Décembre* 1750.) à l'égard du Sr. Coffin, fut mandé à la Cour, mais refuſa de répondre, ſous prétexte qu'il n'étoit comptable qu'à Dieu & à ſes ſupérieurs dans l'ordre hié-

rarchique de ſa conduite dans l'exercice de ſon miniſtere. Il fut décrété de priſe de corps & les gens du Roi furent députés vers l'Archevêque de Paris pour l'engager à faire adminiſtrer le malade. Le Prélat dit qu'il avoit trouvé l'uſage des billets de confeſſion établi dans ſon dioceſe & qu'il ne pouvoit s'en départir. Il avoit été introduit originairement contre les prétendus Réformés & employé enſuite contre les Appellans.

C'eſt ici que commença proprement de s'engager la grande guerre entre le Clergé & la Magiſtrature. Le Roi ſe conformant à la politique du Régent, en favoriſant & réprimant tour-à-tour les entrepriſes de chaque parti, crut longtems tenir l'équilibre entr'eux ; mais la balance échappant enfin à ſes mains tremblantes, il ſe vit entraîné hors de ſes meſures, & lui-même échappé au choc des combattans ſe trouva forcé de faire céder ſon autorité aux circonſtances, de détruire malgré lui & les Jéſuites & les Parlemens, & de laiſſer l'Etat & la Religion également ébranlés & bouleverſés, juſques dans leurs fondemens.

Le Parlement avoit rendu arrêt contre le frere Bouettin, condamné à une aumône de trois livres, avec défenſes de récidiver, & avoit en même tems député au Roi ; mais S. M, avoit retenu la connoiſſance de cette affaire. Il avoit perſiſté, arrêté & fait des remontrances énergiques, où il avoit peint l'inſulte faite par le Curé à la majeſté des loix, en refuſant de ſe ſoumettre à leurs miniſtres, où il frappoit ſur l'abus des billets de confeſſion, ſur les inconvéniens, les déſordres & les vexations qui en réſultoient. Elles étoient reſtées ſans ſuccès, ce qui n'avoit rendu les Magiſtrats que plus diſpoſés à ſe faire juſtice eux-mêmes. L'occaſion ne tarda pas, & d'autant plus belle, qu'en vengeant leur querelle [en 1752.] ils vengeoient la mémoire d'un Prince du ſang outragé récemment. Le Duc

d'Orléans ſurnommé *le dévôt*, venoit de mourir [*le 4 Février*] à Sainte-Génevieve, il avoit voulu remplir avant le devoir d'un bon chrétien & appellé ſon Curé qui étoit celui de Saint-Etienne-du-Mont. Frere Bouettin, ſorti de Sainte-Génevieve, connoiſſoit cette maiſon comme un repaire du Janſéniſme, il en ſoupçonna le malade entiché, & ſans égard pour l'Alteſſe Séréniſſime, ni pour ſa qualité de premier Prince de Sang, avec une fermeté vraiment Apoſtolique il le ſomma de lui répondre, ainſi qu'un ſimple fidele. Le Duc d'Orléans ne jugeant pas à propos de le ſatisfaire, le renvoya & ſe fit adminiſtrer par ſon aumônier. Le Parlement n'auroit pas mieux demandé que de ſévir en cette circonſtance, mais l'auguſte pénitent ne voulut pas ſe prêter à ſes vues. Le paſteur, tout glorieux de la ſcene qu'il venoit de jouer, applaudi à outrance dans ſon parti, enhardi par l'impunité, n'en donna que plus d'eſſor à ſon zele effréné (*); il ne tarda pas à faire un nouveau refus envers un Sr. le Maire, ancien chapelain de feue Madame l'Abbeſſe de Chelles, car il ſembloit que tout ce qui appartenoit à la maiſon d'Orléans dût être ſuſpecté de Janſéniſme. Cette fois-ci l'affaire devint plus ſérieuſe : frere Bouettin fut décrété de priſe de corps (*le 28 Mars*) & obligé de ſe cacher & de s'enfuir. Il n'oſa reparoître, même après que l'arrêt du Parlement eût été caſſé par un du Conſeil, & S. M. déclara (*le 17 Avril*) dans ſa réponſe aux remontrances de ſon Parlement à cette occaſion, qu'elle avoit pris de meſures pour retirer le Curé de Saint-Etienne du Mont d'une paroiſſe,

(*) Nous avons ſous les yeux un manuſcrit très-ample, très-authentique, & tiré en très-grande partie des régiſtres mêmes du Parlement ſur cette matiere, mais trop étendu pour être inféré avec la collection des pieces : nous pourrons le donner ſéparément, ſous le titre de *Journal du ſchiſme entre le Clergé & la Magiſtrature, à l'occaſion des billets de confeſſion.*

dans laquelle il s'étoit conduit d'une maniere plus capable d'échauffer les eſprits ; que de les ramener à la paix & à la concorde. Elle ajouta que ſon intention n'étoit pas d'ôter à ſon Parlement toute connoiſſance de la matiere dont il s'agiſſoit, mais de prendre les voies les plus convenables pour arrêter les troubles ; & ſurtout d'impoſer ſilence ſur des diſputes qu'on voudroit renouveller.

Le Parlement ſe prévalut de cette reponſe pour gagner du terrein & rendre le fameux arrêt du 18 Avril en forme de réglement, portant défenſes de faire aucuns actes tendans au ſchiſme & aucuns refus de ſacremens, ſous prétexte du défaut de repréſentation d'un billet de confeſſion ou de déclaration du nom du confeſſeur ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*.

Cet arrêt [*] répandu avec la plus grande profuſion, enchanta tout le parti. On le regarda comme le rempart tutélaire des citoyens contre l'inquiſition du clergé ; on y joignit une eſtampe allégo-

---

(*) Comme il eſt court, en voici les paroles ſacrementales.

„ La Cour, toutes les Chambres aſſemblées, en délibérant „ à l'occaſion de la Réponſe faite par le Roi le jour d'hier aux „ Remontrances de ſon Parlement; ouïs les Gens du Roi en „ leurs concluſions : fait défenſes à tous Eccléſiaſtiques de faire „ aucuns actes tendans au ſchiſme, notamment de faire aucun „ refus public des ſacremens, ſous prétexte du défaut de repré- „ ſentation d'un billet de confeſſion, ou de déclaration du nom „ du confeſſeur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*; leur „ enjoint de ſe conformer dans l'adminiſtration extérieure des „ ſacremens, aux canons & réglemens autoriſés dans le royau- „ me. Leur fait pareillement défenſes de ſe ſervir dans leurs „ ſermons, à l'occaſion de la bulle *Unigenitus*, des termes de „ novateurs, hérétiques, ſchiſmatiques, janſéniſtes, ſemi-pé- „ lagiens, ou autres noms de parti, à peine contre les con- „ trevenans d'être pourſuivis comme perturbateurs du repos „ public, & punis ſuivant la rigueur des ordonnances. Ordonne „ que le préſent arrêt ſera imprimé, lu, publié & affiché „ partout où beſoin ſera ; que copies collationnées d'icelui ſeront „ envoyées aux bailliages & ſénéchauſſées du reſſort, pour y „ être pareillement lues, publiées & enrégiſtrées : enjoint au „ Subſtitut du Procureur du Roi d'y tenir la main, & d'en „ certifier la Cour dans le mois, &c. „

rique, où la Magiſtrature, ſous l'emblême de la Juſtice, avoit pour deviſe : *cuſtos unitatis, ſchiſmatis ultrix.* Elle étoit armée, fouloit à ſes pieds un flambeau près d'un autel chargé du calice & de la couronne. La France proſternée réclamoit contre le ſchiſme : *pro fide, rege & patria.*

Il n'y eut pas de Janſéniſte qui n'achetât cette caricature religieuſe & ne la fît attacher au chevet de ſon lit, parmi ces images ſacrées devant leſquelles tout bon Catholique offre les premices & le travail de ſa journée. Les conſtitutionnaires, plus furieux que jamais, mirent de nouveau leurs chefs en mouvement; mais il n'y avoit aucun prétexte de caſſer cet arrêt, rendu dans l'eſprit même des volontés manifeſtées de S. M. Tout ce qu'ils purent obtenir, ce fut un Arrêt du Conſeil, auſſi en forme de réglement ſur la même matiere. [*le* 19 *Avril.*] Eſpece de contre-poids de celui du Parlement, en ce que Sa Majeſté vouloit avant que ſes cours connuſſent des différends qu'elle occaſionneroit, s'en faire rendre compte. Elle ordonnoit de plus conformément aux loix antérieures, la ſoumiſſion & le reſpect à la bulle *Unigenitus*, comme à une loi de l'égliſe & de l'état, & à un jugement de l'égliſe univerſelle en fait de doctrine. C'étoit d'avance décider la queſtion; c'étoit véritablement ouvrir la porte au ſchiſme. Auſſi les fanatiques s'en prévalurent; les refus de ſacremens ſe multiplierent, ils s'étendirent juſques dans les provinces & dans les campagnes: les Archevêques de Sens & de Tours; les Evêques d'Amiens, d'Orléans, de Langres & de Troyes ſe ſignalerent dans le reſſort du Parlement de Paris. Bientôt les autres Parlemens furent obligés d'imiter ſon exemple & ſa ſévérité. Les écrits pulluloient de toutes parts; les prédicateurs tonnerent en chaire contre les Magiſtrats qui oſoient porter la main à l'encenſoir, & dans l'aveuglement de leur ſainte fureur ſe livrerent aux décla-

mations les plus violentes & les plus séditieuses. Il n'y avoit pas moyen de fermer les yeux sur ces excès. Les juges seculiers poursuivoient avec vivacité les ecclésiastiques en contravention à la loi; ceux-ci recouroient à l'autorité & crioient plus fort que jamais contre ces poursuites, qu'ils qualifioient d'entreprises sur les choses spirituelles & l'administration des sacremens. L'Archevêque de Paris ayant vainement tenté de raffermir la foi des fideles de son diocese & le zele de ses suppôts dans ces tems de trouble & de persécution, par un mandement fougueux qu'il avoit reçu défenses de publier, avoit pris une autre voie qui ne lui avoit pas mieux réussi : il avoit imaginé de se faire présenter une requête signée du grand nombre des curés de Paris, tendant à être autorisés dans l'usage des billets de confession; mais il avoit été arrêté encore par le Parlement, qui avoit décrété le curé de Saint Jean en Grêve, colporteur de cet écrit. De son côté le gouvernement n'avoit pas voulu que le Parlement donnât suite à cette affaire. L'irrésolution du Roi augmentoit; ennemi des partis extrêmes, il avoit besoin d'un soutien & n'avoit pu en trouver un, même dans M. d'Agueſſeau. Le savoir étonnant de ce grand homme lui faisoit envisager les choses sous tant de faces, qu'il voyoit les inconvéniens de chaque côté, & n'osoit se déterminer. C'est ce qui a donné lieu depuis, en le comparant à son fils, aujourd'hui Doyen du Conseil plus par l'âge que par le mérite, de dire que l'un savoit tout sans rien décider, & l'autre décide de tout sans rien savoir. D'ailleurs, la vieillesse & les malheurs avoient énervé en lui la vigueur de l'ame; il s'étoit retiré après trente-trois ans de service dans ce premier emploi de la magistrature & venoit de mourir âgé de plus de quatre-vingts ans. (*le 9 Février* 1751.) Cette perte n'étoit point réparée par M. de Lamoignon, homme

ſi foible qu'on avoit prétendu qu'il avoit donné ſa démiſſion avant d'être nommé, & qu'on ne l'avoit fait Chancelier qu'à cette condition. On le ſoupçonnoit en outre d'être attaché aux Jéſuites ; ce qui relevoit l'eſpoir & l'audace du clergé. Quoi qu'il en ſoit, il ſuggéra à S. M. le plus mauvais parti, celui de temporiſer & de chercher des moyens de conciliation. En conſéquence le Roi, pour examiner les queſtions mues au ſujet de la diviſion élevée entre le Clergé & les Parlemens, établit une commiſſion mi-partie, (*le* 30 *Mai.*) compoſée des Cardinaux de la Rochefoucaut & de Soubiſe, de l'Archevêque de Rouen & de l'Evêque de Laon, & dans la Magiſtrature, de Mrs. Trudaine, de la Grande-ville & d'Auriac, Conſeillers d'Etat, & de M. Joly de Fleuri, ancien Procureur-général du Parlement, ſi célebre par l'étendue de ſes connoiſſances & de ſes lumieres.

Il étoit aiſé de prévoir par tout ce qui s'étoit paſſé précédemment, que ces arbitres, déſagréables aux deux partis, ne ſerviroient qu'à augmenter le déſordre & la fermentation. En effet, tout étoit contradictoire dans la conduite de la cour. Si les objets en conteſtation intéreſſoient la doctrine, des Conſeillers d'Etat n'étoient pas plus compétens que ceux du Parlement pour prononcer. Le Roi lui-même, quelque reſpectable & ſupérieure que ſoit ſon autorité, n'étant qu'une autorité ſéculiere, n'y avoit que le droit de ſoutien & de protection, & le Clergé ſe plaignoit avec raiſon que la commiſſion ne fût pas compoſée de tous membres tirés de ſon ſein.

Il diſoit inſolemment dans ſes repréſentations du 11 Juin 1752 (*), ſouſcrites de cinq Archevêques, de ſeize Evêques & des deux Agens géné-

(*) Ces repréſentations n'ayant jamais été imprimées, nous les donnerons dans les Pieces pour ſervir à l'hiſtoire, N°. V.

raux de l'ordre de l'égliſe : „ la charge des Evê-
„ ques eſt d'autant plus grande, qu'ils doivent
„ rendre compte des Rois mêmes au jugement de
„ Dieu ; car vous ſavez qu'encore que votre di-
„ gnité vous élève au deſſus du genre-humain, vous
„ baiſſez la tête devant les Prélats, vous rece-
„ vez deux les ſacremens & vous leur êtes ſoumis
„ dans l'ordre de la religion ; vous ſuivez leurs
„ jugemens, & ils ne ſe rendent pas à votre volon-
„ té. Que ſi les Evêques obéiſſent à vos loix,
„ quant à l'ordre de la police & des choſes tempo-
„ relles, ſachant que vous avez reçu d'en-haut la
„ puiſſance, avec quelle affection devez-vous être
„ ſoumis à eux, qui ſont établis pour diſtribuer les
„ ſacremens ! „

Quant aux Magiſtrats, ils ne ceſſoient de répéter à S. M., que les loix & les formes dont les tribunaux ſont les dépoſitaires & les gardiens, par devoir & par ſerment, ſont le ſeul gage de la conſervation d'une juſte monarchie, & toute la ſureté de la fortune, de la vie & de la liberté des ſujets ; que dans les circonſtances préſentes, il étoit plus important qu'en tout autre tems de faire connoître à ceux qui vouloient abuſer de la ſainteté de leur miniſtere pour ſe ſouſtraire à toute regle, qu'ils ſont ſoumis aux ordonnances du royaume & aux châtimens qu'elles infligent contre les prévaricateurs ; qu'enfin ce n'étoit qu'en appéſantiſſant ſur ceux-ci le bras de ſa juſtice qu'on pouvoit arrêter un ſchiſme, pour lequel l'Archevêque de Paris & une foule de Prélats oſoient ſe déclarer ouvertement, & l'événement le plus fatal à la Religion, à l'Etat & à la Souveraineté. Ainſi les uns continuoient de refuſer les ſacremens pour obéir à leur conſcience, & les autres de ſévir contre les réfractaires pour remplir leur ſerment. Un nouveau refus fait à Paris par le curé & les vicaires de Saint-Médard à une ſœur de la communauté de Sainte-Agathe, donna lieu à de nouvelles procédures du

Parlement, [*le* 15 *Décembre*] qui cette fois ayant mis en cauſe M. de Beaumont, ordonna la ſaiſie de ſon temporel, & que les Pairs ſeroient convoqués pour lui faire ſon procès. Cette démarche hardie intimida le Miniſtere; il y eut ſur le champ défenſes du Roi aux Pairs de ſe rendre à l'invitation, ce qui empêchant le Parlement de s'occuper du fond, lui donna lieu d'agiter une nouvelle queſtion : ſavoir, ſi ces défenſes n'attaquoient pas les droits de la Pairie, & n'en intéreſſoient pas l'eſſence. Sa Majeſté ne manqua pas de décider que non. Pendant cet intervalle, elle avoit évoqué l'affaire du refus à ſon Conſeil. La ſœur Perpétue, c'eſt ainſi que ſe nommoit la malade, dont le zele opiniâtre l'avoit fait ſe dévouer à la cauſe publique, avoit été enlevée par ordre du Comte d'Argenſon, & il avoit été réſolu de détruire la maiſon de Sainte-Agathe, ſecond Port-Royal, nouveau repaire de l'héréſie & ſujet perpétuel de ſcandale.

Cependant M. l'Archevêque de Paris ne recevoit que plus de luſtre de la perſécution du Parlement. Dès que les Prélats en furent inſtruits, ils s'aſſemblerent au nombre de vingt-deux Evêques, Archevêques & Cardinaux chez M. de la Rochefoucaut, & lui firent une députation pour l'aſſurer de la part qu'ils prenoient à l'événement & lui offrir leur bourſe. Ils ſe rendirent enſuite à Verſailles, mais le Préſident ſeul fut admis à l'audience du Roi, & leur rapporta qu'il avoit été très-bien accueilli de S. M. & qu'elle lui avoit promis la plus haute protection pour le clergé.

(1753.) Elle ſe manifeſta conſtamment dans toute la ſuite de cette affaire, & dans pluſieurs autres ſur le même objet. Les Parlemens de Toulouſe, d'Aix & de Rouen, imitant celui de Paris, éprouverent les mêmes obſtacles. Dès que les magiſtrats décrétoient, évocation ſur le champ au conſeil. Il étoit même intervenu des lettres-patentes du 22 Février, leur

enjoignant, ſous peine de déſobéiſſance, de ſurſeoir à toutes pourſuites & procédures concernant la matiere du refus des ſacremens, juſqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Elles n'avoient point été enrégiſtrées : ces dégoûts, ces humiliations, l'autorité toujours armée contre eux, donnerent du reſſort au Parlement de Paris ; il en reçut une telle énergie, qu'il adreſſa à S. M. ces fameuſes remontrances du 9 Avril, qu'elle ne voulut jamais recevoir & qui finiſſoient ainſi :

„ Si les perſonnes qui abuſent de la confiance de
„ Votre Majeſté, prétendent nous réduire à la
„ cruelle alternative ou de manquer à notre devoir,
„ ou d'encourir votre diſgrace, nous leur déclarons
„ que notre zele eſt ſans bornes, & que nous nous
„ ſentons le courage devenir victimes de notre
„ fidélité. „

C'étoit inculper directement les Miniſtres, & ſurtout le Chancelier & le Comte d'Argenſon. Ce dernier étoit l'ennemi juré de la magiſtrature ; hardi, entreprenant, ne redoutant rien, il détermina S. M. à marquer toute ſon indignation. Il ne douta pas que le Parlement ne ployât & ne rentrât dans le devoir. Il en arriva tout autrement. (*le 5 Mai.*) Le Parlement arrêta „ attendu que dans l'impoſſibilité où
„ il étoit de faire parvenir la vérité au pied du trône
„ par les obſtacles qu'oppoſoient les gens mal-intentionnés, il n'avoit plus de reſſource que dans
„ ſa vigilance & ſon activité continuelles ; que
„ pour vaquer à cette fonction importante & in-
„ diſpenſable, les Chambres demeureroient aſſem-
„ blées, tout autre ſervice ceſſant, juſqu'à ce qu'il
„ eût plu audit Seigneur Roi de recevoir ſes remon-
„ trances. „

Malgré les ordres réiterés d'enrégiſtrer les lettres-patentes, objet principal de la réſiſtance de cette cour ; malgré les lettres de juſſion, avant-courieres funeſtes de la colere de S. M., de la diſgrace & des punitions,

punitions, [*le 7 Mai.*] il répondit qu'il ne pouvoit obtemperer ſans manquer à ſon devoir & à ſes ſermens.

L'exil ſuivit de près cet arrêté; toutes les Enquêtes & Requêtes, centre de la fermentation, parce qu'elles ſont remplies de jeunes gens ardens, avides de renommée & d'illuſtration, furent diſperſées en différentes villes du reſſort. On fit un exemple plus ſevere ſur quatre membres regardés comme les boute-feux. L'Abbé Chauvelin fut envoyé au Mont Saint-Michel; M. de Bez-de-Lys à Pierre-Enciſe; M. le Préſident de Bezigny au château de Ham, & le Préſident du Mazy, aux iſles de Sainte-Marguerite. Ce dernier n'etoit pas, à beaucoup près, d'une grande prépondérance dans ſa compagnie; mais c'étoit un bavard fort indiſcret, fort étourdi, qui avoit oſé tenir, aux chambres aſſemblées, des propos injurieux à la Marquiſe de Pompadour. Elle profita de l'occaſion pour venger ſa propre querelle.

On avoit ménagé la Grand'Chambre, compoſée de perſonnages graves, mûrs, puſillanimes & plus ſuſceptibles, en général, de crainte ou de corruption; mais elle ne fut pas plutôt raſſemblee, qu'au lieu de reprendre le cours de la juſtice ordinaire, elle continua de s'occuper des mêmes objets, d'informer, de décréter; (*le 17 Mai.*) elle fut transférée à Pontoiſe, où perſiſtant dans les arrêtés du du corps entier & toujours animée de ſon eſprit, elle ne fit autre choſe que de recevoir des dénonciations de refus de ſacremens, d'ordonner des informations, de rendre des décrets, dont le clergé triomphant ſe moquoit.

Le public commençoit auſſi à ſe laſſer de cette guerre. Aux gens de parti près, intéreſſés pour ou contre, le Pariſien avoit repris ſa gaieté; chaque jour il paroiſſoit quelque paſquinade, quelque carricature, quelque brochure piquante. Entre

toutes ces facéties, il faut distinguer la chanson suivante, dont la plaisanterie légere affoiblit & efface en quelque façon l'impiété. Elle fixe au juste la façon de penser des gens sages sur ces matieres, & le génie du tems. Sa briéveté permet de l'inférer ici.

Sur l'air : *Laissez paître vos bêtes*, &c.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, Monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes ;
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens,
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contens.

Pauvre sot, &c.

De tels repas,
Ne coûtent pas ;
C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons, prêtres & prélats.

Pauvre sot, &c.

On est touché,
Du bon marché ;
Mais on en seroit rebuté,
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, Monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Le Conseil ne rioit point ; il étoit embarrassé il prit le parti, au tems des vacances du Parlement, de laisser la Grand'Chambre rentrer d'elle-même dans l'inaction, [*le* 18 *Septembre*] & pour

y ſuppléer, d'établir à Paris une Chambre des vacations, compoſée de Conſeillers d'état & de Maîtres de requêtes. Elle tint ſes ſéances aux Grands Auguſtins, & paſſa tout le tems de ſon exiſtence à lutter contre les juriſdictions inférieures & ſurtout contre le Châtelet, qui ne vouloient pas la reconnoître. Elle condamna pour la forme quelques criminels, proteſtant contre ſes arrêts. Enfin la Grand'Chambre perſiſtant dans ſon indocilité aux vues de la cour, fut exilée à Soiſſons, & remplacée par un autre tribunal éphémere, appellé Chambre Royale. Cette nouvelle modification du Conſeil (car c'étoit toujours, ſous cette ſeconde dénomination, un aſſemblage de ſes membres) ne fut pas plus heureuſe; elle ne ſervit qu'à jetter plus de ridicule ſur l'ouvrage & plus d'odieux ſur ſes coopérateurs.

Il fallut en revenir aux négociations pour le rétabliſſement du Parlement. Le Comte d'Argenſon étant perſonnellement déſagréable, & d'ailleurs toujours oppoſé à cette compagnie, Sa Majeſté ſe confia à M. de Machault, mais voulut paroître ſeule. La diſperſion des différentes colonies, c'eſt ainſi qu'on nommoit les Chambres diviſées & répandues en autant de provinces, fit traîner les pour-parlers en longueur. Tout s'arrangea cependant; le Parlement revint aux acclamations de la capitale, & le 5 Septembre il enrégiſtra la fameuſe Déclaration qui (*le 2 Septembre*), en anéantiſſant toutes les procédures commencées, impoſoit un ſilence abſolu ſur les diſputes de religion, & chargeoit le Parlement d'y tenir la main.

Par-là les choſes changeoient de face : auſſi le clergé fit-il l'impoſſible pour empêcher ce raccommodement; mais le beſoin de la juſtice & la tranquillité des ſujets du Roi l'exigeoient. Sa Majeſté manda les chefs de cet ordre, les Cardinaux de la Rochefoucaut & de Soubiſe, & les Archevêques

de Paris & de Narbonne à Choiſy, & leur dit : „ je vous défends toute réponſe à ce que je vais „ vous dire. Je veux la paix & la tranquillité dans „ mon royaume ; je vous ai impoſé ſilence ; ceux „ qui y contreviendront, ſeront punis ſuivant les „ loix & les ordonnances. „

Ici ſe termine la premiere époque des diſſentions du Sacerdoce avec la Magiſtrature. Malheureuſement ce ne fut qu'une trêve momentanée ; les troubles recommencerent bientôt plus violemment, comme il arive toujours ſous un gouvernement foible, qui met trop d'importance aux petites choſes, ou qui n'oſe couper la racine du mal en laiſſant aux loix toute leur activité.

Les Janſéniſtes & les Moliniſtes étoient d'autant plus imprudens de renouveller en ce moment leur querelle, qu'ils étoient, au contraire, menacés d'une ruine prochaine, s'ils ne réuniſſoient leurs efforts contre l'ennemi commun.

Le projet de l'Encyclopédie, ce Dictionnaire, vaſte répertoire de toutes les connoiſſances humaines, ce monument élevé aux ſciences & aux arts, imaginé par deux étrangers, Mills & Sellius, & rédigé par Mrs. Diderot & d'Alembert, alloit ſe réaliſer. Il en paroiſſoit déjà deux volumes qui cauſoient le plus grand ſcandale : mais c'étoit le moindre mal. Il étoit aiſé de prévoir que la compoſition de cet ouvrage exigeant néceſſairement une multitude de coopérateurs, étoit un point de ralliement pour les philoſophes, qui commennoient à faire ſecte & à ſe réunir ainſi en corps. M. de Voltaire, quoiqu'éloigné de France en ce moment, en devoit être le chef à juſte titre. C'étoit lui qui avoit porté les premiers coups, ſinon les plus vigoureux, au moins les plus brillans, & outre les ſervices qu'il pouvoit rendre, ſa grande réputation, ſon âge, l'univerſalité de ſes talens, ſon accès auprès des Souverains, la prépondérance qu'il avoit acquiſe, tout lui fit

déférer ce titre. Les deux éditeurs, malgré leur amour-propre, ne se reconnurent que pour ses lieutenans. Dissiper les préjugés, anéantir l'erreur, éclairer le genre-humain, faire regner la vérité, telle étoit la louable & courageuse entreprise de ces enthousiastes. Ils s'attendoient à des contradictions & des obstacles. Les Jésuites furent les premiers à les combattre. Un motif d'intérêt & plus encore d'amour-propre les excita. Le nouveau Dictionnaire devoit faire tomber nécessairement celui de Trevoux. Ils ne purent supporter cette mortification, & cabalerent contre le rival qu'on lui opposoit. Leurs adversaires, dans les volumes publiés, leur fourniſſoient vingt articles susceptibles de critique & des anathêmes des deux puissances. (*le 7 Février* 1752.) L'Encyclopédie fut supprimée par Arrêt du Conseil, comme contraire à la religion & à l'état : on ordonna même une descente de police chez M. Diderot; on enleva ses manuscrits. Au fond, les philosophes ne furent pas fâchés de cette persécution passagere : ils savoient qu'elle est dans tous les genres le moyen le plus propre d'entretenir le fanatisme & de grossir la foule des sectateurs. Le point essentiel & le plus difficile étoit rempli; ils avoient un centre d'unité, une hiérarchie convenue entre eux, des signes de reconnoissance, un système établi & suivi, enfin une cohérence désormais indestructible. Ils se disposerent, chacun respectivement dans la partie de la société où il étoit placé, à propager sans relâche & sous toutes les formes leur doctrine, perverse, abominable au gré de leurs ennemis, & suivant eux salutaire & bienfaisante. Ils oserent se glisser jusques dans les classes de théologie, & la combattant par ses propres disciples, en sapper les fondemens.

Un jeune abbé de condition, guidé par un des plus subtils métaphysiciens de l'école, dans l'espoir de s'illustrer rapidement, ne craignit point de ser-

vir d'organe à la philoſophie moderne, de manifeſter & d'étendre le ſyſtême du Déiſme & du Matérialiſme par une theſe publique, ſoutenue dans la capitale du Royaume, à la face de la premiere & de la plus célebre univerſité du monde. Cette theſe, écrite en beau latin, remplie d'expreſſions poétiques, de métaphores brillantes, tournée avec beaucoup d'adreſſe & d'ambiguïté, où l'erreur s'étoit cachée ſous le maſque de la vérité, (*le* 18 *Novembre* 1751.) échappa à la cenſure de trois docteurs, & fut ſoutenue en Sorbonne avec un concours nombreux & une pompe extraordinaire. L'abbé de Prades, le ſoutenant, y aſſimuloit les miracles de Jeſus-Chriſt à ceux d'Eſculape, aſſignoit le feu comme l'eſſence de l'ame, confondoit toutes les notions du bien & du mal moral, & regardoit l'inégalité des conditions & les droits qui en découlent, comme peu conformes à la ſaine raiſon. Telles ſont du moins les propoſitions principales, ſur leſquelles fut enſuite aſſiſe la cenſure. Les philoſophes s'étant trop-tôt vantés de leur triomphe, on revint contre l'ouvrage deux mois après, ainſi que contre les cenſeurs, qui avouerent leur tort & s'excuſerent ſur ce que la petiteſſe des caracteres dans leſquels la thèſe artificieuſement prolixe étoit imprimée, en fatiguant leur yeux avoit diſtrait leur attention. (*) Il fut dénoncé au Parlement : la faculté de théologie, par un decret condamna la theſe ; l'Archevêque de Paris & l'Evêque de Montauban, dont l'Abbé de Prades étoit diocéſain, la proſcrivirent par un mandement. Enfin il fut décrété de priſe-de-corps, ſur le requiſitoire du Procureur-général, & obligé de prendre la fuite avec l'Abbé Yvon, ſon maître. Ils ſe refugierent

(*) La cenſure porte : *Conſcivit hoc grande nefas per theſim die* 18 *Novembris anni proxime elapſi in Sorbonna propugnatam : theſim artificioſâ prolixitate, litterarum fuſilium tenuitate digeſtam, quæ lectentium attentionem fatigando diſtraheret, &c.*

chez le Roi de Pruſſe. Le premier eut la foibleſſe de ſe rétracter depuis ; il ſe rendit coupable d'ingratitude envers le Souverain ſon bienfaiteur, & une fin ſiniſtre termina ſa carriere commencée glorieuſement. Le ſecond, rentré en France longtems après, eſt aujourd'hui un des ſtipendiaires de M. de Beaumont, un des ſuppôts les plus zelés du clergé.

Malgré ces cenſures, ces mandemens, ces décrets, la religion reçut une atteinte violente de l'audace du bâchelier. Quant aux philoſophes, bien loin de regarder ſon défaut de ſuccès & ſon évaſion comme un échec, ils en plaiſanterent, & leur coryphée fit un pamphlet intitulé : *le tombeau de la Sorbonne*, où il verſa ſur la Faculté & ſur le Parlement un ridicule indélébile. Tels étoient les maux dont gémiſſoit l'égliſe.

Avant de reprendre la ſuite du Schiſme, nous allons revenir ſur les autres événemens importans du regne durant ce période de tems. Voyons d'abord en quel état étoit le Miniſtere, & quels changemens il avoit éprouvés. Il ſe rempliſſoit inſenſiblement des créatures de la Marquiſe de Pompadour, & ceux qui ne l'étoient pas, avertis par la diſgrace du Comte de Maurepas, ſe tenoient dans une grande circonſpection à ſon égard. Tel étoit le Comte d'Argenſon, qui ſuſpect avec raiſon à la favorite, accuſé d'avoir voulu lui ſubſtituer auprès du Roi la Marquiſe d'Eſtrade (*), ſa maîtreſſe, étoit obligé de cacher ſon jeu. Heureuſement ſes grands talens le rendoient néceſſaire, & ſa facilité agréable au Roi. D'ailleurs, Sa Majeſté reſpectoit en lui le dernier choix du Cardinal de Fleuri, qui, le regardant comme une des meilleures têtes du royaume, l'avoit appellé au conſeil avant de le faire nom-

(*) Voyez la chanſon ci-deſſus, attribuée au Comte de Maurepas.

mer Secrétaire d'Etat (*). Voluptueux, même débauché, ſes plaiſirs ne prenoient jamais ſur ſon travail : il ne ſe coucha pas un jour de ſa vie ſans s'être mis au courant. Reſpecté des troupes, il cherchoit à s'en faire aimer. Il avoit la plus extrême vénération pour ce ſuperbe monument de Louis XIV, aſyle des militaires vieux, mutilés ou infirmes. La pauvreté étant quelquefois l'appanage de la plus haute naiſſance, & même des grades ſupérieurs dans cet état, il fit augmenter les Invalides d'un logement pour les officiers-généraux qui voudroient s'y retirer. Il voulut donner plus d'agrément & d'impoſant à l'hôtel par des promenades majeſtueuſes, des *champs élyſées* anticipés, où l'on verroit errer les ombres en quelque ſorte de ces guerriers morts d'avance au ſervice de la patrie en la défendant. Il donnoit ſouvent ſes audiences en ce lieu, & s'imaginoit qu'en le rendant plus auguſte, la grandeur s'en réfléchiroit ſur ſon miniſtere.

Il s'illuſtroit par d'autres établiſſemens. Une biſarrerie ſinguliere, mais tenant à la conſtitution nationale & aux mœurs antiques, vouloit qu'un officier de fortune, blanchi dans le ſervice, rentrât tout couvert de gloire & de bleſſures dans la foule des roturiers, dont il étoit ſorti, tandis que la conſidération, que la corruption des ſiecles ſuivans avoit attiré pour la richeſſe & les beſoins de l'Etat, procuroit au publicain, engraiſſé du ſang des peuples, la nobleſſe à prix d'argent, en ſe revêtant d'une charge de Secrétaire du Roi. C'eſt qu'autrefois la Nobleſſe ſeule en France étoit appellée à la profeſſion des armes, & que ſi par un attrait irréſiſtible quelque vilain ſe livroit à ce métier, il méritoit bientôt d'être agrégé à cet ordre par des actions de valeur & d'éclat. C'étoit un

(*) Il avoit été fait Miniſtre le 25 Août 1742, & n'avoit eu le département de la guerre que le 1 Janvier 1743.

prix d'émulation qui devoit enfanter des prodiges, & peut-être ſous ce point de vue le Comte d'Argenſon, en réparant une injuſtice apparente, a-t-il énervé la vertu guerriere : on eſt moins tenté de ſe porter à des efforts extraordinaires pour obtenir une récompenſe, qu'on eſt aſſuré de gagner avec le tems. Quoi qu'il en ſoit, on applaudit beaucoup à l'édit qu'il fit rendre au Roi, [*le 1 Nov. 1750.*] comme devant lui mériter la reconnoiſſance de la poſtérité, & rendre ſon regne à jamais mémorable. Par cette loi, S. M. fonda & établit une nobleſſe militaire acquiſe de droit, non-ſeulement à ceux qui ſeront parvenus au garde d'officiers-généraux dans ſes troupes, mais auſſi à ceux qui la ſerviront, au moins en qualité de Capitaines & dont le pere & l'ayeul l'auront ſervie en la même qualité : *patre & avo militibus.*

Peu après il parut un autre édit, (*le 22 Janv. 1751.*) la ſuite de celui-là, & qui, diſcuté philoſophiquement, avoit peut-être auſſi plus de brillant que de ſolide. Il fondoit une école-militaire, pour les logemens, ſubſiſtance & éducation gratuite dans l'art de la guerre, de cinq cens gentilshommes françois, ſurtout de ceux dont les peres, dépourvus de bien ſeront morts au ſervice de Sa Majeſté, ou la ſerviront encore dans ſes armées. C'étoit une imitation de l'établiſſement de Saint-Cyr, mais dont le plan plus étendu annonçoit un but plus utile. Cette diſcuſſion nous meneroit trop loin ici ; nous obſerverons ſeulement que tous les ſucceſſeurs du Comte d'Argenſon n'ont pas penſé de même, & qu'en général les monumens d'oſtentation doivent être proportionnés aux revenus d'un Etat & à la ſituation actuelle de ſes finances. Celui-ci, éblouiſſant au premier coup-d'œil, ne fit pas moins d'honneur que le précédent au Miniſtre de la guerre, & lui concilia la nobleſſe. Il étoit prôné du clergé, dont il favoriſoit les intérêts, moins par zele pour

lui que par haine de la robe. Dans les principes de ſon pere, il étoit ennemi des formes, de la marche lente & méthodique des magiſtrats; il avoit le deſpotiſme dans le cœur & y portoit le Roi de toutes ſes forces : il étoit ſurtout outré de n'avoir pas eu les ſceaux à la mort du Chancelier. En vain pour l'en conſoler on avoit accordé au Marquis de Paulmy la ſurvivance de ſa charge, avec l'exercice & la ſignature conjointement avec ſon oncle; il les voyoit avec peine confiés à un rival qu'il redoutoit, & qui minant ſans ceſſe pour le faire cheoir, ne put le renverſer que par une chûte commune.

Le Comte de Saint-Florentin, déja le doyen des Secrétaires d'Etat, & le ſeptieme de ſon nom dans la même charge, avoit échappé à la diſgrace de ſon couſin le Comte de Maurepas. Il n'avoit point encore le département des lettres de cachet qui l'a rendu depuis ſi odieux. Il avoit le clergé, & ce corps l'aimoit mieux qu'un autre; il manioit plus aiſément ce perſonnage, d'un génie borné, d'un caractere doux, peu entreprenant, timide & diſpoſé à la ſuperſtition, qui, ſuivant des exemples fréquens, ſe concilie facilement avec le libertinage des mœurs. Du reſte, il étoit exact, aſſidu; zelé pour le ſervice de ſon maître, & avoit pour la favorite le reſpect & la ſoumiſſion convenables. Il commençoit à être gouverné par une Madame Sabbatin, aventuriere dont les charmes l'avoient ſéduit. Il en étoit ſubjugué au point qu'il ne voyoit que par ſes yeux, qu'il ſuivoit toutes ſes impulſions & n'agiſſoit que par elle. L'intérêt de cette intriguante, ne pouvant regner en chef, étoit au moins de dominer en ſecond, & conſéquemment d'inſpirer à ſon amant un aſſerviſſement abſolu à la Marquiſe. Madame de Pompadour, en reconnoiſſance, fermoit les yeux au Roi ſur le trafic honteux que faiſoit cette femme cupide des

graces, des récompenſes, & même des rigueurs & des châtimens dont le Comte de Saint-Florentin étoit diſpenſateur. Sûre d'avoir en lui une voix de plus au Conſeil, elle le fit faire Miniſtre en 1751; c'eſt-à-dire, au bout de vingt-huit ans de ſervice dans ſa charge. Il avoit eu l'humiliation de voir paſſer avant lui Monſieur de Machault, qui n'étoit Contrôleur-général que depuis trois ans.

Ce M. de Machault étoit la premiere créature de Madame de Pompadour. Fait Contrôleur-général en 1745, il avoit eu les ſceaux en 1750, lors de la démiſſion du Chancelier d'Agueſſeau. M. de Lamoignon, trop heureux de ſuccéder à celui-ci, avoit eu la lâcheté de laiſſer démembrer ſa dignité pour jouir de ſes vains honneurs, & n'être plus qu'un ſimulacre, objet du mépris & de la haine de la Magiſtrature, tandis que ſon émule, [1754] plus adroit, en avoit la confiance & en recueilloit les hommages. On a parlé de la hardieſſe de ſon entrepriſe contre le clergé, qui, pour ſe débarraſſer de ce cruel adverſaire, lors de la paix plâtrée de 1754, dont M. de Machault avoit été le négociateur, obtint qu'il quitteroit le Contrôle-général pour paſſer à la Marine.

Elle étoit régie par M. Rouillé, qui devoit auſſi ſon élévation à la Marquiſe. On avoit d'abord beaucoup critiqué un pareil choix pour ce département. Cependant, comme il n'exigeoit alors qu'un chef économe, vigilant, capable de vivifier l'adminiſtration & de lui donner la plus grande activité; que celui-ci avoit eu le bon eſprit de ſe confier à M. de Mezy, Intendant à Rochefort, l'homme le plus propre à le guider & à le ſoutenir dans le genre d'opérations qu'il avoit à faire, il gouverna très-bien ſa partie & durant le peu d'années qu'il y reſta, fit pouſſer les travaux avec tant de vigueur

que la Marine ſe trouva preſque remontée lorſqu'il la quitta.

Il avoit ſurtout ſongé à former des matelots, par le commerce, par la pêche, par la compagnie des Indes, par des voyages dans les mers du nord; en un mot, par les moyens les meilleurs, les plus prompts & les plus multipliés, de rétablir cette claſſe d'hommes preſque détruite. C'étoit d'autant plus eſſentiel qu'on prévoyoit que la paix ne ſeroit pas longue, & qu'il falloit employer ſans relâche tous les momens de ce répit pour ſe mettre en état de faire face à l'orage qui ſe préparoit.

Marchant ſur les erremens de ſon prédéceſſeur, il ſentit la néceſſité de répandre les inſtructions dans les deux corps, dont l'ignorance étoit preſque égale; M. de Maurepas avoit perfectionné les études des gardes de la marine dans leurs écoles, & établi des éleves pour la plume, dont devoient être tirés les Commiſſaires & Intendans, après avoir parcouru les grades de leur hiérarchie. M. Rouillé fit plus; il établit un centre de communication de toutes les lumieres, en créant ſon Académie de marine. On rit d'abord de voir un ſemblable établiſſement, réſervé d'ordinaire aux ſavans les plus diſtingués, ſe former parmi des officiers dont la plupart ſavoient à peine ſigner leur nom; mais c'étoit un lien de fraternité entre les différentes parties de ce grand tout, même les plus ſubalternes, juſques-là très-diſcordantes. C'étoit un chef-lieu d'émulation, où devoient ſe former un jour des Généraux, des Adminiſtrateurs, des Officiers de Port, des Conſtructeurs, en un mot, tous ceux qui ont quelque fonction à remplir dans les arſenaux de la marine.

La partie de la conſtruction ſurtout étoit fort négligée. Cet art n'étoit encore que l'effet d'une routine aſſez juſte, ſans doute, puiſque les An-

glois ne purent ſe laſſer d'admirer la belle forme de l'*Invincible*, pris dans la guerre qui venoit de ſe terminer, & depuis, forcés de le démolir, ont voulu le reconſtruire ſur les mêmes gabaris (*). Ce ſuperbe vaiſſeau étoit de Morineau, conſtructeur de Rochefort, ou plutôt maître charpentier, qui n'avoit jamais fait d'études de ſon métier. Ceux des autres départemens n'avoient pas des principes plus approfondis & plus calculés. C'eſt M. Rouillé, qui, en incorporant à ſon Académie pluſieurs membres de l'Académie des ſciences, excita ces ſavans à s'occuper de la marine, & à la ſoumettre à leurs ſpéculations. Il créa l'un d'eux, qui avoit gagné ſa confiance, M. du Hamel du Monceau, inſpecteur-général de la marine; & c'eſt à lui que durent s'adreſſer déſormais ceux qui ſe deſtinoient à cet état, ſoit pour la conſtruction, le génie, l'hydrographie, ou pour les travaux & mouvemens du port. Il y eut un apprentiſſage, un concours, des examens, & les départemens ſont pourvus aujourd'hui d'excellens hommes dans tous ces genres.

On ne laiſſa pas le tems à M. Rouillé de conſommer les divers projets qu'il avoit entrepris pour l'amélioration de ſon département, qu'il aimoit & auquel il s'appliquoit avec le plus grand ſuccès. On le fit monter aux affaires étrangeres dans leſquelles il n'avoit jamais été verſé; & dans quel tems! lorſque ce département exigeoit le politique le plus fin & le plus délié. Deux perſonnages y avoient paſſé ſucceſſivement, & s'étoient laiſſés furieuſement dérouter par le génie ſupérieur du Miniſtere Anglois. L'un étoit le Marquis de

(*) Ce ſont des modeles que les charpentiers font avec des pieces de bois fort minces, pour repréſenter la longueur, la largeur & le calibre des membres & des parties d'un vaiſſeau, quand ils veulent travailler à ſa conſtruction & le mettre en chantier.

Puyſieux, qui avoit ſuccédé au Comte d'Argenſon. Ce perſonnage, des plus médiocres, ne s'étoit aſſurément pas aiguiſé l'eſprit dans ſon Ambaſſade auprès du Roi des deux Siciles, où il avoit été envoyé en 1735. En 1746, il avoit très-mal figuré à Breda, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire, vis-à-vis de ceux d'Angleterre & de Hollande; & la paix conclue depuis ſon élévation à la charge de Secrétaire des affaires étrangeres, avoit achevé de montrer ſa foibleſſe & ſa nullité. Ce fut ſous lui que M. Groſs, Miniſtre Plénipotentiaire de la Czarine, partit de Paris pour retourner à Pétersbourg, ſans prendre congé de la cour, que par une lettre qu'il écrivit à ce Secrétaire d'Etat, qui s'étoit ouvert trop indiſcrétement ſur les diſpoſitions favorables de la France pour la Suede contre la Ruſſie; & de ſon défaut d'énergie ou d'adreſſe en cette circonſtance importante, réſulta une froideur entre les deux cours, qui dura pluſieurs années. Petit, méthodique, minutieux, il ne peut ſe peindre mieux que par le couplet ſuivant, tiré des *Noëls ſur la cour :* (*)

En coudoyant la foule
Le Marquis de Puyſieux,
A grand' peine ſe coule
Auprès du Fils de Dieu;
Pour regarder l'enfant ayant mis ſes lunettes:
Enfin, dit-il, je vois le cas:
Pourtant la nouvelle n'eſt pas
Miſe dans ma gazette!

Sa mauvaiſe ſanté, qui trop ſouvent influe ſur le caractere & le génie, lui fit donner ſa démiſſion en 1751. Il fut remplacé par le Marquis de Saint-Conteſt, qui auroit dû ſe former à l'Ambaſſade de

(*) Ces Noëls, faits en 1763 & 1764, ne ſe trouvent imprimés que dans les *Mémoires ſecrets de Bachaumont.* Vol. I.

Hollande dont il ſortoit, mais n'en arriva pas moins neuf & n'occupa ſon miniſtere que par les attributs extérieurs. Il y mourut, graces à ſa deſtinée, [*le 28 Juillet*] qui au bout de trois ans termina ſa carriere. C'eſt à lui que ſuccéda M. Rouillé.

Dans ce revirement, M. de Sechelles, Commiſſaire départi à Lille, & l'un des plus grands Intendans d'armée que l'on ait encore rencontré, eut la charge de Contrôleur-général de finances, où le public, prévenu en faveur de ſes talens, de ſa probité & de ſon humanité, le vit avec plaiſir.

Il y avoit encore dans le Conſeil le Comte de Saint Séverin-d'Arragon, Seigneur étranger, venu pour la premiere fois en France, en 1726, comme Envoyé Extraordinaire du Grand-Duc, attaché enſuite au ſervice du Roi, & nommé ſon Ambaſſadeur en Suede. C'eſt lui qui avoit négocié & conclu le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, qui auroit dû le faire expulſer des délibérations d'Etat & qui l'y fit admettre. C'étoit un homme fort haut, impoſant par ſa repréſentation, cachant ſous de magnifiques dehors ſa nullité réelle, au reſte, ſouple & bas quand il le falloit, pour ſe conſerver en faveur, & ſe courbant, ainſi que les autres, devant l'idole du jour.

Tels étoient les perſonnages qui gouvernoient le royaume ſous la Marquiſe de Pompadour. Elle auroit bien deſiré pouſſer parmi eux le Marquis de Vandieres, ſon frere, pour le ſouſtraire aux quolibets, nommé depuis le Marquis de Marigny; mais elle comprit que n'ayant pas une capacité tranſcendante, n'étant jamais entré dans la carriere, & n'y ſuppléant en rien par la naiſſance, par des ſervices réels ou apparens, il falloit le maintenir où il étoit. La mort de M. le Normant de Tournehem lui laiſſoit occuper en chef la place de Di-

recteur & Ordonnateur-général des bâtimens, jardins, arts & manufactures du Roi. C'étoit un vrai miniſtere dans ſon eſpece ; puiſqu'en ſa qualité il travailloit directement avec S. M. ; il diſpoſoit des fonds de ſa partie ; il accordoit des graces & des penſions ; il avoit des bureaux & diſtribuoit des places. Au commencement de ſa fortune, ce jeune homme, à peine ſorti du college, ayant encore la pudeur de ſon âge, rougiſſoit d'une élévation pour laquelle il ſavoit n'être pas né. Il avouoit modeſtement ſon embarras dans la galerie de Verſailles, où il ne pouvoit paroître ſans ſe voir entouré d'une foule de grands Seigneurs. „ Je ne puis pas laiſſer tomber mon mouchoir, „ diſoit-il dans ſa naïveté, „ qu'à l'inſtant des cor- „ dons-bleus ne ſe baiſſent pour ſe diſputer l'hon- „ neur de le ramaſſer ! „ Il fut bientôt admis aux petits ſoupirs ; le Roi l'appelloit *petit-frere*. Un jour que ſa ſœur comptoit dîner tête-à-tête avec lui, le Roi ſurvint, & inſtruit du convive qu'elle vouloit renvoyer, s'écria : *non ! votre frere eſt de la maiſon ; au lieu d'ôter le couvert qui étoit préparé pour lui, il n'y a qu'à en ajouter un de plus ; nous dînerons tous les trois enſemble.* Le moyen que la tête ne lui tournât pas !

Quoi qu'il en ſoit, il eut d'abord la noble émulation de ſe diſtinguer dans ſon département & de l'illuſtrer. Il profita des facilités que lui donnoit ſa faveur & le goût de ſa ſœur pour les arts. Il mit en honneur les deux Académies, dont il étoit le protecteur, ſous le Roi. Celle d'architecture, qui datoit depuis 1671, qui depuis pluſieurs années s'aſſembloit même au Louvre, mais ſans avoir été autoriſée juſques-là, quoiqu'elle eût obtenu des lettres-patentes qui la confirmoient & établiſſoient en 1717, avoit grand beſoin d'encouragement. Sa ſœur y contribua, en donnant au Roi l'envie de bâtir. M. de Marigny établit des prix

qui exciterent l'émulation entre les jeunes gens ; & les couronnés furent envoyés à Rome aux dépens de S. M. pour y voir les monumens antiques & les étudier. Il conçut le vaſte projet d'achever le Louvre, ce ſuperbe édifice, atteſtant à la fois & la grandeur de nos Souverains, & leur mauvais goût de ne pas l'habiter, ou leur impuiſſance de le finir. On ne ſauroit croire quel eſſor rapide prit l'Architecture ſous l'influence de ſon nouveau Mecene. Ce qui diſtingue nos artiſtes en ce genre, ce que l'Egypte, ni la Grece, ni Rome, ni la Toſcane ſous les Médicis, ni la France ſous Louis XIV, n'ont pratiqué, & ce qui eſt pourtant plus eſſentiel que les caryatides & les colonnades, c'eſt la diſtribution intérieure des appartemens. Juſqu'à nos jours on ne connoiſſoit que de longues galeries & d'immenſes ſallons. On ne ſauroit croire à quel degré s'eſt perfectionnée l'invention des commodités dans les logemens, depuis 1722 où, pour la premiere fois, on en développa les heureuſes idées au palais Bourbon. Nous avons dit avec quel étonnement on admira les efforts de cet art à Choiſy en faveur des premieres maîtreſſes de Louis XV : il n'étoit encore que dans l'enfance. Celui des embelliſſemens, des ornemens, des ameublemens, qui entre auſſi dans les études de l'architecte, eſt né en quelque ſorte ſous le Marquis de Marigny, que Pétrone auroit appellé : *Elegantiarum arbiter : l'arbitre des élégances.* Quel prodigieux chemin le luxe a fait en ce genre ! Cote, mort en 1735, eſt le premier qui ait mis des glaces ſur les cheminées. Aujourd'hui le plus petit bourgeois dédaigne un logement qui n'en eſt pas décoré. On a imaginé depuis des cheminées mobiles ſur un pivot & pouvant échauffer deux chambres. On en a conſtruit d'autres, dont le tuyau s'incline, & dont la glace non étamée laiſſe percer l'œil & s'étendre dans la rue ou dans la campagne. Les

recherches ingénieuſes de nos architectes ont été pouſſées au point d'imaginer de ces tuyaux de chaleur, qui ſans laiſſer appercevoir aucun agent, vous en procurent une douce, & perſuaderoient que la température de l'air eſt changée, à des étrangers ignorant ce ſecret.

L'Académie de peinture & de ſculpture n'a pas moins d'obligation au Marquis de Marigny, & n'a pas fait moins de progrès ſous lui en certaines parties. Si les hommes de génie en ce genre ſont devenus peut-être plus rares, les artiſtes, en général ont été plus nombreux & plus encouragés. Les prix & les éleves entretenus en Italie pour s'y former le goût ſur les grands modeles, perpétuent néceſſairement l'idée du beau, même dans ceux que la mode & la frivolité du ſiecle obligent de ſe livrer à des études dépravées.

En 1740 avoit commencé l'uſage d'expoſer tous les ans dans la grande ſalle du Louvre aux regards, aux éloges & à la critique du public, tous les ouvrages de peinture, de ſculpture & de gravure, compoſés par les membres de l'Académie. M. de Marigny encouragea cette expoſition ; mais pour la rendre plus travaillée & plus conſidérable, voulut qu'elle n'eût lieu qu'aux années impaires. Pour exciter l'émulation des artiſtes qui n'auroient pas voyagé, & leur donner de bons modeles à imiter, il fit ouvrir au public cette ſuperbe galerie de Rubens qui décore le palais du Luxembourg : il fit ordonner par le Roi que l'immenſe collection de ſes tableaux ſeroit ſucceſſivement expoſée dans le même lieu. C'eſt-là qu'on vit en 1751 ce tableau d'André del Sarto, uſé de vétuſté, revivre par l'induſtrie du Sr. Picot, inventeur du ſecret de tranſporter la peinture ſans l'altérer, d'une toile ſur une autre, & de perpétuer ainſi ſon exiſtence. Il tenta depuis la même opération ſur le Saint-Michel, peint ſur bois par Raphaël,

& termina ſi heureuſement ſon ouvrage, qu'il fit l'admiration générale, & que le Roi & toute la cour en furent enchantés.

Loriot inventa l'art de fixer le paſtel, & de lui donner la durée des tableaux peints à l'huile. Parmi les chefs-d'œuvres des plus fameux peintres, on vit figurer au Sallon un portrait fait à l'éguille par la manufacture des Gobelins. La fineſſe du travail & la vérité des couleurs y trompoient l'œil. On le prenoit pour une véritable peinture.

L'art d'appliquer l'émail ſur l'or, dont on croit que les François ſont inventeurs, fut ſurtout perfectionné dans ces derniers tems. On le pouſſa au point de faire en ce genre des tableaux d'hiſtoire étendus. Il y eut un *Hercule filant aux pieds d'Omphale*, de Durand, cité dans l'Encyclopédie comme un ouvrage digne des plus grands maîtres.

La Savonnerie (*), l'émule des Gobelins à certains égards, enfanta des prodiges dans ces ſuperbes tapis que foule aux pieds la molleſſe de nos Lucullus.

Au reſte, tandis que le frere de la favorite, ſous les auſpices de cette Minerve françoiſe, portoit la vie dans les arts & manufactures royales de ſon département, il ſe faiſoit une autre révolution non moins rapide dans les autres parties de cette eſpece d'adminiſtration.

Durant la guerre qui venoit de finir, on avoit reconnu le malheur d'aller chercher chez l'étranger, & chez ſes ennemis même, ces ſpéculateurs hardis, qui, pour un bénéfice proportionné aux riſques plus ou moins grands, garantiſſent aux propriétaires leur fortune livrée à l'inconſtance des élémens, ou aux haſards des combats. Enſorte que

(*) C'eſt un lieu où ſe faiſoit & ſe préparoit le ſavon à Chaillot. Il a été converti en une manufacture de tapiſſeries.

dans tous les cas une partie des richeſſes du royaume devoit en ſortir & l'appauvrir inſenſiblement : pour prévenir déſormais ce mal politique & cet écoulement funeſte, ſous les auſpices du gouvernement pluſieurs riches négocians s'aſſocierent, [*le 4 Févr.* 1750.] afin d'établir à Paris une *Chambre d'aſſurance*, dont le premier fonds fut de douze millions.

Les grandes routes ſont un moyen eſſentiel pour la communication du commerce. On avoit commencé à s'en occuper même ſous Louis XIV : mais l'art des chemins alors n'étoit qu'ébauché & dans ſon enfance. Il avoit fait des progrès depuis le commencement du regne de Louis XV, & fut porté, ſous la direction de M. de Trudaine, Intendant des finances, à une perfection étonnante. [*Août* 1751.] Il établit le bureau des ponts & chauſſées ſur le meilleur pied. Il y mit un Architecte-ingénieur en chef, quatre Inſpecteurs généraux, un Directeur, des Géographes & vingt-cinq Ingénieurs. Il favoriſa bientôt une école, d'où ſe tirerent les jeunes gens deſirant ſe deſtiner à cette partie. On ſut y réunir la commodité, l'utilité & l'agrément. Ces plans réguliers & majeſtueux qui bordent & ombragent les routes publiques, feront un jour une reſſource contre les effets d'un luxe qui engloutit les plus vaſtes forêts. Ce qu'on peut reprocher à ce magnifique adminiſtrateur, c'eſt d'avoir fait ces routes trop ſpacieuſes, d'avoir pris ſur l'agriculture des terres précieuſes, beaucoup mieux employées en ſemences & en récoltes. Il y auroit d'autres abus à réformer encore, tels que ces corvées cruelles dont un Intendant vexe les cultivateurs, tels que ces chemins de traverſe, de pure oſtentation, auxquels un homme en crédit, un grand Seigneur, un Miniſtre fait contribuer ſes vaſſaux pour ſa ſimple commodité, pour abréger ſon voyage d'un quart de lieue, & qui n'ont d'autre

avantage que d'épargner quelque fatigue aux chevaux & quelque ennui au maître. A l'époque dont nous parlons, il s'en ouvrit un de cette eſpece pour Louis XV, dont le nom ſeul indigne. L'anecdote mérite d'être conſervée.

Au mois de Mai 1750, il ſe faiſoit de ces enlevemens uſités de tems en tems dans Paris, qui, receptacle de tous les mauvais ſujets du royaume, a beſoin d'être purgé ſans ceſſe de cette canaille : autrement, en s'augmentant & en ſe liguant : elle ne pourroit plus être contenue. Il eſt difficile que la maniere ſourde & clandeſtine dont ils s'exécutent par des ſuppôts de police, eux-mêmes le rebut & la lie des citoyens, ne ſoit pas injuſte, vexatoire & quelquefois tyrannique. C'eſt le propre de toutes les opérations, auxquelles la loi ne préſide pas, qui ne s'exécutent pas ſous ſon glaive. Un Exempt, avide de lucre, & dans l'eſpoir de l'impunité, enleva un enfant : il ſe flattoit de rançonner la mere pour le lui rendre. On ſait à quel point s'exalte dans le ſexe l'amour maternel. Chez les animaux les plus doux, les femelles en pareil cas deviennent méconnoiſſables, féroces & furieuſes. La femme dont il s'agit n'étant retenue par aucune crainte, fit entendre ſes gémiſſemens dans tout le quartier ; d'autres meres, dans de ſemblables allarmes, ſe joignirent à elle. Bientôt ce ne fut plus un ou deux, ou quelques enfans ravis ; c'étoient des milliers. Des bruits ſiniſtres ſe répandirent ; on dit que Louis XV, ſecond Hérode, alloit renouveller le maſſacre des innocens ; qu'un malade illuſtre, pour ſe ſouſtraire à la mort, devoit, par ordre des médecins, prendre des bains de ſang humain & du plus pur. Il n'en fallut pas davantage pour donner la derniere énergie à cette rage, bien reſpectable ſans doute, puiſqu'elle prenoit ſa ſource dans le ſentiment le plus beau & le plus eſſentiel de la nature. Le ſexe commença

l'émeute au fauxbourg Saint-Antoine ; elle s'étendit bientôt de proche en proche, ſe communiqua aux hommes & gagna au centre. Malheur à qui portoit une figure d'Exempt de police ! il y en eut un de maſſacré, un malheureux qui reſſembloit à un autre, (*Mai* 1747.) eut bien de la peine d'échapper. Le Lieutenant de police d'alors étoit M. Berrier : la favorite avoit voulu avoir en cette place un homme abſolument à elle ; celui-ci lui étoit tout dévoué ; ce qui, dès le principe, l'avoit rendu odieux au public. Il étoit d'ailleurs inſolent, dur, brutal. La populace s'avança vers ſon hôtel en tumulte, avec les invectives les plus groſſieres & caſſa ſes vîtres. Comme il étoit auſſi lâche qu'atroce, il perdit la tête, s'enfuit par les jardins pour ſe ſouſtraire au traitement infâme dont il étoit menacé, & dont il ſe croyoit déjà victime. Quelqu'un des ſiens, plus intrépide, fit au contraire ouvrir les portes, & par ce coup de hardieſſe intimida la canaille : elle s'imagina que c'étoit un piege qu'on tendoit à ceux qui y pénétreroient : tous crurent voir un gouffre dans lequel ils alloient s'engloutir ; ils reſterent immobiles. Cependant les Gardes-françoiſes, les Grades-ſuiſſes étoient ſur pied, les deux Compagnies de Mouſquetaires, les différens Corps de la Maiſon du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour contenir ces hordes indiſciplinées, où il y avoit plus de femmes que d'hommes, plus de badauds que de combattans. En peu d'heures tout rentra dans le devoir. Les premiers pris, ſans examiner s'ils étoient des mutins, furent pendus pour l'exemple, & afin de donner en même tems une ſatiſaction apparente au peuple, le Parlement manda le Lieutenant de police, le réprimanda & lui enjoignit d'être plus circonſpect dans ſa place. Humiliation, dont la cour le dédommagea bientôt en le nommant Conſeiller d'Etat. Il n'en devint que plus cher à la Marquiſe, qui le fit combler par la ſuite de biens & de dignités.

Afin d'empêcher déſormais de ſemblables attroupemens qui avoient effrayé la cour, il y eut une Déclaration du Roi, [*le 20 Octobre 1750.*] qui paroiſſant attribuer tout le mal aux mendians & gens ſans aveu, refluant de la province à Paris, ordonna, ſous différentes peines, qu'ils ſeroient tenus de prendre un emploi, ou de ſe retirer dans les lieux de leur naiſſance. On donna de la ſorte au moins une forme légale aux enlevemens, qui continuerent ſous ce prétexte. Le deſpotiſme profita auſſi de cette circonſtance pour s'étendre & acquérir de nouvelles forces. La garde de la ville étoit alors une garde bourgeoiſe & pacifique, ſous l'inſpection des magiſtrats. Uniquement deſtinée à la ſureté des habitans, & non à leur oppreſſion, on lui reprocha de n'avoir pas fait ſon devoir durant l'inſurrection du peuple, parce qu'en effet il n'étoit pas dans ſes fonctions de s'armer contre ſes concitoyens, & de faire feu ſur eux. Le Miniſtre de Paris qui déteſtoit le Parlement, oſa ſouſtraire ce corps à ſon autorité pour l'attirer à lui & le ranger ſous la ſienne. Le Sr. de Roquemont commandoit alors le guet, c'eſt ainſi qu'on appelloit ſa compagnie. Il étoit ambitieux, avide de parvenir aux honneurs de la guerre ; il rougiſſoit de ne pouvoir obtenir la croix de St. Louis, que le Sr. Duval, ſon beau-pere & ſon prédéceſſeur, avoit eue pour une action déteſtable, il eſt vrai, puiſque c'étoit pour un aſſaſſinat (*). Ce fut lui qui propoſa au Comte d'Argenſon de mettre dans ſa troupe un ordre & une diſcipline qui n'y avoient jamais été, de l'inſtituer ſur un pied militaire ; il lui fit avoir un uniforme de ce

(*) L'anecdote conſtante eſt que le Sr. Duval avoit été chargé par le Régent de maſſacrer M. de la Grange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, & qu'il tua d'un coup de piſtolet dans la rue du Bout-du-monde le poëte Vergier, Commiſſaire de la marine. Sa bonne volonté, malgré cette mépriſe, n'en fut pas moins récompenſée.

Miniſtre qui adopta volontiers ſes idées ; il lui apprit à faire l'exercice, & convertit bientôt cet amas d'artiſans & d'ouvriers, habillés auparavant de toutes couleurs, en un corps réglé, inſtruit, reſpectable & capable d'en impoſer. Enfin, cette garde fut augmentée d'une patrouille de jour, à cheval, qui parcourant continuellement la ville, ſe portant au moindre bruit & empêchant les attroupemens, aſſure pour toujours le repos & l'eſclavage en même tems des Pariſiens. La place de Commandant du guet eſt devenue ſi conſidérable qu'on a vu de nos jours des Officiers-généraux la briguer.

M. d'Argenſon imagina en outre de faire conſtruire dans les environs de Paris des caſernes pour les Gardes françoiſes & ſuiſſes, afin de pouvoir plus aiſément raſſembler ces troupes au beſoin, & que ces bâtimens fuſſent autant de citadelles qui flanquaſſent la ville, & puſſent en contenir les habitans.

Quelques mois après l'émeute, le voyage de Compiegne devoit avoir lieu. L'uſage étoit que S. M. paſſât par Paris pour s'y rendre. On lui fit entendre qu'il ne convenoit point qu'elle honorât de ſa préſence une ville rebelle ; on conſtruiſit à la hâte un chemin de la route de Verſailles à Saint-Denis, & il fut appellé le *chemin de la révolte*, comme pour perpétuer le ſouvenir d'un crime imaginaire, & de la honteuſe foibleſſe du Monarque. Ce fut l'époque funeſte où les liens de l'amour du Souverain & des ſujets commencerent à ſe relâcher On ne vit plus Louis XV revenir à Paris que dans tout l'appareil de ſa ſévérité & de ſa colere, & le peuple le bénir avec ces acclamations de joie ſi flatteuſes pour l'oreille & le cœur des bons Rois.

Si les arts, les manufactures, le commerce, l'adminiſttation municipale, élairés par les lueurs encore foibles & obſcurcies de la philoſophie, ſe perfectionnoient, la juriſprudence, à certains égards, ſortoit

ſortoit auſſi de la barbarie & des préjugés. Entr'autres changemens heureux & néceſſaires, d'Agueſſeau avoit terminé ſa carriere par cette belle Ordonnance des ſubſtitutions, donnée par le Roi à la Commanderie du Vieux Jonc, (1747.) comme pour apprendre à la France & aux nations que, malgré les embarras de la guerre, il ne perdoit pas de vue les ſoins de la légiſlation.

Mais le monument le plus important, le plus propre à faire honneur au Miniſtre qui gouvernoit alors les finances, & au conſeil, ce fut cet Arrêt, [*le 17 Septembre* 1754.] ordonnant qu'à l'avenir le commerce des grains ſera entiérement libre dans l'intérieur du royaume, de province à province, ſans qu'ils ſoit beſoin de paſſeports, ni de permiſſions, & accorde aux provinces de Languedoc & d'Auch la permiſſion indéfinie d'en trafiquer avec l'étranger. La liberté du tranſport des bleds étoit depuis longtems deſirée en France; elle encourage l'agriculture, la premiere richeſſe d'un Etat : elle fait celle de l'Angleterre. Elle avoit été indirectement la cauſe de ſa ſupériorité ſur nous dans la derniere guerre, & au gré de certains politiques (*) de la paix déshonorante que nous avions été forcés d'accepter. Des écrivains patriotes avoient déjà commencé de faire voir l'abſurdité, l'injuſtice du régime prohibitif; mais il faut longtems montrer la vérité en politique avant qu'elle frappe, & que l'on s'y rende. Heureuſement l'un d'eux, attaché comme médecin à la Marquiſe de Pompadour, ſe trouva plus de crédit & aſſez de zele pour prêcher utilement à la cour les principes des Economiſtes philoſophes, qui depuis ſe raſſemblerent en corps & l'élurent unanimement pour leur digne chef. Nous aurons occaſion de parler plus amplement par la

(*) Voyez l'ouvrage intitulé : *les intérêts de la France mal entendus.*

ſuite du Docteur Queſnay ; c'eſt le nom de ce médecin qui par ſa doctrine devint ſauveur du royaume entier. La prudence du légiſlateur empêcha de donner d'abord à cette loi toute l'étendue dont elle étoit ſuſceptible; il étoit de ſa ſageſſe d'en conſidérer avant les premiers effets, & l'expérience ſeule pouvoit les faire connoître.

La ſcience de la médecine faiſoit auſſi de grands progrès, & prenoit une face nouvelle : on ſubſtituoit dans ſes écoles le ſavoir à la pédanterie, l'expérience à la routine, les découvertes aux préjugés, les graces & l'aménité au ridicule & à la barbarie ; on prodiguoit moins les remedes, on laiſſoit plus agir la nature ; on commençoit ſurtout d'énargner le ſang ; on travailloit en grand à propager les méthodes générales propres à la conſervation des citoyens, ſoit contre les deux fléaux deſtructeurs du genre-humain, la petite vérole & le mal vénérien, ſoit contre la morſure de la vipere, ſoit en rappellant les noyés à la vie. On vit en 1752 ce qu'un zele actif & éclairé pouvoit produire, un miracle d'humanité induſtrieuſe, dont le ſouvenir doit être conſervé. Le 10 Juillet, la carriere d'Antoni écroula : il y avoit à cent cinquante pieds de profondeur deux ouvriers qui s'y trouverent renfermés. M. l'Intendant ordonna qu'on mît tout en œuvre pour les délivrer, & l'on y employa un très-grand nombre d'ouvriers, qui furent arrêtés dans leur travail par le tonnerre, qui tomba où ils fouilloient & combla leur travaux. Cela ne rallentit point leur zele, & ils continuerent toujours. Enfin le 19 ils parvinrent à ces malheureux qui étoient enfouis dans cet abîme depuis neuf jours. Ils y avoient vécu de quatre livres de pain, huit pintes d'eau & d'une chandelle. On prit toutes les précautions poſſibles pour les ramener à l'air & leur donner des alimens par degrés, & l'on eut le bonheur de les remettre en parfaite ſanté.

La querelle élevée entre les Médecins & les Chirurgiens fut le principe de l'illuſtration de ceux-ci, obligés de faire déſormais des études, & voyant s'élever dans leur ſein une Académie Royale qui propoſa des queſtions & diſtribua des prix. Le célebre la Peyronnie fonda le premier; il obtint de Sa Majeſté qu'elle fît conſtruire un ſuperbe amphithéâtre à Montpellier pour y faire des démonſtrations anatomiques. Louis XV y conſentit d'autant plus volontiers qu'il aimoit beaucoup ce premier Chirurgien & ſon art, dont il avoit vu des prodiges après les batailles de Fontenoi & de Laufeld. Il acheta dans ce tems-là d'un nommé Braſſard, Maître Chirurgien en Berry, le ſecret de l'Agaric de chêne, dont la propriété eſt d'arrêter ſans ligature, dans les amputations, les hémorragies, & Sa Majeſté le fit auſſitôt publier dans tout ſon royaume, pour le ſoulagement & la conſervation de ſes ſujets.

Hélas! tant de ſavoir, tant de lumieres réunies, ne purent prévenir le plus grand malheur de la France, ſans doute, durant l'intervalle des deux guerres que nous parcourons. Ce fut la mort du Maréchal de Saxe, arrivée à Chambord, à l'âge de cinquante-quatre ans. [*le* 30 *Novembre* 1750.] On fit des contes ſur cet événement, comme ſur tout ce qui concerne les hommes extraordinaires. Le vrai eſt qu'il périt dans ſon lit des ſuites de ſes débauches. Dans les deux dernieres années de ſa vie s'étoit un cadavre ambulant, dont il ne reſtoit plus que le nom. En cela il a juſtement mérité le reproche ne n'avoir pas été aſſez délicat dans ſes plaiſirs, puiſqu'ils l'ont conduit au tombeau par une fin prématurée. Autrement ce goût exceſſif des courtiſannes eſt peut-être le principe de ſes exploits & de ſa gloire. Si leur commerce étoit nuiſible à ſa ſanté & affoibliſſoit ſes facultés, il n'ôtoit rien à la liberté de ſon eſprit, ſon ame conſervoit toute ſon énergie. Il ſen-

toit le danger d'une tendreſſe exceſſive. Combien de guerriers aſſoupis dans les bras de l'amour ! D'ailleurs, l'excès de l'attachement d'une comédienne envers lui, étoit la preuve que ces ſortes de femmes ne ſont pas incapables des efforts les plus généreux, des ſacrifices les glus héroïques. Qui ne ſait que Mlle. le Couvreur avoit vendu ſes diamans pour lui faire ſes équipages, lors de ſon élection au Duché de Courlande ? Et lorſqu'on compare cette conduite avec celle d'une grande Dame, qui, dans ſa jalouſie effrénée, ſe porte au crime le plus lâche, le plus vil & le plus atroce contre ſa rivale, qui n'eût imité l'exemple du Maréchal & préféré l'Actrice à la Princeſſe ! (*)

Doué d'une force extraordinaire, il avoit en même tems un tempérament proportionné, quoiqu'il ne ſoit pas toujours la ſuite de cette qualité phyſique ; mais l'amour étant chez lui un beſoin & non une paſſion, il ne donnoit à la nature que ce qu'il ne pouvoit pas lui ôter. Il penſoit de même à l'égard des autres ; la ſatisfaction de cette brutalité entroit dans ſon plan de diſcipline à l'armée. Il avoit établi dans Bruxelles des lieux de débauche pour les ſoldats. Une ſentinelle étoit à la porte, avec la conſigne d'écarter les officiers qui voudroient y entrer. Son motif étoit de prévenir par-là les inconvéniens funeſtes d'un mêlange crapuleux : il ſuppoſoit que ceux-ci pouvoient ſe pourvoir ailleurs.

(*) Tout le monde ſait l'anecdote de la Ducheſſe de Bouillon, qui ayant fait menacer de ſa fureur Mlle. le Couvreur, ſi elle ne lui cédoit tout entier le Comte de Saxe ; un jour que celle-ci jouoit *Phedre* en ſa préſence, en reçut un coup d'œil d'indignation, comme l'actrice prononçoit ces vers :

Je ne ſuis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont ſu ſe faire un front qui ne rougit jamais.

Mlle. le Couvreur mourut empoiſonnée peu après.

Le Maréchal de Saxe n'étoit pas plus délicat dans ſes amitiés en hommes. Il fréquentoit beaucoup un fermier-général nommé la Poupeliniere. Madame de Pompadour (*) lui demanda un jour quelles étoient les qualités dans ce fermier qui pouvoient l'engager à le voir? *Madame*, lui répondit le Maréchal, *il en a une pour moi que je trouve excellente : car quand j'ai beſoin de cent mille livres, je les trouve dans ſon coffre ; au lieu que ; lorſque je m'adreſſe au Contrôleur-général, il me répond toujours qu'il n'a point d'argent.*

C'étoit une ſuite de ſon amour pour ce métal : il n'étoit grand qu'à la guerre ; partout ailleurs il avoit les petiteſſes des ames vulgaires ; il vérifioit le mot de la Bruyere, qu'il n'y a point de héros aux yeux de ſon valet de Chambre. Il étoit fort mal embouché ; il juroit comme un grenadier ; il n'avoit aucune teinture des lettres ; il ne ſavoit pas même l'orthographe. On trouve dans les *Mémoires de Noailles*. [†], une lettre de lui au vieux Maréchal, dans laquelle il le conſulte à l'occaſion d'une place à l'Académie françoiſe qu'on lui offroit : il eut le bon eſprit de refuſer cet honneur. Le livre intitulé ſes *Rêveries*, publié après ſa mort, n'eſt pas de lui, mais compoſé ſur ſes idées & ſur ce que lui avoient entendu dire ſes compagnons de guerre. Cet ouvrage a fait dans notre tactique une révolution, ébauché déjà par le Chevalier Follard, traducteur & commentateur de Polybe, mort peu après le Maréchal de Saxe. Depuis, beaucoup de militaires ſe ſont appliqués à leur métier, l'ont étudié & ont écrit deſſus.

(*) Voyez les *Mémoires de Madame la Marquiſe de Pompadour*, &c. ouvrage auſſi apocryphe que ſes *Lettres*, mais dont nous nous ſervons quand ils ſont conformes aux manuſcrits que nous avons ſous les yeux ou ne leur ſont pas du moins contradictoires, & d'ailleurs ont quelque reſſemblance.

(*) L'Abbé Milon en eſt l'éditeur.

La mort de ce Héros affligea la France entiere qui le regardoit comme ſon bouclier. Louis XV la ſentit plus que perſonne ; il dit : *je n'ai plus de général, il ne me reſte que quelques capitaines.* Ne pouvant, à cauſe de ſa religion, lui accorder, ainſi qu'à Turenne, une place à Saint-Denis, dans le tombeau des Rois ; il ordonna que les frais de ſon tranſport & de ſon inhumation à Strasbourg ſeroient pris ſur le tréſor royal, & le Sieur Pigal, célebre Sculpteur, fut chargé de lui élever un mauſolée de marbre, monument & derniere récompenſe des ſervices du Maréchal. M. d'Alembert, déjà reconnu pour un très-grand géometre, mais qui n'étoit point encore de l'Académie françoiſe, n'avoit point eſſayé ſes forces en littérature, & n'annonçoit aucune prétention au bel-eſprit, débuta par une épitaphe du Maréchal de Saxe. Quoiqu'aſſez médiocre, elle eut beaucoup de vogue, & le nom de ſon Auteur ſeul l'a fait conſerver. On en va juger :

Rome eut dans Fabius un guerrier politique ;
Dans Annibal, Carthage eut un Chef héroïque ;
La France, plus heureuſe, eut dans ce fier Saxon,
La tête du premier & le bras du ſecond.

La mort du Maréchal de Lowendhal, [*le 27 Mai* 1755.] arrivée quelques années après, priva la Nation de cet autre défenſeur, de ce ſeul éleve du Maréchal de Saxe en état de le remplacer, malgré le bon mot d'un courtiſan qui, après la perte de celui-ci, s'étoit écrié : *Lowendhal ne fera plus rien de bon à la guerre, car ſon conſeil eſt mort.*

Le Roi donna une penſion de 20,000 livres à ſa veuve, & à ſon fils ſon régiment d'infanterie allemande. Un traitement auſſi généreux n'auroit pas dû dégoûter les étrangers de s'attacher au ſervice de S. M., mais la jalouſie des Grands & des Miniſtres les écarta déſormais & fut la ſource des malheurs ſuivans.

PIECES RECUEILLIES

POUR SERVIR

A

CETTE HISTOIRE.

N°. I. (Page 246.) LETTRE *du Marquis d'Argenſon, Miniſtre des affaires étrangeres, à M. de Voltaire, nommé Hiſtoriographe du Roi.*

MONSIEUR l'hiſtorien, vous auriez dû apprendre dès mercredi au ſoir la nouvelle dont vous nous félicitez tant. Un Page partit du champ de bataille le mardi à deux heures & demie pour porter les Lettres. J'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du ſoir à Verſailles. Ce fut un beau ſpectacle que de voir le Roi & le Dauphin écrire ſur une caiſſe, entourés de vainqueurs & de vaincus, morts, mourans & priſonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

J'eus l'honneur de rencontrer le Roi, dimanche, tout près du champ de bataille; j'arrivois de Paris au quartier de Chin; j'appris que le Roi étoit à la promenade. Je demandai un cheval; je joignis S. M. près d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des ennemis. J'appris pour la premiere fois de S. M. de quoi il s'agiſſoit tout-à-l'heure [à ce qu'on croyoit]. Jamais je n'ai vu d'homme ſi gai de cette avanture qu'étoit le maitre. Nous diſcutâmes juſtement ce point hiſtorique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos Rois avoient gagné les dernieres batailles royales. Je vous aſſure que le courage ne faiſoit point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De-là on alla coucher ſur la paille: il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le tems qui ne fut pas coupé par des couriers, des graſſins & des aides-de-camp. Le Roi chanta une chanſon, qui a beaucoup de couplets & qui eſt fort drôle. Pour le Dauphin, il étoit à la bataille comme à une chaſſe de lievre & diſoit preſque: „ quoi, n'eſt-ce que cela! „

Un boulet de canon donna dans la boue, & crotta un homme près du Roi. Nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé. Un palfrenier de mon frere a été bleſſé à la tête d'une balle du mouſquet. Ce domeſtique étoit derriere la compagnie.

Le vrai, le ſûr, le non-flatteur, c'eſt que c'eſt le Roi qui a gagné lui-même la bataille par ſa volonté, par ſa fermeté. Vous verrez des relations & des détails. Vous ſaurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le ſecond tome de Dettinghen; nos François humiliés devant cette fermeté angloiſe; leur feu roulant qui reſſemble à l'enfer, qui, je l'avoue, rend ſtupides les ſpectateurs les plus oiſifs. Alors on déſeſpéra de la République. Quelques-uns de nos Généraux, qui ont moins de courage, de cœur, que d'eſprit, donnerent des conſeils fort prudens. On envoya des ordres juſqu'à Lille; on doubla la garde du Roi; on fit emballer, &c. A cela, le Roi ſe moqua de tout & ſe porta de la gauche au centre, demanda le corps de réſerve & le brave Lowendhal; mais on n'en eut pas beſoin, Un faux corps de réſerve donna: c'étoit la même Cavalerie qui avoit d'abord donné inutilement, la Maiſon du Roi, les Carabiniers, ce qui reſtoit tranquille des Gardes françoiſes, des Irlandois, excellens ſurtout quand ils marchent contre des Anglois & Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, eſt un vrai Bayard. C'eſt lui qui a donné le conſeil & qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chaſſeurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baiſſée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie tout enſemble. Cette vivacité françoiſe, dont on parle tant, rien ne lui réſiſte. Ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte ſecrette. Les gros bataillons Anglois tourne-

rent le dos, & pour vous le faire court, on a tué 14,000 hommes (*).

Il eſt vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuſe boucherie. Jamais tant de canons, ni ſi gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoi. Il y en avoit cent. Monſieur, il ſemble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaiſir laiſſer arriver tout ce qui leur étoit le plus mal-ſain, canon de Douai, Gendarmerie, Mouſquetaires.

A cette charge derniere, dont je vous parlois, n'oubliez pas une adeccdote. Monſieur le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grace du monde, & vouloit abſolument charger : on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquiſe, de voir tranquillement ſur le champ de bataille des morts nuds, des ennemis agoniſans, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua & que j'eus beſoin d'un flacon. J'obſervai bien nos jeunes héros : je les trouvai trop indifférens ſur cet article. Je craignis pour la ſuite de leur longue vie, que ce goût ne vînt à augmenter pour cette inhumaine curée.

Le triomphe eſt la plus belle choſe du monde : les vive le Roi! les chapeaux en l'air au bout des bayonnettes, les complimens du maître à ſes guerriers ; la viſite des retranchemens, des villages & des redoutes ſi intactes ; la joie, la gloire, la tendreſſe : mais le plancher de tout cela eſt du ſang humain, des lambeaux de chair humaine.

Sur la fin du triomphe le Roi m'honora d'une converſation ſur la paix ; j'ai dépêché des couriers.

(*) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel, mais il en revint environ ſix mille dès le même jour.

Le Roi s'eſt fort amuſé hier à la tranchée. On a beaucoup tiré ſur lui : il y eſt reſté trois heures. Je travaillois dans mon cabinet, qui eſt ma tranchée, car j'avouerai que je ſuis bien reculé de mon courant par toutes ces diſſipations. Je tremblois de tous les coups que j'entendois tirer. J'ai été avant hier voir la tranchée en mon petit particulier. Cela n'eſt pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* ſous une tente, avec une ſalve générale de l'armée, que le Roi ira voir du mont de la Trinité. Cela ſera beau !

N°. II. (Page 217.) LETTRE *de Monſeigneur le Dauphin à Madame la Dauphine, ſur la bataille de Fontenoi.*

DIMANCHE à une heure après-midi, le Roi apprit que les ennemis n'étoient qu'à une lieue de nous. Auſſitôt il fit paſſer l'Eſcaut à ſon armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit ſur les cinq heures du ſoir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvroit une partie des ennemis. Il y eut le ſoir quelques coups de fuſil tirés entre les Huſſards ennemis & nos Graſſins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles.

Sur les neuf heures le Roi repaſſa l'Eſcaut ſur un pont qu'on avoit fait à une demi-lieue de Tournai, du côté de la citadelle, & s'en vint coucher dans une méchante maiſon d'un village appellé Calonne, où tout le monde coucha ſur la paille, excepté lui & moi.

Le lendemain lundi, le Roi ſe leva à trois heures & demie, & dîna à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la ſituation des ennemis. Il trouva que le camp paroiſſoit davantage.

Nos poſtes avancés tirailloient quelques coups de fuſil, ſans que pour cela les armées s'ébranlaſſent. Comme le Roi s'en revenoit ſur les trois heures après midi, il rencontra des fourrageurs qui avoient jetté leur trouſſes & qui retournoient à toute bride au camp, diſant qu'il y avoit une alerte. Le Roi revint ſur ſes pas. Il vit en effet que les ennemis faiſoient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvoit encore s'imaginer qu'ils en vinſſent à une attaque, parce que, diſoit-on, ils flairoient trop longtems la médecine pour avoir envie de l'avaler. Ainſi ce ſoir-là il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain.

Le Roi ſe leva avant quatre heures du matin; il monta à cheval, paſſa l'Eſcaut & s'arrêta un peu en-deçà d'une chapelle appellée Notre-Dame des bois. Enſuite il s'avança ſur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures il demanda à déjeûner. Comme on alloit le lui apporter, les ennemis commencerent l'attaque du poſte de Fontenoi, d'où M. de la Vauguyon, à la tête de la brigade du Dauphin, les repouſſa vigoureuſement, ſi bien qu'ils n'oſerent plus y remordre. Le Roi fut obligé de quitter ſa petite hauteur, parce que le canon des ennemis y donnoit en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étoient des valets, qui donnoient l'épouvante au reſte. Pendant cette retraite, qui lui perçoit le cœur de douleur, ſon viſage ne changea pas, & il donna ſes ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le Roi y vint & y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît ſoin des bleſſés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *Bataille de Fontenoi*. Le ſoir, ſur les neuf ou dix heures, le Roi apprit que les ennemis s'étoient

retirés en mauvais ordre ; qu'il y avoit beaucoup d'aigreur entre les Anglois & les Hollandois, & qu'à leur appel il leur avoit manqué quinze mille hommes ; au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainſi vous voyez que le Roi a remporté la victoire complette. Le pauvre Duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon, qui lui caſſa la cuiſſe. Adieu, ma chere femme, je vous aime plus que moi-même.

N°. III (Page 236.) *Manifeſte du Roi de France en faveur du Prince Charles-Edouard.*

Le Séréniſſime Prince Charles-Edouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne, ſans autre ſecours que ſon courage, & toutes ſes actions ayant acquis l'admiration de l'Europe & les cœurs de tous les véritables Anglois, le Roi de France a penſé comme eux. Il a cru de ſon devoir de ſecourir à la fois un Prince digne du trône de ſes ancêtres, & une Nation généreuſe, dont la plus ſaine partie rappelle enfin le Prince Charles Stuard dans ſa patrie. Il n'envoie le Duc de Richelieu à la tête de ſes troupes, que parce que les Anglois les mieux intentionnés ont demandé cet appui, & il ne donne préciſément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. S. M. en donnant un ſecours ſi juſte à ſon parent, au fils de tant de Rois, à un Prince ſi digne de regner, ne fait cette démarche auprès de la Nation Angloiſe que dans le deſſein & dans l'aſſurance de pacifier par-là l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue que le Séréniſſime Prince Edouard met ſa confiance dans leur bonne volonté ; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur

bonheur, comme le but de toutes ſes entrepriſes, & qu'enfin les plus grands Roîs d'Angleterre ſont ceux qui, élevés comme lui dans l'adverſité, ont mérité l'amour de la Nation.

C'eſt dans ces ſentimens que le Roi ſecourt le Prince qui eſt venu ſe jetter entre ſes bras, le fils de celui qui nâquit l'héritier légitime des trois Royaumes, le guerrier qui, malgré ſa valeur, n'attend que d'eux & de leurs Loix, la confirmation de ſes droits les plus ſacrés; qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, & dont les vertus enfin ont attendri les ames les plus prévenues contre ſa cauſe.

Il eſpere qu'une telle occaſion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'eſtimer, qui ſont liées naturellement par les beſoins mutuels de leur commerce, & qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

Le Duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majeſté le Roi de France, adreſſe cette Déclaration à tous les fideles des trois Royaumes de la Grande Bretagne, & les aſſure de la protection conſtante du Roi ſon maître. Il vient ſe joindre à l'héritier de leurs anciens Rois, & répandre, comme lui, ſon ſang pour leur ſervice.

N°. IV. (Page 265.) *Vers ſur le Prince Edouard, arrêté à l'Opéra à Paris.*

QUEL eſt le triſte ſort des malheureux François !
Réduits à s'affliger dans le ſein de la paix !
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes,
Ils répandoient leur ſang, mais ſans verſer de larmes
Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos :
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
Et vainqueurs avec gloire ou vaincus ſans baſſeſſe,

N'avoir point à pleurer de honteuſe foibleſſe.
Edouard (*) fugitif a laiſſé dans nos cœurs
Le déſeſpoir affreux d'avoir été vainqueurs.
A quoi nous ſervoit-il d'enchaîner la victoire ?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire.
Et containts de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuſer le ſort.
Mais trahir Edouard, lorſque l'on peut combattre !
Immoler à Brunſwick (†) le ſang de Henri Quatre !
Et de George vaincu ſubir les dures loix !
O François ! ô Louis ! ô protecteurs des Rois !
Eſt-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre ?
Eſt-ce en les trahiſſant qu'on devient leur arbitre ?
Un Roi qui d'un héros ſe déclare l'appui,
Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
Ainſi penſoient les Rois que célebre l'hiſtoire,
Ainſi penſoient tous ceux à qui parloit la gloire.
Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
S'ils avoient dû prévoir qu'un Roi plus puiſſant qu'eux,
Appellant un Héros au ſecours de la France,
Contractant avec lui la plus ſainte alliance,
L'expoſeroit ſans force aux plus affreux haſards,
Aux fureurs de la mer, des ſaiſons & de Mars !
Et qu'enſuite uniſſant la foibleſſe au parjure,
Il oublieroit ſermens, gloire, rang & nature ;
Et ſervant de Brunſwick le ſyſtême cruel,
Traîneroit enchaîné le héros à l'autel !
Brunſwick, te faut-il donc de ſi grandes victimes ?
O ciel, lance tes traits ; terre, ouvre tes abîmes !
Quoi, Biron (*), votre Roi vous l'a-t-il ordonné ?
Edouard, eſt-ce vous, d'huiſſiers environné ?
Eſt-ce vous de Henri le fils digne de l'être ?
Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître.
Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
O Louis ! vos ſujets de douleur abattus,
Réſpectent Edouard captif & ſans couronne :
Il eſt Roi dans les fers, qu'êtes-vous ſur le trône ?
J'ai vu tomber le ſceptre aux pieds de Pompadour (†) !

(*) Petit-fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par le Prince d'Orange, ſon gendre.

(†) George de Brunſwick-Hanovre.

(*) Colonel des gardes-françoiſes.

(†) Fille de la Poiſſon, femme de Le Normant d'Etioles, & maîtreſſe de Louis XV.

Mais fut-il relevé par les mains de l'Amour ?
Belle Agnès, tu n'es plus! Le fier Anglois nous dompte.
Tandis que Louis dort dans le ſein de la honte,
Et d'une femme obſcure indignement épris,
Il oublie en ſes bras nos pleurs & nos mépris.
Belle Agnès, (**) tu n'es plus! Ton altiere tendreſſe
Dédaigneroit un Roi flétri par la foibleſſe.
Tu pourrois réparer les malheurs d'Edouard
En offrant ton amour à ce brave Stuard.
Hélas! pour t'imiter il faut de la nobleſſe.
Tout eſt vil en ces lieux, Miniſtres & Maîtreſſe;
Tous diſent à Louis qu'il agit en vrai Roi;
Du bonheur des François qu'il ſe fait une loi!
Voilà de leurs diſcours la perfide inſolence;
Voilà la flatterie, & voici la prudence:
Peut-on par l'infamie arriver au bonheur?
Un peuple s'affoiblit par le ſeul deshonneur.
Rome, cent fois vaincue en devenoit plus fiere,
Et ſes plus grands malheurs la rendoient plus altiere.
Auſſi Rome parvint à dompter l'univers.
Mais toi, lâche Miniſtre (*), ignorant & pervers,
Tu trahis ta patrie & tu la deshonore:
Tu pourſuis un Héros que l'univers adore.
On diroit que Brunſwick t'a tranſmis ſes furens;
Que Miniſtre inquiet de ſes juſtes terreurs
Le ſeul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
Mais apprends quel ſera le fruit de cette haine:
Albion (†) ſent enfin qu'Edouard eſt ſon Roi.
Digne, par ſes vertus de lui donner la loi.
Elle offre ſur le trône aſyle à ce grand homme,
Trahi tout à la fois par la France & par Rome;
Et bientôt les François, tremblans, humiliés,
D'un nouvel Edouard viendront baiſer les pieds.
Voilà les triſtes fruits d'un olivier funeſte
Et de nos vains lauriers le déplorable reſte! (§)

(**) Agnès Sorel, maîtreſſe de Charles VII.

(*) M. d'Argenſon, Miniſtre de la guerre.

(†) L'Angleterre.

(§) N. B. La prédiction n'a pas eu lieu. Le Prince Edouard, retiré à Rome, a perdu toute eſpérance de remonter ſur le trône.

Vers à Son Alteſſe, Monſeigneur le Prince de Galles.

PEUPLE jadis ſi fier, aujourd'hui ſi ſervile, (†)
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'aſyle.
Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi,
A leurs propres vainqueurs ont impoſé la loi;
Et cette indigne paix qu'Arragon (*) vous procure,
Eſt pour eux un triomphe & pour vous une injure.
Hélas! auriez-vous donc couru tant de hazards
Pour placer une femme (†) au trône des Céſars;
Pour voir l'heureux Anglois dominateur de l'onde
Voiturer dans ſes ports tout l'or du nouveau monde;
Et le fils de Stuard, par vous-même appellé,
Aux frayeurs de Brunſwick lâchement immolé!
Et toi (**), que tes flatteurs ont paré d'un vain titre,
De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre?
Lorſque dans tes Etats tu ne peux conſerver
Un héros que le ſort n'eſt pas las d'éprouver;
Mais qui, dans les horreurs d'une vie agitée,
Au ſein de l'Angleterre à ſa perte excitée,
Abandonné des ſiens, fugitif, mis à prix,
Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris;
De l'amitié des Rois exemple mémorable,
Et de leurs intérêts victime déplorable.
Tu triomphes, cher Prince, au milieu de tes fers;
Sur toi, dans ce moment, tous les yeux ſont ouverts,
Un peuple généreux & juge du mérite,
Va révoquer l'arrêt d'un race proſcrite.
Tes malheurs ont changé les eſprits prévenus;
Dans le cœur des Anglois tous tes droits ſont connus.
Plus flatteurs & plus ſûrs que ceux de ta naiſſance,
Ces droits vont doublement raffermir ta puiſſance.
Mais ſur le trône aſſis, cher Prince, ſouviens-toi,
Que le peuple ſuperbe & jaloux de ſa foi,

[†] Les François.

[*] Nom du Plénipotentiaire *Saint-Séverin d'Arragon.*

[†] La Reine de Hongrie.

[**] Louis XV, dit le *Pacificateur de l'Europe.*

N'a jamais honoré du titre de grand homme
Un lâche complaisant, des François & de Rome.

Stances au Prince Edouard.

PRINCE adorable & malheureux,
Ne regrettes plus la couronne
Que portoient les Rois, tes ayeux;
C'est la fortune qui la donne.

On voit sur ton auguste front
Briller des Rois l'illustre marque;
Et les Rois mêmes conviendront
Qu'un Héros vaut bien un Monarque.

Que tes particides sujets,
Obstinés à te méconnoître,
Consomment leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour maître.

Poursuis, cher Prince, montres-toi
Digne du sang qui t'a fait naître:
Sans doute, il est grand d'être Roi;
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au dessus des revers,
Quel que soit le sort de la guerre,
L'estime de tout l'univers,
Vaut le sceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir,
Est préférable au rang suprême;
La vertu seule en fait jouir,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

Elégie ſur le départ du Prince Edouard.

C'EN eſt donc fait, le ſort contraire,
Prince, t'arrache de nos bras!
Tu pars! Une tête ſi chere,
N'illuſtrera plus ces climats!
C'eſt en vain qu'un grand Roi (*) qui l'aime,
Parmi nous l'eut voulu fixer.
De ſon devoir la loi ſuprême,
Lui défendoit de balancer.
Il nous va, vainqueur de lui-même,
Immoler ſes tendres regrets.
Loi dure, mais néceſſaire.
O perte qui nous déſeſpere!
Cher Edouard, ſi nos douleurs
Nos plaintes, nos vœux, notre zele,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur,
Sois le témoin de nos allarmes:
Sur nos fronts pâles, abattus,
Cueilles le prix de tes vertus;
Vois nos yeux arroſés de larmes.
Mais ce n'eſt qu'une ame commune
Qu'abattent les coups du deſtin;
Sur les faveurs de la fortune
Tu portas un regard ſerein:
Vois de même ſon injuſtice;
Montres-toi, par un fier dédain,
Bien au deſſus de ſon caprice.
Non: rien ne manque à ta gloire;
Ton nom au temple de mémoire,
Du tems bravera les fureurs,
Si tu n'as pas une couronne
L'univers entier te la donne:
Ton Empire eſt dans tous les cœurs.

[*] Louis a-t-il été grand en recevant la loi de l'Angleterre pour éloigner le Prince Edouard ?

N°. V. (Page 285.) *Repréſentations des Evêques au Roi. Du* 11 *Juin* 1752.

SIRE,

LE ſilence que nous avons gardé juſqu'à préſent ſur les maux qui nous affligent & ſur ceux dont nous ſommes menacés, a eu la modération & la charité pour principe. Contens d'élever nos mains vers le ciel, & d'implorer en ſecret, par nos vœux & nos prieres, la miſéricorde du Seigneur, nous eſpérions que la prévention qui a ſéduit le plus grand nombre des Magiſtrats de votre Parlement de Paris ſe diſſiperoit ; qu'ils ouvriroient enfin les yeux à la lumiere, & qu'ils rendroient d'eux-mêmes à la vérité un hommage que leurs cœurs dans le fond n'ont jamais voulu lui refuſer. Mais, SIRE, la plaie que ce tribunal fait à la religion devient de jour en jour ſi profonde, que nous trahirions le miniſtere ſaint qui nous eſt confié, ſi nous différions plus longtems à porter nos plaintes au pied du trône de Votre Majeſté, & à lui expoſer notre douleur & nos allarmes.

Pouvons-nous en effet, SIRE, ſans être frappés du plus grand étonnement, voir le Parlement de Paris défendre par un Arrêt de faire aucun refus public des Sacremens, ſous prétexte, dit-il, du défaut d'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. Quoi ! un Tribunal Laïque juge donc que la ſoumiſſion à une Conſtitution, qui eſt un jugement dogmatique & irréformable de l'Egliſe univerſelle, une loi de l'Egliſe en matiere de doctrine, & une loi de l'Etat, eſt une choſe indifférente au Salut ? Il prétend donc qu'on doit adminiſtrer les ſacremens à une perſonne qui refuſe de ſe ſoumettre à une telle loi, ſans excepter le cas où ce refus ſeroit

obſtiné, public, notoire, ſcandaleux ? S'il détermine que dans un tel cas on ne peut refuſer les ſacremens, il pourra donc également déterminer qu'on ne peut les refuſer dans tel autre cas qu'il lui plaira déſigner. S'il a l'autorité de fixer les cas dans leſquels on ne peut refuſer les ſacremens, pourquoi n'aura-t-il pas celle de fixer les cas dans leſquels on peut les adminiſtrer ? Voilà donc un Tribunal Laïque en droit de ſtatuer ſur la ſuffiſance ou l'inſuffiſance des diſpoſitions dans leſquelles ſe trouve une perſonne par rapport à la réception des ſacremens, & par conſéquent en droit de décider ſur ce qui rend les fideles ou dignes ou indignes de les recevoir.

Quels reproches n'aurions-nous pas à nous faire, SIRE, ſi, dépoſitaires de la religion nous ſouffrions dans le ſilence que des juges ſeculiers s'arrogent ſur la diſpenſation des ſaints myſteres les droits ſacrés du ſacerdoce, & qu'ils uſurpent hautement ſur l'autorité ſpirituelle un pouvoir que ſes Miniſtres ſeuls ont reçu de Jeſus-Chriſt ; pouvoir dont l'uſage n'eſt pas moins défendu à des Magiſtrats chrétiens par les Loix divines & eccléſiaſtiques ; qu'il leur eſt interdit en qualité de ſujets par les Ordonnances les plus claires & les plus préciſes de nos Rois.

Permettez, SIRE, que nous rapportions à Votre Majeſté quelques-unes de ces Loix & de ces Ordonnances, qui devroient être pour votre Parlement les regles de ſa conduite & ſur leſquelles ſont fondées nos eſpérances

Jeſus-Chriſt parloit à ſes Apôtres, & en leurs perſonnes à leurs ſucceſſeurs, lorſqu'il a dit : *Allez enſeigner toutes les Nations, les baptiſant au nom du Pere, &c.* Et leur apprenant à obſerver toutes les choſes qu'il leur a enſeignées & commandées, c'eſt à eux à qui il dit : *Celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui vous mépriſe,*

me mépriſe. C'eſt à eux qu'il a adreſſé encore ces paroles : *Tout ce que vous avez lié ſur la terre, ſera auſſi lié dans le Ciel, & tout ce que vous aurez délié ſur la terre, ſera auſſi délié dans le Ciel.* C'eſt de nous que l'Apôtre Saint-Paul a parlé, lorſqu'il a dit ; *Le Saint-Eſprit vous a établis Evêques pour gouverner l'Égliſe de Dieu, qu'il a acquiſe au prix de ſon ſang.*

C'eſt donc à nous, SIRE, d'enſeigner, de preſcrire ce qui appartient à la religion, & comme l'a dit Saint-Hilaire, de prêcher dans les termes que nous jugeons convenables, la foi que nous avons reçue des Apôtres.

„ *Où eſt*, " s'écrie Saint-Athanaſe, „ *où eſt* „ *le canon qui preſcrit à un Evêque de recevoir* „ *la miſſion du palais?* "

„ Si c'eſt du Laïque ", diſoit Saint-Ambroiſe à l'Empereur Valentinien, „ que les Evêques doi- „ vent recevoir l'enſeignement, qu'arriveroit-il ? „ Que le Laïque inſtruiſe donc & que l'Evêque „ écoute & apprenne. Mais ſi nous parcourons la „ ſuite des Divines Ecritures & Tradition, qui „ oſera nier que dans une affaire qui concerne la „ foi, ce ne ſoit aux Evêques à juger les Empe- „ reurs & non aux Empereurs à juger les Evêques. "

„ O brebis, " ce ſont les paroles de Saint-Grégoire de Nazianze ; „ ne prétendez pas conduire „ les paſteurs, ni vous élever au-deſſus d'eux ; „ c'eſt aſſez pour vous d'être par leurs ſoins dans „ de bon paturages ; n'entreprenez pas de juger „ vos juges & d'impoſer des loix à vos législa- „ teurs. "

Telle eſt, SIRE, la doctrine qui de ſiecle en ſiecle nous a été tranſmiſe par les Saints-Peres, ces hommes reſpctables, dont les témoignages ſacrés forment la chaîne de la Tradition. Le Pape Gelaze écrivant à l'Empereur Anaſtaſe s'exprimoit ainſi : „ il y a deux moyens par leſquels ce monde eſt

„ principalement gouverné, l'autorité ſacrée des „ Evêques & la puiſſance royale. "

La charge des Evêques eſt d'autant plus grande, qu'ils doivent rendre compte des Rois mêmes au jugement de Dieu ; car vous ſavez qu'encore que votre dignité vous éleve au deſſus du genre humain, vous baiſſez la tête devant les Prélats, vous recevez d'eux les ſacremens, & vous leur être ſoumis dans l'ordre de la religion : vous ſuivez leurs jugemens, & ils ne ſe rendent pas à votre volonté ; que ſi les Evêques obéiſſent à vos Loix, quant à l'ordre de la police & des choſes temporelles, ſachant que vous avez reçu d'en haut la puiſſance, avec quelle affection devez-vous être ſoumis à ceux qui ſont établis pour diſtribuer les ſacremens !

„ A l'égard de cette vie " , dit Saint-Fulgence dans un paſſage que l'Empereur Charlemagne a lui-même adopté, „ perſonne dans l'Egliſe de Jeſus- „ Chriſt n'eſt au deſſus des Pontifes, comme dans „ le ſiecle perſonne n'eſt au deſſus de l'Empereur „ Chrétien. "

Oſius, Evêque de Cordoue, dans une Lettre qu'il écrivoit à l'Empereur Conſtantin, l'an 355, après l'avoir engagé à ne ſe plus déclarer pour les Ariens contre les Catholiques, continue en ces termes : „ je vous prie d'agir ainſi, & ſouvenez-vous „ que vous êtes homme mortel : craignez le jour „ du jugement ; *ne vous ingérez point dans les „ affaires eccléſiaſtiques*, ne prétendez point nous „ donner des ordres en ces matieres ; apprenez-les „ plutôt de nous : Dieu vous a donné l'Empire & „ nous a confié l'Egliſe. Comme celui qui entre- „ prend ſur votre puiſſance, contrevient à l'ordre „ de Dieu ; ainſi craignez de vous charger d'un „ grand crime ſi vous tirez à vous ce qui nous „ regarde, car il eſt écrit : rendez à Céſar ce qui eſt „ à Céſar & à Dieu ce qui eſt à Dieu. Il ne nous

„ eſt

„ eſt donc pas permis de dominer ſur la terre ;
„ & vous n'avez pas la puiſſance de mettre la main
„ à l'encenſoir. „

Ce ſont-là, SIRE, des vérités que les Empereurs eux-mêmes, & les Rois vos prédeceſſeurs ont plus d'une fois reconnues par les actes les plus authentiques. Ils ont voulu que tous leurs ſujets fuſſent ſoumis à cette autorité ſpirituelle que les Miniſtres de l'Egliſe tiennent de Dieu ſeul ; qu'elle eût un libre exercice dans leurs Etats, & ils ont défendu à leurs Tribunaux d'y donner jamais aucune atteinte.

L'Empereur Baſile, dans ſa harangue au huitieme Concile général tenu à Conſtantinople, s'exprimoit ainſi : „ Les Saints-Canons n'ont jamais donné
„ aux Laïques le droit de connoître des affaires
„ eccléſiaſtiques ; cette connoiſſance eſt réſervée
„ aux Evêques & aux Prêtres. Pour vous, Laïques,
„ ajoute-t-il, ſoit que vous ſoyez dans les charges
„ ou que vous n'y ſoyez pas, que vous dirai-je de
„ plus, ſinon qu'il ne vous appartient pas de traiter
„ des affaires eccléſiaſtiques ; que vous ne pouvez
„ nullement réſiſter à l'autorité de l'Egliſe uni-
„ verſelle & au Concile écuménique. En effet,
„ ce n'eſt pas à nous Laïques de connoître de ces
„ choſes, nous qui devons recevoir des Pontifes
„ la nourriture ſpirituelle dont nous avons beſoin,
„ nous à qui le miniſtere eſt néceſſaire pour nous
„ ſanctifier, nous qui ſommes liés ou déliés par
„ leur autorité ; non, ce n'eſt point à nous, mais
„ aux Patriarches, aux Pontifes & aux Prêtres, à
„ qui le Seigneur impoſe l'obligation de nous gou-
„ verner, de nous ſanctifier, de nous lier & nous
„ délier ; & à qui il a confié le pouvoir des clefs.
„ Car, quelque religion, quelque ſageſſe, quelque
„ piété que puiſſe avoir un Laïque, dès-là qu'il
„ eſt Laïque il eſt brebis..... Quelles raiſons au-
„ rions-nous de vouloir par la ſubtilité de nos diſ-

„ cours envenimer & critiquer les décisions de nos „ Pasteurs, & de chercher à pénétrer dans les choses „ qui sont au-dessus de nous ? Nous devons nous „ adresser à eux avec crainte & dans un esprit de „ foi, être pénétrés de respect en leur présence, „ comme étant Ministres du Dieu tout-puissant, „ dont ils rempliſſent la place. Ne nous mélons „ point de ce qui n'est pas de notre compé- „ tence. „

L'Empereur Charlemagne exprime ainsi les sentimens de son cœur sur ce sujet : „ Nous ne pou- „ vous croire, „ dit-il, dans une de ses Ordonnances, „ que ceux qui n'auront point de fidélité „ pour Dieu & de soumission pour ses Pasteurs „ nous soient fideles à nous-mêmes. Nous ne com- „ prenons point que, quand on leur désobéit dans „ les choses qui concernent la Religion & l'utilité „ des Eglises, on doive être obéissant à nous, à „ nos Ministres & à nos Lieutenans. C'est des „ Pasteurs qu'il est dit : celui qui vous écoute m'é- „ coute, & celui qui vous mépriſe me mépriſe „ moi-même. Et ailleurs : celui qui vous touche, „ touche la prunelle de mon œil. Que ceux donc „ qui ne leur obéiront point sachent, fussent-ils „ mes propres enfans, qu'ils ne conserveront ni „ dignités dans notre Empire, ni appartement „ dans notre palais ; qu'ils n'auront ni avec nous „ ni avec les autres aucune société ou communion, „ mais qu'au contraire ils seront très-sévérement „ punis. C'est-là la marque de fidélité & d'atta- „ chement pour nous que nous exigeons de nos „ fideles sujets. S'ils sont fideles à obéir aux Pas- „ teurs, alors ils seront fideles à Dieu & à „ nous. „

Nous occuperions trop longtems votre attention, SIRE, s'il falloit mettre sous les yeux de Votre Majesté toutes les loix qui ont été faites par les Rois votre prédécesseurs pour maintenir l'autorité

des Miniſtres de l'Egliſe, & votre Parlement n'en ſauroit citer aucune dont il peut ſe ſervir pour appuyer ſes entrepriſes. Nous nous bornerons à en rapporter quelques-unes rendues depuis environ deux ſiecles.

François I, en 1539, défendant aux Juges eccléſiaſtiques de faire citer devant eux les Laïques, en matieres purement perſonnelles, ajouta : ſans préjudice toutefois de la Juriſdiction eccléſiaſtique en matiere de Sacremens & autres, purement ſpirituelles & eccléſiaſtiques.

Louis XIII reconnut encore diſtinctement cette Juriſdiction de l'Egliſe, lorſque dans l'Article IV de ſon Edit du 1 Août 1610, il s'exprima ainſi.... „ Voulons, où nos Officiers ſous prétexte de poſ„ ſeſſoirs, complaintes & nouveltés, voudroient „ connoître directement ou indirectement d'aucune „ cauſe ſpirituelle, & concernant les Sacremens, „ office, conduite & diſcipline de l'Egliſe, & entre „ les eccléſiaſtiques, les Ordonnances des Rois „ nos prédéceſſeurs qui ont attribué à nos Officiers „ ce qui eſt de leur connoiſſance, & reglent auſſi „ la Juriſdiction eccléſiaſtique, ſoient obſervées & „ gardées, enſorte que chacun ſe tienne à ſon de„ voir & dans les bornes de ce qui lui appartient „ ſans entreprendre l'un ſur l'autre, ce que nous „ leur défendons très-expreſſément. Enjoignons „ auſſi à nos Cours de Parlement de laiſſer à la „ Juriſdiction eccléſiaſtique les cauſes qui ſont de „ leur connoiſſance, même celle qui concerne „ les Sacremens, & autres cauſes ſpirituelles & „ purement eccléſiaſtiques, ſans les attirer à eux „ ſous prétexte de poſſeſſoirs, ou pour quelques „ autres occaſions que ce ſoit. "

Une loi ſi formelle auroit dû mettre pour toujours l'autorité des Miniſtres de Jeſus-Chriſt ſur l'adminiſtration des Sacremens à l'abri de toutes entrepriſes des Magiſtrats. Cependant il fallut en-

core dans la ſuite prendre à cet égard de nouvelles précautions ; & c'eſt ce que fit Louis XIV, par les Articles XXX & XXXIV de ſon Edit du mois d'Avril 1695. Le premier eſt conçu en ces termes.

„ La connoiſſance & le jugement de la doctrine „ concernant la religion appartiendra aux Evêques „ & Archevêques. Enjoignons aux Cours de Par- „ lement & à tous nos autres juges de la renvoyer „ auxdits Prélats ; de leur donner l'aide dont ils „ auront beſoin pour l'exécution des cenſures qu'ils „ en pourront faire & de procéder à la punition „ des coupables, ſans préjudice à nos dites Cours „ de pourvoir par les autres voies qu'ils eſtimeront „ convenables à la réparation de ſcandale & trouble „ de l'ordre & de la tranquillité publique, & con- „ travention aux Ordonnances que la publication „ de ladite doctrine aura pu cauſer. „

On voit, SIRE, par la diſpoſition de cet article que, quand celui qui enſeigne une doctrine ouvertement contraire à la doctrine de l'Egliſe, cauſe une commotion populaire, excite une ſédition & trouble l'ordre & la tranquillité publique, c'eſt un des cas dont le Juge Royal peut prendre connoiſſance pour réprimer ceux que nos Cenſures n'auroient pas contenus : mais on voit auſſi que lorſqu'il s'agit du jugement de la doctrine concernant la Religion, telle, par exemple, qu'eſt la Conſtitution *Unigenitus*, la connoiſſance en eſt totalement interdite aux Parlemens, & qu'alors leur devoir eſt de nous donner l'aide dont nous avons beſoin pour l'exécution de nos Cenſures ; devoir, SIRE, réel & important mais devoir que le Parlement de Paris cherche à ſe diſſimuler à lui-même, puiſqu'au lieu de donner l'aide dont nous avons beſoin, il emploie, au contraire, toute l'aurorité que Votre Majeſté lui a confiée, à protéger contre nous ceux qui ont encouru nos Cenſures, comme ſi nous rendre l'o-

béiſſance qui nous eſt dûe ; pouvoit être mis au rang des ſcandales & des troubles dont la vengeance lui eſt attribuée : conduite, SIRE, qui rend nos plaintes & les repréſentations que nous prenons la liberté de faire à Votre Majeſté d'autant mieux fondées, qu'elle eſt encore plus directement condamnée par l'Article XXXIV du même Edit, dont voici la teneur.

„ La connoiſſance concernant les Sacremens ; „ les vœux de Religion, l'Office divin, la Diſci- „ pline Eccléſiaſtique, & autres purement ſpiri- „ tuelles, appartiendra aux Juges d'Egliſe. Enjoi- „ gnons à nos Officiers, & même à nos Cours de „ Parlement, de leur en laiſſer & même de leur en „ renvoyer la connoiſſance, ſans prendre aucune „ juriſdiction ni connoiſſance des affaires de cette „ nature, ſi ce n'eſt qu'il y eût appel comme d'a- „ bus interjetté à nos dites Cours de quelques ju- „ gemens ordinaires ou procédures faites ſur ce „ ſujet par les Juges d'Egliſe, ou qu'il s'agît d'une „ ſucceſſion ou autres effets civils, à l'occaſion deſ- „ quels on traiteroit de l'état d'une perſonne dé- „ cédée ou de celui de leurs enfans „.

Votre Majeſté, SIRE, marchant ſur les traces de ſes auguſtes Prédéceſſeurs, n'a reconnu ni moins ſouvent ni moins clairement qu'eux l'autorité des Evêques (excluſivement à celle de tous autres Juges) dans ce qui regarde la doctrine & l'adminiſtration des Sacremens.

„ Plus ſoumis aux déciſions de l'Egliſe que le „ moindre de nos ſujets (ce ſont les paroles de „ Votre Majeſté dans ſa Déclaration du 7 Octobre „ 1717, enrégiſtrée au Parlement) nous ſommes „ perſuadés que c'eſt par elle que les Rois & les „ peuples doivent apprendre également les vérités „ néceſſaires au ſalut, & nous n'avons garde de „ vouloir étendre notre pouvoir ſur ce qui concerne „ la doctrine, dont le dépôt ſacré a été confié à

„ une autre puiſſance. Nous ſavons que c'eſt à elle „ ſeule qu'il eſt réſervé d'en prendre connoiſſance, „ & nous ne pourrions y entrer ſans nous expoſer „ aux plus juſtes reproches de n'avoir ſoutenu la „ vérité que par une entrepriſe manifeſte ſur la „ puiſſance ſpirituelle, & d'avoir fait un grand mal „ ſous prétexte de procurer un plus grand bien ".

Les diſpoſitions de cette Déclaration ont été renouvellées dans celles du 5 Juin 1719, & du 4 Août 1720.

Votre Majeſté, dans ſa Déclaration de 1730, a confirmé les Articles XXX & XXXIV de l'Edit de 1695, & par-là elle y a ajouté une nouvelle force. Les Arrêts de ſon Conſeil d'Etat n'ont ceſſé depuis vingt ans de rappeller ces Articles, & de défendre l'Egliſe contre les atteintes que des Magiſtrats vouloient donner à ſon autorité ſpirituelle. Dans un Arrêt du 7 Septembre 1727, Votre Majeſté dit expreſſément qu'elle fait que dans les matieres qui regardent la foi & la doctrine de l'Egliſe, le jugement des Evêques doit précéder l'exercice de la puiſſance ſéculiere, & ſervir de fondement aux Loix & aux Arrêts qu'elle fait publier, pour en affermir l'autorité par des peines temporelles.

En 1731, la juriſdiction de l'Egliſe ayant été vivement attaquée, Votre Majeſté s'expliqua d'une maniere bien capable de raſſurer les Miniſtres de Jeſus-Chriſt, en rendant, le 10 Mars, en ſon Conſeil d'Etat un Arrêt qui porte „ que Votre Majeſté „ attentive à remplir tout ce que la Religion exige „ de ſon pouvoir, ſans manquer à ce qu'elle doit „ à elle-même, regarde comme ſon premier de„ voir d'empêcher qu'à l'occaſion de ces diſputes, „ on ne mette en queſtion les droits d'une Puiſ„ ſance qui a reçu de Dieu ſeul l'autorité de déci„ der les queſtions de doctrine ſur la loi & ſur la „ regle des mœurs, de faire des Canons ou Regles „ de diſcipline pour la conduite des Miniſtres de

„ l'Eglise & des Fideles dans l'ordre de la Reli-
„ gion, d'établir ses Ministres ou les destituer,
„ conformément aux mêmes regles, & de faire
„ obéir, en imposant aux fideles, suivant l'ordre
„ canonique, non-seulement des pénitences salu-
„ taires, mais de véritables peines spirituelles, par
„ les jugemens ou les censures que les premiers
„ Pasteurs ont droit de prononcer & de manifes-
„ ter, & d'autant plus redoutables qu'elles pro-
„ duisent leurs effets sur l'ame du coupable, dont
„ la résistance n'empêche pas qu'il ne porte malgré
„ lui la peine à laquelle il est condamné ".

L'arrêt ajoute „ que si la Religion de Votre Ma-
„ jesté l'oblige, comme protecteur de l'Eglise en
„ qualité de Roi Très-Chrétien, d'empêcher qu'on
„ ne donne aucune atteinte à ce qui appartient si
„ essentiellement à la puissance spirituelle, votre
„ intention est qu'elle continue de jouir paisiblement
„ dans vos Etats de tous les droits & privileges
„ qui lui ont été accordés par les Rois vos prédé-
„ cesseurs, sur ce qui regarde l'appareil extérieur
„ d'un Tribunal public „.

Par un Arrêt du 6 Juillet de la même année, Votre Majesté cassa & annulla un Arrêt du Parlement de Paris, en ce qu'il étoit fait injonction par icelui au Sr. Evêque d'Orléans en matiere spirituelle & de sacremens.

Depuis cet Arrêt, SIRE, quand les Magistrats ne se sont pas conformés sur ce point à leur devoir & à vos ordres, vous êtes venu au secours de l'Eglise. Combien de traits éclatans de ce zele de Votre Majesté pour les intérêts du sanctuaire se présentent ici à notre mémoire, & renouvellent dans notre cœur les sentimens d'une juste reconnoissance?

L'Arrêt de votre Conseil du 7 Septembre 1739, cassa & annulla une Ordonnance du Lieutenant du Bailliage de Ville-neuve-le-Roi, qui concernoit l'administration des sacremens, comme nullement &

incompétemment rendue, & par attentat ſur les droits de l'autorité ſpirituelle, comme une entrepriſe téméraire que vous ne pouviez réprimer avec trop de ſévérité, afin que, comme juſqu'alors elle n'avoit point eu d'exemple, elle ne pût avoir auſſi aucune ſuite.

Un Arrêt de votre Parlement, du 1 Septembre 1740, fournit à Votre Majeſté l'occaſion de s'exprimer plus nettement encore & plus fortement que jamais ſur des entrepriſes ſi téméraires, ſi ſouvent renouvellées. Le Parlement, par cet Arrêt, avoit fait défenſe de faire aucun acte ni écrit autoriſant le refus des ſacremens & de la ſépulture eccléſiaſtique, ſur le fondement de l'appel de la Conſtitution *Unigenitus*, ſous telles peines qu'il appartiendroit.

Votre Majeſté, par un Arrêt du 6 du même mois, ordonna que ladite diſpoſition ſeroit regardée comme nulle & non avenue, & fit défenſe de l'exécuter & de rendre aucun jugement en conſéquence, ſous peine de nullité. Ces motifs qu'eut Votre Majeſté de ſévir ainſi contre l'Arrêt du Parlement, & qui ſont rapportés au commencement de l'Arrêt de ſon Conſeil, ſont „ qu'il n'eſt pas permis aux Magiſ„ trats d'excéder les bornes de leur pouvoir, en „ voulant l'exercer ſur des matieres purement ſpi„ rituelles, telles que ſont les regles qui doivent „ être obſervées dans l'adminiſtration des ſacre„ mens, & dans le diſcernement des diſpoſitions „ néceſſaires pour les recevoir ". C'eſt cependant ce que Votre Majeſté a vu avec peine dans un Arrêt, où l'on juge manifeſtement que le refus de ſacremens eſt injuſte dans le cas qu'on y explique, puiſqu'on y défend expreſſément de faire aucun écrit, & même aucun acte pour autoriſer ce refus, comme ſi un tribunal ſéculier pouvoit impoſer des loix aux Miniſtres de l'Egliſe, dans ce qui regarde la diſpenſation des choſes ſaintes, c'eſt-à-dire, dans

ce qui eſt plus eſſentiellement attaché au pouvoir qu'ils tiennent de Dieu même ; que d'ailleurs les termes dont on s'eſt ſervi dans cet Arrêt du Parlement, en parlant de l'appel au futur Concile, de la Conſtitution *Unigenitus*, paroiſſent ſuppoſer & même faire aſſez entendre qu'un appel que le Roi a déclaré de nul effet par le paſſé, dès l'année 1720, & qu'il a interdit abſolument pour l'avenir, peut avoir encore la force de mettre en ſureté ceux qui, ſur ce fondement, perſiſteroient dans leur révolte contre une déciſion acceptée ſolemnellement par les Evêques de ce Royaume, reçue dans toute l'Egliſe, nantie de Lettres patentes, enrégiſtrée dans tous les Parlemens, & affermie tant de fois par le concours de l'autorité royale.

Des loix ſi préciſés, des ordres ſi conformes à ce que preſcrit la religion & la juſtice, ne ſuffirent pas pour contenir les tribunaux ſéculiers. Deux ans après le Lieutenant particulier du Préſidial d'Angers obligea Votre Majeſté à s'expliquer de nouveau ſur le même ſujet, & par un Arrêt de ſon Conſeil du 5 Janvier 1742, elle caſſa & annulla une ſentence que ce Juge avoit prononcée en qualité de Commiſſaire en cette partie du Parlement de Paris, au ſujet de l'adminiſtration des ſacremens, comme rendue incompétemment & par attentat ſur l'autorité Epiſcopale.

L'Arrêt rendu en votre Conſeil d'Etat le 17 Octobre de la même année, à l'occaſion d'un Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonnoit qu'un imprimé ayant pour titre: *Cas de conſcience*, ſeroit brûlé par l'exécuteur de la haute juſtice, eſt encore une preuve bien ſignalée de la religion de Votre Majeſté.

Il y eſt dit, en parlant du Parlement de Paris, „ que les Juges ſeculiers auroient dû s'abſtenir au „ moins de donner à l'ouvrage condamné une qua- „ lification où ils ſemblent vouloir réſoudre eux-

„ mêmes ce cas de conſcience, & ſe rendre juges
„ des diſpoſitions néceſſaires pour approcher di-
„ gnement des ſacremens, & de la ſoumiſſion qui
„ eſt dûe aux déciſions prononcées par l'Egliſe
„ dans ces matieres qui ne concernent que la doc-
„ trine de la Religion.

Votre Majeſté pourſuit en diſant „ que, comme
„ elle a déjà déclaré plus d'une fois dans les occa-
„ ſions ſemblables, qu'elle étoit bien éloignée de
„ regarder ces ſortes de matieres purement ſpiri-
„ tuelles, comme ſoumiſes à ſon autorité, elle ne
„ doit pas ſouffrir que ceux à qui elle en confie
„ une partie pour l'adminiſtration de la juſtice,
„ excedent les bornes qu'elle s'eſt preſcrites à elle-
„ même ".

Sur quoi Votre Majeſté ordonna que la qualification portée par l'Arrêt du Parlement, demeureroit comme non-avenue, nulle & de nul effet.

L'Arrêt de votre Conſeil du 22 Janvier 1742 réprima de même un attentat du Préſidial de Rheims, caſſa & annulla deux de ſes Sentences, rendues en matiere de ſacremens, & lui défendit d'en rendre à l'avenir de pareilles.

Mais celui du 21 Février 1747, également émané de votre autorité, & rendu au ſujet d'un Arrêté fait par le Parlement de Paris le dix-ſept du même mois, eſt une preuve trop éclatante de la protection ſpéciale que vous accordez à l'Egliſe, pour ne pas le remettre tout entier ſous les yeux de Votre Majeſté. Voyez ce qu'il contient.

„ Sa Majeſté auroit reconnu que l'art avec le-
„ quel cet Arrêté avoit été dreſſé, ne ſert qu'à faire
„ voir que le véritable objet de ceux qui en ont été
„ les auteurs, a été d'affoiblir & de rendre inutile
„ tout ce que le Roi a fait depuis ſon heureux avé-
„ nement à la Couronne, pour appuyer de ſon au-
„ torité celle de la bulle *Unigenitus*, ſi ample-
„ ment affermie par l'acceptation du Corps des

„ premiers Paſteurs, que tous ceux qui ſont inſ-
„ truits des deux Arrêts rendus par la Grand'cham-
„ bre les 7 Janvier & premier de ce mois, & de
„ tout ce qui a précédé l'Arrêté dont il s'agit, ne
„ ſauroient douter qu'on n'y ait eu principalement
„ en vue d'empêcher que la Conſtitution *Unigeni-*
„ *tus* ne ſoit regardée comme jugement de l'Egliſe
„ univerſelle en matiere de doctrine, quoique ce
„ ſoient des termes conſacrés par l'uſage que Sa
„ Majeſté en a fait, ſoit dans ſa déclaration du
„ 24 Mars 1730, enrégiſtrée en ſa préſence au
„ Parlement de Paris, & enſuite dans tous les au-
„ tres Parlemens de ſon Royaume, ſoit dans les
„ Arrêts qu'elle a rendus depuis cette Déclaration;
„ que rien même ne fait mieux connoître quel a
„ été l'eſprit de l'Arrêté du 17 de ce mois, que
„ l'affectation avec laquelle on a cherché à y don-
„ ner quelques couleurs, en attribuant à Sa Ma-
„ jeſté des intentions bien éloignées de ce qu'elle
„ a toujours déclaré, comme ſi l'on avoit voulu
„ l'oppoſer à elle-même; mais qu'il eſt étonnant
„ que ceux qui ont formé une pareille entrepriſe,
„ n'aient pas remarqué que la Lettre écrite aux
„ Evêques en 1731, qu'ils rappellent d'abord dans
„ leur Arrêté, contient les mêmes expreſſions de
„ jugement de l'Egliſe univerſelle, en matiere de
„ Doctrine appliqué à la Conſtitution, & que les
„ réponſes faites par le Roi à des remontrances
„ du Parlement, qui ſont auſſi datées dans l'Ar-
„ rêté, ne montrent pas moins clairement que Sa
„ Majeſté n'a jamais ceſſé d'affermir le reſpect &
„ la ſoumiſſion que la Conſtitution exige des Ma-
„ giſtrats, comme de tous les fideles".

„ Sa Majeſté n'a pas été moins ſurpriſe de voir
„ dans la ſuite de cet Arrêté du Parlement, qu'il
„ veuille s'attribuer l'honneur & le mérite de veil-
„ ler à empêcher que le ſchiſme ne s'introduiſe dans
„ le Royaume, comme s'il étoit permis d'ignorer

„ l'attention continuelle que Sa Majeſté donne à
„ maintenir la paix & la tranquillité entre ſes ſu-
„ jets, & comme ſi c'étoit la ſoumiſſion aux juge-
„ mens de l'Egliſe qui pût ouvrir la porte au ſchiſ-
„ me, & que la déſobéiſſance fût le moyen de la
„ lui fermer. Sa Majeſté a donné d'ailleurs toute
„ l'attention qu'elle devoit aux termes de l'Arrêté
„ qui font entendre que le Parlement ſeroit en
„ droit de décider des qualifications dont la Conſ-
„ titution peut être ſuſceptible, pendant que le
„ Roi, comme Sa Majeſté l'a marqué plus d'une
„ fois dans les réponſes mêmes qu'elle a faites à
„ ſon Parlement, s'eſt faite une loi inviolable de
„ ne s'expliquer ſur les matieres de doctrine qui
„ concernent la religion, qu'après ceux que Dieu
„ en a établi juges, & en ne faiſant qu'adopter
„ leurs expreſſions. Enfin Sa Majeſté a reconnu
„ que, contre le reſpect qui eſt dû à l'autorité
„ Royale, le Parlement ne craignoit pas de décla-
„ rer à la fin de ſon Arrêté, qu'il perſiſtoit dans les
„ maximes portées par ſes Arrêtés & par ſes Arrêts
„ rendus juſqu'au jour de la derniere délibération,
„ comme s'il pouvoit donner par-là une nouvelle
„ force à pluſieurs de ſes Arrêtés que le Roi a
„ anéantis à cauſe de l'excès où l'on y avoit porté
„ ces maximes, & faire prévaloir ſon autorité à
„ celle du Souverain, duquel ſeul il l'a reçue. Sa
„ Majeſté manqueroit donc à ce qu'elle doit à la
„ Religion, à l'Egliſe, à l'Etat & à Elle-même, ſi
„ elle laiſſoit ſubſiſter un ouvrage qui mérite d'au-
„ tant plus ſon animadverſion, qu'en y rappellant
„ les modifications portées par l'Arrêt d'enrégiſtre-
„ ment des Lettres patentes de 1714, quoiqu'elles
„ n'aient aucun rapport avec l'objet préſent, il
„ ſemble qu'on n'ait cherché qu'à faire valoir en-
„ core le vain prétexte de la conſervation des ma-
„ ximes du Royaume, dont Sa Majeſté a été & ſera
„ toujours le protecteur, comme elle a aſſez fait

„ voir par l'attention qu'elle a eue à réprimer par
„ ſes Arrêts tout ce qui pouvoit y être contraire.
„ C'eſt par toutes ces différentes conſidérations que
„ S. M. a cru ne pouvoir expliquer trop promp-
„ tement ſes intentions au ſujet d'un Arrêté ſi pro-
„ pre à rallumer le feu d'une diſcorde dont elle tra-
„ vaille continuellement à éteindre les reſtes. A
„ quoi voulant pourvoir :

„ Le Roi, étant en ſon Conſeil, a caſſé & an-
„ nullé, caſſe & annulle les Arrêtés du 17 du pré-
„ ſent mois, voulant qu'ils ſoient regardés comme
„ nuls & non avenus. Ordonne Sa Majeſté que ſa
„ Déclaration du 24 Mars 1730, enſemble les Ar-
„ rêts rendus par Sa Majeſté au ſujet de l'autorité
„ de la Conſtitution, ſoient exécutés ſelon leur
„ forme & teneur, & en conſéquence veut & en-
„ tend que ladite Conſtitution ſoit obſervée dans
„ tous ſes Etats avec tout le reſpect & la ſoumiſſion
„ qui ſont dûs à un jugement de l'Egliſe univer-
„ ſelle en matiere de doctrine. Fait Sa Majeſté très-
„ expreſſes inhibitions & défenſes à ſa Cour de Par-
„ lement de Paris, de rendre aucun Arrêt & de pren-
„ dre aucunes délibérations à ce contraires, & ſera
„ le préſent Arrêt lu, &c. „.

Quelle paix, SIRE, & quelle tranquillité ne re-verroit-on pas regner dans vos Etats, ſi la conduite actuelle de Votre Parlement répondoit aux vues pleines de ſageſſe & de religion dont Votre Majeſté eſt toujours remplie ! Mais, SIRE, comme ſi l'Evangile n'avoit point parlé, comme ſi la Tradition n'étoit point conſtante, comme ſi les Rois vos prédéceſſeurs n'euſſent porté aucunes loix, comme ſi Votre Majeſté elle-même ne ſe fût point expliquée ſur un objet auſſi important, les Miniſtres de l'Egliſe, les Curés, même les premiers Paſteurs ſont expoſés à de plus grandes violences qu'ils

n'en ont jamais éprouvé depuis le commencement de la Monarchie dans l'exercice de leur miniſtere. On eſſaye d'anéantir ce que Votre Majeſté a fait depuis plus de trente ans, pour faire rendre à la Conſtitution l'obéiſſance qui lui eſt dûe : on veut abolir des uſages ſi anciens, ſi reſpectables, ſi autoriſés, & dont la néceſſité ne peut être ſujette à l'examen des Magiſtrats ſéculiers, ni faire la matiere de leurs jugemens. On s'arroge le droit de ſtatuer ſur ce qui regarde l'adminiſtration extérieure des ſacremens, & par-là on nous fait appréhender qu'on ne veuille ſe rendre le maître de toute l'adminiſtration & diſpenſation, quoique non extérieure ! Comment concilier une prétention ſi étrange avec ce texte ſi précis de l'Apôtre, où il nous déclare non-ſeulement les Miniſtres de Jeſus-Chriſt, mais encore les diſpenſateurs des Saint Myſteres ?

Ah ! SIRE, fera-t-il dit que ſous le regne d'un Prince auſſi plein de religion, auſſi juſte, auſſi puiſſant que l'eſt Votre Majeſté, des Magiſtrats, qui ne tiennent que d'Elle tout ce qu'ils ont d'autorité, l'employeront malgré vos Loix les plus préciſes, malgré vos défenſes même les plus expreſſes pour s'ériger un nouveau tribunal dans le temple du Dieu vivant, & pour expoſer à la profanation le plus auguſte de nos ſacremens ?

Quoi, SIRE, on verroit ſous votre regne employer les procédures les plus ſéveres, & dont les ſiecles les moins favorables à l'Egliſe ne fourniſſent point d'exemple, pour forcer les Miniſtres de Jeſus-Chriſt à livrer malgré eux, contre leur conſcience, contre les ordres de leurs Evêques, contre la diſpoſition des Rituels, contre le droit Eccléſiaſtique & contre le droit Divin, le Saint des Saints aux perſonnes notoirement indignes de le recevoir, à des pécheurs publics, à ceux-même qui font profeſſion ouverte de libertinage ou d'incrédulité ! Si la crainte de ſe rendre coupables de

prévarication arrête des Prêtres instruits & fideles, les prisons, les traitemens les plus rigoureux seront le prix de leur fidélité ! Et nous tous, Ministres de Jesus-Christ, premiers pasteurs de vos peuples, nous nous trouverons exposés désormais, ou à prévariquer, ou à devenir les victimes de notre devoir !

A Dieu ne plaise, SIRE, que nous délibérions un instant entre ces deux partis ! „ C'en est fait „ de l'Eglise, „ disoit Saint-Cyprien, „ si les „ menaces nous déconcertent & nous font rendre „ les armes „. Nous irons au devant des croix & des tribulations, & si de pareils scandales continuent, nous l'avouons, SIRE, nous ne pourrons contenir notre zele, & nous serions inexcusables de ne point l'écouter. Nous serons forcés d'employer les armes spirituelles qui nous ont été mises en main, & si ce glaive n'arrêtoit pas des personnes déterminées à le mépriser, nous présenterions nos corps pour défendre celui de Jesus-Christ.

Cette fermeté, SIRE, que nous inspire le Seigneur, & qui n'a d'autres motifs que la crainte de nous rendre coupables à ses yeux, ne devient-elle pas plus que jamais nécessaire, dans un tems où votre Parlement se porte à des excès inouis contre quelques uns de nos coopérateurs dans les Saints Mysteres ?

Eh ! pourrions-nous être insensibles aux violences qu'on exerce à leur égard. Verrions-nous, sans en être vivement touchés, de vigilans & vertueux Pasteurs flétris & mis en fuite, parce qu'ils ont connu leurs devoirs, & qu'ils les ont accomplis ; parce qu'ils ont plus craint le jugement de Dieu que le jugement des hommes, parce qu'ils nous ont obéi, à nous qui sommes leurs supérieurs légitimes dans le ministere qu'ils exercent, à nous à qui ils ne pourroient se dispenser d'obéir en ce point, sans se rendre coupables devant Dieu, &

ſans s'expoſer aux peines que l'Egliſe inflige aux prévaricateurs ! C'eſt donc parce qu'ils ont eu le courage d'y ſatisfaire qu'ils ſont perſécutés. Mais c'eſt auſſi parce qu'ils ſont perſécutés pour la juſtice, qu'ils nous ſont plus chers & plus précieux que jamais. Mais s'ils nous ont dévancés dans les traverſes & les diſgraces, nous ne les abandonnerons pas, SIRE, & non-ſeulement nous employerons pour eux nos prieres, nos ſollicitations, notre autorité & tout ce que le ciel a mis entre nos mains pour la défenſe de ſa cauſe, mais nous les accompagnerons, s'il le faut, dans les priſons, nous ferons retentir partout nos gémiſſemens & nos plaintes, & l'on ſaura dans l'univers que ſi en France, des Curés & des Prêtres ſont pourſuivis & vexés parce qu'ils ſoutiennent la Religion, les Evêques de France ſavent auſſi partager les tribulations qu'attire aux Miniſtres de la foi le zele pour les ſaintes regles, & qu'ils ſont perſuadés que leur devoir eſt de vivre & mourir pour cette même Religion.

Non, SIRE, nous ne plaindrions par ces mêmes Paſteurs, en faveur deſquels nous prenons la liberté de parler à Votre Majeſté, puiſqu'ils ont le bonheur d'être Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, ſi ce n'étoit les ſuites funeſtes que peut occaſionner l'abandon forcé de leurs paroiſſes. Mais quelle amertume pour des Evêques de voir cette partie du troupeau qui leur eſt confiée, privée des ſecours qui lui ſont néceſſaires ; de voir des Egliſes abandonnées de leurs Curés, & des Vicaires fugitifs, obligés peut-être d'aller chez les nations voiſines chercher un aſyle à leur Catholicité, comme autrefois nos voiſins, perſécutés pour la foi, venoient en chercher un en ce royaume.

Qui mettrons-nous à la place de ces Paſteurs zélés & fideles ? Ceux que nous pourrions y deſtiner ſeroient indignes de les remplacer, s'ils n'étoient pas diſpoſés à ſuivre leurs exemples. Ce

ſeront

ſeront donc tous les jours nouvelles ſéditions ; nouvelles rigueurs, nouvelles fuites, nouveaux ſcandales !

Votre Majeſté, SIRE, nous n'en pouvons douter, ſera touchée du tableau, hélas ! trop fidele, que nous lui faiſons des maux qu'éprouve la Religion. Et la protection qu'elle accorde à l'Egliſe, nous annonce qu'Elle ne laiſſera point les Magiſtrats abuſer plus longtems de l'autorité qu'elle a bien voulu leur confier. Ce n'eſt pas, SIRE, que nous ne convenions qu'il peut arriver que des Miniſtres inférieurs portent les choſes au-delà de leurs juſtes bornes ; mais parce que l'on peut abuſer des regles, eſt-il permis de penſer qu'il faille ſupprimer & anéantir les regles mêmes ? A quel renverſement une telle conſéquence ne conduit-elle pas ? On abuſe des choſes les plus ſaintes, des Sacremens, de la Parole de Dieu, de la Religion : faudra-t-il donc, pour prévenir ces abus, ſupprimer & anéantir la Religion, l'Ecriture Sainte, les Sacremens, en un mot, tout ce qu'il y a de plus ſacré ? On peut & l'on doit s'en rapporter ſur cela à l'attention & à la vigilance des Evêques, ſeuls compétens pour prévenir, pour arrêter & punir les excès commis dans l'adminiſtration des choſes ſaintes. S'ils ſentent qu'ils ſont obligés d'exciter, d'animer & d'encourager ceux des Miniſtres inférieurs qui n'auroient pas le zele néceſſaire, ils ne ſentent pas moins l'obligation où ils ſont de contenir, de modérer & de punir ceux dont le zele ſeroit ou imprudent, ou indiſcret, ou amer.

Que ne devons-nous donc pas attendre de la Religion d'un Prince qui s'eſt montré tant de fois véritablement digne de l'auguſte qualité de Fils aîné de l'Egliſe ? Oui, SIRE, nous eſpérons que Votre Majeſté viendra à notre ſecours. Et pourrions-nous en douter, puiſque la cauſe dont nous entreprenons la défenſe, n'eſt pas ſeulement celle de l'Epiſco-

pat, mais encore celle de toute l'Egliſe, celle du plus auguſte Sacrement, celle de Jeſus-Chriſt même.

Daignez, SIRE, nous vous en conjurons, plongés dans la plus vive douleur, daignez employer l'autorité que vous avez reçue de Dieu, pour réprimer, comme vous avez déjà fait dans des occaſions moins importantes, les entrepriſes des Magiſtrats.

En caſſant un Arrêt auſſi funeſte à la religion & auſſi contraire aux intentions de Sa Majeſté que l'eſt celui du dix-huit Avril, en annulant les différens Arrêts qui y ſont relatifs & toutes les procédures qui ont été faites en conſéquence, en ordonnant que tous les Edits & toutes les Déclarations dont nous avons fait le détail à Votre Majeſté & entre autres l'article XXXIV de l'Edit de 1695 ſoient fidélement exécutés, en procurant enfin à vos ordres toute l'obéiſſance qui leur eſt dûe, vous rendrez, SIRE, au Saint Miniſtere la liberté, & aux Autels leur ſplendeur, vous tarirez les larmes des vrais fideles, vous ferez ceſſer les inſultes des incrédules & vous mettrez le comble à ce que vous avez fait de tous les tems pour la conſervation des droits du Sanctuaire.

A Paris le 11 Juin 1752.

ont ſigné

ARCHEVÊQUES.

de Paris.
de Cambrai.
d'Aix.
de Sens.
de Toulouſe.

Evêques.

d'Orange. (Louis, ancien Evêque)
de Langres.
de Nitrie.
de Bayeux.
de Carcaſſonne.
de Metz.
de Meaux.
de Bethléem.
de Cahors.
de Troyes.
de Dijon.
de Perpignan.
de Tréguier.
d'Avranches.
de Chartres.
d'Apt.

L'Abbé de Coriolis, Agent.
L'Abbé de Caſtries, Agent.

Collationné, certifié par nous, Conſeillers du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Agents-généraux du Clergé de France. A Paris, ce 27 Juin 1752.

Fin du Tome ſecond.

Bindery.
FEB 28 1912